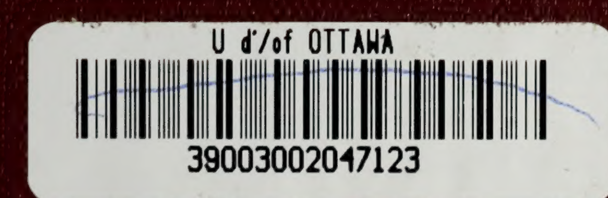

U d'/of OTTAWA
39003002047123

HISTOIRE

de la

Congrégation de Notre-Dame

de Montréal



Reproduction du buste de Marguerite Bourgeoys,
offert par M. Étienne Faillon, P.S.S., en 1852
— Sculpture de Massard.

THÉRÈSE LAMBERT
C.N.D.
Sœur Sainte-Marie-Médiatrice

HISTOIRE
de la
Congrégation de Notre-Dame
de Montréal

VOLUME X
1855-1900
Tome I



MAISON MÈRE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME
DE MONTRÉAL
1969

NIHIL OBSTAT :

Lucien Campeau, S.J.
Montréal, 17 janvier 1969

IMPRIMATUR :
No 32

†Lawrence P. Whelan
Évêque auxiliaire à Montréal
Montréal, le 21 janvier 1969

À Mère générale

et en mémoire

de celles qui gouvernèrent l'Institut

de 1855 à 1900

TOME I

I Gouvernement central : maison mère

II Expansion de la Congrégation de Notre-Dame : Province de Québec

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PORTRAITS ET ILLUSTRATIONS

DOCUMENTS

SOMMAIRE DES VOLUMES PRÉCÉDENTS

VOLUME PREMIER : 1620-1700

VOLUME TROISIÈME

1700-1730

VOLUME QUATRIÈME

1732-1763

VOLUME CINQUIÈME

1763-1790

VOLUME SIXIÈME

1790-1822

VOLUME SEPTIÈME

1822-1840

VOLUME HUITIÈME

1840-1849

VOLUME NEUVIÈME

1849-1855

VOLUME DIXIÈME

1855-1900

---

1. L'index onomastique des 9 volumes imprimés a été publié en 1969.

* Le mot *Généralat* n'a pas, en réalité, le sens d'*Administration générale* ; il prend cette acception dans les communautés.

La même remarque s'applique au terme *Provincialat*, dans le sens d'*Administration provinciale*. Cf. *Le Petit Robert*, 1967, p. 777, 1417.

2. Événements inscrits dans l'Histoire, d'après les Cahiers dactylographiés de Sr St-Pierre-Martyr (Desjardins).

TÉMOIGNAGES

17 janvier 1969

Rde Sœur Thérèse Lambert, C.N.D.
701, av. Claremont,
Montréal.

Ma chère Sœur,

Voici le jugement sollicité, en fonction du *Nihil obstat* et de *l'Imprimatur*. Vous savez que j'ai parcouru tout votre travail. Il est bien évident qu'il ne s'y trouve rien de contraire à la foi et aux mœurs ; au contraire, l'œuvre est remplie de traits édifiants. Aussi ne puis-je que donner un jugement favorable, sur le plan où se situe le droit canonique. Je le donne donc ici d'autant plus volontiers que j'apprécie grandement votre travail aussi sur les autres plans.

Bien sincèrement en N.S.

Lucien Campeau, S.J.

Il faut louer l'auteur pour son style moderne, agréable et précis, pour son vocabulaire varié ainsi que pour la somme immense de recherches menées consciencieusement. Partout, on sent l'information sûre. Quand la documentation manquait, le lecteur est averti.

Si l'ouvrage était destiné à la vente au grand public, il y aurait peut-être une critique du fait que l'auteur n'a pas gardé la neutralité qu'une certaine doctrine historique réclame de l'historien : « Des faits ! des faits ! pas de commentaires ! ». Ici, il y a beaucoup de faits, là n'est pas la question, mais il y a l'émotion communicative de l'auteur. Cette émotion est motivée dans une œuvre qui servira à la fois de documents et de ressourcement pour notre communauté. Toutefois,

il n'y a pas de surcharge. Occasionnellement, nous rencontrons des exclamations de reconnaissance à Dieu ou un jaillissement spontané d'admiration fraternelle. L'admiration est une forme de solidarité et de charité humaines.

Tout au long de la lecture, se retrouve le fil de la tradition trois fois séculaire de notre groupement. Mère Bourgeoys, Mère Barbier revivent à nos yeux par une évocation opportune ou un rappel filial. Sous la plume de l'auteur, nous connaissons — ou reconnaissons — Mère Sainte-Madeleine, Mère Sainte-Sabine, Mère Saint-Victor, Mère Saint-Anaclet, Mère Sainte-Anne-Marie et tant d'autres femmes de première valeur qui ont travaillé pour l'éducation dans le Québec, dans les autres provinces du Canada et aux États-Unis. Nous les voyons dignes continuatrices de l'œuvre commencée à Ville-Marie, à la fois fidèles à l'esprit des débuts, capables cependant d'adaptation aux milieux sociaux où elles entraient et aux besoins de leur temps.

L'histoire de l'ouverture de certaines missions nous tire les larmes des yeux. Combien de nos devancières ont vécu dans la pauvreté, l'inconfort, l'insécurité ! Quelles leçons pour nous qui jouissons de commodités extraordinaires pour les pauvres que nous devons être !

L'auteur, dans cette « Somme » communautaire d'un demi-siècle de notre histoire, nous présente une mine de réflexions à exploiter et d'exemples à faire nôtres.

Enfin, sans qu'il y paraisse, l'auteur nous incite à l'optimisme et à l'absolue confiance en Dieu pour l'avenir. En nos temps troublés, c'est une trouée lumineuse dans le ciel.

Gérardine Samson, C.N.D.
Docteur ès lettres

21 décembre 1968

Congrégation de Notre-Dame
Montréal, 6 mars 1969

Mes bien chères Sœurs,

C'est un bien de famille que j'ai le bonheur de présenter aujourd'hui à toutes les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Ce dixième volume de l'Histoire de notre Communauté témoigne d'un demi-siècle de travaux apostoliques, de dévouements obscurs, de sacrifices innombrables mis au service de l'éducation chrétienne au Canada et aux États-Unis.

L'auteur, Sœur Thérèse Lambert, a dépouillé un nombre considérable de documents conservés soit à l'intérieur soit à l'extérieur de la Communauté. Le nombre des références indiquées est éloquent sur ce point et montre que rien n'a été négligé de ce qui pouvait servir la vérité historique.

Ce volume offre, de plus, une lecture attachante pour les filles de Mère Bourgeoys. Les faits retracés, les tableaux décrits d'une plume alerte et précise illustrent la façon souvent héroïque dont des centaines de religieuses, nos devancières, ont compris leur vocation à l'enseignement de la jeunesse. Sûrement la vie de ces éducatrices s'est passée dans un acte de foi sans cesse renouvelé envers Dieu, maître des esprits et des cœurs.

La contemplation de cette fresque, si instructive pour nous, retrempera sans doute nos énergies. C'est maintenant à notre tour de formuler un immense acte de foi et de confiance dans la Providence divine pour la dure traversée des temps actuels. Dieu et la Vierge Marie aidant, la Congrégation de Notre-Dame continuera de faire œuvre utile dans l'Eglise du Christ.

Gabrielle Massicotte, C.N.D.
supérieure générale

Gabrielle Massicotte, C.N.D.
supérieure générale

INTRODUCTION

Depuis plus de trois siècles, à la suite de la première Bienheureuse canadienne leur Fondatrice, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont donné leur temps, leur intelligence et leur cœur à l'Oeuvre de l'éducation : 1855 s'inscrit cent quatre-vingt-dix-sept ans après l'ouverture de la première école de Ville-Marie. Les 9 volumes imprimés de l'*Histoire de la Congrégation de Notre-Dame* résument la vie de la Communauté jusqu'à cette date. Quelle est leur origine ?

Les Annales n'allaient pas au-delà de 1840. Pour les compléter, Sœur Sainte-Henriette forma le projet de recueillir nos souvenirs historiques depuis 1658, et d'y inclure une biographie détaillée de la Vénérable Mère Bourgeoys. Son essai fut suivi d'un échec, malgré l'approbation de Mère Saint-Victor. Le 28 août 1886, Mère Saint-Jean-de-la-Croix lui ayant demandé de reprendre le travail, elle se remet à l'ouvrage et, moins de sept ans plus tard, le 8 juin 1893, elle avait rédigé deux cent trente-cinq ans d'Histoire, 1658-1893. L'incendie de la maison mère de la Montagne fit disparaître cette œuvre.

Au lieu de poursuivre ses recherches comme elle le désirait, Sœur Sainte-Henriette dut s'attacher d'abord à retrouver ce qui faisait partie de la première rédaction. En fait, elle termina cet Écrit en racontant la fondation de Villa-Maria, en 1854. Les incendies de 1683, 1768 et 1893 détruisirent une grande partie des Archives : lettres historiques, papiers officiels, délibérations du Conseil général et du Chapitre, Registres de l'Institut, rédactions diverses très précieuses.[3]

---

3. HCND II, a.é., p.346-448.

Sous sa présentation actuelle, l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame loue l'extraordinaire et admirable labeur d'historien de Sœur Sainte-Henriette qui avait écrit de sa main dix-neuf cahiers avec une calligraphie et un soin parfaits. Deux volumes parurent en 1910.

Vol.	I	368 p.	25.5 cm	1620-1693
Vol.	II	376 p.	25.5 cm	1693-1700

Ils furent réimprimés en 1941, en même temps qu'étaient publiés les sept volumes suivants, grâce au travail intelligent de Sœur Saint-Pierre-Martyr (Desjardins), qui en avait dirigé l'impression d'après les manuscrits de Sœur Sainte-Henriette (Lemire-Marsolais).

Vol.	III	410 p.	25.5 cm	1700-1730
Vol.	IV	456 p.	25.5 cm	1730-1763
Vol.	V	452 p.	25.5 cm	1763-1790
Vol.	VI	324 p.	25.5 cm	1790-1822
Vol.	VII	380 p.	25.5 cm	1822-1840
Vol.	VIII	432 p.	25.5 cm	1840-1849
Vol.	IX	324 p.	25.5 cm	1849-1855 [4]

L'ouvrage a gardé la suite des faits depuis la naissance de Marguerite Bourgeoys en 1620, jusqu'à 1855. Le sommaire de chaque volume permet d'établir un lien avec ce passé.

Le Xe volume présente l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame pour la période comprise entre 1855 et 1900. Les principales sources d'information se distribuent comme suit : Journal de la Congrégation de Notre-Dame, onze cahiers manuscrits, 1855-1897 ; Annales de la maison mère, 1895-1900 ; Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de

4. Marie-de-Pontmain, sœur Ste-, *Bio-Bibliographie analytique des imprimés des Sœurs de la C.N.D.*, 1952, p. 46-54.

Montréal, 9 volumes ; Rapports des Annales de chaque Maison, 1855-1900 ; 3 Cahiers manuscrits préparés par Sœur Saint-Pierre-Martyr (Desjardins), en vue du dixième volume ; Documents conservés aux Archives du Séminaire de Québec, du Séminaire de Nicolet, à l'Archevêché de Montréal, à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, aux Archives de la Congrégation de Notre-Dame et à celles du Centre Marguerite-Bourgeoys.

Le présent volume est différent des précédents, parce qu'il est divisé en chapitres « qui groupent les faits sous un titre. » Il forme une transition entre la période 1620-1855 et celle de 1900-1965. Que comprendra-t-il ? autour de quels thèmes s'élaborera-t-il ?

Une communauté enseignante ne progresse pas en dehors du temps : elle se situe dans une époque et dans un milieu. Son évolution s'encadre dans la marche générale de l'Histoire, celle de l'Église, celle de l'éducation. Au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la Congrégation de Notre-Dame obéit à un souffle missionnaire qui favorise l'expansion de l'Oeuvre : sur l'invitation des évêques, elle étendit alors son action à quatre-vingt-dix fondations dans la Province de Québec, en Ontario, dans les Provinces Maritimes et aux États-Unis.

Ces progrès marquaient l'avance à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur le gouvernement de la Communauté prenait une forme définitive par l'institution du Généralat. La Règle et l'Institut reçurent leur approbation de Rome. Les précieux ossements de Marguerite Bourgeoys, après avoir été retrouvés, devinrent le centre et le cœur de la maison mère.

Saint-Sulpice offrait aux Filles de Marguerite Bourgeoys les secours spirituels et temporels. Ces prêtres, seigneurs de

l'Île de Montréal, furent les pionniers de l'éducation dans « les écoles des faubourgs » qu'ils firent construire et voulurent entretenir à leurs frais pendant une certaine période : l'Académie Visitation, fondée en 1833 par les Messieurs de Saint-Sulpice fut donnée aux Sœurs de la Congrégation par le Séminaire, en 1873 ; l'Académie Saint-Joseph était parmi les écoles des faubourgs de 1836 à 1869 — le Séminaire la remit aux Sœurs en 1886 ; l'École Bonsecours, fondée en 1838, resta dépendante de Saint-Sulpice jusqu'en 1912 ; l'Académie Saint-Patrice a remplacé l'école ouverte par les Sulpiciens en 1833 et demeura aux frais du Séminaire jusqu'en 1868.[5]

L'incendie de la maison mère de la Montagne en 1893 fut un moment de lourde épreuve dont l'Histoire garde le souvenir.

Dans ces pages où revit une époque, il faut chercher la vérité historique, découvrir la personnalité de ceux qui tissent la trame des faits et lire un témoignage qui soit source d'inspiration pour le présent et pour l'avenir. Selon l'esprit de Vatican II, cette longue réflexion est un retour aux sources : puisse-t-elle contribuer à faire louer la Providence, maître réel de l'Histoire.

Nous remercions le R.P. Lucien Campeau, S.J., historien, dont les conseils judicieux ont guidé la marche progressive de ce travail. Il en a approuvé le plan et s'est intéressé avec psychologie et sympathie à l'élaboration de la difficile reconstitution d'une lointaine période de l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame. Nous lui gardons la plus vive gratitude pour son accueil toujours facile et pour l'appui de sa haute compétence.

5. Rapport des Annales de la C.N.D.

Nous sommes reconnaissantes à l'abbé Denis Fréchette, professeur de français au Séminaire de Nicolet, et au CEGEP de Trois-Rivières, qui eut l'obligeance de lire le manuscrit pour en critiquer la forme littéraire et syntaxique.

Les archives de la Communauté ont offert un secours constant et fraternel : nous remercions Sœur Éva Tardif (Sr Ste-Marie-de-Pontmain), Directrice de 1953 à 1966, et Sœur Aline Lamoureux (Sr Ste-Agnès-de-Montepulciano), Directrice actuelle.

Grâce à l'aimable collaboration de Sœur Gisèle Perreault, nous avons pu illustrer le texte du volume : ces images sont aussi de l'Histoire, car elles fixent des souvenirs sous une autre forme.

Notre merci rejoint aussi tous ceux et celles qui ont favorisé la présentation de ce volume, Sœur Cécile Marois, Sœur Gérardine Samson, Sœur Éveline Gagnon, et bien spécialement Sœur Marie-Anne Gauthier-Landreville, du Centre Marguerite-Bourgeoys.

Mademoiselle Marie Baboyant, bibliothécaire professionnelle attachée à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, nous a rendu d'immenses services en facilitant nos recherches et en y participant avec un intérêt sincère, expression de son amitié pour la Congrégation de Notre-Dame.

CHAPITRE PREMIER

LA RÈGLE

La Fondatrice – Influence de Mgr Ignace Bourget sur la Règle – Formule primitive des vœux – Approbation de l'Institut, 1876 – Impression des Constitutions, 1889 – Décrets romains.

La Fondatrice

Marguerite Bourgeoys vint de France en 1653. Elle faisait partie de cette pléiade préparée par la Providence pour jeter les bases d'un pays neuf sur les rives du Saint-Laurent. Très simplement, elle avait quitté Troyes sur l'indication de la Vierge : « Va, je ne t'abandonnerai pas ». Aventure héroïque en ce moment de l'Histoire. La lente traversée, les difficultés de voyage, le froid, l'exil, rien n'était un obstacle à son élan. Son mandat propre dans l'entreprise de Montréal, c'était l'éducation des enfants. Les enfants des colons, les enfants indiens. Elle voulut encore étendre sa sollicitude aux jeunes Françaises qui venaient s'établir au Canada. Oeuvre sociale d'avant-garde prolongeant l'influence de l'école, préparant les foyers, veillant sur les foyers.

Elle eut des compagnes pour vivre avec elle ce projet de perfection et d'apostolat. Peu à peu, se fixèrent les cadres d'une communauté de filles séculières. Le règlement de vie austère organisé par une âme très généreuse fut adopté sans réticence par celles qui la suivirent. C'était l'heure charismatique où commençait à se profiler dans le ciel de l'Église

canadienne une famille spirituelle vouée à Marie. Heure pleine de Dieu où tout l'avenir était en germe, où Dieu pouvait tout demander, où les âmes savaient tout donner. Heure des matins clairs, des chauds midis, des soirs de moisson. Dans la forêt dense, près du chemin d'eau qui passe, une Oeuvre vient de naître. Elle grandira.

De 1653 à 1700, on vit Marguerite Bourgeoys s'identifier avec le progrès matériel et spirituel de sa patrie d'adoption. Aux yeux de tous, elle était la Mère de la Colonie, elle était l'éducatrice. Par ses travaux et ses prières, par ses souffrances et son dévouement, selon sa part et son élection, elle fut une pionnière. Son image et son nom appartiennent à la glorieuse épopée de Ville-Marie.

Arrivée de France à Québec le 22 septembre 1653, elle se rend à son poste le 16 novembre suivant. « Presque cinq ans plus tard, Maisonneuve, le gouverneur, donne à Marguerite Bourgeoys un demi-arpent de terre en superficie, près la rue Saint-Paul : l'étable dessus construite fut le berceau de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal ».[1] C'est là que, le 30 avril 1658, s'ouvrit la première école de Montréal. À l'automne de 1676, Marguerite inaugure l'enseignement aux Sauvages à la croix de la Montagne.

Les Règles furent acceptées le 24 juin 1698 et la première émission des vœux dans la Communauté eut lieu le lendemain. Marguerite Bourgeoys, missionnaire-éducatrice en Nouvelle-France depuis quarante-sept ans, pouvait alors chanter son *Nunc Dimittis*. Elle s'endormit dans le Seigneur le 12 janvier 1700, léguant à l'Église une congrégation religieuse

1. ACND, Fiches manuscrites. Yvon CHARRON, P.S.S., *Mère Bourgeoys*, Montréal, 1950, p. 68.

déjà constituée. Son testament spirituel assurerait la durée de son Oeuvre et une continuité d'amour et de zèle aux diverses générations de jeunes filles qui mettraient leurs pas dans sa trace lumineuse.

À l'heure où la Règle reçoit la sanction romaine, le 28 juin 1889, le souvenir de la Fondatrice, en 1698, apparaît comme une toile de fond incomparable où resplendit l'allégresse de la Congrégation de Notre-Dame.

La Règle de Marguerite Bourgeoys

Deux siècles plus tôt, en effet, Marguerite Bourgeoys usée par le labeur et les austérités, pense qu'elle ne sera pas toujours là. Son âme désire laisser à ses Filles un code de lois qui maintiendra l'esprit primitif. Elle rédigea, de nuit peut-être, ces pages simples et claires, synthèse de son idéal : c'est la Règle de Mère Bourgeoys. Toute sa vie, elle fut une Règle vivante, mais elle sait l'importance de faire connaître avec précision le programme d'ascèse issu de sa grâce de Fondatrice. En fille soumise de l'Église, elle a remis son Écrit à Mgr de Saint-Vallier ; elle l'attendra longtemps et rencontrera de grandes difficultés.

Depuis sa fondation jusqu'en 1676, la Communauté avait été fidèle aux règlements provisoires que Marguerite Bourgeoys avait établis d'après les conseils des ecclésiastiques du Séminaire. La prudente Mère croyait que l'essai temporaire était suffisant et que les Règles suivies depuis 1659 pourraient être approuvées.[2]

2. Étienne FAILLON, P.S.S., *Vie de la Sœur Bourgeoys*, I, Ville-Marie, 1853, p. 249.

Mgr de Laval dut se rendre à Paris au début de l'année 1679. Comme son voyage se prolongeait, Marguerite résolut d'aller en France pour la troisième fois. Elle voulait consulter des personnes expérimentées qui avaient organisé des Instituts semblables au sien ; elle espérait aussi rencontrer Mgr de Laval pour le prier de nouveau de reconnaître les Règles.[3]

Mais sa démarche n'obtint pas les résultats désirés. L'épreuve l'attendait auprès de son évêque. Sans se décourager, elle essaya de communiquer avec des conseillers susceptibles de l'aider en cette circonstance. Elle se rendit chez les Filles de Sainte-Geneviève : Mme de Miramion la reçut avec bonté. Mère Bourgeoys croyait que Mgr de Laval prendrait en considération le jugement favorable que cette grande âme porterait sur les Règles. Ce n'était pas l'heure de la Providence : l'évêque ne fut pas sympathique aux réclamations de la Fondatrice.[4]

Revenue au Canada, elle ne perd pas de vue son grand rêve car elle craint que la Règle et l'esprit de sa communauté ne soient un jour modifiés. Elle recourut à M. de Valens pour l'inviter à mettre la dernière main à l'œuvre mais il refusa par humilité.[5] Elle écrivit alors à M. Tronson, P.S.S., qui lui répondit en 1694 :

> J'ai une estime si particulière de votre Congrégation, ma très chère sœur, que je ferai volontiers tout ce qui pourra dépendre de moi pour la mettre dans l'état que vous désirez. Vous avez très grande raison de vouloir lui donner des règles fixes ; mais je ne sais si M. de Valens pourra se résoudre à les dresser, car il s'en croit incapable et il me témoigne pour cela une très grande

3. *Idem*, p. 250.
4. *Idem*, p. 260.
5. *Id.*, p. 22.

> répugnance. Cependant, comme je vois bien que c'est une bonne œuvre, je lui mande de faire ce que M. Dollier de Casson lui conseillera, et j'écris en même temps à M. Dollier que, s'il le croit propre pour ce travail, je consens volontiers qu'il s'y applique. Je serais bien aise qu'il puisse y réussir et contribuer à perfectionner votre œuvre.[6]

Sur ces entrefaites, Mgr de Saint-Vallier, informé sans doute des instances de la Fondatrice auprès de M. de Valens, réclama une copie des Règles suivies par les Sœurs et résolut de s'y intéresser lui-même. Ayant toujours l'intention de fusionner la famille religieuse de Marguerite Bourgeoys et les Ursulines, il inscrivit certains points de leur règlement dans celui de la Congrégation et s'inspira de leur esprit pour retoucher le document de Marguerite Bourgeoys.[7]

L'évêque se rend à Ville-Marie au mois de mai 1694 afin de communiquer le fruit de son travail. Les sœurs sont très étonnées qu'il leur prescrive un vœu particulier d'obéissance à lui-même et leur impose tant d'observances nouvelles. Avec respect, elles lui demandent la permission d'examiner ses règlements avant de s'engager à les suivre. Cette réclamation n'était pas un manque de soumission, mais une légitime requête présentée par des religieuses qui avaient pratiqué la première Règle depuis plusieurs années, quelques-unes depuis quarante ans.[8] Mgr acquiesça à leur demande et leur permit de lui soumettre leurs observations. Il les avertit, d'ailleurs, qu'il en conférerait avec M. Tronson à Paris.[9]

Les Sœurs crurent sage de confier elles-mêmes leur cause et leurs craintes au Supérieur de Saint-Sulpice. Elles alléguèrent

6. Étienne FAILLON, P.S.S., *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, p. 22.
7. *Idem*, p. 24.
8. *Id.*, p. 25.
9. *Id.*, p. 22, 25.

que les Lettres patentes du Roi, datées du 27 juin 1671, ainsi que le mandement de Mgr de Laval, les établissaient en communauté en qualité de filles séculières de la Congrégation et que la Règle de saint Augustin ne leur convenait pas. Sœur Charly, Sœur Barbier, Sœur Lemoyne, Sœur Gariépy et Mère Bourgeoys lui firent parvenir un message à titre d'officières de la Communauté. Personnellement, Sœur Barbier, supérieure, lui écrivit ses intentions particulières.[10] Enfin, dans une longue lettre, Mère Bourgeoys lui raconta l'histoire de sa vocation en insistant sur le but de sa fondation : imiter la vie voyagère de Marie.[11] Le 30 octobre 1695, elle exposa de nouveau à M. Tronson quelques articles qui lui avaient paru n'être pas conformes à l'esprit de la Congrégation.[12]

Les discussions et les échanges se poursuivirent longtemps entre Mgr de Saint-Vallier et M. Tronson. Celui-ci avait assuré Mère Bourgeoys d'une aide sympathique, le 7 avril 1696 :

> J'ai embrassé avec joie celle (l'occasion) que vous me donnez de parler à Mgr de Québec sur les Constitutions qu'il vous a données. Je lui ai exposé vos difficultés qui me paraissent raisonnables et je crois qu'il y fera attention. Au moins, il consent déjà qu'il n'a point voulu vous faire religieuses, ni vous obliger à faire des vœux solennels, car ce serait changer entièrement votre Institut, et il ne tiendra pas à moi que vous n'ayez satisfaction sur tout le reste.[13]

Mgr de Saint-Vallier comprit d'après les conseils discrets de M. Tronson que Dieu a des desseins particuliers dans la formation de chaque Institut et que Lui seul peut lui donner un esprit propre qui justifie sa raison d'être dans le service

10. *Id.*, p. 30, 31.
11. *Id.*, p. 35, 36.
12. Étienne FAILLON, P.S.S., *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, p. 38.
13. Yvon CHARRON, P.S.S., *Mère Bourgeoys*, Montréal, 1950, p. 225.

de l'Église. Alors, il ne voulut plus faire servir son autorité qu'à seconder la volonté de Dieu sur la Congrégation de Notre-Dame. Il modifia donc les règles qu'il avait proposées et les adapta aux remarques de la Fondatrice et de ses compagnes.

D'autre part, M. Tronson avait conseillé de réclamer le maintien des points essentiels, mais de respecter les vues du prélat dans les choses de moindre importance. En juin 1698, Mgr de Saint-Vallier se rendit à Montréal avec le document ; il assembla les sœurs plusieurs fois pour le leur expliquer. À quelques exceptions près, il offrait les mêmes Règles qu'on avait observées jusque-là dans la Communauté et que Mère Bourgeoys lui avait soumises plus de dix ans auparavant. Les Mères et les Sœurs les acceptèrent avec soumission et même avec joie ; elles signèrent leur adhésion le 24 juin. Le lendemain, elles voulurent se conformer à l'article qui prescrivait les vœux simples de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et d'instruction des petites filles. Dès ce moment aussi, elles sacrifièrent leur nom de famille et ne furent plus désignées que par un nom de religion. Mère Bourgeoys choisit le nom de Sœur du Saint-Sacrement à cause de son grand amour pour l'Eucharistie.[14] À la Congrégation de Notre-Dame, les noms de religion eurent cours du 25 juin 1698 au 2 juillet 1966, soit deux cent soixante-huit ans. Alors, chaque religieuse reprit son nom civil en adoptant la date anniversaire de son baptême comme fête patronale.

Après leur profession religieuse, les sœurs procédèrent bientôt aux élections des nouvelles officières pour le gouvernement de la Communauté. Le Conseil fut ainsi constitué :

Sœur Marguerite Lemoyne, dite du Saint-Esprit, supérieure

---

14. Étienne FAILLON, P.S.S., *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, p. 43, 44.

Sœur Marie Barbier, dite de l'Assomption, assistante
Sœur Catherine Charly, dite Saint-Ange, maîtresse des novices

Mère Bourgeoys goûtait la joie la plus profonde en voyant la réalisation de ses désirs dans l'acceptation de son Institut et de ses règlements par l'Église, au plan diocésain, pourrait-on dire. Elle n'espérait vraiment plus rien ici-bas.[15] Toutefois, les Mères qui lui succédèrent crurent répondre à sa pensée en implorant une autre garantie de survie pour la Congrégation : l'approbation pontificale qui sera accordée en 1863.

Les sœurs missionnaires prononcèrent leurs vœux religieux à Québec le 4 août 1698. M. Tronson se montra très heureux de la conclusion favorable de la question des Règles. Il écrivit à Mère du Saint-Esprit :

> J'ai reçu votre lettre du mois d'octobre qui m'apprend que Mgr de St-Vallier vous a fait faire des vœux simples, et vous a donné des Règles que vous avez reçues avec plaisir et dont vous êtes bien contentes ; et vous me mandez que je n'y ai pas peu contribué. J'en suis bien aise pour l'amour de vous, et je loue Dieu de ce qu'il s'est bien voulu servir de moi pour rendre ce bon office à votre communauté que j'aime et que j'estime.[16]

Pendant la retraite annuelle du 6 août 1857, Mgr Ignace Bourget révise le Coutumier, exprimant le désir qu'il soit imprimé et remis à chaque sœur.[17] Le 14 janvier 1858, le Chapitre de la Communauté, après avoir lu le Coutumier composé depuis la visite de l'évêque, entend les objections qui sont présentées au sujet des modifications qu'il apporte ; ainsi, on refusa d'adopter la prière chrétienne de la Journée du chrétien

15. Étienne FAILLON, P.S.S., *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, p. 45.
16. *Idem*, p. 45.
17. *Id.*, p. 151.

pour remplacer la formule en usage dans la Communauté.[18] Les premiers jours de mai, Mgr continue la visite pastorale commencée l'année précédente. Il entend en Conseil la lecture des petites règles et du Coutumier, rédigés suivant les pratiques et les exigences du temps, mais très semblables aux premières règles. Il veut que les usages non écrits soient insérés dans le Coutumier pour établir l'uniformité.[19]

Avant son départ pour Rome, le 15 mars 1862, Mgr Bourget était allé rencontrer le Conseil général au sujet des Règles. On lui confia un ensemble de documents que l'incendie de 1893 devait détruire : un exemplaire des Constitutions imprimées en 1846 ; une copie de la Minute de la Règle portant la signature de Marguerite Bourgeoys et de ses compagnes ; un exemplaire de la vie de la Sœur Bourgeoys par Faillon (1853) ; le résumé des corrections à faire aux Règles ; un écrit notant les modifications que la Cour de Rome pourrait exiger pour se déterminer à approuver les Règles, et les observations que la Communauté avait cru devoir faire à propos de ces changements probables.[20]

Pour bien comprendre les démarches de la Communauté en vue d'obtenir la sanction romaine, en 1863, il semble nécessaire de les rattacher à l'histoire de la Règle et de la fondation, par une vue rétrospective.

Influence de Mgr Bourget sur la Règle

Mgr Bourget avait quitté Montréal pour Rome en mars 1862 ; il revint le 7 août. Vers la mi-décembre, il propose que

18. AMC, 1857-1861, 14 janvier 1858.
19. AMC, 1857-1861, p. 30.
20. AMC, 1861-1864, p. 63.

les Règles soient révisées par les sœurs qui s'y appliquèrent jusqu'au début de 1863. Le Conseil étudie le résultat du travail et, le 12 janvier 1863, Mgr prend connaissance des considérations fournies par la Communauté avec les Mères du Conseil général. Le lendemain, il fait part de ses réflexions personnelles à la suite des observations des sœurs et d'une entrevue avec Mère Saint-Bernard, supérieure.

Pendant neuf jours, le Conseil général tient des séances quotidiennes de six à sept heures. Le Chapitre est informé au cours de quatre assemblées de plus de deux heures. Les délibérations considèrent divers points : les règles des sœurs missionnaires à insérer dans les Constitutions puisque Mère Bourgeoys les rédigea pour leur usage ; les sorties ; les sortes de personnes à recevoir dans la Congrégation ; la dot ; les Conseillères dans les missions ; certains points de Règle à remettre en vigueur ; les Règles du noviciat.

Le Mémoire fut confié à Mgr Bourget qui devait retourner à Rome quelques mois plus tard.[21] Au cours des longues séances du Chapitre en vue de la révision des Constitutions, une étroite union avait régné parmi les sœurs vocales qui travaillaient pour la gloire de Dieu et le bien de l'Institut.[22] Ce lourd labeur permet d'avoir une idée des travaux, des soucis, des prières et des veilles de Mère Bourgeoys lorsqu'elle écrivit cette Règle qu'on espérait voir sanctionner par l'Église. Au sujet de chaque article des Constitutions, la Fondatrice peut redire à ses Filles de toutes les époques : « Si vous saviez ce qu'il m'a coûté ! » [23] L'évolution devra modifier le Code

21. AMC, 1861-1864, p. 91.
22. AMC, 1861-1864, p. 95.
23. AMC, 1861-1864, p. 95.

des Règles selon les directives de l'Église, mais la fin et la spiritualité de l'Institut ne sauraient varier : c'est le trésor intangible, la Règle de Mère Bourgeoys.

Une lettre circulaire de Mère Saint-Bernard communiqua aux sœurs les décisions du Chapitre, dès le 14 février 1863.

> Le zèle que vous avez pour tout ce qui se rattache à notre sainte Règle ou qui en fait partie, l'amour que vous lui avez voué par l'émission des vœux, la piété filiale que vous manifestez en toute circonstance et le bon esprit qui vous anime, joint à l'ardent désir de vos cœurs religieux d'embrasser ce que vous savez être agréable à Dieu, dès lors qu'il porte le cachet de la sainte obéissance ; toutes ces choses, dis-je, me sont un sûr garant que vous recevrez de la main de Marie, notre Mère bien-aimée et perpétuelle Supérieure, ce qui a été déterminé par le Chapitre général et sanctionné par les Supérieurs ecclésiastiques.[24]

Le dernier paragraphe insiste sur l'assurance que les sacrifices seront bien acceptés :

> Je prie la très sainte Vierge, dont vous devez reproduire la vie voyagère, de vous animer de ses sentiments et de vous bénir, mes bien-aimées sœurs, en vous laissant puiser dans son amour maternel les grâces qu'elle veut déverser sur vous et sur vos œuvres. Dans la pleine confiance que j'ai en la bonne volonté de chacune, je suis assurée que vous agréerez de bon cœur la manifestation des désirs de cette aimable Mère, qui sont aussi ceux de la Communauté assemblée en Chapitre et que vous fait connaître,
>
> Votre affectionnée et dévouée,
>
> Sœur St-Bernard, supérieure.[25]

Mgr l'évêque de Montréal avait reçu de Rome, avec le

24. AMC, 1861-1864, p. 102.
25. AMC, 1861-1864, p. 103.

décret et les observations, une lettre en latin dont voici la traduction :

Très Illustre et très Révérend Seigneur,

Votre Grandeur recevra un décret laudatif en faveur de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, porté sur l'ordre de notre Très Saint Seigneur. Mais quant aux Constitutions du même Institut, Sa Sainteté a ordonné de vous remettre quelques observations exposées dans la feuille ci-jointe, pour que vous la communiquiez à la Supérieure générale. Cela devait vous être signifié, Je vous souhaite tout succès dans le Seigneur.

De Votre Grandeur,
le Très dévoué comme frère,

N. Cardinal Paracciani Clarelli, Préfet
A. Archevêque de Philippe, secrétaire.[26]

(à l'évêque de Montréal)

Mgr fit parvenir à la Communauté les observations concernant les Constitutions.

Observations sur les Constitutions
des Sœurs de Notre-Dame, du diocèse de Montréal
de l'Amérique du Nord.

1. Il n'est pas opportun que le but ou la fin de l'Institut soit étendu à plusieurs œuvres de charité, puisqu'il doit être déterminé.

2. L'article concernant les converses perpétuelles doit être biffé.

3. Le vœu de vaquer à l'éducation des jeunes filles n'est pas nécessaire et pourrait, d'ailleurs, être une occasion de trouble pour les consciences. Il sera plus opportun qu'on ne fasse que les trois vœux simples ordinaires.

26. AMC, 1861-1864, p. 105.

4. On n'a pas coutume d'approuver pour des femmes qu'elles soient liées par des vœux pour toujours, et que l'Institut puisse les renvoyer à volonté.

5. Pour la dispense des recteurs, on devra recourir au Saint-Siège.

6. Comme le Siège apostolique n'a pas coutume d'admettre la supériorité d'un évêque sur les instituts qui se sont répandus dans plusieurs diocèses, afin que la juridiction des autres évêques reste intacte, on devra corriger la formule des vœux où la juridiction est attribuée privativement à l'évêque de Montréal, et pour la même raison, il ne peut nullement être admis que le susdit évêque puisse être député supérieur général pour tout l'Institut.

7. Actuellement, l'Institut lui-même n'est plus diocésain et toutes les sœurs dépendent de la supérieure de la maison de Montréal et, par conséquent, on devra constituer comme dans les autres congrégations, une supérieure générale et un Chapitre général.

8. On permet que la supérieure générale soit d'au moins trente-cinq ans.

9. Les novices doivent demeurer deux ans entiers dans la maison du noviciat, sous les soins d'une maîtresse apte, pour qu'elles soient bien formées et qu'on n'établisse pas d'autres maisons de noviciat sans l'autorisation de la Sacrée Congrégation.

10. On a coutume de faire précéder la Prise d'Habit et la Profession de retraites de dix jours.

11. Il importe que les postulantes fournissent des certificats de baptême et de confirmation.

12. On n'a pas coutume d'admettre que la maîtresse des novices prenne la direction de la maison.

13. On devra déterminer avec plus de précision le vœu de pauvreté, de telle sorte que les sœurs retiennent la propriété radicale, et qu'elles cèdent l'administration, l'usufruit et l'usage de leurs biens à qui leur agréera, même à leur propre Institut, s'il leur plaît.

14. Dans les autres Instituts, la supérieure générale doit demander le vote délibératif des Conseillères dans les choses les plus importantes : par exemple pour la fondation des maisons, pour la nomination et le changement des supérieures, pour l'admission à la Prise d'Habit et à la Profession, pour les contrats et pour choses semblables.

15. Pour les aliénations et pour les impositions de dettes, on devra recourir au Saint-Siège, et si l'on désire quelque indult à ce sujet, qu'on le demande expressément.

16. Il ne convient pas que les domestiques du sexe masculin couchent dans la maison.

17. Le nombre de communions de Règle paraît excessif, et l'on ne doit pas faire mention dans les Constitutions de la fête de la Salette, ni de la Vie intérieure de la Vierge Marie. Pour faire des communions plus fréquentes, les sœurs doivent se diriger d'après le jugement d'un prudent confesseur.

18. Pour les confesseurs, il faut s'en tenir à la Constitution de Benoît XIV qui commence par ces mots : « Pastoralis Curae ».

19. Dans la défense d'envoyer des lettres et d'en recevoir des personnes étrangères, ne doivent pas être compris les évêques et les confesseurs.

20. La bénédiction et l'imposition de la coiffe sentent un peu la nouveauté.

21. Dans les Constitutions, on devra prescrire que la supérieure générale envoie un rapport à la Sacrée Congrégation tous les trois ans ; et ce rapport doit embrasser l'état matériel et personnel, c'est-à-dire le nombre des maisons et des personnes, ainsi que ce qui regarde l'administration économique ou du temporel.[27]

Au cours de la visite pastorale du mois d'août, pendant la révision des Règles et coutumes, en vue du Généralat, Mgr fit certaines observations :

1. Chaque maison doit se gouverner comme la maison mère.

---

27. AMC, 1861-1864, p. 106, 107, 108.

2. La Sœur Directrice doit diriger les élèves et toute la maison, au temporel et au spirituel, mais ne doit pas être chargée d'une classe.

3. Les sœurs institutrices doivent lui rendre compte et recevoir ses directions.

4. Le régime des sœurs doit être plein de charme et de suavité.

5. La supérieure n'a pas le temps de voir les sœurs assez souvent. Il lui faudrait plusieurs assistantes.

6. Distinguer les communions de Règle des communions de dévotion.[28]

D'autres points furent soumis à l'étude des sœurs capitulantes. En prévision de l'approbation des Règles, il convenait de voir la possibilité d'établir dans les missions le règlement de la maison mère, en tout ce qui n'est pas incompatible avec l'enseignement. L'extrême dénuement des premières fondations expliquait certains usages traditionnels qui n'avaient plus leur raison d'être, et l'attachement à ces coutumes excusait leur durée.[29]

Mgr Bourget demanda aussi de retrancher de la formule des vœux les mots « le vœu d'instruire » et « la juridiction de l'évêque ». Le Chapitre voulut consentir à ce sacrifice : on tenait à l'émission du vœu d'instruire. À la profession religieuse du 19 mai 1864, on utilisa pour la première fois la formule des vœux telle qu'elle se trouve dans les Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame.[30]

La formule primitive des vœux prononcée par Mère Bourgeoys et ses compagnes en présence de Mgr de Saint-Vallier

28. AMC, 1861-1864, p. 123.
29. AMC, 1861-1864, p. 125.
30. AMC, 1861-1864, p. 211.

le 25 juin 1698 peut se lire dans la Minute des Règles donnée par le Séminaire de Québec après l'incendie de 1893. Tirée des Constitutions imprimées en 1846, elle avait dû être légèrement modifiée lors de l'érection du diocèse de Montréal.[31]

> Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, je, sœur... dite..., m'offrant et me donnant à Dieu, voue et promets à la Divine Majesté de garder pendant tout le temps que je serai dans la Congrégation de Notre-Dame, pauvreté, chasteté, obéissance, et d'instruire les jeunes filles autant que j'en serai capable, suivant les règles, coutumes et usages approuvés des sœurs séculières de la Congrégation de Notre-Dame, établie en Canada pour l'instruction gratuite des jeunes filles, sous l'autorité et juridiction de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Évêque de Québec.
>
> Pour cet effet, j'implore le secours de la très sainte Vierge, de saint Joseph, son glorieux époux, de mon saint Ange gardien et de toute la cour céleste, afin de pouvoir accomplir fidèlement cette mienne promesse que je fais ce jourd'huy, le... du mois... de l'an...

Mgr Bourget prévoit tous les détails. Dans une lettre à Mère Saint-Bernard datée du 12 juin 1864, il explique certaines formalités à remplir pour l'admission des sujets à l'une et l'autre profession.

> Ma révérende Mère,
>
> Je vous adresse ci-jointes, les formules d'examen canonique : une pour la vêture et l'autre pour la profession. Les changements à y faire sont faciles à remarquer.
>
> Il sera bon que longtemps avant de subir son examen, chaque sœur admise à prendre le saint Habit ou à faire profession fasse une copie de la formule qui la concerne et qu'on la lui explique

31. AMC, 1861-1864, p. 211.

Congrégation de Notre-Dame, No 18

Reglemens Communs

~~Pour~~ des Soeurs Seculieres de la Congregation de Notre Dame establies en Canada pour honorer et Imiter la tres Ste Vierge

Chapitre premier

De la fin pour la quelle cette Congregation est Instituée.

Comme chaque chose tire sa plus grande perfection de la bonté de sa fin, et que la fin est le principe sur le quel est fondée son excellence ; la fin principale et la premiere Intention des filles seculieres de la Congregation de Notre Dame establies en la nouvelle france, est que soubz l'ayde faueur et protection de la tres Ste Vierge ~~qu'elles se proposent pour leur modele et leur patrone~~ ~~elles se consacrent~~ auec la grace de Notre Seigneur Jesus-Christ a Instruire ~~[illegible]~~ tant dans les villes que dans les ~~[illegible]~~ lieux du pays Les Jeunes filles, pensionnaires, ou externes, a la pieté, perfection de vie, et bonnes moeurs, a lire, escrire, trauailler en divers sortes d'ouvrages honnestes ; Et pour outre cette Instruction, ~~dans les villes~~ enuoyer de leur Soeurs dans les missions et parroisses de la Campagne aider a l'Instruction des personnes de leur Sexe soubz la conduite spirituelle des Mrs Curez ou missionnaires : Conservant d'ailleurs la liberté de pouuoir estre employées a

[Marginal note, left:] [illegible] Les Jeunes filles

[Marginal note, left:] [illegible] qui leur seront marquez,

Congrégation de Notre-Dame No 20   1694

mois ... may 1694

Extrait des Regles que Mgr de quebec a composées pour les Soeurs de la Congregation et qu'il leur a données pour observer

Au commencem.t sont les Regles de St Augustin ainsi mises en tiltre... Regles de St augustin... et apres le tiltre est escrit... Voicy ce que vous qui estes dans la Communauté des Soeurs vous observerez, les choses suivantes que nous vous ordonnons... Les d. Regles contiennent les diverses choses qui sont mis en cette sorte dans le d. escrit donné aux Soeurs

L'article 1er de la fin et de l'Institut de la Congregation. Article 2e de l'union des Soeurs p. 1 art. 3e de [illegible] art. 4e de l'oraison p. 1 art. 5. du Jeune et du repas p. art. 6e de la modestie et chasteté p. 1 art. 7e de la correction fraternelle et de la veritable humilité p. 1 art. 8e des vestements et de la propreté p. 2 art. 9e des maladies et des necessités des Soeurs p. 1 art. 10e de la paix et de la reconciliation entre les Soeurs p. art. 11e des devoirs reciproques de la supre envers les Soeurs, et des Soeurs envers la Supre p. 13. Et a la fin de cet article est escrit... fin des regles de St Augustin...

Ensuite est mis en tiltre ce qui suit... Constitutions pour les Soeurs de la Congregation de Notre Dame de Villemarie.

1. constitution de la fin pour laquelle cette Congregation est instituée; articles 1er page et article contient... que la fin principale des Soeurs est d'instruire gratuitement les personnes de leur sexe pensionnaires ou externes a la pieté perfection de vie et bonnes moeurs; a lire, escrire travailler en divers sortes d'ouvrages honnestes, et pour outre cette instruction dans les escoles, envoyer de leurs Soeurs dans les missions de la Campagne aider a l'instruction des personnes de leur sexe sous la conduite spirituelle des Curés ou Missionnaires, conservant d'ailleurs la liberté de pouvoir estre employées a d'autres oeuvres de charité qui ne fassent point de tort a l'instruction avec l'aggrement de Mgr l'Evesque, et le consentem.t de la Communauté de Villemarie.

L'art. 2e contient que les Soeurs de la Congregation de Villemarie se souviendront qu'elles sont entierement engagées a Dieu par les promesses solemnelles qu'elles font et dont Mgr pourra seul dispenser de garder la pauvreté, la chasteté et l'obeissance et la pratique de la charité dans l'instruction des personnes de leur sexe soit pensionnaires ou externes, de sorte qu'elles doivent s'estudier a s'acquitter parfaitem.t de ces obligations qui leur sont essentielles, comme estant faites a Dieu mesme, auquel on doit inviolablement garder les promesses qu'on luy a faites. page 2.

L'art. 3e contient... qu'on ne parlera point de faire d'autres engagemens plus grands qu'on n'ayt dix ans de profession dans la maison, et si on se sent entierement pressée de Dieu apres ce temps pour faire des voeux simples et perpetuels on ne le pourra faire que par le consentem.t de la supre et du Confesseur entre les mains duquel on les fera en particulier mais l'on ne doit point parler de faire cet engagement qu'on n'ayt consulté son supr, et qu'on n'ayt l'aggreemt par escrit de Mgr l'Evesq ou de son grand Vicaire: bien entendu que l'on ne se soumettra point par aucun voeu a s'enfermer dans une Closture ny dans la ville ny dans la campagne, ce qui seroit contraire au premier Esprit de l'Institut page 2.

Extraits des Règles composées par Mgr l'évêque de Québec — 1694 — No 20. ASQ

clairement. Ainsi préparée, la nouvelle professe comprendra les obligations qu'elle contracte en entrant dans la vie religieuse et s'en pénétrera si vivement qu'elle ne les oubliera pas.

Il sera bon aussi que les sœurs fassent leur demande d'admission par écrit et qu'on conserve leur lettre dans les archives, afin que plus tard on les leur fasse relire si elles venaient à se dégoûter de leur saint état. Je profite de cette occasion pour vous avertir que la volonté du Saint-Siège étant que l'admission des sujets ne regarde que la supérieure générale et son Conseil, il faut corriger sur ce point le projet des règles du Généralat et vous en informerez la Communauté.

J'avoue humblement qu'en rédigeant le dit projet, j'avais oublié cet article des remarques qui ont été envoyées par la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers.

Il me reste à vous bénir et à me recommander à vos prières.

† Ignace, évêque de Montréal.[32]

Le 31 juillet 1865, le Cardinal Guaglia, Préfet, fit parvenir à Mgr L'Évêque de Montréal les observations sur les Constitutions des Sœurs de Notre-Dame du diocèse de Montréal, corrigées d'après les remarques du 11 mars 1863.[33] Une autre étape de la préparation à l'approbation de la Règle était franchie.

Désireuse de voir s'achever la grande entreprise, Mère Sainte-Ursule écrivait à Mgr Bourget le 8 novembre 1865 :

Nous désirons beaucoup savoir si notre Projet a été approuvé. Je crois pouvoir vous dire, Mgr, que le malaise causé par l'essai qu'il nous a été conseillé de faire d'un changement dans l'administration et de plusieurs articles de nos Constitutions a disparu depuis l'assurance que Votre Grandeur nous a donnée dans sa

32. AMC, 1861-1864, p. 211.
33. AMC, 1864-1870, p. 109.

dernière lettre. Que l'esprit de la Congrégation chargée d'approuver nos Règles était de nous donner une grande latitude pour prendre les moyens d'assurer notre stabilité en faisant entrer dans nos Constitutions les modifications nécessaires pour être approuvées par le Saint-Siège.

Nous avons eu occasion de nous assurer des intentions de la Communauté relativement aux modifications proposées dans le Chapitre général tenu à la fin du mois dernier. Toutes désirent conserver, autant que possible, les règles et usages que nous ont laissés nos anciennes Mères. Car, il nous semble, que l'état actuel de notre Institut ne demande pas une réforme dans nos Constitutions, et nous craignons toujours, en y touchant, de dévier des intentions de notre vénérée Fondatrice. Elle avait reçu du St-Esprit toutes les lumières nécessaires pour la rédaction de ses règles qui devaient procurer la perfection et le bonheur de ses Filles pendant plusieurs siècles.

Cette lettre, Mgr, est accompagnée de la copie de quelques observations que nous avions déjà présentées avec le dernier plan d'administration générale approuvé de la Communauté et dont les décisions sont essentiellement nécessaires pour continuer la rédaction de nos Constitutions. Nous osons espérer une réponse de Votre Grandeur si ses occupations le lui permettent. (...)

Sœur Sainte-Ursule, Sup. gén. C.N.D. [34]

Le plan d'administration générale décrétait que l'Institut sera gouverné par une supérieure générale assistée d'un Chapitre général et d'un Conseil général sous l'Autorité du Saint-Siège et la juridiction des Ordinaires.

Après la réélection de Mère Sainte-Ursule comme supérieure, le 30 juin 1867, Mgr Bourget lui écrit :

Ma Fille,

Je savais le résultat de vos élections par l'information que

34. AMC, 1864-1870, p. 109.

m'en a donnée votre secrétaire à qui j'ai répondu. La vôtre, que je reçus hier soir, m'a fait part des angoisses auxquelles est en proie votre cœur à cause de la réélection à la charge de supérieure. (...)

Vous pouvez compter sur la sollicitude de l'évêque qui se fera toujours un devoir de vous assister dans le gouvernement de votre Communauté, autant du moins qu'il sera libre de le faire.

J'aime à apprendre que vous avez passé en revue avec vos sœurs vos saintes Constitutions, après vos grandes élections, et que vous en avez tiré un grand profit spirituel et une grande consolation.

Vous me parlez de députer à Rome deux de vos sœurs pour solliciter l'approbation de vos Constitutions ; mais, auparavant, il est nécessaire que vous ayez fini de les rédiger, ce qui n'est pas encore fait, puisque la dernière fois que je vous vis, vous me parlâtes d'une nouvelle réforme à faire à l'édition manuscrite que j'ai fait remettre de votre part à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, laquelle je n'ai pas encore reçue, quoiqu'il ait été convenu que vous me l'enverriez pour que je puisse la transmettre à M. le Grand Vicaire Truteau qui, dans une de ses lettres, m'informe qu'il a soumis à l'examen de la dite Congrégation le cahier qui lui avait été confié.

De plus, il est d'usage à Rome de n'approuver aucune Communauté avant qu'elle ait constaté pendant quatre ou cinq ans que les réformes suggérées par le Saint-Siège lui conviennent. Or, ces corrections viennent de se faire et déjà vous avez cru vous apercevoir que, dans plusieurs points, elles ne vous conviennent pas. Il n'est donc pas encore temps de solliciter une approbation directe et formelle de vos Constitutions.

Au reste, c'est ordinairement l'affaire des évêques et je pense que les Communautés de femmes qui vivent en pays étranger n'ont pas coutume d'envoyer à Rome des sœurs comme leurs

députées pour se présenter dans les bureaux des Congrégations romaines, afin de solliciter l'approbation de leurs Constitutions.

Je vous bénis (...)

Je suis (...)

† Ignace, évêque de Montréal.[35]

Dans son message du 30 décembre 1868, Mgr invite les sœurs à une ferveur plus intense dans les diverses maisons, à mesure que le nombre de religieuses s'accroît. Il recommande spécialement la simplicité, l'humilité, la vénération pour l'Autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ ; il dit que le Généralat devient une nécessité en raison du développement de l'Institut. Il insiste sur le silence de parole et d'action qui doit être considéré comme le grand maître de l'oraison. Il ajoute : « Laissez tomber sans trop de chagrin les pensionnats qui ne peuvent se soutenir et changez-les en bons externats où vous enseignerez tout ce qui fait la fille chrétienne et la bonne mère de famille ».[36]

En vue d'obtenir l'approbation de l'Institut, Mgr Bourget adressait une lettre et le texte des Constitutions à Son Éminence le Cardinal Guaglia, Préfet de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 1er septembre 1869.

À Son Éminence le Cardinal Guaglia,
Préfet de la S.C. des Évêques et Réguliers,

Rome, 1er septembre 1869.

Éminentissime Seigneur,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Éminence les Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, pour être soumises à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers.

35. AMC, 1864-1870, p. 165.
36. AMC, 1864-1870, p. 202.

Je prends en même temps la respectueuse liberté de solliciter pour cette Communauté l'approbation par le Saint-Siège, non des Constitutions, mais de l'Institut.

Les raisons que je suis heureux d'alléguer pour obtenir cette faveur sont que cette institution religieuse fondée au Canada, il y a plus de deux siècles, s'y est toujours maintenue dans une grande ferveur et régularité, et qu'elle y a de tout temps rendu de grands services à la religion, en donnant à beaucoup d'enfants une bonne éducation ; que, maintenant, elle se compose de 441 sœurs professes, avec un noviciat de 79 sujets ; qu'à l'heure qu'il est, elle donne l'éducation à 12000 élèves, qu'elle dirige 64 maisons d'éducation établies dans 11 diocèses différents, comme Votre Éminence le verra par le rapport triennal que je lui adresse ci-joint.

Je pourrai donner à Votre Éminence, si elle le désire, d'autres renseignements, lorsque j'aurai le bonheur de lui présenter mes profonds hommages.

En attendant, je suis bien véritablement, de Votre Éminence, le très humble et respectueux serviteur,

† Ignace, évêque de Montréal.[37]

Mère Sainte-Ursule, supérieure générale, est avertie de la démarche de Mgr Bourget par une lettre très sympathique à l'adresse de la Communauté.

Mes bien chères filles en Notre-Seigneur,

Je me fais un devoir de me conformer à votre demande et au désir de la Communauté en transmettant à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers vos Constitutions et en sollicitant l'approbation de votre Institut comme vous le verrez par la copie ci-jointe de la lettre que j'adressai à ce sujet à son Éminence le Cardinal Guaglia, Préfet de cette Congrégation, le 1er septembre.

37. AMC, 1864-1870, p. 213.

Je verrai de temps en temps Son Éminence ainsi que les employés de la dite Congrégation afin de solliciter de vive voix la faveur que vous attendez du Saint-Siège, et de suivre de près cette affaire.

Il serait peut-être bon, avant de songer à l'impression des dites Constitutions, d'attendre que la Sacrée Congrégation ait eu le temps de les examiner, car si elle trouvait de nouvelles corrections à faire, vous les introduiriez dans l'exemplaire que vous vous proposez de publier pour l'usage de chacune de vos sœurs. Ce sera pour moi une raison de demander avec instances que cet examen se fasse au plus vite.

Il va sans dire que cet examen, une fois fait, je vous permettrai de grand cœur de faire imprimer ces Constitutions. Pour le moment, j'y verrais beaucoup de choses à y réformer pour le plus grand bien de votre Institut ; et, en conséquence, je ne voudrais pas prendre sur moi la responsabilité de les laisser publier et mettre en pratique telles qu'elles sont rédigées. Toutefois, pour entrer autant que possible dans les vues du Chapitre général et de tout l'Institut, je vais proposer mes doutes aux consulteurs de cette Congrégation, et s'ils sont d'avis que rien ne s'oppose à la publication et à la mise en pratique de ces Constitutions sans y rien changer, je me hâterai de vous adresser la permission que vous demandez.

Une photographie de votre vénérée Mère Ste-Madeleine a été présentée avec vos Constitutions au Cardinal Guaglia pour que l'on connaisse votre costume.

C'est de tout cœur que je vous bénis.

† Ignace, évêque de Montréal.[38]

38. AMC, 1864-1870, p. 214.

Approbation de l'Institut — 1876

Le 23e jour d'août 1876, un Décret romain faisait connaître à la Congrégation de Notre-Dame son approbation comme congrégation à vœux simples, sous le gouvernement d'une supérieure générale, sauf la juridiction des Ordinaires, selon la forme des saints Canons et des Constitutions Apostoliques. Le Saint-Père réclamait certains précisions avant l'approbation des Constitutions.[39] Ce souvenir fut célébré dans l'action de grâces jusqu'au 28 juin 1889 qui mit le sceau définitif de l'Église sur la Règle de Marguerite Bourgeoys.[40]

M. J.-B. Larue, supérieur de Saint-Sulpice, alla rencontrer la Communauté le 10 juin 1888 au sujet de quelques points à considérer : durée du temps de probation, établissement des Provinces ayant à leur tête des Supérieures provinciales, émission des vœux perpétuels après six ans de vœux temporaires.[41] Les 26 et 27 décembre de la même année, on fit les préparatifs immédiats de l'envoi des Constitutions à Rome.[42] M. le Supérieur examina le Cahier des Règles le 7 janvier 1889. Le 11, l'important manuscrit, signé par les Conseillères générales, fut déposé devant le tabernacle pour y être béni par Notre-Seigneur, ainsi que les autres documents recueillis par M. Louis Colin, P.S.S. ; il fut aussi porté au Tombeau de Marguerite Bourgeoys, Mère et Institutrice de la Communauté, pour que la Fondatrice obtienne aux Sœurs de découvrir ce qu'elle a inscrit sous la lettre des Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame. Expédié en Europe, il fut présenté à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers par M. Louis Colin.[43]

39. CCND, 1961, p. XII.
40. CCND, 1961, p. XV.
41. AMC, 1885-1888, p. 203.
42. AMC, 1885-1888, p. 229.
43. AMC, 1889-1893, p. 14.

Le 21 février, trois lettres de M. Colin, P.S.S., datées du 4, apportaient la joie et la reconnaissance dans les âmes : on prévoyait l'approbation apostolique prochaine des Constitutions. M. Colin avait obtenu de faire passer la cause entre les mains de la Propagande dont le secrétaire était l'un de ses amis.[44] Revenu de Rome, il se rendit à la maison mère le 24 mai 1889 : « J'ai été accueilli par le Souverain Pontife Léon XIII avec une bonté, une affabilité que je ne puis décrire », dit-il ; il révéla aussi que les Prélats romains étaient heureux de s'occuper des Règles de la Vénérable Mère Bourgeoys.[45]

Approbation des Constitutions

MM. J.-B. Larue et A. Tranchemontagne apportaient enfin à la maison mère le texte approuvé des Constitutions, le dimanche 28 juillet 1889. Après les prières récitées par le président, Mère Saint-Bernard dit : « Mon Père, veuillez nous donner une bénédiction qui fasse descendre du ciel sur chacune de nous une abondante grâce de fidélité à nos Constitutions ».[46] La lecture du décret fut écoutée à genoux. M. le Supérieur rappela les étapes de l'approbation des Règles et il ajouta : « Il vous faut recevoir vos règles avec grande soumission, comme venant de Notre-Seigneur lui-même ». Le Saint-Père approuvait et confirmait les Constitutions pour trois ans. Le décret définitif fut adressé à la Communauté le 22 décembre 1892, signé du cardinal Ledochowski, Préfet.[47]

L'événement est d'importance. Un courant de ferveur entraîne les âmes dans la soumission à la Volonté du Seigneur

44. AMC, 1889-1893, p. 6.
45. AMC, 1889-1893, p. 14.
46. AMC, 1889-1893, p. 26-28.
47. AMC, 1889-1893, p. 31.

jusque dans les moindres détails. La formule des vœux apparaît plus riche de grâces ; chaque religieuse apprécie davantage la grandeur de sa consécration. « Lorsqu'une communauté prie et travaille par obéissance, elle obtient une très grande puissance sur le Cœur de Dieu », conclut M. le Supérieur.

Quand, le 3 août, M. Colin alla lui-même rencontrer les sœurs, il les engagea à considérer les Constitutions comme une manifestation indiscutable de la Volonté de Dieu, étant confirmées et sanctionnées par l'Église : « Votre Communauté s'appuie sur le roc inébranlable de l'Église, et avec la bénédiction du ciel et l'approbation du Saint-Siège, il n'y a plus pour vous ni trouble, ni inquiétude pour l'avenir. Les Règles sont approuvées définitivement. Pour le principe, on dit qu'elles sont confirmées pour trois ans. À la fin de ce terme, nous présenterons une supplique à Rome et le Souverain Pontife enverra le bref sans autre examen ».

Les Constitutions furent imprimées. Le 12 janvier 1890, chaque sœur reçut le précieux volume en remerciant le Seigneur d'avoir couronné l'œuvre de Marguerite Bourgeoys.[48]

Les vœux de religion engagent à la vie commune sous une Règle à laquelle l'Autorité de l'Église, seule, peut conférer une

---

48. AMC, 1889-1893, p. 48. *Note* : Dans la *Vie de la Sœur Bourgeoys* (FAILLON), le mot *sœur* est écrit avec une lettre minuscule, y compris les cas suivants : *sœur* Bourgeoys, *sœurs* de la Congrégation, cf. II, p. 254, 255.
Dans le livre : *Marguerite Bourgeoys* (Dom JAMET), *sœur* est écrit avec une lettre majuscule, cf. II, p. 672, 673.
Dans HCND (Sr Ste-Henriette), II, il est écrit avec une lettre minuscule, cf. p. 126, 291 ; avec une majuscule, p. 239. Au volume VIII, avec une majuscule, cf. p. 304. Au volume III, avec une majuscule, cf. p. 388.
On ne semble pas avoir suivi une règle fixe : il est difficile d'opter pour le meilleur parti, étant donné que les auteurs ont chacun leur idée et leur compétence. Dans le présent volume, les deux formes sont utilisées.

valeur authentique. La Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame le savait ; c'est pourquoi elle tenait tant à la sanction désirée.

Décrets romains

De 1863 à 1892, quatre décrets répondirent à la confiance des Filles de Notre-Dame : 1863, 1876, 1889, 1892.[49] Puisque ces pages paraissent après 1900, pour être complète, l'histoire de la Règle doit mentionner le décret de 1960 qui approuvait la Règle révisée au Chapitre général de 1958 présidé par Mère Sainte-Marie-Consolatrice, supérieure générale. La Règle était adaptée au temps et semblait plus lumineuse que jamais dans sa clarté, ses précisions et sa présentation. 1659, 1698 et 1960 brillaient en un tryptique glorieux dans le ciel de la Congrégation de Notre-Dame, dix ans après la Béatification de la Fondatrice. Dieu avait vraiment enveloppé de lumière la Mère, son Oeuvre, son message et sa Règle, en ce 12 novembre 1950 !

Après 1965, cette Règle qui semblait définitive sera l'objet d'une étude approfondie en vue de la rénovation adaptée de la vie religieuse inspirée par Vatican II. Une formulation subséquente répondra mieux à la pensée actuelle de l'Église sur des aspects nouveaux, apparus avec la rapidité du siècle de la technique et de l'évolution. Mais la Règle de Marguerite Bourgeoys, dans son essence, ne changera jamais : les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame resteront des âmes consacrées, des religieuses-enseignantes, des Filles de Marie, au service de l'Église.

49. CCND, 1961, p. VIII, XI, XIV, XVII, XX.

CHAPITRE DEUXIÈME

INSTITUTION DU GÉNÉRALAT : 1864

Projet de Règle du Généralat – Influence de Mgr Ignace Bourget – Premier Conseil général de la Communauté – Gouvernement de l'Institut jusqu'à 1864 — Oppositions — Modifications et directives – Élections générales du 28 juin 1870.

Étant donné le nombre croissant des Sœurs et des missions de la Congrégation de Notre-Dame, l'un des points importants à considérer avant l'envoi des Constitutions à Rome fut l'organisation du Généralat. Une ordonnance épiscopale datant de 1698 avait imposé à la Communauté de ne recevoir que quatre-vingts sœurs professes, mais Mgr Bourget supprima cette directive en 1843. En 1850, la Congrégation de Notre-Dame ne comptait que cent quarante-huit sœurs et, déjà en 1900, elle se composait de 1176 sujets.[1]

Projet de Règle du Généralat

Le 15 mars 1864, Mgr Bourget avait écrit à Mère Saint-Bernard pour lui soumettre le plan du Généralat :

> Ma Fille,
>
> Je vous envoie avec vos Constitutions et votre Coutumier, un projet de Règles concernant la Supérieure générale et les supé-

---

1. Sr St-DAMASE-DE-ROME, C.N.D., voir Gauthier-Landreville, Marie-Anne, *La Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, Sa Béatification*, 1951, Montréal, p. 317.

rieures locales qu'il est question de constituer d'une manière plus explicite.

Pour vous faire ce projet, je me suis mis aux pieds de votre pieuse Fondatrice, dont l'image demeure nuit et jour sur mon bureau, et je l'ai suppliée de vouloir bien m'obtenir ce dont j'avais tant besoin pour développer un peu plus les Constitutions qui lui furent inspirées non seulement pour les besoins de son temps, mais encore pour les nôtres et pour les temps à venir.

Comme de raison, je ne me suis occupé que des nécessités du temps présent, laissant à ceux qui viendront en temps opportun avec les lumières spéciales qui leur seront nécessaires, le soin de pourvoir aux besoins de la Congrégation tels qu'ils se feront sentir alors.

Il vous sera facile de comprendre que je me suis attaché uniquement à appliquer vos Règles primitives aux circonstances du jour, en leur donnant une actualité que leur aurait donnée, je pense, la Mère de la famille de Marie si elle eût vu la Congrégation dans l'état où elle se trouve aujourd'hui.

Je dois, toutefois, vous avertir que je regarde le travail que j'ai fait comme un simple projet, parce que c'est à vous autres toutes, à décider ce qui vous est nécessaire pour votre conservation comme congrégation religieuse. Car je considère qu'il doit y avoir un certain dépôt sacré dans l'ensemble des esprits et des cœurs de toutes et de chacune des sœurs, qui est comme le feu divin communiqué à la Mère commune, et transmis fidèlement à ses Filles de main en main. Ce doit être comme une espèce d'instinct et dont il est assez difficile quelquefois de se rendre compte, mais qui n'en demeure pas moins gravé au fond de tant d'âmes pures qui le sentent vivement sans trop savoir pourquoi ni comment. C'est à peu près comme la respiration que l'on sait très bien être le souffle de la vie naturelle, mais que l'on serait fort en peine de dire comment elle origine.

Quoiqu'il en soit, examinez bien le projet en question, et ne craignez pas, pour les raisons que je viens de vous donner, de lui faire subir toutes les modifications que vous jugerez à propos

d'y faire, car vous n'en doutez pas, je n'ai assurément d'autre ambition en intervenant dans le gouvernement de votre communauté, que de développer le ressort caché dans son sein par la divine Providence, pour qu'elle rende à la religion des services encore plus grands car, évidemment, on ne fait jamais assez pour Dieu et sa sainte Église qui font tant pour nous.

† Ignace, évêque de Montréal.[2]

Mgr Ignace Bourget présente ainsi son projet de Règle du Généralat :

L'extension qu'a prise la Congrégation, sous la puissante protection de Notre-Dame, a fait sentir aux sœurs la nécessité de songer à certaines dispositions particulières pour mettre la Supérieure en état de gouverner plus facilement la société. Pour cela, elles ont fait subir quelques modifications aux Constitutions primitives qui posaient bien, à la vérité, toutes les bases de l'administration, mais ne les développaient pas suffisamment. Il en devait être ainsi ; car, autrement, il eût été impossible de suivre dans la direction d'une société qui, dans le principe, comptait un petit nombre de sujets, toute l'organisation que contient ce chapitre. Toutefois, il sera facile d'y voir l'esprit de la Fondatrice et l'on découvrira sans peine les inspirations qui lui furent données pour le gouvernement de sa famille religieuse jusqu'à la fin des siècles.

Le plan d'administration générale établit qu'il y aura une Supérieure générale dont il indique l'étendue du pouvoir administratif. Il exprime la légitimité de l'autorité des supérieures locales, sous l'autorité de la supérieure générale. Il traite des supérieures locales appelées Vicaires à qui la Supérieure générale assignera un certain nombre de maisons sur lesquelles elles seront tenues d'exercer leur vigilance pour en donner un

2. AMC, 1861-1864, p. 176-178.

compte rendu exact à la Supérieure générale. C'est la première idée des Provinces qui seront confiées dans la suite à une Supérieure provinciale.[3]

Influence de Mgr Bourget

Le 23 avril 1864, Mgr Bourget écrivait à Mère Saint-Bernard au sujet du projet de Règle concernant l'administration générale et les services subordonnés :

> Ma révérende Mère,
>
> Je vous adresse ci-joint le projet de règle que vous m'avez soumis et que j'ai corrigé au meilleur de ma connaissance sur les observations qui me furent faites dans votre dernier conseil. Je vous déclare que ce n'est qu'une ébauche qui aura besoin d'être retouchée plusieurs fois, avant que l'on puisse lui donner la perfection dont elle peut être susceptible.
>
> En tirant au net les brouillons que je vous envoie, votre Sœur Assistante ou toute autre sœur qui fera ce travail observera de transcrire les nouveaux chapitres à ajouter à votre règle dans l'ordre mentionné dans la notice ci-incluse. J'ai supposé que les règles de la maîtresse des novices y trouveraient leur place aussi bien que celles des autres officières de la Supérieure générale, parce qu'on les trouve toutes dans votre Coutumier.
>
> Comme vous le verrez, j'ai tâché de faire, dans le projet des règles en question, toutes les références nécessaires. Cependant, il m'a fallu y faire quelquefois tant de changements que, je le crains, la sœur devra se trouver en peine, à certaines places qui ne sont pas tirées au clair.
>
> Vous voudrez bien lui faire observer que j'ai répandu en un seul chapitre ce qui est dit de la Supérieure générale dans votre Coutumier et dans le projet de règles du généralat, de manière que les supérieures locales qui ont aussi leur chapitre devront

3. AMC, 1861-1864, p. 176-188.

pour plus d'instruction de leurs devoirs, recourir à ce chapitre consacré tout entier à tracer les obligations qu'aura à remplir cette première et principale officière de la Congrégation.

Vous lui ferez en même temps observer que, pour les autres officières, je me contente de spécifier ce qui peut lui être propre dans les offices nouveaux qui sont à créer, en les renvoyant pour plus de détails à ce que la Règle et le Coutumier en disent. Il faudra faire cette copie sur une moitié de cahier pour que l'autre moitié en regard qui sera en blanc serve à insérer les nouvelles modifications qui restent à faire. D'ailleurs, comme il sera facile de le remarquer, j'ai fait d'après ce que je vous ai entendu dire en conseil des suggestions nouvelles qui méritent attention. Par exemple, sur l'admission des deux conseillères dans certains cas qu'il est bon de prévoir, parce qu'ils se présenteront certainement et souvent, sur la tenue des livres de comptes par la Dépositaire et l'Économe, dans le cas qui peut arriver que l'administration générale ne réside pas dans la communauté-mère, et sur plusieurs points.

Pour que la copiste ne se méprenne pas, j'ai indiqué à la tête de chaque page, les chapitres qui y sont traités, et j'ai fait connaître par des chiffres ou des croix les références, afin qu'elle puisse plus facilement savoir où trouver toutes choses.

Comme le Conseil m'a témoigné le désir que je lui fisse un projet de règle pour la maîtresse générale des études, il m'a fallu pour cela recourir au Coutumier et, comme vous le verrez dans ce cahier ci-joint, j'en ai fait de longs extraits que j'ai pensé nécessaires pour mieux fixer la direction à suivre par cette Maîtresse générale et par les autres. Ce chapitre est fondamental et mérite votre sérieuse attention.

En parcourant ainsi diverses pages dans ce vieux livre, je me suis convaincu qu'il est pour vous toutes un code dont on ne pourra jamais exploiter assez les richesses inépuisables. Je serais fortement tenté de refondre vos Constitutions et votre Coutumier, pour en faire un seul et même livre que chaque sœur pourrait sans peine porter partout pour pouvoir le lire et le relire à toutes les heures du jour et de la nuit, et en faire le sujet de ses continuelles méditations.

Les Règles pour les sœurs missionnaires, arrangées d'une bonne façon, devraient y trouver place ainsi que les recommandations de vos anciennes Mères, pour établir de justes et sages précautions, afin de se conserver au milieu de tant de dangers qui les attendent à chaque pas dans le monde qu'elles ont quitté et qu'elles sont obligées de voir encore et d'entendre. Mais comme c'est pour le sanctifier, ce monde, espérons qu'avec de sages précautions, elles ne seront jamais sales en passant à travers tant de matières souillées.

Vous recevrez ci-jointes les réponses à vos questions sur les difficultés que présentent les modifications à faire à vos saintes Règles. Je pense, pourtant, qu'elles ne résoudront pas encore toutes les difficultés qui vont se présenter.

Je prie Notre-Dame du Bon-Conseil dont nous faisons la fête le 26 du courant, de vous diriger dans les bonnes voies que vous aurez à suivre pour arriver au terme auquel vous aspirez toutes bien ardemment : celui de vous poser sur un solide fondement qui vous permette de faire le bien que la divine Providence demande de vous. Or, n'en doutez pas, Dieu vous demande beaucoup.

Il va nécessairement se présenter de sérieuses difficultés dans l'exécution des modifications et changements à faire dans l'organisation de votre administration nouvelle. Mais, Dieu aidant, tout se fera pour sa plus grande gloire et pour le bien de la maison de son Immaculée Mère. Priez et faites prier pour moi, afin que je puisse devenir un instrument utile pour l'accomplissement des desseins que la divine Providence a sur votre Congrégation.

Soyez toutes comblées de grâces et de bénédictions !

† Ignace, évêque de Montréal.[4]

Il est à remarquer que dans cette lettre l'appellation de

4. AMC, 1861-1864, p. 191, 192.

5 Congrégation de Notre-Dame No 17 1694 5

Eclaircissemens Sur quelques points.

1. Sur les Veux simples.

On demande en premier lieu, S'il est plus apropos pour les Seurs de la Congregation de faire des Veux Simples: où seulement des bons propos.

L'on repond 1. qu'estant erigées en communauté de filles seculieres, il semble, qu'on ne peut les obliger a raison de leur etat de se lier par Veu, surtout nétant pas pour estre Cloistrées.

2. que neanmoins elles peuvent convenir ensemble de faire des veux simples et de n'en recevoir aucune chez elles pour estre incorporée a leur communauté qu'a cette condition: attendu que des Veux simples ne sont point absolument contraires a la nature de leur institut, et ne les empesche pas de pouvoir heriter ou entrer en partage de leurs biens.

3. Les veux simples serviront a fixer l'esprit & a rendre plus constantes et plus ferventes les Seurs qui les auront faits: ce que des simples propos n'opereroient pas dans plusieurs qui seroient portées a negliger les observances les plus essentielles de la Communauté, sous pretexte qu'elles ne s'y seroient pas engagées par veu.

4. Il paroit bien plus convenable que toutes les Seurs fassent les veux simples et qu'on ne laisse pas cela au choix et a la liberté des Seurs qui i seroient receues dans la Communauté: tant pour garder l'uniformité, que pour n'estre pas occasion a celles qui auroient fait ces veux de mepriser celles qui ne les auroient pas faits, et a cellescy de n'estre pas aussi ferventes que les autres. C'est ce qui fut repondu il y a quelques années par les personnes experimentées qui furent consultées en France.

5. Il semble a propos de ne faire ces veux que pour le tems qu'on demeurera dans la Congregation. affin que celles qui demanderoient a sortir ou qu'on jugeroit necessaire pour la Conservation de la communauté de congedier ne se trouvent pas embarassées dans la suite de leurs veux qui les tiendroient liées aussi bien dehors que dans la Congregation si elles les avoient faits absolument pour tout le tems de leur vie.

Éclaircissements sur les vœux — 1694 — No 17, ASQ

1

Con[illegible] de Notre Dame
No 22



Constitutions Pour les Sœurs De la Congregation De nôtre Dame de ville Marie

3

1 Constitution.

De la fin pour laquelle Cette Congregation Est Instituée

Article 1.er

Comme Chaque chose tire sa plus Grande perfection de la bonté de sa fin, Et que la fin est le principe sur lequel Est fondée son Excellence: La fin Principalle et la premiere intention des filles de la Congregation de Nôtre Dame De ville marie est que sous l'aide faueur, et protection de la tres Sainte vierge Elles se Consacrent auec la grace de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, a instruire Gratuitement les personnes de leur sexe Pensionnaires ou externes a la pieté perfection De vie, et bonnes Moeurs: a lire, Ecrire, Trauailler en diverses sortes d'ouvrages honnêtes. Et pour outre cette Instruction dans les villes envoyer de leurs sœurs dans les Missions de la Campagne ayder a L'Instruction des personnes de leur Sexe sous la Conduitte spirituelle des Curés ou Missionnaires, Conseruant d'ailleurs la Liberté de pouuoir estre employées a d'autres Oeuvres de charité qui ne fassent point de tort a l'Instruction auec l'agreement De Monseigneur L'Evêque et le consentement De la Communauté de ville Marie

Article 2.d

Les Sœurs de cette Congregation De Nôtre Dame de ville Marie se Souuiendront Quelles sont entierement engagées a Dieu Par les promesses solennelles quelles font, Et dont Monseigr. pourra seul dispenser, D'obseruer la pauureté, la Chasteté, Et l'obeissance, et la pratique de la charité Dans l'Instruction des personnes de leur Sexe soit pensionnaires ou Externes,

Mère vient pour la première fois sous la plume de Mgr Bourget en s'adressant à la supérieure générale qui sera nommée ainsi, désormais.

Pour suivre les conseils éclairés du saint évêque et du supérieur de Saint-Sulpice, la Communauté se détermina à accepter un chapitre général qui exigera deux administrations : la Supérieure générale et son Conseil formé de quatre assistantes générales pour le gouvernement de tout l'Institut ; la supérieure locale et son assistante pour le groupement de la maison mère.[5]

Les notes qui restent au sujet du nouveau plan d'administration proposé à la Communauté font regretter davantage la perte des Minutes des assemblées capitulaires tenues entre 1861 et 1864. Les précisions de Mgr Bourget au sujet de l'organisation du gouvernement posent le problème du mode de direction jusqu'à cette époque. Mère Sainte-Ursule a laissé un renseignement qui nous éclaire :

> Jusqu'en 1864, l'Institut était administré par la Supérieure et son Conseil, et par le Chapitre.
>
> Le Conseil de la Supérieure était formé de l'Assistante, de la Maîtresse des novices et de deux Conseillères élues par le Chapitre. Si la Dépositaire n'était pas Conseillère, ce qui pouvait arriver, elle n'était appelée au Conseil que pour les affaires de sa charge. La Directrice des études était nommée par le Conseil.
>
> Le Chapitre se composait des Sœurs qui, ayant fait le vœu de stabilité, étaient admises vocales par la majorité des membres du Chapitre.
>
> Dans ce Chapitre, on traitait de la réception des novices, de la fondation de nouvelles maisons, des emprunts, des élections des principales officières, etc.

5. AMC, 1861-1864, p. 197.

> L'élection de la Supérieure avait lieu tous les trois ans, dans la chapelle d'où l'on avait enlevé le Saint Sacrement. Cette élection était présidée par l'évêque du diocèse. Les sœurs vocales des missions qui ne pouvaient s'y rendre envoyaient leur scrutin.
>
> L'élection des autres Officières se faisait tous les ans, dans la salle de Communauté. Le président était M. le Supérieur de Saint-Sulpice. Ce qui, néanmoins, n'obligeait pas à changer chaque année les officières. Les Sœurs vocales de la Communauté seulement y prenaient part. Jusqu'en 1864, la Supérieure n'avait que le titre de « Sœur Supérieure ». Les sœurs que l'on plaçait à la tête des maisons s'appelaient « Sœur Directrice » ou tout simplement « la première ».[6]

Au cours de sa visite du 16 mai 1864, Mgr Bourget donna quelques avis concernant la révision des Règles :

> Réfléchissez donc à la lumière de l'Esprit-Saint sur l'avenir de votre Communauté, pour vous bien convaincre de ce qu'il y a de mieux à faire. Il est question en ce moment, non pas de changer vos Règles, mais de les fortifier, de les affermir, en vous donnant une administration plus vigoureuse, plus énergique, de vous créer des liens plus forts, une obéissance plus étendue. Dans l'examen des modifications, il faut viser à fortifier le commandement, à le rendre plus absolu. Nombreuses comme vous l'êtes, vous avez besoin d'un nerf vigoureux pour maintenir votre Institut si dispersé maintenant. Par ce moyen, vous assurez de nouveaux développements, de nouveaux succès, de nouvelles victoires qui consolident votre Communauté pour la suite des temps. Je vous recommande de vous mettre à l'école du Saint-Esprit. (...) [7]

Le 28 juin 1864, le Chapitre général fut convoqué en présence de M. Nercam, P.S.S., supérieur ecclésiastique de la Communauté, et de M. Charles Lenoir, P.S.S. Le premier Conseil général fut ainsi constitué :

---

6. AMC, 1861-1864, p. 219.
7. AMC, 1861-1864, p. 202.

S. Mary-Ann Gibson, dite sainte-Ursule, supérieure générale
S. Archange-Ludivine Laurier, dite saint-Paul, assistante générale
S. Marie-Catherine Huot, dite sainte-Madeleine, 1ère Conseillère
S. Henriette Dufresne, dite saint-Michel, 2e Conseillère
S. Hedwidge Marchessault, dite saint-André, maîtresse des novices
S. Ursule Pion, dite sainte-Luce, dépositaire générale
S. Aurélie Chénier, dite saint-Victor, maîtresse des études.
S. Sophie Migneault, dite saint-Bernard, supérieure locale
S. Marie-Anne Lemoyne, dite saint-Georges, assistante locale
S. Agnès L'Écuyer, dite de la Visitation, économe locale.[8]

Mère Sainte-Ursule qui assume les responsabilités de la première administration générale ne se laisse pas arrêter par le pessimisme de quelques sœurs. Confiante dans la Providence, elle oriente l'Institut dans la voie du progrès. Si différente de ses devancières par son originalité, elle leur ressemble foncièrement par sa vie de parfaite religieuse, son attachement sincère à la Règle, aux traditions et aux usages. Elle était une femme supérieure bien informée, d'une distinction impeccable.[9]

Oppositions, modifications et directives

> Inutile de dire, écrit sœur Sainte-Justine dans ses Mémoires, que les innovations dans le gouvernement de notre famille religieuse ont rencontré de sérieux obstacles dès le début, habituées que nous étions depuis deux siècles à suivre les antiques traditions des vénérées Mères qui nous ont précédées.
>
> L'ordonnance de Mgr Bourget de supprimer les sœurs vocales des assemblées du Chapitre, d'après les recommandations de Rome, a suscité beaucoup d'oppositions. Cependant, on a pu obtenir d'admettre quelques sœurs anciennes pour étudier l'admission des novices. Cette concession ne pouvait durer. Il fut décidé que

8. AMC, 1861-1864, p. 221.
9. AMC, 1864-1870, p. 3, 4.

> l'Administration générale ne se composerait que du Conseil des cinq principales Officières et d'un Chapitre de trente-deux membres élus parmi les sœurs vocales de l'Institut. »[10]

Le 5 août 1864, à l'issue de la retraite, Mgr Bourget se rend à la maison mère. Il n'ignore pas les froissements et les étonnements occasionnés par les changements survenus dans l'administration. En charitable pasteur, il veut expliquer la raison de ces modifications afin d'apaiser les esprits. Deux points, spécialement, ne semblaient pas devoir être acceptés : la priorité accordée aux sœurs détenant les mandats de dépositaire générale, directrice des études ou conseillères ; le titre et, surtout, l'autorité déléguée à la supérieure locale dans les établissements.

Avec sagesse, Mgr appuie sur le point de l'autorité donnée à la supérieure locale. Il fait comprendre la nécessité d'un gouvernement fort, d'une administration plus énergique, pour obvier aux inconvénients d'une autorité affaiblie par les multiples responsabilités qui l'empêchent de s'en acquitter avec dégagement d'esprit et ferme volonté. Cette instruction produisit les plus heureux effets. Les sœurs comprirent l'importance des directives qui protègent leurs intérêts spirituels et ceux de l'Institut.[11]

Le 25 juin 1864, l'ancienne forme d'administration était disparue. Le 28, l'Institut entrait dans une nouvelle phase d'existence. Deux cent onze ans s'étaient écoulés depuis que Marguerite Bourgeoys avait entendu la Vierge lui donner l'ordre de se rendre en Canada ; deux cent six ans, depuis qu'elle et ses compagnes avaient ouvert la première école à

10. AMC, 1864-1870, p. 222.
11. AMC, 1864-1870, p. 25.

Ville-Marie ; cent soixante et onze ans depuis le premier vote qui portait à la direction de l'Institut Sœur Marie Barbier pour succéder à Mère Bourgeoys.[12]

En aucun temps peut-être, même après les incendies de 1683 et de 1768, la Congrégation de Notre-Dame n'avait été aussi fondamentalement secouée qu'en ce premier semestre, janvier-juin 1864, où sous la direction de Mgr Bourget se tinrent les assises préparant l'administration générale. Révision des Constitutions, du Coutumier et des anciens usages ; disposition des pièces de la maison destinées au Généralat ; division de l'Institut en trois Vicairies : Notre-Dame, Québec, Sherbrooke : telles furent les étapes de l'organisation de l'Institut selon les normes établies par l'Église.

Ces adaptations ont exigé de lourds sacrifices. Que de suggestions furent adressées au vénérable évêque de Montréal pour le convaincre que la Communauté ne requiert pas un tel mode de gouvernement puisque, depuis presque deux cents ans, sa vie et son œuvre se sont régulièrement développées. Pour alléger le fardeau de la supérieure, ne suffirait-il pas, croyait-on, de confier certaines tâches à des aides ? Fort de son autorité qui est celle du Souverain Pontife, les yeux fixés sur l'avenir de l'Institut, Mgr Bourget ne dévie pas du plan tracé. Il écoute avec bienveillance toutes les objections et ne se lasse pas d'expliquer les désirs de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, montrant dans l'organisation du Généralat le seul moyen de donner à la Congrégation de Notre-Dame un nouvel essor et la sécurité.[13]

Avec le Généralat, certaines coutumes disparurent. Ainsi,

12. AMC, 1864-1870, p. 1.
13. AMC, 1861-1864, p. 1.

pour leur demande d'admission à la vêture et à la profession, les sœurs ne s'adressèrent plus qu'aux Mères Assistantes et à la Mère Générale. Auparavant, elles devaient recourir aux trente-deux membres du Chapitre et, comme les rapports étaient très divergents, les décisions à prendre présentaient des difficultés.

Appuyée sur la Providence et sur la prudence de l'évêque, la Communauté accepta le Généralat comme Mère Bourgeoys consentit aux décisions concernant l'établissement de sa Congrégation. Le titre de supérieure générale fut innové avec le Généralat. À partir de cette date, la Supérieure, les Assistantes, les Vicaires prirent le nom de Mères.[14]

Mgr Bourget poursuit son œuvre. Au mois d'octobre 1864, il présente le plan de la visite de la Mère Générale ; il désire consolider ainsi le plan d'organisation du Généralat en établissant les sœurs dans l'obéissance sous les nouvelles formes qu'elle vient de revêtir.

> Toutes les sœurs recevront la visite de la Mère Générale avec un véritable esprit de simplicité et d'humilité, en entrant dans les sentiments de sainte Elisabeth quand elle reçut la visite de l'auguste Mère de Dieu. Elles s'y prépareront longtemps d'avance par la prière et par d'ardents désirs de mériter, par leurs saintes dispositions, toutes les grâces attachées à cette visite. Elles se mettront surtout dans la disposition de n'avoir rien de caché pour elle et de lui ouvrir leur cœur avec tant de franchise, qu'elle puisse y découvrir leurs plus secrètes pensées et tous leurs besoins spirituels.
>
> On observera ce qui suit pour attirer les bénédictions du Ciel sur la visite de la Supérieure générale. On la recevra avec toutes les démonstrations de joie et d'amour que la piété filiale sait si bien inspirer à des âmes religieuses. (...)

14. AMC, 1861-1864, p. 221.

La suite du document donne les directives qui sont inscrites dans le Coutumier au sujet de la visite de la Mère Générale ou de celle qui la remplace.[15]

Élections générales

Depuis l'organisation du Généralat le 28 juin 1864, deux triennats étaient révolus. Des élections se tinrent le 28 juin 1870 et le résultat du scrutin se lisait ainsi :

Mère Théotiste-Aurélie Chénier, dite St-Victor, 2e supérieure générale
Mère Sophie Migneault, dite St-Bernard, 1ère Assistante générale
Mère Archange-Ludivine Laurier, dite St-Paul, 2e assistante générale
Mère Marie-Aimée Denis, dite Ste-Angèle, 3e assistante générale
Mère Hedwidge Marchessault, dite St-André, 4e assistante générale
Mère Marie-Delphine Huot, dite Ste-Gertrude, maîtresse des novices
Sœur Elisabeth Casgrain, dite Ste-Justine, dépositaire générale
Sœur Marie-Anne Lemoine, dite St-Georges, maîtresse des études

Mère Sainte-Ursule fut nommée par le nouveau Conseil général au poste de supérieure du pensionnat de Saint-Jean d'Iberville.[16] Désormais, la Règle du Généralat est fixée. Enfin, les sœurs reconnaissent le bien-fondé de cette mesure disciplinaire pour le gouvernement d'une Communauté qui prend le vent du large et qui, selon les désirs et l'esprit de sa Fondatrice, veut rester inébranlablement attachée au roc de l'Église.

15. AMC, 1864-1870, p. 39.
16. AMC, 1864-1870, p. 251.

À mesure qu'elle obéit aux directives qui la forment, la Congrégation de Notre-Dame comprend mieux que les sacrifices d'adaptation deviennent des lumières et des jalons sur sa route.

CHAPITRE TROISIÈME

LES PRÉCIEUX RESTES DE MÈRE BOURGEOYS

Découverte des ossements de Mère Bourgeoys – Éloge de Mère Bourgeoys à Troyes – Introduction de la Cause de Mère Bourgeoys à Rome – Translation du corps de la Fondatrice au Caveau de la Montagne – Translation des ossements à Notre-Dame-de-Pitié (1893) – Lettre à Mgr Pélagot, évêque de Troyes (1899).

Avant l'approbation de la Règle et l'organisation du Généralat qui devaient renouveler la ferveur par un contact prolongé avec l'idéal de la Fondatrice, Mère Bourgeoys avait elle-même occupé les esprits et les cœurs.

Le 1er avril 1856, sous le gouvernement de Mère Sainte-Madeleine, la chapelle de la Communauté qui gardait le souvenir de la vie contemplative de Jeanne LeBer fut démolie ; on exhuma le corps de soixante-trois sœurs inhumées dans la crypte et, à cette occasion, Dieu répondit aux prières et à l'attente de la Congrégation de Notre-Dame.

Découverte des ossements de Mère Bourgeoys

La veille de l'anniversaire de naissance de Mère Bourgeoys, le 16 avril 1856, une découverte merveilleuse mit la Communauté en possession des restes de son illustre Fondatrice. La relation authentique des faits fut préparée le jour même par Sœur Sainte-Dosithée (Denis), économe de la Communauté à cette époque. Cette page d'histoire inédite est frémissante des

sentiments de bonheur des témoins oculaires : c'est un important document de famille qui ne saurait se traduire ni se remplacer.

Depuis longtemps, nous nous demandions où pouvait bien être le véritable endroit qui cachait ce trésor, les indications ayant disparu. Les fouilles faites pendant deux jours ne donnaient aucun résultat. Notre confiance ne se ralentit pas. Nous continuâmes de prier et de faire prier pour que Dieu voulût bien, si c'était pour sa plus grande gloire, nous faire retrouver le corps de celle qui est la fondatrice de notre Institut et notre Mère. La divine Providence qui ne manque jamais de venir au secours de ceux qui l'invoquent avec confiance et persévérance, se manifesta d'une manière toute spéciale. Nous avions cessé les fouilles parce que nous nous trouvions dans la nécessité d'enlever un peu de terre pour avoir plus de facilité dans ces recherches. Et voilà qu'au premier coup de bêche pour charger les voitures on découvre un crâne, puis l'apparence d'une petite caisse se laisse entrevoir. M. Frappier, l'un des travailleurs, m'en informe tout de suite et je me rends sur les lieux.

Sous l'impression de mes sentiments, je ne pensais pas à faire prévenir sœur St-Bernard, maîtresse des novices, qui avait été nommée par le Conseil pour suivre les travaux comme témoin, et faire ensuite les rapports. Je me mets à l'œuvre sans scrupule, persuadée que j'étais bien en présence de la précieuse caisse, depuis si longtemps l'objet de nos pieuses recherches. Bientôt, je me rends compte de ma témérité d'oser toucher, la première, ces saintes reliques.

À l'arrivée de la maîtresse des novices, j'avais déjà retiré de la caisse tous les ossements considérables. Voici comment ils étaient placés. Le crâne était dessus, touchant le côté de la boîte adossé au portail de l'église ; ensuite, venaient les os des bras, des côtes, des cuisses, des jambes et des pieds qui étaient dans un bout de la caisse. La boîte était tellement détériorée par l'humidité qu'il nous fut impossible de la retirer en entier.

Nous avons trouvé aussi sur les côtés un scapulaire si bien conservé que nous y distinguions encore les broderies des soies.

Ayant terminé ce travail si doux, toutes deux pénétrées d'un profond respect, nous portâmes ces saintes reliques à la pharmacie. J'avais, au fond de l'âme, la ferme conviction que nous possédions les os de notre Mère. Cependant, nous ne pouvions encore nous prononcer puisque aucune inscription ne se trouvait nulle part. Nous fîmes de nouvelles prières afin de connaître l'authenticité des ossements que nous venions de trouver. Cette grâce ne se fit pas attendre car, le jour même, un des sacristains de la paroisse à qui j'avais fait connaître l'objet de nos recherches rencontra l'homme que Dieu avait conservé pour attester la vérité de la relique.

La conversation des deux hommes s'engagea sur les travaux que nous avions commencés et sur les motifs qui les avaient fait entreprendre. « Quoi, dit cet homme du nom d'Eusèbe Chatel, on veut découvrir le corps de la Sœur Bourgeoys ? On veut découvrir la petite caisse qui renferme les ossements ? Je le sais bien, moi, où elle est, car le père Paul me l'a souvent montrée quand je demeurais à la Congrégation. » Le père Paul Hébert était un bon et fidèle serviteur de la Communauté et Eusèbe Chatel y avait aussi passé quelques années dans sa jeunesse. Le lendemain matin, le sacristain vint me faire part de cette nouvelle.

J'allai sur le champ avertir notre Mère Supérieure qui me dit d'envoyer chercher cet homme afin d'entendre elle-même la déclaration qu'il nous ferait. Il vint donc dans l'après-midi, le lendemain du jour où nous avions trouvé la caisse. Notre Mère me chargea de conduire M. E. Chatel sur le terrain de l'ancienne église et de le prier de m'indiquer en toute vérité où il avait vu la boîte en question. Il me dit en s'avançant droit au lieu où je l'avais trouvée : « C'est ici, ma sœur, qu'elle devait être car, un jour, le père Paul étant allé creuser une fosse pour enterrer une sœur m'amena avec lui. Quand il eut fini, il me montra le côté gauche d'une petite caisse qui paraissait à peu près de la grandeur d'une caisse à chandelles, laquelle était placée par-dessus plusieurs cercueils, de sorte qu'il ne devait pas y avoir plus de quatre ou cinq pieds de terre sur le dessus de la caisse, et il me dit : « Vois-tu, toi, tu es jeune, c'est ici que ma sœur St-Bruno m'a fait mettre ma sœur Bourgeoys. On la cherchera

peut-être quand je serai mort ; je suis vieux, toi, tu es jeune, tu vivras probablement plus longtemps ; eh bien ! tu pourras dire où elle est. L'intention de ma sœur St-Bruno, ajoutait-il, était de mettre la Fondatrice à la tête d'un rang où avaient été déposées plusieurs supérieures, car il y avait là sœur St-Augustin, la Sœur de la Nativité, et d'autres dont je ne me rappelle pas les noms ».

Et, en parlant ainsi, Eusèbe Chatel désignait le rang du côté des religieuses de l'Hôtel-Dieu, et c'est dans ce même rang que nous sommes bien certaines d'avoir trouvé ma sœur St-Augustin puisqu'à l'ouverture de son cercueil, nous trouvâmes un scapulaire auquel était attachée une croix d'argent portant les initiales de son nom de famille. Eusèbe Chatel me dit ensuite en se dirigeant vers le milieu de l'église : « Ici, il devait y avoir deux caisses contenant les ossements de plusieurs sœurs ». En effet, nous les avions recueillis la veille, précisément à l'endroit qu'il indiquait. Cette déclaration faite avec simplicité et assurance est une preuve que nos vœux sont exaucés et que le dépôt précieux des dépouilles mortelles de notre vénérée Mère Fondatrice est entre nos mains.

Puisse, maintenant, le Seigneur glorifier sa très humble servante en ajoutant à cette preuve celle des miracles, afin d'attester de plus en plus la vérité et l'authenticité de ces saintes reliques. Nous continuons de prier dans l'espérance que Dieu fera de nouveau éclater sa miséricordieuse bonté envers les filles de sa fidèle servante, Marguerite Bourgeoys.

Le 10 septembre 1857, les ossements de Mère Bourgeoys furent recueillis dans un coffret en forme d'autel dit « à la romaine », en bois de rose, mesurant 23″ x 15″ x 14.5″. Après l'avoir mis à clef, on le déposa dans le petit autel de la salle de communauté. Sur la porte, l'inscription « Mes Filles, persévérez dans la ferveur » et le monogramme MB rappelaient le souvenir de la Fondatrice.

Le procès-verbal de la translation se lit ainsi :

Je, soussignée, Sr Ste-Madeleine, supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, accompagnée de ma sœur Saint-Bernard,

vice-supérieure, de ma sœur Saint-Michel, de ma sœur Sainte-Elisabeth et de sœur Sainte-Dosithée, dépositaire, atteste avoir fait la translation des ossements de notre vénérée Mère et Fondatrice, Mère Bourgeoys, d'une petite caisse à une autre, et qu'aucune parcelle n'en a été détachée.

Cette translation s'est faite le dix septembre à huit heures du matin, mil huit cent cinquante-sept.

Sœur Sainte-Madeleine, supre
Sœur Saint-Bernard, vice-supérieure
Sœur Saint-Michel, assistante
Sœur Sainte-Elisabeth et
Sœur Sainte-Dosithée, dépositaires [1]

Mère Saint-Bernard écrivit à Mgr Bourget, le 18 novembre 1857, pour confier la cause à l'Église :

Mgr,

Permettez-moi de venir humblement supplier Votre Grandeur de vouloir bien nous procurer la consolation de vous assurer, autant que possible, si nous possédons bien les restes mortels de notre vénérée Mère Bourgeoys.

Si vos nombreuses occupations ne vous laissent pas le temps de vous en occuper, je vous prie, Mgr, de déléguer un ecclésiastique qui puisse y travailler tout de suite, car nos souvenirs s'effacent et la mort peut enlever la seule personne témoin de la translation de ces précieux restes.

Veuillez nous bénir toutes, (...)

Sœur Saint-Bernard, vice-supérieure [2]

La caisse contenant les ossements de Mère Bourgeoys ne fut ouverte que le 4 janvier 1864. Un témoignage écrit de l'événement fut signé par le Conseil général.

1. AMC, 1855-1861, p. 10-13.
2. AMC, 1855-1861, p. 49.

L'an mil huit cent soixante-quatre (1864), le quatrième (4e) jour du mois de janvier,

Je, soussignée, Sœur Saint-Bernard, supérieure, en présence des témoins ci-dessous nommés, avec la permission ci-jointe accordée par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, ai ouvert la caisse contenant les précieux ossements de notre vénérée Mère Bourgeoys, afin de constater si certaines parties d'os trouvées avec les débris du bois du cercueil dans lequel ces précieux ossements ont été découverts, appartenaient aux restes de notre vénérée Fondatrice.

Le Docteur H. Trudel, médecin de la Communauté, les ayant examinées en notre présence, a déclaré qu'elles faisaient partie du tout, et les a déposées soigneusement dans la caisse, après avoir enveloppé le crâne complet dans un morceau de tulle blanc, et l'avoir lié avec un ruban blanc.

Un morceau de scapulaire a été retiré pour satisfaire la piété filiale de ma sœur Sainte-Barbe, (Gratton), atteinte d'une maladie mortelle, suite d'un cancer.

Une enveloppe en parchemin portant l'inscription suivante : « Fragments des os » de notre vénérée Fondatrice, Marguerite Bourgeoys, recueillis lors de leur translation dans le petit tombeau en forme d'autel, le 10 septembre 1857, à 8 heures du matin (fut aussi retirée).

Sœur Saint-Bernard, supérieure
Sœur Saint-Paul, assistante
Sœur Sainte-Radegonde
Sœur Sainte-Justine, secrétaire
Sœur Saint-Flavien

Copie conforme à l'original [3]

L'histoire se borne aux faits. Toutefois, il est facile d'imaginer la joie non exprimée des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui venaient d'avoir l'assurance que Mère Bour-

3. AMC, 1861-1864, p. 153.

geoys demeurerait avec elles, désormais. Sans doute, elle était toujours avec la Communauté par sa Règle. Mais posséder ses restes précieux qui continuent sa présence invisible : quelle espérance réalisée ! Une ère nouvelle d'attachement à l'Oeuvre, d'amour personnel pour la Fondatrice allait orienter les âmes vers une plus grande perfection religieuse. Mère Bourgeoys revenait missionner au Canada en insufflant un esprit d'apostolat plus intense à ses Filles spirituelles.

Éloge de Marguerite Bourgeoys à Troyes

Pendant qu'à Montréal Marguerite Bourgeoys semblait revivre, en France, au mois d'avril 1864, se tenait une exposition artistique mariale. L'abbé Paul-Claude Sausseret, curé de Saint-Méry-sur-Seine, avait été invité à faire l'éloge des personnages célèbres de Troyes et de toute la Champagne qui s'étaient signalés par leur dévotion envers la sainte Vierge. Or, un ami de M. Sausseret lui ayant demandé de ne pas oublier la sœur Bourgeoys, il doit lui avouer qu'il ne la connaît pas. On lui prête la vie écrite par M. Étienne Faillon, P.S.S. Il en est ravi au point de s'écrier : « Comment se fait-il qu'une telle femme soit inconnue à Troyes ? Comment son nom n'est-il pas dans toutes les bouches et sa vie dans toutes les bibliothèques ? » Pour combler cette lacune, le discours qu'il prépara fut entièrement consacré à la mémoire de Marguerite Bourgeoys, et il le fit imprimer. La brochure fut envoyée à M. André Nercam, supérieur des Sulpiciens de Montréal qui en prit connaissance et le remit à la Communauté.[4]

Le 26 avril 1865, Mère Sainte-Ursule remerciait M. Sausseret d'avoir si bien mis en valeur la vie de Mère Bourgeoys

4. AMC, 1861-1864, p. 197.

et le priait de lui envoyer une cinquantaine d'exemplaires de l'*Éloge historique*. « Nous avons été enchantées de cet abrégé de la vie de notre Mère, écrit-elle, quoique les faits insérés nous fussent déjà parfaitement connus et, dans l'élan de notre admiration, nous avons répété avec vous, M. le Chanoine :

> « Comment se peut-il qu'une telle femme soit inconnue dans son propre pays, pendant que dans une contrée lointaine, elle vit encore par ses œuvres multiples ? » Mais l'humilité de cette apôtre l'a suivie dans la tombe et elle était bien éloignée de croire que les générations futures relèveraient son sacrifice en lui attribuant les paroles de l'Écriture : « Vous êtes l'honneur et la gloire de notre peuple ».[5]

Introduction de la cause de Mère Bourgeoys

À la retraite de juin, Mère Sainte-Ursule communiqua la réponse de M. Sausseret. Cet excellent prêtre était très heureux de l'accueil fait à son opuscule. Il engageait les sœurs à prier Mère Bourgeoys tout bas, puisque la prière publique n'était pas encore permise.

L'heure de la glorification commençait cependant à luire dans le lointain ; l'humilité de la servante de Dieu allait se couvrir de gloire et combler ses filles de joie. Pendant son séjour à Rome en 1869, Mgr Bourget eut la pensée de faire les premières démarches relatives à l'introduction de la cause de Mère Bourgeoys. Le 31 juillet, il annonce cette heureuse nouvelle à la Communauté ; le 15 octobre, il indique la méthode à suivre pour le procès. Il nomme, comme premier postulateur de la cause à Rome, l'aumônier des Zouaves canadiens,

5. AMC, 1864-1870, p. 198.

Congrégation de Notre-Dame N° 11

25 juin 1698

Acte de la profession des vœux simples des Sœurs de la Congregation de Nôtre-Dame de ville-Marie

L'an de Nôtre Seigneur Jesus Ch. Mil six cent quatre vingt dishuit ~~le mercredy~~ vingtcinquième jour du mois de Juin au son de La cloche de La communauté des Srs de La congregation de ville-Marie se sont assemblées dans La Chambre de ~~Leur~~ dite communauté d'où elles sont sorties Deux a deux en Chantant Le pseaume Lætatus sum in his &c Composé de plusieurs versets tant du pseaume ci-dessus que de quelques autres pseaumes, et s'estant rendües a La Chapelle ou Monseigneur L'evesque les attendoit revêtu de son rochet et de son camail; et assisté De Monsieur Dolier Grand vicaire de mondit Seigr et Superieur de La dite communauté ~~de ville Marie~~ des Sœurs, de Monsieur Glandelet aussy Grand vicaire de Monseigneur, et theologal, et de Messieurs de Valens confesseur ordinaire des dites sœurs, ~~Geoffroy~~ ~~Dollier~~ Priat et Uillermola prestres du Seminaire de ~~St Sulpice a~~ ville Marie tout revêtus de Surplis, elles ont continué Le Chant du dit pseaume a l'issüe duquel Monseigneur Leur a fait une Exortation Sur L'excellence, Les avantages, et des obligations des vœux Simples qu'elles alloient faire, et Sur La maniere de Les bien observer, aussy bien que tous Les autres articles des reglements que sa grandeur Leur a donnés; et qu'elles ont acceptés.

(Marginal notes: mondit Segr ... de pauvreté, chasteté, obeissance, et instruction des personnes de leur sexe qu'elles alloient &c.)

Acte de profession des vœux simples, C.N.D. — 1698 — No 11, ASQ

Congrégation de Notre-Dame No 11,a 1er juillet 1698

6

Acte
De La profession du vœu de stabilité
Des sœurs de la Congregation de Nôtre dame
De ville Marie

Et Le Mardy premier Jour de Juillet ensuivant de la mesme année au son de la cloche de la communauté les sœurs de la congregation de nôtre dame de ville marie s'estant assemblées dans la chambre de la ditte Communauté d'où elles sont sorties dans le mesme ordre et en chantant les mesmes choses dont il a esté fait mention dans l'acte cy devant de la profession de leur voeux simples elles se sont rendües a leur chapelle ou Monseigneur les attendoit et apres avoir entendu l'exhortation que sa grandeur leur a faite pour les preparer a bien faire le vœu de stabilité par lequel elles alloient s'engager de rester toute leur vie en l'état de sœur de la congregation et d'y garder les vœux simples mentionnés en l'acte cy dessus elles ont assisté a la messe ou Elles ont chanté L'hymne veni Creator Et se sont venües a la communion dans le même ordre et la mesme maniere quil a esté dit cy dessus c'est a sçavoir
sœur marguerite le moine nouvellement eslüe superieure et sœur marie barbier assistante sœur catherine charly maitresse des novices sœur Marguerite Bourgeois et les autres consecutivement mentionnées au dit acte a la reserve des quatre dernieres Comme estant encore novices professes

Acte de profession du vœu de stabilité — C.N.D. — 1698 — No 11a, ASQ

l'abbé Edmond Moreau, et il remplit lui-même pendant six ans la fonction de Juge délégué dans les procédures du Procès d'Information.[6]

Mère Sainte-Ursule s'empressa d'avertir les sœurs des missions. Elle chargea Sœur Saint-Victor de rédiger une esquisse de la vie de Mère Bourgeoys pour servir à l'instruction des témoins. M. André Nercam, P.S.S., devint postulateur de la cause à Montréal.

De Rome, Mgr Bourget donne à M. le Grand Vicaire Truteau les directives concernant la translation des restes de Marguerite Bourgeoys.

> Monsieur le Grand Vicaire,
>
> La Supérieure de la Congrégation a dû vous communiquer les divers papiers que je lui ai adressés, concernant le procès de canonisation et de béatification de la Mère Fondatrice. Elle vous demandera, entre autres, d'apposer le sceau de l'évêché à la caisse qui renferme les restes de cette fidèle servante de Dieu. Pour faire les choses régulièrement, voici ce que vous aurez à observer : Faire préparer d'avance un acte qui constatera que le corps de la Sœur Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, après avoir été inhumé dans cette église, tel jour, tel mois, telle année, et avoir été ensuite transféré en tel lieu fut, après beaucoup de recherches, trouvé tel jour, tel mois, telle année, dans telle partie du caveau des Sœurs de la dite Communauté, que tel et tel anciens serviteurs de la Communauté ont déclaré que c'était précisément en ce lieu qu'avaient été déposés les restes de la dite Sœur Marguerite Bourgeoys. (si ces anciens serviteurs vivent encore, et sont en état de rendre témoignage, ils attesteront eux-mêmes ce qu'ils savent là-dessus, sous serment.) Sinon, une des Sœurs qui vivaient à cette époque, car il y en a encore plusieurs vivantes,

6. AMC, 1864-1870, p. 220.

attesteront sous serment que tel ou tel serviteur ancien de la Communauté, ont déclaré, en leur présence, que les ossements découverts dans telle partie du caveau de l'ancienne chapelle de leur communauté, étaient ceux de Sœur Marguerite Bourgeoys, parce qu'il était à leur parfaite connaissance que, à l'époque de leur exhumation, on avait déposé tout ce qui restait de ce corps, dans cette même place.

S'il était possible, il faudra mentionner, d'après les traditions de la Communauté, à quel signe on a reconnu l'authenticité de ce corps, quand on l'a transporté de l'église paroissiale de Notre-Dame, dans l'ancienne chapelle de la Communauté. Il sera aussi bon de donner la description de ce corps quand on en a fait l'invention, en bouleversant tout le caveau à la demande de M. Faillon, et de faire remarquer les précautions prises à l'époque de la translation, pour pouvoir reconnaître plus tard ce corps de la Fondatrice et première Mère de la Communauté. Il faudra enfin décrire le coffre qui renferme actuellement les ossements et auquel il s'agit d'apposer le sceau de l'évêché. Cet acte sera fait en double, dont l'un sera déposé au secrétariat de l'évêché, et l'autre enregistré dans le livre contenant les notes authentiques de la Communauté.

Lorsque tout aura été préparé, prévu, et qu'il n'y aura plus qu'à faire prêter serment aux sœurs et à signer l'acte, vous irez à la Communauté avec M. Paré, pour le conclure et apposer le scellé à la caisse contenant les ossements en question. Tout cela pourra se faire en présence de la Communauté si vivement intéressée à la conservation de ce précieux dépôt. Si l'on se décide à transporter ces restes au caveau commun, comme je l'ai demandé à la Supérieure, on pourra profiter de l'occasion pour le faire, sans aucun culte public, avec toute la dévotion particulière que la Communauté porte aux restes de sa Fondatrice.

Vous profiterez sans doute de l'occasion pour adresser quelques mots aux sœurs réunies pour faire ensemble, et d'un commun accord, un acte si intéressant pour elles et pour tout le Canada, car c'est comme une préparation éloignée aux grands honneurs qui, avec la sanction de l'Église, pourront être rendus

plus tard à un corps qui s'est usé pendant tant d'années pour l'instruction des enfants, et sanctifié par la pratique de tant de sublimes vertus, dont l'Église, il faut l'espérer, va déclarer l'héroïsme avant de placer sur les autels cette grande servante de Dieu. Vous ne manquerez pas de leur faire observer que c'est à leur foi vive et à leur confiance sans bornes qu'est réservé l'honneur de la faire placer sur les autels. Vous leur ferez comprendre qu'elles peuvent, dans leur dévotion privée, faire tout ce qu'elles voudront pour témoigner à cette Mère chérie de leur tendre affection et de leur profonde vénération. Elles peuvent surtout compter sur son intercession si elles sont bien pénétrées de son esprit et, si par l'imitation fidèle de ses vertus, elles s'appliquent constamment à la faire vivre au milieu d'elles.

Vous voudrez bien m'envoyer une copie de l'acte ci-dessus mentionné, afin que je voie, avec un avocat avec qui je suis en rapport, s'il n'y manquerait pas quelque chose, ou s'il n'y aurait pas quelque chose à changer. De même, la Supérieure devra envoyer une copie de l'esquisse de la vie de Mère Bourgeoys, qui devra servir au procès de béatification et canonisation, tant à Rome qu'à Montréal, afin que je puisse constater que tout est en règle.

Dans la lettre que vous écrirez à Rome à la fin de la procédure, vous pourrez faire connaître certains préjugés répandus dans le pays qui ont dû empêcher la dévotion populaire pour la Servante de Dieu, savoir : 1. la crainte excessive de prévenir le jugement de l'Église par des démonstrations extérieures de piété sans toutefois lui rendre un culte public ; 2. la fausse impression où l'on a toujours été que, vu l'éloignement de Rome et les grandes dépenses à faire pour le procès, il ne sera pas possible d'obtenir les honneurs des autels aux serviteurs et servantes qui ont vécu jusqu'ici au Canada, quoiqu'ils aient paru ornés des vertus héroïques qui font les saints.

† Ignace, évêque de Montréal.[7]

7. AMC, 1864-1870, p. 221.

Mère Sainte-Ursule répond à Mgr Bourget, le 19 novembre 1869 :

> J'ai reçu avec un sentiment de vive reconnaissance vos lettres du 15 et du 30 octobre ; je ne saurais vous exprimer combien nous sommes sensibles au dévouement que nous témoigne Votre Grandeur, pensant ainsi continuellement à la famille de Marie et à la glorification de sa Mère aimée. (...)
>
> J'ai la ferme confiance, Mgr, que l'étude spéciale que cette circonstance nous donnera l'occasion de faire de la vie, des vertus et des maximes de notre vénérée Mère, sera pour la Congrégation un nouveau stimulant à la pratique des vertus solides. Aussi, suis-je persuadée que toutes nos sœurs célébreront le prochain anniversaire de la mort de notre chère Fondatrice, avec un accroissement de ferveur et de désir de continuer sa vie d'abnégation et de zèle. (...)
>
> Je termine, Mgr, en vous assurant que nos sœurs vont tâcher de correspondre à votre dévouement par un soin spécial à se préparer aux grâces que le Concile va faire descendre sur nous. Cette époque si importante pour l'Église en général doit être pour chaque Communauté l'objet de prières plus ferventes.
>
> Daignez (...)
>
> Sœur Sainte-Ursule, Supérieure générale.[8]

Le 30 novembre, Mère Sainte-Ursule écrit de nouveau à Mgr Bourget :

> (...)
> Nous avons envoyé dans nos maisons une circulaire annonçant la bonne nouvelle, et sollicitant de nos chères sœurs leur approbation, leurs prières, et des ressources pécuniaires. Le retour de la malle nous a apporté l'expression de leur allégresse et de leur bonne volonté. Ces lettres que nous conservons sont un témoignage de la reconnaissance filiale envers notre vénérée Fon-

8. AMC, 1864-1870, p. 223.

datrice. Elles sont une preuve sensible que, quoique dispersées et nous connaissant à peine, il n'y a dans notre famille qu'un esprit, qu'un cœur et qu'une âme lorsqu'il s'agit de la gloire de l'Institut. (...)

Nous nous occupons en ce moment de nos Constitutions : il y aura sept ans au mois de mars que nous avons eu le bonheur de recevoir le décret laudatif, et nous osons espérer par votre entremise l'approbation si ardemment désirée.

Veuillez (...)

Sœur Sainte-Ursule, supérieure générale.[9]

La cause fut patronnée par les évêques canadiens qui se trouvaient à Rome pour le premier Concile du Vatican. M. le Grand Vicaire Truteau fit la reconnaissance officielle des précieux restes de Mère Bourgeoys le 13 janvier 1870. Ces ossements bénis furent transportés dans la crypte de Notre-Dame-de-Pitié.[10]

Le 20 janvier suivant, Mère Sainte-Ursule écrit à Mgr Bourget au sujet de l'importante question qui occupe toutes les âmes dans la prière :

Monseigneur et vénéré Père,

J'ai l'honneur de vous adresser avec la présente, notre petite esquisse de la vie de notre chère Fondatrice. Bien que Votre Grandeur ait eu la bonté et la bienveillante attention d'aplanir les principales difficultés en nous indiquant la ligne à suivre, il ne nous a pas été possible de vous envoyer plus tôt notre petit travail. Malgré notre bonne volonté et notre désir sincère de nous conformer entièrement à vos intentions, Mgr, nous craignons que cet aperçu ne réponde pas pleinement aux vues de Votre Grandeur et à toute la peine qu'elle a daigné se donner pour nous en faciliter l'exécution.

9. AMC, 1864-1870, p. 224, 225.
10. AMC, 1864-1870, p. 227.

Les Sœurs chargées de ce travail se sont appliquées, selon le désir de Votre Grandeur, à dire les choses en toute simplicité et vérité, et à citer à l'appui des faits, les paroles et les écrits de notre digne Mère et des personnes qui l'ont connue.

La petite Vie écrite par M. Ransonnet, vingt-huit ans après la mort de Mère Bourgeoys, leur a été d'un grand secours, attendu que ce monsieur l'avait composée d'après les mémoires fournis par les Sœurs, dont plusieurs avaient vécu avec la Servante de Dieu. Elles ont aussi puisé dans la Vie rédigée par M. Montgolfier, Supérieur du Séminaire de St-Sulpice qui, outre l'histoire, a reproduit avec soin les maximes spirituelles de notre incomparable Mère. Enfin, pour ce travail, nos Sœurs ont consulté l'histoire de M. Faillon, P.S.S., qui s'est attaché à faire connaître l'esprit qui animait notre pieuse Fondatrice.

Tous les faits rapportés dans cette esquisse sont traditionnels dans la Communauté et attestés constamment par nos devancières. De plus, il nous a été donné de constater l'authenticité d'un certain nombre de ces faits par d'anciens écrits des sœurs qui avaient été formées par notre Fondatrice. Plusieurs feuilles éparses d'un manuscrit dont l'auteur selon toute probabilité est M. Glandelet, qui connaissait parfaitement notre vénérée Mère, nous confirment d'autant plus dans cette certitude que ce petit abrégé de la Vie de la Sœur Bourgoys fut, vers 1715, soumis par ce Monsieur à la Communauté, qui lui marqua alors les modifications à faire. Ceci est prouvé par des lettres conservées dans nos archives.

Nous possédons une grande partie des écrits autographes de notre Mère, mais il nous en manque beaucoup, surtout ses Maximes. La raison qu'en donnait notre très regrettée Mère Sainte-Madeleine, c'est, lorsque M. Montgolfier eût fait imprimer son livre, que la Communauté, pour satisfaire la dévotion des sœurs et autres personnes, distribua de côté et d'autre, une partie de ces écrits précieux.

M. l'Administrateur a eu la bonté de venir apposer le sceau du Diocèse sur la boîte qui renferme les restes vénérés de notre

chère Fondatrice et il doit envoyer demain à Votre Grandeur le procès-verbal de tout ce qui s'est passé. La Communauté a assisté à cette translation qui s'est faite avec beaucoup de recueillement et de piété, sans aucune démonstration. C'est pour nous un grand sacrifice d'être privées du bonheur de posséder au milieu de nous ces restes si chers, mais nous nous consolons à la pensée que la dévotion à cette grande Servante de Dieu va se développer de plus en plus par la facilité que les fidèles auront de venir prier à son tombeau, que le Seigneur daignera bientôt, nous l'espérons, rendre glorieux. Nous sommes actuellement en neuvaine pour nos chères malades.

Veuillez (...)

Sœur Sainte-Ursule, supérieure générale.[11]

La Congrégation de Notre-Dame éprouve un immense bonheur quand M. Harel, prêtre, adresse de Rome, avec traduction, une lettre de M. Minetti au sujet de la cause de NON CULTE de Marguerite Bourgeoys.

À M. Harel, Ptre

Monsieur,

J'ai réussi à faire entrer la cause de NON CULTE de la Vénérable Marguerite Bourgeoys dans la première congrégation qui s'est tenue ce matin même, 4 février. Or, je vous fais savoir que le portier du Secrétariat de la Congrégation des Rites est venu chercher les présents d'usage à l'occasion du bon succès de la cause.

Notre cause a donc réussi, et aussitôt que j'aurai retiré le Décret, je le ferai imprimer et afficher. Je vous enverrai un certain nombre de copies imprimées ici, en même temps que les Positions (dans cette Cause) qui me restent.

Je vous envoie un reçu de votre traite qui a donné au change près 264,80 ; cette somme suffit pour le moment. Aussitôt que

11. AMC, 1864-1870, p. 232.

j'aurai obtenu le Décret nécessaire, je me mettrai à travailler les articles pour le procès DE FAMA SANCTITATIS IN GENERE (de la réputation de sainteté en général) pour les passer à Mgr Caprera qui devra faire les interrogatoires, pour être donnés au chancelier qui dressera les lettres rémissoriales. Il faudra du temps pour cela ; mais en attendant, vous pouvez continuer avec le plus de diligence possible le procès NE PEREANT, afin qu'une fois terminé, il puisse être repris et continué avec les autres témoins après que la Congrégation aura statué sur l'autre cause DE FAMA SANCTITATIS IN GENERE.

4 février 1882.

G. Minetti [12]

Translation du corps de Mère Bourgeoys à la Montagne

Depuis 1880, la maison mère s'était établie à la Montagne. Les ossements de Mère Bourgeoys étaient restés dans la crypte de Notre-Dame-de-Pitié. Les Sœurs désiraient depuis longtemps les posséder près de leur nouvelle demeure principale. Les Annales manuscrites nous ont conservé l'acte de la translation du corps de Marguerite Bourgeoys au Caveau de la Montagne appelé Chapelle de l'Agonie. Ces pages dues à la plume de témoins authentiques ne peuvent être dépassées : le style simple de ces personnes est plein d'onction pour le cœur.

Le 18 octobre 1888, à huit heures du matin, le TRIBUNAL se rendit à Notre-Dame-de-Pitié, ainsi que notre Révérende Mère et plusieurs sœurs désignées comme témoins. Mère St-Jean-Baptiste, appelée la première, prêta serment. Toutes les formalités requises en pareille occasion ont été régulièrement remplies par les membres du tribunal chargé de la cause de la Vénérable Mère Bourgeoys. La lecture des procès-verbaux des différents actes, les témoignages, l'identification des pièces, l'ouverture du cercueil, de la caisse, la vérification et l'examen des précieux ossements :

12. AMC, 1881-1882, p. 291.

tout se fit avec une imposante gravité. Quand les caisses furent refermées, scellées, enveloppées, les voitures se dirigèrent vers la maison mère.

Dans le procès de canonisation, on était rendu à l'examen des ossements. Le 15 du courant, les juges dans le procès et deux médecins (Proulx et Aubry), un maître maçon, un menuisier et un plombier furent assermentés. Le 18 du courant, à sept heures avant midi, trois voitures de la maison mère conduisaient à Notre-Dame-de-Pitié les personnes suivantes : M. Tranchemontagne, aumônier, la Supérieure générale et ses Conseillères. D'autres sœurs étaient présentes à un titre particulier : vingt en tout, nombre limité par des règles particulières.

À l'heure voulue, M. Harel, notaire apostolique dans la cause, lut le procès-verbal de la translation des restes de Mère Bourgeoys, de l'église paroissiale à Notre-Dame-de-Pitié, etc. Mère St-Jean-Baptiste prêta serment, rendit son témoignage certifiant, particulièrement, tous les faits relatifs à la mort et sépulture de Mère Bourgeoys. Sœur St-Fulgence, gardienne de l'église, fut ensuite appelée pour prêter serment et constater que c'était véritablement le corps de Mère Bourgeoys qui reposait dans cette église. Ensuite, on descendit au caveau. M. Homier, d'après l'ordre des juges, s'avança pour démolir le monument de briques ; se trouvaient trois rangs de briques à enlever. Enfin, on aperçut la boîte de bois ; elle fut retirée par le menuisier Mantha, et transportée dans la salle de Notre-Dame-de-Pitié. Avant de procéder à l'ouverture de cette boîte, M. Harel dit à haute voix : « Quiconque, ici présent, détachera la moindre parcelle des ossements sera frappé d'excommunication ».

M. Mantha ôta les vis du coffret et M. le Grand Vicaire prit la clef que lui présenta Mère St-Jean-Baptiste, supérieure générale, et l'ouvrit en présence de tous. La clef tourna sans difficulté ; le drap qui recouvrait les ossements n'avait subi aucune altération et les os furent trouvés intacts. Les médecins retirèrent avec soin et piété les précieux restes, et les déposèrent sur une table recouverte d'un drap blanc, et en firent un examen minutieux. Le CRANE enveloppé dans une mousseline blanche et attaché avec un ruban, est bien conservé ; la mâchoire supérieure porte

deux dents. Les os des bras, des jambes, les phalanges des doigts et treize côtes étaient en entier ; quelques petites parcelles étaient détachées des onze autres côtes. Les médecins attestèrent que toutes les principales parties s'y trouvaient. Les religieuses furent priées de laisser la salle quelques instants ; pendant ce temps, les médecins rendirent leur témoignage en présence du TRIBUNAL ; ensuite, elles furent rappelées, et les médecins continuèrent leur office. Ils remirent les précieux ossements dans le même coffret de bois, enveloppèrent le CRANE dans un morceau de soie. Les religieuses eurent le privilège de faire toucher à ces restes vénérés chapelets, images, médailles, etc.

Le menuisier ferma la boîte sur laquelle M. le Grand Vicaire apposa le sceau du diocèse à cinq endroits différents. Le Tribunal avait délibéré pour décider lequel des sceaux on apposerait : celui de Mgr Bourget ou celui du diocèse. On opina pour ce dernier. Le coffret de bois fut mis dans une boîte de plomb soudée par M. Desforges ; celle-ci, dans une grande boîte de bois avec deux poignées. La séance se termina vers 11 h 30. Les voitures remontèrent tous les témoins à Villa-Maria. La précieuse boîte fut mise sous la garde de M. le Grand Vicaire et de M. Léveillé, promoteur de la foi (avocat du diable). Une sangle faite pour la circonstance retenait la dite boîte recouverte d'un tapis.

Le cocher était si honoré d'avoir été choisi pour conduire ce précieux dépôt qu'il avait voulu se confesser la veille. Pour éviter toute démonstration publique, suivant les désirs de M. Harel et de Rome même, les voitures partirent de Notre-Dame-de-Pitié les unes après les autres, prenant des chemins différents. Vers midi et quart, les voitures se rencontrèrent dans l'avenue sans qu'on eût formé ce dessein. Les sœurs de la Communauté et du noviciat étaient réunies et formaient une haie double à l'entrée principale. La pluie empêcha de sortir.

La boîte fut déposée sur un brancard et portée par quatre de nos Mères ; mais le brancard trop faible céda sous la pression. Alors, M. Tranchemontagne et M. Tallet saisirent la boîte et la portèrent eux-mêmes au caveau, ou mieux à la chapelle dite de l'Agonie. Un monument de brique avait été préparé dans l'angle

du côté de l'épître et en dehors de la balustrade. Un table avec écritoire, des chaises, des cierges étaient là. Les fenêtres étaient tendues de noir, et le caveau illuminé ; le tout produisait un effet saisissant et rendit cette scène des plus imposantes. Les sœurs faisaient toutes un cortège à Mère Bourgeoys ; une visible émotion trahissait les sentiments.

Au caveau, M. Harel lut à haute voix le procès-verbal de cette nouvelle translation, donna les dimensions des boîtes qui furent mesurées en même temps ; il désigna la place qu'occupe le monument et n'omit aucun détail. On déposa la boîte à son endroit, et le maçon briquela l'ouverture. Pendant ce temps, les juges furent appelés à signer, et les Mères, et l'Économe. Le maçon termina son ouvrage. Un Magnificat fut entonné et chanté avec enthousiasme. Il était alors une heure de l'après-midi. Le lendemain, il y eut communion générale et grand congé à cette occasion.[13]

Le 3 novembre 1888, le saint sacrifice de la messe fut offert pour les sœurs défuntes, à la chapelle de l'Agonie. Un grand nombre de religieuses prirent part à la réunion de prière.

Retour des ossements de Mère Bourgeoys à Notre-Dame-de-Pitié

Le feu consuma la maison mère de la Montagne en 1893. Quelle angoisse dans les cœurs, tant que les restes de Marguerite Bourgeoys ne furent pas retrouvés ! Au risque de leur vie, un serviteur du pensionnat, M. Herménégilde Harvey, Sœur Saint-Elzéar, M. Cousineau, vice-chancelier délégué par Mgr E.C. Fabre, et M. Thibault, P.S.S., se frayèrent un passage au milieu des décombres entassés dans le cimetière afin de procéder à l'exhumation des restes de Mère Bourgeoys ; il était urgent de les sortir de cet endroit pour les soustraire à l'action du feu qui menaçait de les détruire.[14]

13. AMC, 1885-1888, p. 218.
14. AMC, 1889-1893, p. 174.

Ce fut un moment de joie inexprimable quand la boîte précieuse apparut aux regards de la pieuse équipe de chercheurs. Le coffret contenant les ossements de la vénérable Mère fut déposé dans l'oratoire de la sainte Vierge sur l'étage des classes, au pensionnat. Que de pèlerinages de sœurs et d'élèves durant les quelques jours qui précédèrent la nouvelle translation au Caveau de Notre-Dame-de-Pitié, le 24 juin suivant !

Après l'inhumation, M. le Chanoine Archambault dit à la Supérieure générale : « Vous avez troublé son repos en la transportant à la Montagne. Maintenant, elle désire rester ici jusqu'à sa béatification » [15].

Le souvenir de Marguerite Bourgeoys occupait les pensées. Des sœurs se rendirent au Séminaire, le 2 octobre 1893, pour un pèlerinage historique. M. J.-B. Larue, procureur, leur permit l'accès à la voûte de sûreté ; à la date du 13 janvier 1700, elles lurent l'acte d'inhumation des restes de leur Fondatrice. Au bas de quelques actes de décès des premières Mères et sœurs, elles remarquèrent la signature de Mère Bourgeoys.[16]

Depuis 1700, le 12 janvier est le jour du souvenir dans la Communauté. À cette occasion, en 1895, M. Colin, supérieur du Séminaire, avait dit aux sœurs :

> Oui, cette vénérable Mère vous parle encore après cent quatre-vingt-quinze ans ! Elle vous parle par les traditions qui vivent toujours au milieu de vous ; elle vous parle par les saintes maximes qui vous transmettent son esprit, ses sentiments ; elle vous parle par les Mères qui lui succèdent, par la Mère qui la représente et dont les ordres vous expriment ses volontés ; elle vous parle par son exemple de vertu, par ces murailles, ces souvenirs

15. AMC, 1889-1893, p. 179.
16. AMC, 1889-1893, p. 227.

matériels qui vous entourent, par cette maison ; ce n'est pas elle qui l'a bâtie, mais c'est la place qu'elle avait choisie, c'est le sol qu'elle a foulé ; elle vous parle par la chapelle de Bonsecours qu'elle a construite au prix de tant de sacrifices !

Oh ! elle se survit votre Mère ! Elle se survit par les saintes Règles, par les traditions solides qu'elle a laissées dans son Institut. Durant ce salut, elle était là, comme marchant dans cette chapelle, inspirant chacune, vous faisant vous aimer les unes les autres, vous tenir unies par cette étroite charité qui vous fait reconnaître pour ses Filles. Elle vous mettait au cœur son estime de l'obéissance, de la pénitence, de toutes les vertus qui lui étaient chères.

Oh ! l'esprit de votre Fondatrice ! Il vous apprend à vous supporter, à vivre suivant les principes de charité et de mortification de votre Mère. Il vous fond toutes dans l'union, la concorde, l'uniformité ; il vous fait vous aimer en dépit des variétés de caractères. Cet esprit vous communique de sa ferveur, de sa fermeté, de son courage. Suivez l'exemple qu'elle vous a donné : imitez sa conformité à la Volonté divine, conformité qu'elle a fait paraître dans une mesure admirable. Imitez sa piété, sa charité, toutes ses vertus religieuses qui vous donneront le bonheur et un zèle toujours croissant de votre perfection.[17]

Au deux cent quarante-troisième anniversaire de l'arrivée de Mère Bourgeoys à Ville-Marie, le 16 novembre 1896, quelques exemplaires de la *Vie illustrée de Mère Bourgeoys* étaient livrés à Montréal par M. Faillart, éditeur à Abbeville. La coïncidence semblait une attention de la Providence : Mère Bourgeoys revenait à Ville-Marie ! [18]

Mère Sainte-Sabine écrivit à Mgr l'évêque de Troyes, le 1er mars 1899, pour recommander à ses prières la glorification de Marguerite Bourgeoys, originaire de la Champagne.

17. AMC, 1893-1895, p. 172.
18. AMC, 1893-1895, p. 143.

1er mars 1899, de notre maison mère.

À Sa Grandeur Monseigneur G.-A. Pelagot
Évêque de Troyes, France.

Monseigneur,

Nous n'avons pas l'honneur d'être personnellement connues de Votre Grandeur, mais nous n'en sommes peut-être pas complètement ignorées, non plus que de votre diocèse auquel nous rattachent des liens chers et sacrés. C'est à ce titre que j'ose aujourd'hui vous prier d'agréer mes hommages respectueux et solliciter le concours de vos prières en vue d'obtenir la béatification de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice de notre Congrégation et originaire de Troyes.

Cette œuvre intéresse tout particulièrement le Canada ; mais elle a déjà éveillé de si hautes sympathies et compté de si ardents zélateurs dans votre ville épiscopale que je crois avoir par là même des droits à votre indulgence, Mgr, pour la respectueuse liberté que je prends de vous entretenir de cette chère Cause.

Mgr Cortet, votre vénérable prédécesseur, y a porté un intérêt qui se révèle tout entier dans ces lignes que, dès l'année 1854, il adressait à M. Faillon, p.s.s., auteur d'une nouvelle Vie de notre Vénérable Mère : « Je vous bénis au nom de notre ville de Troyes d'avoir mis en lumière la vertu d'une sainte qui nous fait tant d'honneur et qui peut devenir pour ce pays une source de grâces ». Plus tard, en 1878, lors de l'introduction de la Cause à Rome, il joignait sa voix à celle des évêques du Canada et des États-Unis, en adressant lui-même une supplique au Saint-Père pour solliciter la glorification de la servante de Dieu. Je joins ici une copie de cette supplique.

L'abbé Sausseret, ancien curé de Méry-sur-Seine et chanoine honoraire de la cathédrale de Troyes, n'a pas montré moins de zèle dans les *Éloges historiques* qu'il publia dans le dessein de révéler notre sainte à sa ville natale.

Encouragée par ces précédents et par ce que nous avons appris de la bonté qui caractérise Votre Grandeur, je cède enfin

à l'inspiration qui m'est venue depuis longtemps de recommander cette œuvre à vos pieuses intentions et à celles de vos chers diocésains. Je me permets de vous adresser par le même courrier une Vie de notre Vénérable Mère, plus de six notices et quelques documents qui vous mettront au courant des procédures qui se poursuivent actuellement à Rome.

M. l'abbé Hertzog, procureur général de St-Sulpice, est le postulateur de la Cause. Il attend en ce moment les animadversions de Mgr le Promoteur de la Foi, ce qui traîne en longueur depuis quelques années. Nous sommes désireuses d'obtenir au moins la décision de « l'Héroïcité des vertus » pour le 12 janvier 1900 qui sera le 200e anniversaire de la mort de notre héroïque Mère.

Osant espérer que vous me pardonnerez la liberté que j'ai prise de vous écrire une aussi longue lettre, je vous prie d'étendre quelquefois vos bénédictions sur cette petite Communauté « troyenne » du Canada, et je demeure dans les sentiments de la plus haute vénération (...)

Sœur Sainte-Sabine,
supérieure générale, C.N.D.[19]

Le 12 janvier 1900, la Congrégation de Notre-Dame souligna par des prières spéciales le 200e rappel du décès de sa Fondatrice. Le matin, sept messes offrirent au Seigneur l'hommage parfait de l'action de grâces. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, dit lui-même la messe de communauté et donna l'allocution. Les congrégations d'hommes et de femmes partagèrent cette joie et l'espérance de la béatification de la première institutrice de Ville-Marie.[20] Mais cinquante ans devront passer avant le radieux jour du 12 novembre 1950.

Les premières étapes de la Cause de la Béatification comprirent : le Procès informatif (1869-1876) en 57 sessions ; le

19. AMC, *Lettre* de Sr Ste-SABINE, C.N.D. *à Mgr G.A. Pélagot*, évêque de Troyes, 1899.
20. AMC, Le 12 janvier 1900.

Procès de Non Culte (1879-1880) en 31 sessions ; le Procès De Fama (février-août 1883) en 42 sessions et le Procès Ne Pereant (1881-1889) en 145 sessions.[21]

Le 19 décembre 1878, la Commission de l'Introduction de la Cause fut signée par Sa Sainteté Léon XIII et un Décret de Vénérabilité fut promulgué. Le 15 janvier 1879, Mgr Chs-Édouard Fabre écrivit à Mère Saint-Victor, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame :

> Mes Filles,
>
> L'heureuse issue de la première partie de la Béatification et Canonisation de votre Fondatrice, désormais la Vénérable Marguerite Bourgeoys, vient de porter dans tous les cœurs la joie la plus grande. Comme votre Père à toutes, je prends ma part naturelle au bonheur de mes enfants ; comme chef de ce diocèse, ce triomphe qui intéresse non seulement tous les fidèles de Montréal, mais encore tout le Canada, excite dans mon cœur des sentiments de reconnaissance envers le St-Siège qui, par l'organe de la Sacrée Congrégation des Rites, vient de décerner ce titre magnifique à l'une des premières apôtres de la colonie de Montréal. (...)
>
> Chs-Édouard, évêque de Montréal.[22]

Par étapes successives, jusqu'à l'heure de Dieu, l'illustre Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame est montée au ciel de l'Histoire. Missionnaire d'avant-garde, elle a rempli un rôle humain indéniable et fut mêlée aux origines de notre Histoire nationale à l'égal des Fondateurs de la patrie canadienne. Discrètement, mais en vérité, le nom de Marguerite Bourgeoys relie les écoles de haut savoir à l'Étable-École de la première Institutrice de Ville-Marie.

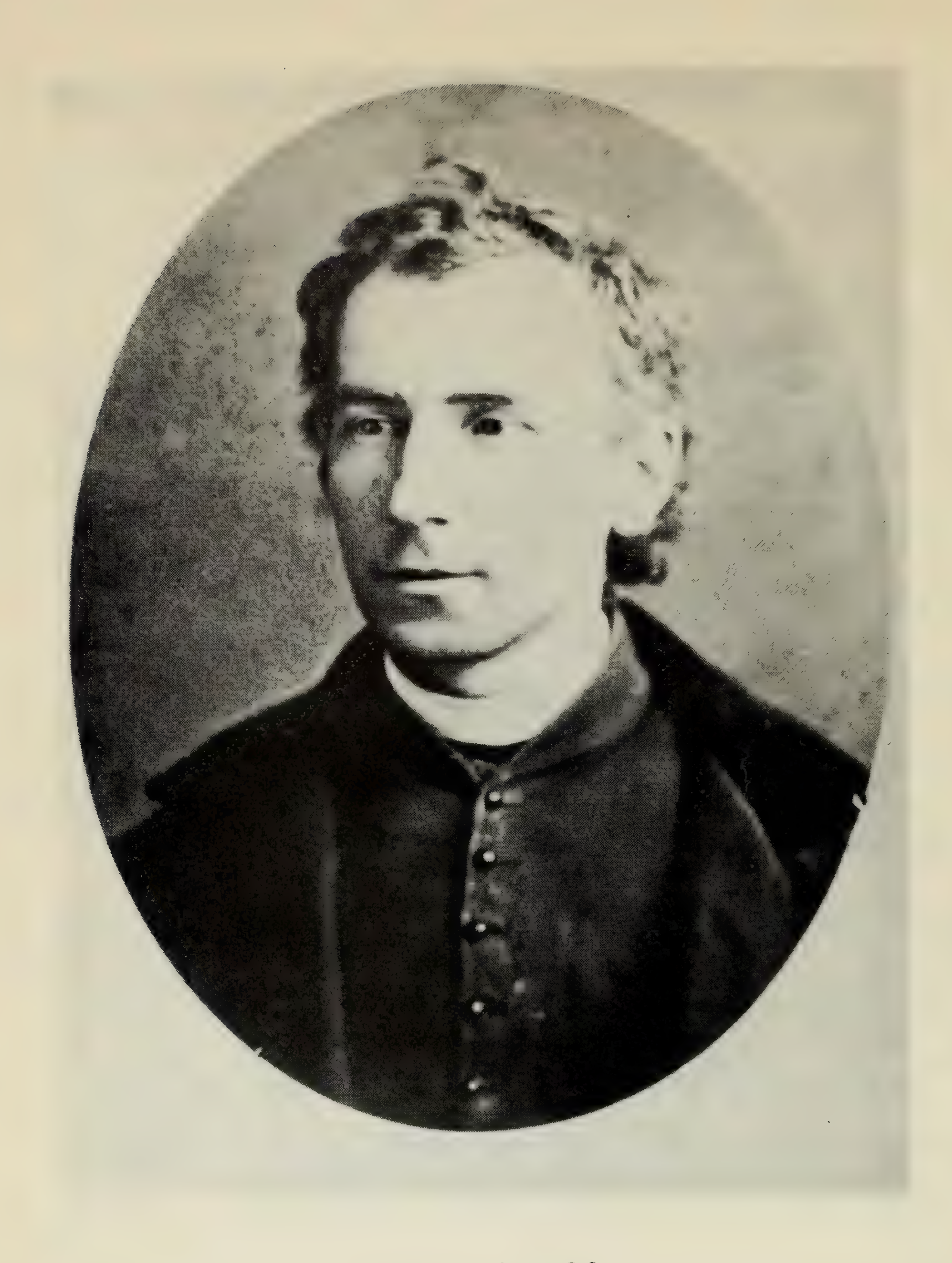
---

21. Sr St-DAMASE-DE-ROME, C.N.D., *op. cit.*, p. 15, 18.
22. *Ibid.*, p. 18.

Congrégation de Notre-Dame N° 2 1698

Nous acceptons avec toute sorte de respect et de
soûmission les reglements cy dessus qui nous ont esté
donnés par Monseigneur l'illustrissime et
reuerendissime éuêque de quebec, et apres les
auoir lû et examiné plusieurs fois nous les auons
jugé tres propres pour le bien de Nôtre Communauté
es sommes dans la resolution de les pratiquer
auec toute l'exactitude possible, en foy dequoy
nous auons signé le Ce vingt quatriême jour
de juin mil six cens quatre vingt dixhuit
Sr marie barbier dite de la somption superieure
Sr st ange assistante, marguerite bourgeoys
Sr marguerite lemoine, claude durant,
Sr marguerite garicpy, sr therese de l'annontiation
Sr louise de st bernard, sr marie gagnon,
Sr elisabeth de la bertache, sr elisabeth de ste claire
Sr marie victoire, sr marie de st jean,
Sr marie de la natiuité, sr jeanne de st charles
Sr magdelaine l'incarnation, sr jeanne de la resurrection
Sr st louys, sr genest, sr marguerite de la conception
Sr marguerite de la presentation,
Sr catherine de st croix, sr marie de st michel
Sr marguerite de st pierre, sr catherine de la visitation
Nous soussignées apres auoir veu l'acceptation

Soumission aux règlements de l'évêque de Québec — 1698 — No 2, ASQ



M. Louis Colin, P.S.S.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA MAISON MÈRE DE LA MONTAGNE : 1880-1893

Maison mère : jalons historiques – La maison mère de la Montagne – Incendie de 1893 – L'église de la Réparation – Retour à la maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste – 200e anniversaire de la première messe à la Congrégation de Notre-Dame – Bénédiction du cimetière restauré.

La maison mère est le centre principal d'une communauté. À la Congrégation de Notre-Dame, la première fut l'étable offerte par M. de Maisonneuve ; elle était située entre la rue Saint-Paul et le fleuve Saint-Laurent. La seconde, contiguë à l'étable, fut bâtie en 1673 ; tout fut détruit en 1683. La troisième, située entre les rues Saint-Paul et Notre-Dame, fut aussi bâtie du temps de Marguerite Bourgeoys, en 1684 ; elle a brûlé en 1768. On la rebâtit sur les mêmes fondations en 1769 ; elle fut démolie en 1844. En 1845, la quatrième maison mère s'éleva entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame. Quand la cinquième fut construite à la Montagne, près de Villa-Maria, en 1880, celle de 1845 fut utilisée comme pensionnat. Mais après le feu de 1893 qui réduisit en cendres la cinquième maison mère, l'immeuble de la rue Saint-Jean-Baptiste redevint la maison mère jusqu'en 1908, avant d'être démoli en 1912.[1]

La maison mère de la Montagne

En 1880, après avoir fait ses adieux à la maison mère de

1. Sr St-DAMASE-DE-ROME, C.N.D., *op. cit.*, p. 316.

la rue Saint-Jean-Baptiste, la Communauté prit possession de celle de la Montagne, à Villa-Maria. Dans les desseins impénétrables de Dieu, elle ne devait l'habiter que durant treize ans. L'aile des parloirs, l'aile de la chapelle, l'aile de la communauté, le corps de la maison formaient ses grandes divisions. Elle comprenait quatre étages et un rez-de-chaussée, ainsi que l'église de la Réparation et sa crypte. Tout était prévu pour que dans la paix et le silence l'administration générale, le noviciat, l'infirmerie, le personnel de la maison mère puissent réaliser les intentions de la Fondatrice sur son Institut. Cette oasis de bonheur disparut dans un jour d'épreuve.[2]

Les Annales manuscrites ont conservé la description de la maison mère de 1880. Elle peut servir à comprendre certains faits de l'époque.

Vue de la maison mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1880) :

AILE DES PARLOIRS

1er étage En avant : pièce destinée aux sœurs chargées des parloirs — deux salles pour les visiteurs ecclésiastiques et les laïques.

En arrière : Chambre du téléphone — Bureaux de la Dépositaire générale et de sa secrétaire, bureau de la secrétaire de l'économe — deux voûtes de sûreté — trois chambres pour l'économe, ses aides et une employée.

2e étage Le Généralat — cellules pour les sœurs anciennes et les convalescentes.

3e étage Cellules des sœurs.

2. AMC, 1889-1893, p. 145.

4e étage Dortoir de l'Enfant-Jésus à l'usage des postulantes.
Rez-de-chaussée En avant : cellule de la cuisinière — deux dortoirs — roberie.

En arrière : trois chambres pour les aides — cellule de la directrice de la cordonnerie — infirmerie — cordonnerie — cellule de la directrice des fermes — boutique.

AILE DE LA CHAPELLE

1er étage Salle de communauté — chapelle provisoire.

2e étage Noviciat — petit noviciat — postulat.

3e étage Chambre des études — classe anglaise du noviciat — classe française.

4e étage Dortoir du Sacré-Cœur pour les sœurs missionnaires.

Rez-de-chaussée Réfectoire.

AILE DE LA COMMUNAUTÉ

1er étage Au bas de la chapelle provisoire, un passage partageait le corps de la maison en deux parties égales ; un autre couloir croisait le précédent jusqu'à l'aile de la communauté. De chaque côté de ce corridor, on trouvait :

À droite : antichambre du bureau de la supérieure générale — chambre pour les retraitantes — office pour la confection des scapulaires.

À gauche : cellule de la supérieure générale — bureau et parloir de la supérieure générale — petit couloir et chambre obscure.

Un corridor conduisait sur la galerie de la communauté, à droite, et à l'aile des parloirs, à gauche.

De l'autre côté du corridor : petite communauté — salle pour les sœurs d'office — bureau de leur directrice — chambres pour des cases, à droite et à gauche d'un autre corridor.

2e étage Bureau de la Mère maîtresse du noviciat — salle de réunion à l'usage des sœurs malades — dortoir pour les convalescentes.

Baignoire — infirmerie du noviciat — classes des postulantes — chambres — dentiste — chambre de musique.

3e étage Cellules — baignoire.

4e étage Dortoir Saint-Amable à l'usage des sœurs d'office — cellules sous la protection de saint Roch.

Rez-de-chaussée cuisine et dépenses — deux petites ailes attenantes à la précédente comprenant la buanderie et la salle de repassage.

CORPS DE LA MAISON

1er étage appartements des prêtres — chambre des secrétaires — bibliothèque — bureau de la bibliothécaire — salle à dîner des retraitantes.

2e étage Cellules et dortoirs pour les sœurs malades — pharmacie — chapelle de l'infirmerie.

Dépense — cuisine — réfectoire — dortoir — chambre mortuaire — décharge.

3e étage Cellules.

4e étage Dortoir de l'Ange-gardien : noviciat.

Rez-de-chaussée Cellule de la réfectorière — Voûte de sûreté pour les argenteries — Chambre et bureau de l'Annaliste — office des fleurs artificielles — office des ornements d'autel — « filerie » — cellule — église de la Réparation.

Cierges — office des hosties — Office des ouvrages en cire et en cheveux — Laboratoire.[3]

Incendie de la maison mère — 1893

Pour la troisième fois depuis sa fondation, le 8 juin 1893, la Congrégation de Notre-Dame fut éprouvée par l'incendie de la maison principale.

Deux ouvriers avaient réparé le toit. Le plombier et son aide renversèrent le fourneau. Un employé entendit le dialogue des deux hommes et voulut vérifier si le feu était bien éteint. Déjà, c'était trop tard : l'œuvre de destruction était commencée. Ce fut une heure de très grande angoisse. Que faire, si loin de la ville et de tout secours ? Par malheur, les pompiers, mandés par téléphone, se rendirent à la maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste. Le retard est fatal, le feu progresse.

Calculant du regard la distance que les pompiers ont à parcourir et les difficultés qu'ils rencontreront pour faire parvenir l'eau à une si grande hauteur, M. Thibault, P.S.S. et les Mères de l'Administration générale croient que l'incendie ne sera pas contrôlé et qu'il faut voir, sans tarder, au sauvetage des malades et du mobilier. L'absence de coupe-feu dans les mansardes permettait à l'incendie de se communiquer en même temps dans toutes les divisions de la maison.

Les sœurs malades sont descendues dans les parloirs ; parmi elles, se trouvait Mère Sainte-Ursule qui avait reçu l'Extrême-Onction quelques jours auparavant. On les conduit à Villa-Maria. Le Saint Sacrement est aussi transporté au pensionnat, car tout espoir est perdu. Malgré leur bonne volonté, les pom-

3. AMC, 1889-1893, p. 145.

piers ne réussissent pas à atteindre le foyer de l'incendie. Par surcroît, l'un d'eux fut renversé sous un amas de débris enflammés. Le feu se propage dans les ailes voisines du centre. On voit sortir du feu par les lucarnes des quatre ailes de la maison. Le clocher qui semble plongé dans un brasier ardent s'écroule bientôt à l'intérieur. Au milieu du tumulte général, l'ambulance amène le pompier blessé, M. A. Dufour du poste no 10. M. le chanoine Vaillant l'avait confessé et lui avait donné les derniers sacrements. À l'Hôpital Notre-Dame, il ne survécut que quelques heures. La Communauté lui fit chanter un service à Notre-Dame-de-Pitié et promit à son épouse l'aide financière qui lui sera nécessaire pour l'éducation de ses enfants.

Les séminaristes sortirent les instruments de musique. La bibliothèque du noviciat resta presque complète, grâce au dévouement de Sœur Saint-Jean-Baptiste-de-Rossi et de quelques sœurs. Les quatre mille volumes de la Communauté furent sauvés par le secours intelligent de M. le curé Maréchal, des séminaristes et de plusieurs amis séculiers. De deux heures et demie à cinq heures, l'aile de la chapelle, celle de la Communauté, ainsi que le corps principal de la maison forment un immense brasier dont le spectacle est indescriptible : on dirait une mer de feu.

Les pompiers dirigent alors leurs efforts vers l'église de la Réparation puisqu'il est impossible de protéger la maison mère elle-même ; l'absence de coupe-feu rend inutile leur courageux travail. Il ne reste bientôt plus que les quatre murs de ce sanctuaire élevé au prix de tant de sacrifices. Le majestueux dôme qui couronne l'église s'écroule à l'intérieur et la terre tremble sous le terrible choc. Le cimetière, si justement appelé de l'Agonie, était rempli de décombres fumants, mais les restes mortels des sœurs furent préservés.

À Villa-Maria, le Saint Sacrement fut exposé toute la nuit ; plusieurs sœurs prolongèrent leur prière jusqu'au matin. Le lendemain, 9 juin, M. Thibault dit la messe à cinq heures et demie. Le Saint Sacrement fut de nouveau exposé. Le soir, avant le salut, prosternée aux pieds de Celui qui est le Consolateur suprême, la mère affligée de la Communauté éprouvée lut la résolution suivante :

> Je, sœur saint-Jean-Baptiste, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, conjointement avec mes quatre assistantes conseillères et sœur sainte-Agnès-de-Jésus, dépositaire générale, en face de la terrible épreuve que nous subissons par l'incendie de la maison mère de la Montagne, à Villa-Maria, promets au Sacré-Cœur de Jésus et à la très sainte Vierge, première et perpétuelle supérieure de notre Congrégation, de faire construire aussitôt que la divine Providence nous en donnera les moyens, une nouvelle maison mère conforme à l'esprit de simplicité et de pauvreté que notre vénérable Mère Fondatrice désirait laisser à ses Filles comme le plus précieux héritage, et comme le caractère propre de son Institut.

Cette résolution fut signée en conseil, au pensionnat de Villa-Maria, le 9 juin 1893, fête du Sacré Cœur de Jésus, le lendemain de la terrible catastrophe qui laissait la Communauté sans abri.

De partout, affluèrent de sincères sympathies. Les Messieurs de Saint-Sulpice partagèrent l'épreuve de la Congrégation de Notre-Dame, particulièrement MM. Colin, Larue, Thibault, Tranchemontagne, Daniel, Rousseau, ceux de Notre-Dame, ceux du Collège. Les communautés d'hommes de Montréal : Jésuites, Franciscains, Rédemptoristes, Religieux de Sainte-Croix, Oblats de Marie-Immaculée et messieurs les curés de la ville, prirent part à l'affliction des religieuses. Les Frères des Écoles Chrétiennes, les Clercs de Saint-Viateur, les Frères

de Saint-Gabriel, les Frères Maristes et d'autres donnèrent des preuves touchantes d'estime et de dévouement. Les communautés féminines : Sœurs de la Charité, Sœurs du Précieux-Sang, de l'Hôtel-Dieu, de la Providence, de Sainte-Anne, de Sainte-Croix, de la Miséricorde offrirent une large hospitalité, spécialement pour les sœurs malades. La Communauté fit chanter une grand-messe à Notre-Dame-de-Grâce aux intentions de tant d'amis dévoués.

Le 13 juin, sous les ordres de l'ouvrier qui avait construit les voûtes de sûreté, les domestiques se rendent au milieu des ruines. Ils constatent que la voûte du secrétariat a été enfoncée par la chute de l'immense réservoir placé sur le toit français. Sous des monceaux de cendres et de briques, ils trouvent des extraits de baptême et d'anciens actes d'admission à la profession. Le contenu des caisses de fer-blanc, au bas de la voûte, est réduit en cendres sauf les photographies. Et des papiers précieux : Minute de la Règle, Coutumier, Écrits autographes de Marguerite Bourgeoys, correspondance, biographies des sœurs, Annales de la Communauté, Cahiers des Actes du Chapitre et du Conseil, il ne reste rien ! Le feu a tout détruit. La vue des murs calcinés de la maison mère afflige profondément les cœurs ; cependant, la perte de ces biens de famille irremplaçables que sont les archives, c'est le sacrifice dans le sacrifice. Tout au long de son Histoire, la Congrégation de Notre-Dame en aura la douloureuse répercussion.[4]

Le Conseil général résolut de réinstaller la Communauté dans l'ancienne maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste. Mgr l'Archevêque de Montréal adressa au clergé un mandement préparé par M. le Chanoine Archambault, au sujet de l'incendie. Au Chapitre de la fête de la Visitation de cette

4. AMC, 1889-1893, p. 153-175.

mémorable année 1893, Mère Saint-Jean-Baptiste disait aux sœurs réunies à Villa-Maria :

> Le bon Dieu veut que nous retournions à notre chère ancienne maison mère ; la très sainte Vierge nous fait signe de descendre de la montagne et de retourner puiser à sa source l'esprit de la Congrégation. Soyons courageuses, soyons généreuses ; montrons-nous dignes de nos Mères et acceptons avec amour le calice ; j'éprouve une véritable consolation à penser combien toutes les sœurs ont été édifiantes jusqu'ici. Notre vénérable Mère Bourgeoys, du haut du ciel, a dû être satisfaite de la générosité de ses Filles et, sans doute, elle nous prépare des grâces précieuses pour la prospérité de notre Congrégation et son affermissement dans l'esprit qui lui est propre.[5]

Les sœurs hospitalisées à l'Hôpital général revinrent à la maison mère le 8 juillet et celles de l'Hôtel-Dieu, le 20 : ainsi, la famille de la Congrégation se retrouvait au complet.

L'église de la Réparation

À la maison mère de la Montagne se rattachait l'église de la Réparation qui comprenait la chapelle de la maison mère et une chapelle semi-publique. *La Semaine Religieuse de Montréal* du 16 juin 1884 en a publié l'historique qui fut complété par des notes puisées dans les Annales manuscrites.

> Le lundi, 16 juin 1884, Sa Grandeur Mgr de Montréal a béni la nouvelle église élevée à Ville-Marie, par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, sous le vocable du Saint-Rosaire, ou église de la Réparation.
>
> Un grand nombre de prêtres et de citoyens de la ville assistaient à cette solennelle bénédiction. Mgr célébra la messe au maître-autel, et il y eut une messe aux quatre autels appuyés

5. AMC, 1889-1893, p. 180, 181.

aux grands piliers de pierre. L'église du St-Rosaire ou de la Réparation est un magnifique monument de pierre de taille, construit d'après les plans des architectes Perrault et Mesnard. En la plaçant sous le patronage des Quinze mystères du Rosaire, elle sera par là même consacrée à honorer tous les titres, toutes les gloires et toutes les douleurs de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère.

La pensée de consacrer, comme sanctuaire réparateur pour la protection de l'Amérique du Nord et du Canada, en particulier, la belle église commencée sur le Mont-Royal par les Sœurs de la C.N.D., est due à d'honorables citoyens de Montréal. Une des principales fins de l'érection de l'église du S. Rosaire comme sanctuaire de réparation est d'obtenir que le Canada et toute l'Amérique soient préservés de toutes sortes de malheurs et de calamités, spécialement des maux sans nombre, spirituels et temporels, qui désolent la vieille Europe depuis un siècle.

S.S.-Colette s'emploie activement à se créer des ressources par des souscriptions, des promesses de participation aux prières, aux œuvres, aux communions de la Communauté. Cette église de la Réparation doit être un monument élevé par la piété chrétienne des fidèles de l'Amérique entière, s'il est possible, comme on le faisait aux âges de foi. Les dons affluèrent de toutes parts.[6]

Retour à la maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste

La Communauté s'établit pour quelque temps à la rue Saint-Jean-Baptiste. En fait, elle y demeura jusqu'en 1908. Le Chapitre général de 1894, convoqué extraordinairement après l'incendie du 8 juin 1893, avait arrêté que la reconstruction se ferait sur les mêmes fondations, sans préciser d'époque fixe pour l'exécution du projet. Mais l'état de gêne s'accroissait de jour en jour et tendait à nuire au progrès de l'Oeuvre, à la

6. *Semaine religieuse de Montréal*, 21 juin 1884, p. 486-489 ; 5 juillet 1884, p. 12.

conservation de l'esprit religieux et à la santé des sujets. Le Conseil général de 1897 commença les préparatifs de la construction, ayant l'intention de poursuivre ce but au cours du mandat de gouvernement de Mère Sainte-Sabine, élue supérieure générale le 10 juin 1897. Comme on le sait, maintenant, l'érection de la maison mère ne se réalisera qu'en 1908. Durant quinze ans, donc, après l'incendie de 1893, la Communauté connut des heures d'abnégation et de sacrifices qui permirent d'établir plus profondément les volontés dans l'esprit de la Fondatrice. Être à l'étroit, manquer de ce qui semblerait nécessaire ou utile : quelle orientation vers une vie austère ! En réalité, de fortes personnalités de religieuses et d'éducatrices se formèrent à cette rude école, au cours de la période 1893-1908. Plus tard, selon l'évolution du monde contemporain, d'autres apôtres prépareront leur âme et leur intelligence à rencontrer des difficultés d'un autre ordre. Les unes et les autres forment l'armée pacifique et apostolique qu'avait entrevue, dès 1653, l'admirable chef de file que fut Marguerite Bourgeoys.

Le cinquantenaire de la vieille maison mère retrouvée, mit un rayon d'or sur le sombre horizon, le 21 novembre 1895. La fête intime fut très touchante. Les murs vénérés, revus après treize ans d'absence, étaient devenus si chers par leurs souvenirs, et si précieux en raison de la destruction des archives au feu de la Montagne. Si la perte des documents a pu rompre le lien de continuité avec un grand passé, ce monument est à lui seul un chapitre d'histoire, lourd de dialogues et de faits. La vieille maison est un témoin pour celles qui vécurent cette période de sacrifices.[7]

7. AMC, 1893-1895, p. 86, 87.

Reconstruire devenait urgent, mais les ressources manquaient. C'est alors que la Providence suscita des générosités réconfortantes. Sous la présidence de Lady Lacoste et de Madame Murphy, plusieurs anciennes élèves devinrent les dames patronnesses d'un bazar en faveur de l'entreprise. Elles mirent tout à contribution pour traduire leur attachement et leur reconnaissance. Elles avertirent le public par la voix des journaux qui publièrent des articles et des programmes destinés à seconder l'œuvre des bienfaitrices dévouées : *la Croix du Canada,* 29 octobre — *La Minerve,* 19 octobre et 5 novembre — *The True Witness,* 14 novembre — *La Minerve,* 17 novembre — Ces pages étaient dues à la bienveillance de M. J. Foran, éditeur du journal *The True Witness* et de Me R. Bellemare, en relation avec les éditions de *La Minerve.*

Sa Sainteté Léon XIII daigna faire parvenir un câblogramme à l'intention de ceux qui participeraient à cette œuvre. Le succès répondit au zèle des Anciennes qui, sans être groupées en association, étaient liées par une même formation. Le 26 novembre 1894, les zélatrices furent convoquées à la maison mère pour un salut solennel d'action de grâces. Les Mères de l'Administration générale offrirent à chacune une lettre de gratitude et la copie du message de Rome.[8]

Cet appel au public pour la reconstruction de la maison mère ne se comprend que dans le contexte financier de l'époque : les pensions d'élèves ne représentaient qu'une faible contribution et les salaires des religieuses qui enseignaient dans les écoles publiques n'étaient pas élevés. Ainsi, les revenus suffisaient à peine. Vienne l'épreuve d'un désastre, et l'on se trouvait nécessairement en face d'un immense problème requérant un secours spécial. Mais quand Dieu veut une œuvre, il prouve

8. AMC, 1893-1895, p. 120-151.

qu'il est le Maître des cœurs et des volontés en réglant lui-même les questions. Il l'avait fait si souvent pour la Fondatrice que la Communauté restait confiante au plus fort de la difficulté. Cet abandon suscita des secours qui permirent d'entrevoir de meilleurs jours et de poursuivre l'idéal de Marguerite Bourgeoys.

Malgré le souvenir des récentes épreuves, les 6, 7 et 8 août 1895, un triduum d'action de grâces rappela la première messe dite à la Congrégation de Notre-Dame. On utilisa les vases sacrés offerts par Jeanne LeBer et les ornements brodés de ses mains. Des jours de grande piété renouvelèrent les âmes dans l'amour de l'Eucharistie et de la vie consacrée. La bénédiction du cimetière de Villa-Maria couronna les fêtes religieuses.[9]

Qui pourrait dire le secret des murs vénérables des cinq maisons mères dont l'Histoire garde le souvenir ? À travers les tristesses qui assombrissent le ciel aux heures d'incendie ; au milieu de l'allégresse qui fait passer un souffle de renouveau quand s'établissent les nouvelles demeures, Mère Bourgeoys, invisible, soutient la fidélité. Elle sait si bien que Marie veille. La famille spirituelle de Marguerite Bourgeoys vit sous le signe de la foi.

9. AMC, 1893-1895, p. 86, 87.

CHAPITRE CINQUIÈME

SAINT-SULPICE — L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

M. Olier – les Sulpiciens – Supérieurs de Saint-Sulpice à Montréal – 1855-1900 – Supérieurs ecclésiastiques de la Congrégation de Notre-Dame – Confesseurs – Saint-Sulpice et la Congrégation de Notre-Dame – Visite de M. Captier, supérieur général de Saint-Sulpice – Hommage de la Congrégation de Notre-Dame.

200e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal – Achat de l'Hôpital Saint-Patrice et d'un terrain de l'Hôtel-Dieu – Translation des Restes de Mgr Lartigue – Départ des Hospitalières de Saint-Joseph pour leur nouveau cloître.

En 1642, l'abbé Jean-Jacques Olier avait été nommé à la cure de Saint-Sulpice de Paris. Il fonda une Compagnie de prêtres à laquelle il donna le nom de Saint-Sulpice. Il n'est jamais venu lui-même en Canada, mais il s'intéressa vivement à Ville-Marie.

En acceptant la seigneurie de Montréal en 1663, la Compagnie de Saint-Sulpice s'engageait à éteindre une dette de 130 000 livres. M. A. Le Rajois de Bretonvilliers, supérieur général après M. Olier, versa de son argent personnel 400 000 livres pour l'œuvre de Montréal. À l'époque de la Conquête en 1763, Saint-Sulpice avait donné pour le Canada plus de sept millions de livres : ce qui suffit à faire considérer les Sulpiciens comme bienfaiteurs insignes de la Colonie naissante, selon les vues de leur fondateur.

Les seigneurs de Montréal jouissaient de tous les privilèges attachés à ce titre et, comme prêtres, pouvaient organiser le ministère paroissial, l'enseignement, la charité publique, et même les missions, à l'intérieur de leur immense propriété.

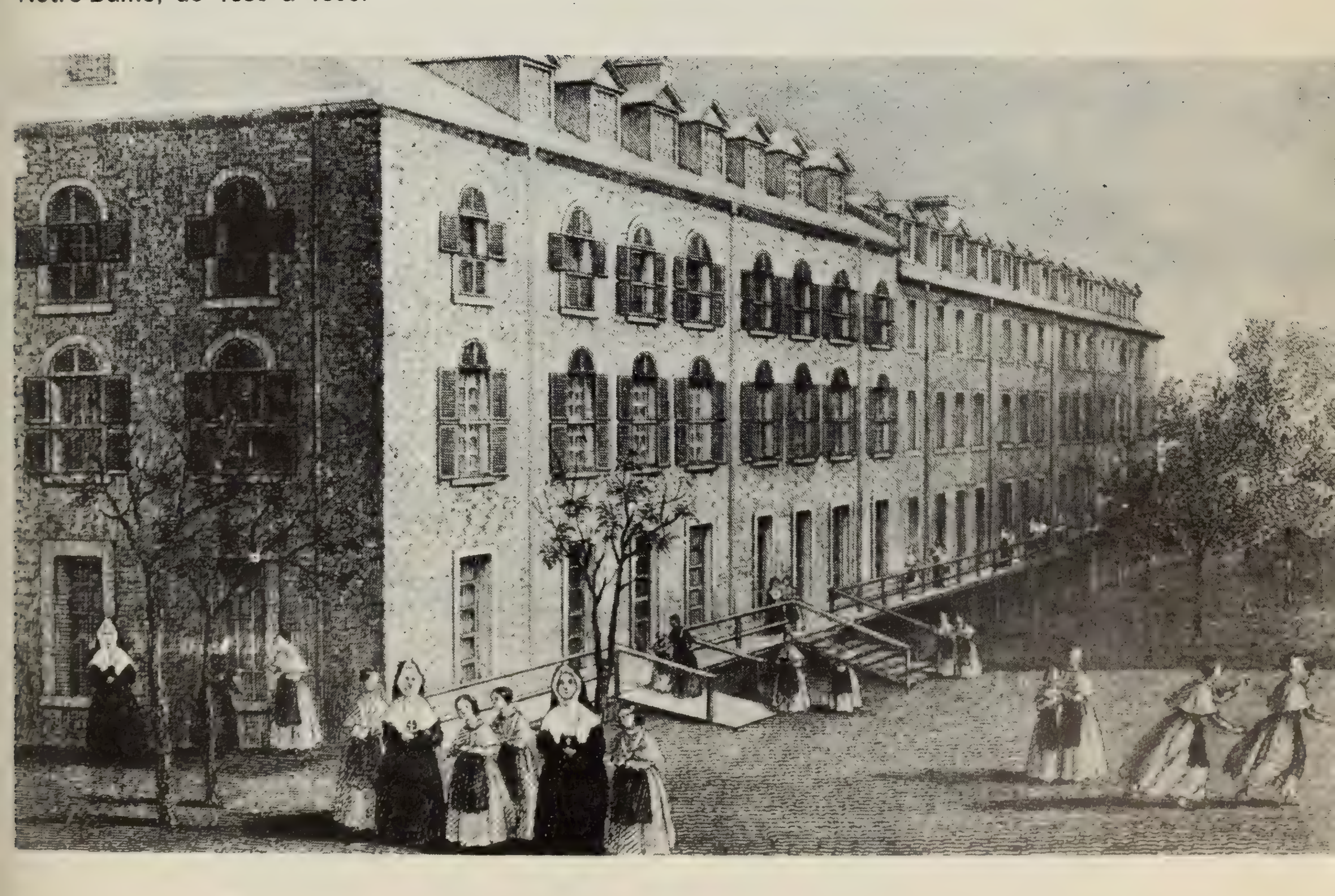
À leur arrivée dans l'île de Montréal, les prêtres de Saint-Sulpice se retirèrent à l'Hôtel-Dieu. Ils y demeurèrent une dizaine d'années, jusqu'en 1667. Leur nombre ayant augmenté, ils firent construire, rue Saint-Paul, une maison à deux étages de soixante-dix pieds sur cinquante, où ils habitèrent jusqu'à la construction du premier Séminaire, érigé par les soins de M. de Belmont en 1701.[1]

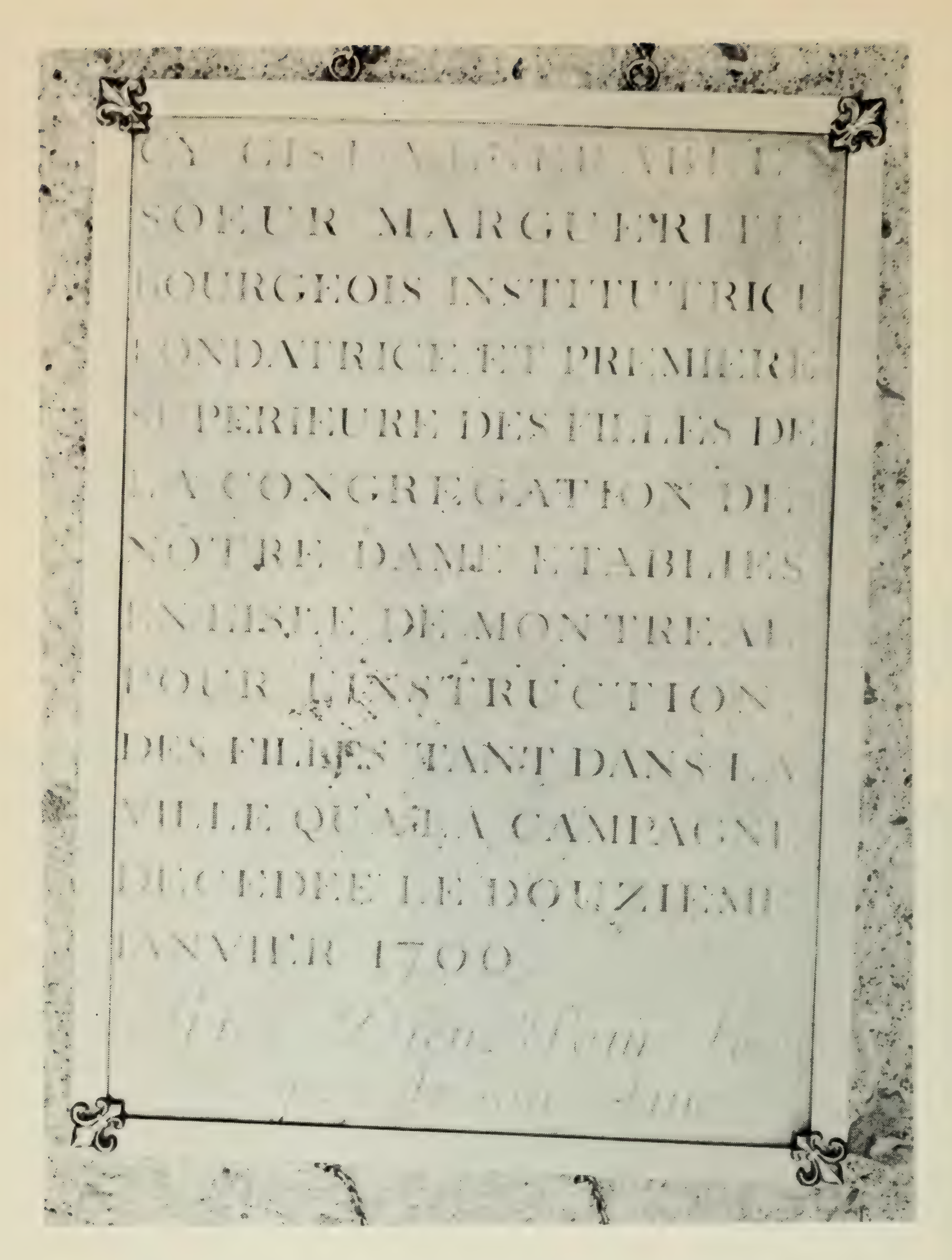
À l'Hôtel-Dieu, les Sulpiciens prenaient possession de la chapelle pour l'Office divin. Auparavant, pendant quatre ans, les colons n'avaient pas d'autre lieu de prière que la Chapelle du Fort, ainsi appelé depuis le Fort à Callières, du nom d'un gouverneur de la Nouvelle-France. Les offices de la paroisse eurent lieu à l'Hôtel-Dieu de 1657 à 1678. Quand l'église Notre-Dame fut achevée et ouverte au culte, M. Souart, P.S.S., en fut le premier curé.[1] Marguerite Bourgeoys a fréquenté cette église commencée par M. Dollier de Casson. Jusqu'en 1678, comme les autres colons, elle allait à l'Hôtel-Dieu de Mademoiselle Mance dont la chapelle servait d'église.[2]

Quand on parcourt la longue liste des prêtres qui se sont dévoués à l'œuvre de M. Olier, on est étonné de trouver presque à chaque page des noms qui appartiennent à la première noblesse française. Cela vient de ce que le Séminaire, épuisé par les énormes dépenses qu'il avait faites pour établir et soutenir les colons, s'était décidé à ne laisser venir au Canada

1. Pierre BOISARD, P.S.S., La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, I, p. 109.
2. ACND, Cahier No 3, p. 4.

Maison mère de la rue
Saint-Jean-Baptiste (1845).
Elle prit le nom de pensionnat
Notre-Dame, de 1880 à 1893.





Plaque de cuivre fixée au cercueil de Marguerite Bourgeoys, en 1700, gravée à la demande de M. Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice. Cette plaque fut ensuite suspendue au-dessus de la porte de la sacristie, à la maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste quand les ossements de notre Fondatrice y furent transportés en 1766. On mit, plus tard, la plaque dans le petit cercueil romain qui contint les restes précieux, jusqu'en 1910. Après 1910, la plaque fut conservée à l'Oeuvre de Marguerite Bourgeoys. Elle est actuellement dans la chambre du Tombeau de la Bienheureuse, à la maison mère.

que des prêtres assez fortunés pour subvenir à leurs besoins. Cette perspective aurait dû en détourner de leur généreux dessein : elle eut un effet contraire. Ce dénuement du Séminaire, loin de les rebuter, ne fit qu'enflammer leur zèle. On comprend pourquoi le ministère de ces saints prêtres qui renonçaient à des positions brillantes dans leur patrie pour s'enfoncer dans les forêts du Canada fut si visiblement béni du ciel. Dieu montrait sa prédilection envers la Nouvelle-France en lui envoyant des prêtres détachés des richesses, des honneurs, de l'attrait des plaisirs et dont le seul idéal était de sauver des âmes.[3] Notre pays se doit de garder le souvenir de ces confesseurs de la foi qui ont vécu et sont morts pour la cause apostolique et éducatrice du Canada français.

En 1672, il n'y avait encore que des sentiers à Ville-Marie. M. Dollier de Casson, à titre de seigneur de Montréal, prit l'initiative de tracer et de nommer les premières rues de Montréal. En l'honneur de Paul Chomedey de Maisonneuve, il donna le nom de Saint-Paul à la rue où s'élevaient le Séminaire et l'Hôtel-Dieu. La rue qui suivait le haut du côteau fut nommée Notre-Dame.

Les Sulpiciens s'occupèrent très activement des Indiens. M. de Belmont tenta de faire un établissement sur le flanc du Mont-Royal, mais le feu le détruisit entièrement. En 1694, on décida de construire en pierre. De cette entreprise, il ne reste que les deux Tours du Grand Séminaire, désignées sous le nom de Tours de Mère Bourgeoys. En 1696, la bourgade indienne fut organisée au Sault-au-Récollet et, en 1719, à Oka sur les bords du Lac des Deux-Montagnes.

3. Mgr Olivier MAURAULT, *La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada*, cité dans la revue *Le Séminaire*, 1957, p. 3-32.

M. de Belmont apprenait un peu de français et de religion aux enfants des Indiens du Fort de la Montagne. Mère Bourgeoys s'est attachée de toute son âme à l'apostolat auprès des Indiens ; elle a secondé les Fils de M. Olier, elle fut missionnaire chez les Indiens. Éminemment Fille de l'Église, elle avait le coup d'œil hardi des pionniers de la foi.

La seigneurie des Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal n'aurait pu subsister sans les secours de la Compagnie de Saint-Sulpice de Paris, ni sans les dons personnels des prêtres de la noblesse, membres de cette Société, qui contribuaient largement à la maintenir.[4]

Supérieurs de Saint-Sulpice à Montréal — 1855-1900

La Compagnie de Saint-Sulpice fut gouvernée à Montréal par des prêtres éminents qui furent tous des bienfaiteurs de la Congrégation de Notre-Dame. À ce titre, il convient d'inscrire leur nom et leur souvenir dans l'Histoire de la Communauté. Les Annales prouvent qu'ils étaient toujours là, parfois invisiblement, pour prendre part aux joies et aux épreuves, pour offrir le conseil désintéressé, pour déléguer vers la direction de la Communauté ou du noviciat des hommes remarquables en science religieuse, en vertu et en dévouement.

De 1846 à 1902, quatre supérieurs provinciaux gouvernèrent Saint-Sulpice de Montréal : MM. Billaudèle, Granet, Baile et Colin.[5] M. Pierre-Louis Billaudèle était né à Tourteron (Reims), le 20 novembre 1796. Il vint au Canada le 7 novembre 1837 et fit du ministère à la Paroisse jusqu'en 1840. De 1840 à 1846, il fut Directeur du Grand Séminaire.

4. *Id.*
5. ACND, Cahier No 3, p. 9.

En 1846, il devint supérieur provincial et le demeura durant dix ans. C'était un orateur puissant, à la voix magnifique, au geste humble et noble, aux pensées élevées, à la diction élégante. Le sermon qu'il prononça pour l'installation du gros bourdon à Notre-Dame est resté célèbre.

M. Dominique Granet lui succéda et gouverna de 1856 à 1866. Il était né à Espalem (Le Puy), le 24 août 1810, et vint au Canada en 1843. Jusqu'en 1856, il fut employé au Séminaire. Cette année-là, il fut élu Vicaire-général du diocèse et supérieur provincial.

M. Joseph-Alexandre Baile était né à Saint-Genest (Viviers-France). Il vint au pays en 1825 et fut supérieur de 1866 à 1881.

M. Louis Colin remplit durant vingt et un ans la charge de supérieur provincial, de 1880 à 1902. Il naquit à Lignières (Bourges) ; il fut à Notre-Dame de 1862 à 1870 ; au Grand Séminaire, de 1870 à 1881. Il devint chanoine honoraire le 6 avril 1891. Quand il était vicaire à Notre-Dame, il desservit les chapelles éloignées de Notre-Dame-de-Grâce, de la Côte-des-Neiges, de Saint-Henri. Il y dépensa ses forces sans compter, malgré toutes les intempéries. Il avait de vastes et hautes idées, une volonté persévérante, une grande variété de ressources. Orateur puissant, il prêcha avec succès dans les fêtes religieuses qui, de 1865 à 1885, remplirent l'église Notre-Dame de foules avides de l'entendre.

Il était « de la lignée des grands supérieurs ». Il rappelle MM. Casson, Belmont et Roux. Plus qu'eux, il fut diplomate, hardi, tenace. Autant qu'eux, il aima sa congrégation et les

âmes. Le Collège Canadien, à Rome, doit son existence à l'énergique initiative de M. Colin.[6]

> St-Sulpice avait connu une ère de puissance. On était seigneur, on avait les droits concédés aux seigneurs. Cela dura longtemps. Un nouveau régime s'imposait. M. Colin réussit à faire l'adaptation nécessaire, car il était doué pour cette tâche délicate : il savait attendre, se taire, saisir les occasions et, l'heure venue, agir.[7]

M. Nercam fut supérieur ecclésiastique de la Communauté en deux fois : de 1856 à 1875 et de 1879 à 1882. Il était né le 29 avril 1814 à Barsac. Il séjourna au Collège de 1846 à 1854 et passa ses dernières années à Notre-Dame comme aumônier de religieuses. Il mourut le 22 janvier 1890. Il était d'une modestie douce, silencieuse et calme. Sa politesse et sa distinction étaient parfaites.[8]

La Communauté a bénéficié du dévouement de nombreux Sulpiciens : les uns, furent supérieurs ecclésiastiques : MM. J. A. Baile (1851-1856), A. Nercam (1856-1875), H. Moreau (1875-1879), A. Nercam (1879-1882), L. Colin (1882-1886) et J.-Bte Larue (1886-1900).

D'autres Sulpiciens remplirent le rôle de confesseurs à la maison mère : MM. Benoît-Marie Granjon (1846-1863), Jean Lacan (1863-1867), Damien Tambareau (1867-1870) ; MM. Jean Lacan et Charles Lenoir (1870-1874), Damien Tambareau (1874-1877), A. Nercam (1877-1880), Alfred Tranchemontagne (1881-1884) ; MM. Nercam et Rousseau

6. Henri GAUTHIER, P.S.S., *Les supérieurs provinciaux de Saint-Sulpice*, cité dans *Le Devoir*, édition du 22 novembre 1941.
7. *Idem.*
8. *Id.*

(1884-1887), A. Tranchemontagne (1887-1890), Jean Trémolet (1890), Thibault (1890-1894), Joseph Léveillé (1894-1897), A. Tranchemontagne (1897-1900).[9]

Quelques-uns se sont dévoués au pensionnat, dans les écoles, pour les retraites des religieuses ou des élèves. Chacun fait partie d'une liste d'honneur qui doit s'inscrire dans l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame. Aux noms déjà cités, il faut joindre celui de M. J.H.A. Roux (1784-1831), qui prodigua sa science sacerdotale et les grâces de son ministère durant trente-quatre ans à la Congrégation. MM. J. Comte, Billion, Picard, J. Toupin, Giband, Martineau, Rousseau, Tallet, Barbarin, Singer, Pellissier, Desmazures, Daniel, Lenoir, Brasseur s'intéressèrent à l'œuvre de la Communauté, aux élèves de l'école Notre-Dame ou aux autres écoles des faubourgs. Litanie de gratitude que cette liste imparfaite ! Depuis les premiers jours de son Histoire, la Congrégation de Notre-Dame garde une reconnaissance particulière à Saint-Sulpice. Au cours des siècles, sous des noms variés, tous vénérés, Saint-Sulpice a offert avec désintéressement lumière, sagesse et appui, pour la sécurité de la Communauté. Au temps de Mère Bourgeoys, Messieurs Galinier, Caille, Frémont, Pérot, de Valens, Rémy et Souart furent de grands bienfaiteurs de la Congrégation. M. Souart fut le directeur spirituel de la Fondatrice durant douze ans. Plus tard, en 1818, M. Montgolfier publia la vie de Marguerite Bourgeoys.

La Congrégation de Notre-Dame s'unit à l'action de grâces et à l'espérance des Sulpiciens lors de la bénédiction du Grand Séminaire en 1857. La cérémonie fut présidée par Mgr Joseph Larocque, coadjuteur de Mgr Ignace Bourget.[10] Le 3 novembre

9. ACND, Cahier No 3, p. 30, 32, 33.
10. AMC, 1857-1861, p. 43.

de la même année, M. Étienne Faillon, sulpicien, auteur d'une vie de Mère Bourgeoys, de Jeanne Mance et de Mme d'Youville, arrivait au Canada pour la troisième fois. La Congrégation et les communautés de Montréal s'en réjouirent.[11]

Au cours des premiers jours de janvier 1860, les Sulpiciens du Séminaire visitèrent la Communauté : MM. Mercier, Regourd, Denis, Giband, Lacan, Brown, Lenoir, Bonissant, Rousseau et Nercam. Ils offrirent leurs vœux et l'assurance de leur perpétuel intérêt.[12] À la retraite annuelle de mai 1860, M. Granet, supérieur du Séminaire, inaugura les exercices prêchés par M. Giband ; MM. Granjon, Nercam, Billaudèle et Villeneuve prêtèrent leur concours pour la confession et la direction. En ce temps-là, on le voit, les Sulpiciens assumaient presque seuls l'orientation spirituelle de la Communauté.[12]

Le 31 août 1862, M. Granet donna une conférence sur les dispositions nécessaires à la reprise des travaux importants de l'éducation. Instruction excellente et pratique, digne de la solide piété et de la rare sagesse de ce prêtre. Ainsi, les lumières sur l'œuvre de la Congrégation et sur la perfection religieuse étaient distribuées régulièrement.[13]

À cette époque, les Sulpiciens attachés à la Communauté devaient confesser les sœurs missionnaires de la ville, en plus du personnel de la maison mère. Pour alléger la tâche de M. Granjon, le Supérieur confia à M. Campion la confession des sœurs de l'Académie Saint-Denis, du faubourg Québec et du couvent Sainte-Marie (Sainte-Catherine) ; M. Giband fut chargé des sœurs du Mont Sainte-Marie, de l'École Sainte-

11. AMC, 1857-1861, p. 19, 20, 21.
12. AMC, 1857-1861, p. 92.
13. AMC, 1861-1864, p. 85.

Anne et de l'Académie Sainte-Catherine ; M. Granjon garda la Communauté, le noviciat et Villa-Maria. En 1861, les paroisses n'étaient pas nombreuses dans la ville et les maisons mentionnées se trouvaient sur le territoire desservi par les Messieurs de Saint-Sulpice.[14]

La générosité est une caractéristique des Messieurs de Saint-Sulpice. Ainsi, en janvier 1863, M. Granet remettait aux sœurs quatre-vingts dollars et M. Comte, dix, pour procurer des chaussures aux petites filles pauvres des écoles des faubourgs. Un grand nombre n'allaient plus en classe parce qu'elles n'avaient pas de souliers convenables ou s'y rendaient dans un état pitoyable. Cette somme était alors considérable : elle servit à secourir plusieurs élèves. « La Providence nous les envoie, dit l'annaliste, pour les besoins de leur âme, mais aussi pour que nous leur soyons de secondes mères dans leur détresse physique. » Encore un fait qui illustre l'action conjuguée de Saint-Sulpice et de la Congrégation de Notre-Dame, comme au temps de la Fondatrice : à la Montagne, chez les Indiens, Marguerite Bourgeoys œuvrait de concert avec les Sulpiciens. Harmonies des souvenirs reliant le présent au passé ! [15]

Dans son Manuel de l'Éducation au Bas-Canada, le Dr Meilleur fait l'éloge des fils de M. Olier : « Les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal consacraient chaque année, au-dessus de huit mille louis (£ 8000) à l'éducation dans la ville et la paroisse de Montréal. Ce fait si honorable prouve combien la reconnaissance des Canadiens envers Saint-Sulpice doit être grande et durable ».[16]

14. AMC, 1861-1864, p. 86.
15. AMC, 1861-1864, p. 101.
16. Jean-Baptiste MEILLEUR, *Mémorial de l'Éducation*, p. 107.

Les sœurs du Pied-du-Courant, École Sainte-Catherine, bénéficièrent des générosités de Saint-Sulpice. Vers 1862, M. A. Palatin, P.S.S., avait succédé à M. Campion à la desserte du quartier ; il se montra secourable envers les missionnaires. Les dons utiles arrivaient au bon moment : armoires, bibliothèques, horloges, tables ; ces secours aplanissaient un peu les difficultés du poste qui n'avait guère progressé depuis six ans qu'il était fondé.[17]

Dans les écoles gratuites tenues par les Sœurs de la Congrégation, les Sulpiciens exercèrent constamment leur zèle sacerdotal et leur inépuisable charité. Sortant de l'une de ces écoles M. Rousselot, curé de Notre-Dame, disait un jour à l'un de ses confrères : « Si nous pouvions réunir en un même volume tout le bien que ces sœurs ont fait depuis deux cents ans, cela ferait un recueil magnifique ».[18] Il faudrait renverser l'hommage et dire plutôt : comment la Congrégation de Notre-Dame aurait-elle pu travailler efficacement dans la moisson des âmes depuis deux siècles, sans le prudent et constant secours de Saint-Sulpice ?

Durant dix-sept ans, de 1846 à 1863, M. Benoît-Marie Granjon fut confesseur de la maison mère. Il était un homme au caractère droit qui ignorait la partialité, un homme rempli d'abnégation. Sa profonde humilité se manifestait dans les égards dont il entourait les personnes qui visitaient la maison. On eût dit qu'il était le serviteur de tout le monde. Sa prudence était si remarquable que pendant ses longues années de ministère à la Congrégation de Notre-Dame, il n'a jamais laissé échapper une parole qui pût révéler le moindre secret. Auprès des sœurs malades, il se montrait d'un dévouement

17. AMC, 1861-1864, p. 251.
18. AMC, 1881-1882, p. 49.

infatigable. Il quitta la Communauté pour prendre la direction de la paroisse de Notre-Dame de Toutes-Grâces et resta chargé du pensionnat de Villa-Maria.[19]

M. Bayle, directeur des ecclésiastiques du Grand Séminaire se chargea des lettres adressées par Mère Saint-Bernard au Souverain Pontife et au Cardinal Paracciani Clarelli, préfet de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, en reconnaissance du décret laudatif envoyé au sujet des Règles.[20]

En cueillant dans les vœux offerts à la Communauté par des Sulpiciens, en janvier 1864, on voudrait retenir trois pensées dont l'influence peut être de toutes les époques : « Conserver et faire progresser l'esprit de ferveur légué par Mère Bourgeoys quand les missions se multiplient » (M. Granet). « Développer des sentiments de réparation envers Notre-Seigneur et sa sainte Mère si indignement outragés ; esprit de réparation lié à notre vocation apostolique » (M. Nercam). « Accomplissement parfait des devoirs par la fidélité aux règlements, aux emplois, aux exercices spirituels » (M. Bayle).[21] Le respect de ces diverses formes d'idéal religieux unit les générations successives de la famille de Marguerite Bourgeoys. Les adaptations doivent améliorer ce qui est désuet, mais elles ne peuvent tout changer ni tout remplacer ; la logique du renouveau doit inclure essentiellement le surnaturel : l'esprit des origines et la permanence de la pensée de Marguerite Bourgeoys l'exigent.

Au Chapitre du 17 mai 1864, convoqué dans l'intention de délibérer au sujet de l'établissement de la maison mère à Villa-Maria, Mère Saint-Bernard exprima le vœu que la Com-

19. AMC, 1861-1864, p. 132.
20. AMC, 1861-1864, p. 118.
21. AMC, 1861-1864, p. 151, 152.

munauté pense à s'assurer au préalable les services religieux de Saint-Sulpice en cet endroit éloigné de la ville : « Cette sainte Compagnie a formé notre Vénérable Mère Fondatrice et notre Institut lui doit de conserver sa vie », dit-elle. Les Sœurs Capitulantes comprirent la justesse et la prudence de la proposition et acquiescèrent à l'idée de la supérieure générale.

Au long des siècles, l'influence spirituelle de Saint-Sulpice se manifesta par le soin de former dans les âmes religieuses de la famille de Marguerite Bourgeoys l'esprit d'oraison, l'esprit d'humilité et de simplicité, l'amour de l'Eucharistie et de la très sainte Vierge. Le 12 janvier 1887, M. Larue fit une instruction pleine d'onction et de doctrine où l'on voit que l'esprit de la Congrégation fut vraiment bien expliqué par ceux qui, l'un après l'autre, semblaient transmettre un message direct de la Fondatrice :

> Ces admirables fruits de vertus et de religion sont dus, en grande partie aux leçons salutaires, à la précieuse semence qu'a jetée dans l'âme des jeunes filles de la Colonie votre sainte Mère. Imitez-la bien ; efforcez-vous de la retracer fidèlement dans l'exercice des vertus qu'elle a si constamment pratiquées : son humilité profonde, son esprit de simplicité, d'abnégation, de mortification, sa charité ardente, son zèle admirable et si fécond, sa confiance entière, son abandon total à la Providence. C'est par ce moyen que vous la glorifierez, que vous soutiendrez son œuvre et, surtout, que vous hâterez le moment où il nous sera donné de l'honorer publiquement sur les autels.
>
> Il y a deux choses à considérer dans l'œuvre de cet Institut ; il y a le côté extérieur, la forme, qui est soumise aux nécessités des temps et des circonstances ; et la partie intérieure qui est l'âme et l'esprit de votre vocation et qui ne doit pas changer. Il est bien certain que si votre Vénérable Mère revenait parmi vous, elle se conformerait comme vous le faites vous-mêmes aux

> exigences de l'époque et des temps où vous vivez, mais qu'elle n'en resterait pas moins invariable dans cet esprit d'humilité, de foi, de religion, d'obéissance, d'union à Dieu, de prière et d'oraison, comme elle l'a toujours fait pendant sa vie qui n'a eu rien d'éclatant ni d'extraordinaire au point de vue extérieur, mais qui a été si riche de mérites et de vertus et qui l'a fait arriver à une si grande et si sublime sainteté. Soyez ses dignes filles, en étant de fidèles imitatrices de ses vertus.[22]

Comme le « Soyez toujours petites, humbles et pauvres » de Mère Bourgeoys a le même sens ! Comme le présent est près de la source !

Le 2 juillet a été choisi comme fête patronale de l'Institut. Ce jour d'allégresse est celui de l'offrande. Après s'être préparée dans le silence et la prière, chaque sœur redonne au Seigneur ce qu'elle lui a voué. Occasion providentielle de reprendre le premier choix, de protéger ce premier choix. La méditation du mystère de la Visitation apporte ainsi, tous les ans, des illuminations nouvelles sur la vie intérieure et sur l'apostolat. À travers la famille de la Congrégation de Notre-Dame la Vierge passe. Le dialogue appelle au don total. Un courant de ferveur éclaire l'union au Seigneur, la souffrance, le travail, le service d'Église. Les âmes sont rajeunies. À la maison mère, c'est une fête de première classe dans la Liturgie et dans la joie communautaire. En 1882, M. Pierre Rousseau, P.S.S., avait pris comme thème de l'entretien spirituel : « Marie entra dans la maison de Zacharie et salua Elisabeth ».

> Ô Congrégation de Notre-Dame, après une épreuve deux fois séculaire, peux-tu n'être pas ferme comme le roc ? Tu es riche comme le Temple de Salomon, belle comme l'Église, forte comme une armée rangée en bataille. Qu'ils sont beaux les pas de tes filles évangélisant les peuples sur les bords du St-Laurent et des

---

22. AMC, 1885-1888, p. 146, 147.

Grands-Lacs, comme dans les prairies éloignées. Le noviciat suffit à peine pour recevoir ces vierges qui, de toutes parts, accourent vers toi. Grandis de ton esprit. Dieu a béni ton œuvre. La Congrégation de Notre-Dame n'a rien à envier aux autres institutions, ni pour les services qu'elle rend, ni pour la confiance qu'on lui témoigne, ni pour la reconnaissance que lui a vouée l'Église de Jésus-Christ. Je ne crains qu'une chose pour elle : c'est sa prospérité, car il y a un degré de progrès que les meilleures institutions sur la terre ne dépassent pas. Que sont devenues ces Communautés qui couvraient l'Europe entière ? Elles ont disparu parce qu'elles ont failli à leurs Constitutions. Sous prétexte de les améliorer, elles les ont tant modifiées que l'esprit primitif s'est éloigné peu à peu. Bientôt, les esprits se sont divisés, des partis se sont formés et des scandales ont résulté de tout cela.

Au bout de deux siècles, les ordres religieux subissent ordinairement une transformation ; ou ils prennent un nouvel accroissement et développement, ou ils commencent à déchoir. Je n'ai pas de mission spéciale auprès de vous, mais un fait évident et visible à tous, c'est que les circonstances vous ont fait une situation nouvelle. Je ne crois pas que cela puisse influer sur vos constitutions, car les œuvres de l'Église, surtout celles de l'éducation, ont été conçues dans la prescience divine pour durer autant que les siècles, et leurs constitutions sont de nature à subir les épreuves. C'est ce qu'a prouvé la Congrégation de Notre-Dame. Elle a eu à perfectionner l'œuvre de Marguerite Bourgeoys, mais elle l'a fait avec sagesse et prudence, se tenant en garde contre tout entraînement irréfléchi, et comprenant que Dieu ne donne pas deux fois l'esprit du Fondateur. Quand un réformateur est nécessaire, Dieu le manifeste par des prodiges.[23]

L'approbation de l'Institut par un décret romain en 1876 ; celle des Règles qu'on espérait, ont dû inspirer cette méditation. N'est-ce pas aussi le rappel de la pauvreté si chère à la Fondatrice ?

---

23. AMC, 1881-1882, p. 363, 365, 366.

Les relations avec la France restaient ouvertes : Saint-Sulpice de Paris, Saint-Sulpice du Canada, c'était tout un. Le 19 mai 1882, Mère Saint-Victor faisait part à la Communauté d'une lettre de M. Victor Bieil, directeur du Séminaire de Paris :

> Que vous êtes heureuses, ma vénérée Mère et chère fille, dans votre religieux Canada ! En ce moment, nos évêques se demandent avec anxiété quels sont les conseils qu'ils doivent donner aux communautés enseignantes. Si on retire tout signe religieux des classes, si on interdit toute instruction religieuse, surtout si sous cette neutralité apparente, se déguise la haine de la religion, une sœur dont le but essentiel est de former des chrétiennes, voudra-t-elle continuer son rôle d'institutrice ? On espère qu'en pratique, on laissera la religieuse faire à peu près comme auparavant, du moins pendant un certain temps, et en dehors des classes. Vous ne sauriez croire combien il est navrant pour nous de voir ce souffle de l'impiété s'élever du sein même des pouvoirs politiques pour agiter cette France encore si chrétienne dans son fonds. Priez pour nous, et pour ces pauvres enfants, vous qui êtes encore à l'abri de pareils orages.[24]

Pour combien de temps la sécurité de l'école sera-t-elle gardée au Canada ? En suivant l'évolution, la religieuse éducatrice veut donner, par sa vie, le témoignage de la valeur de sa foi.

Un des éminents Sulpiciens qui passa de très longues années dans le service apostolique de la Communauté, M. Henri Garrouteigt, a signé une page qui s'inscrit avec honneur dans l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame.

> Les relations de Saint-Sulpice avec la Congrégation de Notre-Dame remontent à plus de trois cents ans (1657-1957). C'est à Ville-Marie que Marguerite Bourgeoys devait rencontrer Saint-

24. AMC, 1881-1882, p. 325.

Sulpice. Un des premiers contacts de Marguerite avec Saint-Sulpice fut plutôt pénible. Elle avait désiré élever une chapelle à Notre-Dame-de-Bon-Secours. Déjà, elle en avait amassé les matériaux. M. de Queylus ne crut pas devoir donner son autorisation. Obéissante, Mère Bourgeoys attendit vingt ans...

Malgré la dureté des temps, les institutrices organisent l'œuvre de l'éducation. Elles sont « filles de paroisse » et soumises au Séminaire. Pendant de longues années, leur vie s'écoule dans le soin de leur perfection, dans le labeur quotidien et dans les épreuves. Elles sont toujours soutenues en tout par Saint-Sulpice.

Dans l'affaire des visions de la Sœur Tardy, Saint-Sulpice, par l'intervention de son supérieur, M. Tronson, rendit un service éminent à la Communauté. Le deuxième successeur de M. Olier, M. Tronson, touchait à la fin de sa carrière. Une culture ecclésiastique très étendue, un remarquable esprit de gouvernement, une droiture absolue, une fine psychologie, un imperturbable bon sens : telles étaient les qualités maîtresses dont il avait fait preuve dans l'exercice de son mandat.

Pour rétablir l'ordre, il rappela en France MM. Bailly, Guyotte et de la Colombière. Les troubles s'apaisèrent. M. de Valens fut chargé de la direction de la Congrégation de Notre-Dame. Tout rentra dans l'ordre. Tout s'était réglé dans le calme et la paix, mais avec fermeté, par M. Tronson.

Dans la question des Règles, Saint-Sulpice joua un rôle de premier plan. Mgr de Laval avait rêvé de fusionner la communauté de Mère Bourgeoys avec les Ursulines. Mgr de Saint-Vallier le désirait aussi. La Fondatrice voulait un Institut de filles séculières à vœux simples, non cloîtrées, destinées à honorer la « vie voyagère » (apostolique) de la Sainte Vierge après l'Ascension. Cet institut se chargerait de l'éducation des filles, il serait gouverné par les Séminaires, et ses membres seraient « filles de paroisse ». M. Tronson, consulté par Mgr de Saint-Vallier eut une heureuse influence dans la solution des difficultés (...).

Sulpiciennes, les Sœurs de la Congrégation ne le sont pas

canoniquement, mais elles le sont et tiennent à l'être par leurs attaches spirituelles.[25]

Cette page illustre le lien béni, riche de faits, reliant Saint-Sulpice et la Congrégation de Notre-Dame. Qui pouvait l'exprimer avec plus de précision et de vérité que celui qui connut si bien et aima si fidèlement l'une et l'autre ?

Visite de M. Arthur Captier, supérieur général de Saint-Sulpice

En 1896, un événement d'importance apportait la joie à l'antique Ville-Marie en reliant le présent à l'époque de la fondation : la visite du Supérieur général de Saint-Sulpice.

Durant vingt-trois ans, depuis 1640, la Société de Notre-Dame-de-Montréal * soutint la colonie de Ville-Marie. En 1663, elle se trouva dans l'impossibilité de continuer son œuvre. Elle ne comptait plus que cinq membres laïques et, en 1657, le poids de toutes les charges retombait sur le Séminaire de Paris et les quinze associés Sulpiciens qui en payaient tous les frais. La Compagnie de la Nouvelle-France avait remis le Canada au roi. À ce moment-là, la Société de Notre-Dame-de-Montréal songeait à se dissoudre ; elle offrit à M. de Bretonvilliers, qui avait succédé à M. Olier, de prendre la seigneurie de Montréal et de la sauver de la ruine.

Après des prières et des conférences, on sait que la donation fut acceptée en souvenir des volontés de M. Olier, et, le

25. Henri GARROUTEIGT, P.S.S., *Saint-Sulpice et la Congrégation de Notre-Dame*, cité dans la revue *Le Séminaire*, mars 1957, p. 89-94.

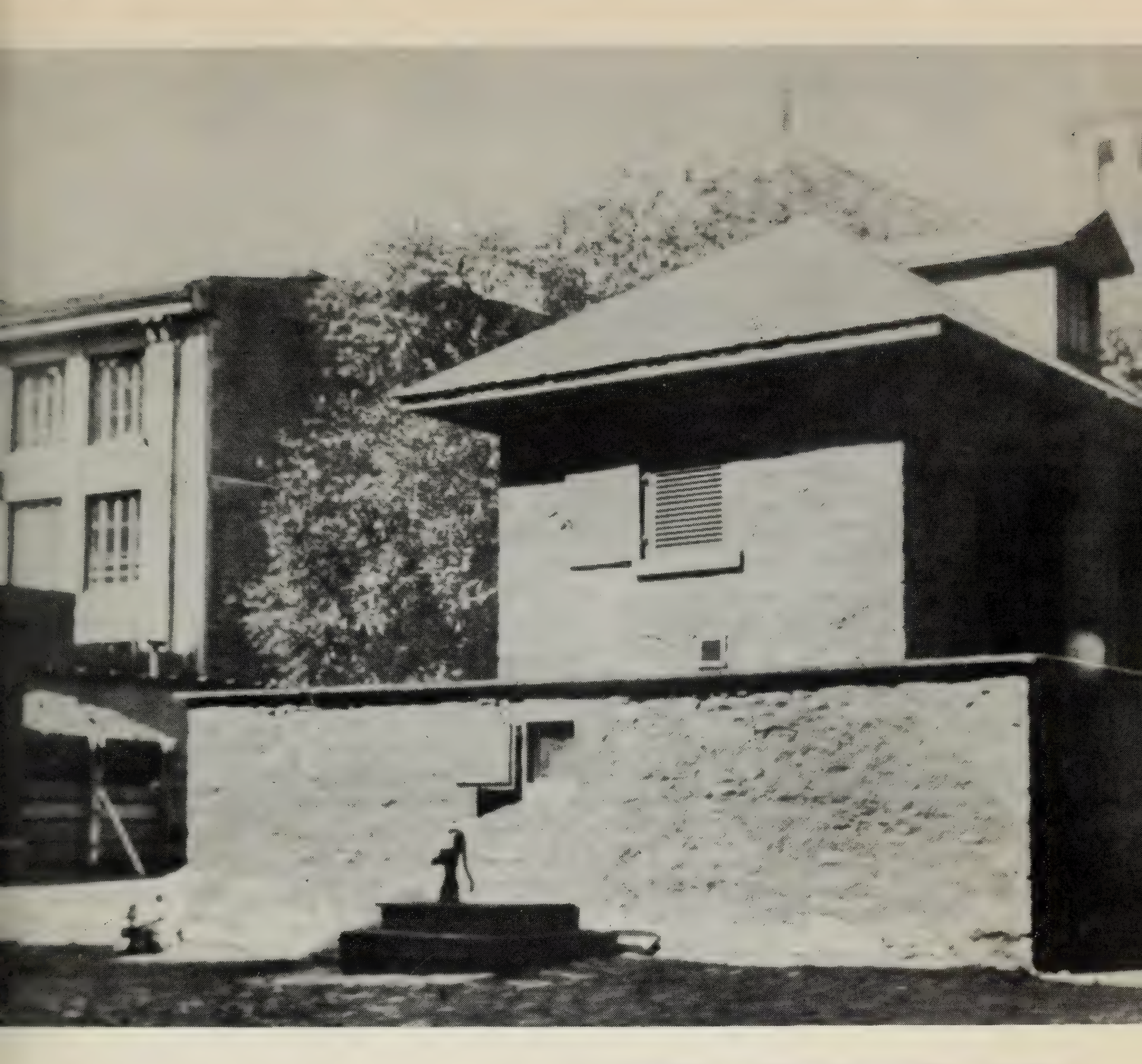
* Note : *Les Associés pour la conversion des sauvages en Nouvelle-France* (Nom authentique et historique de la Compagnie de Notre-Dame-de-Montréal).

9 mars 1663, eut lieu la cession qui fut confirmée par le roi de France en 1697. Le contrat était onéreux, car il incluait le paiement d'une dette supérieure à la valeur de la seigneurie. Jusqu'en 1760, ce contrat imposa au Séminaire de Paris des sacrifices annuels. Le successeur de M. Olier devint donc le seigneur de Montréal et fit parvenir à M. de Maisonneuve une procuration qui le maintenait dans sa charge de gouverneur. Entre le Séminaire de Paris et celui de Montréal, il y eut toujours des relations d'amitié et de dépendance. C'est ainsi que s'explique la visite de M. Captier.

> Le 10 juin 1896, M. Arthur Captier, supérieur général de St-Sulpice honorait la Congrégation de Notre-Dame de sa visite. Né aux environs de Lyon, il était depuis quinze ans procureur de la Compagnie à Rome quand il fut élu supérieur de la famille religieuse de M. Olier en 1894. À Rome, M. Captier fut postulateur de la cause de Marguerite Bourgeoys, de Marguerite d'Youville et de Jeanne d'Arc. Il est de la lignée glorieuse des supérieurs de Paris qui, ayant fondé la Société de Notre-Dame-de-Montréal, ont sauvé la colonie de Ville-Marie de la ruine, en acceptant de devenir les « seigneurs de Montréal » durant un siècle entier, de 1663, à 1764. M. Olier, M. de la Dauversière, les barons de Fancamp et de Renty avaient organisé la Société de Notre-Dame de Montréal qui compta plus de soixante membres appartenant aux premiers rangs de la noblesse et de la cour de France.[26]

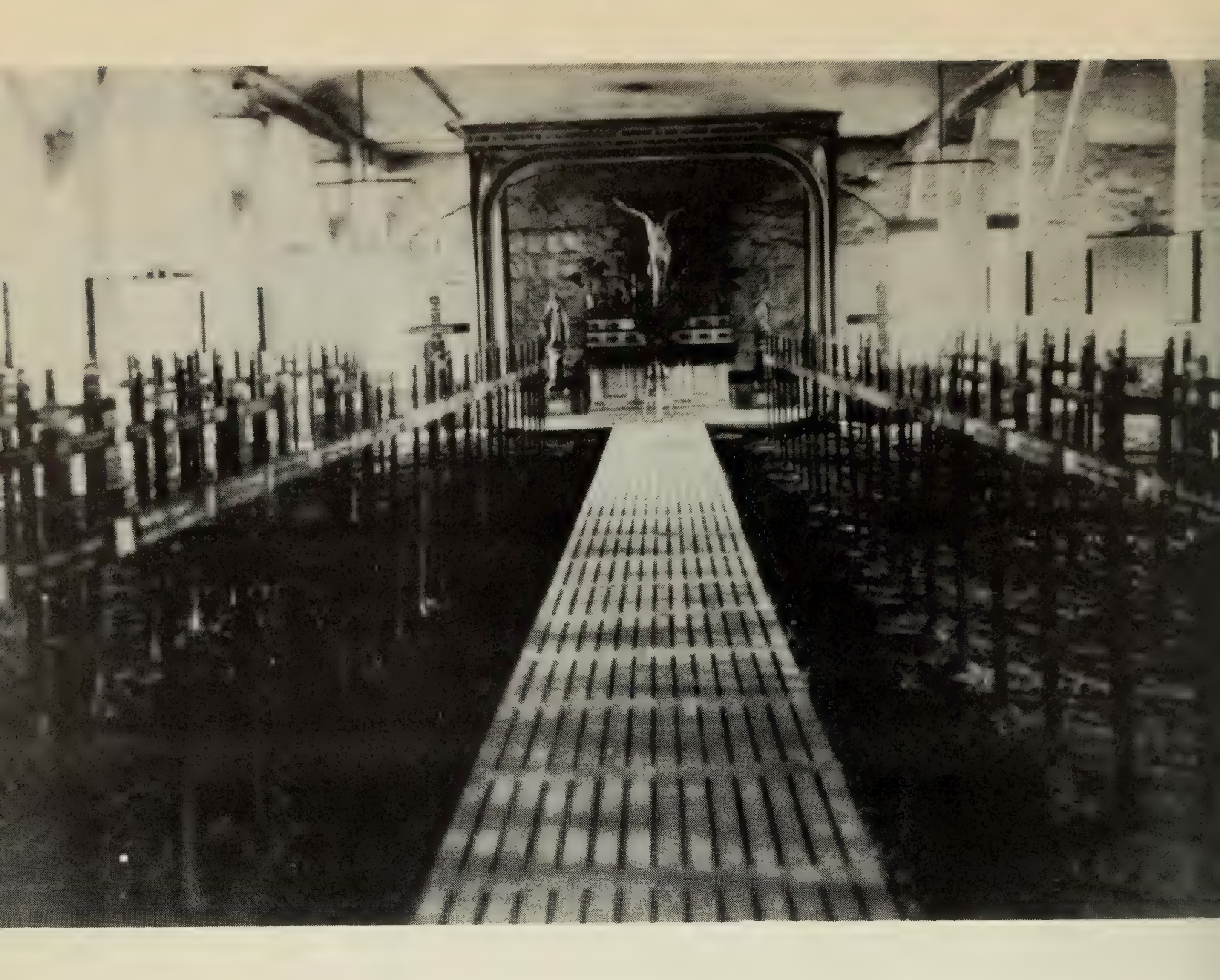
Monsieur Captier fut reçu à Villa-Maria, le 17 juin 1896. Il était accompagné de MM. Colin, Léveillé, P. Rousseau, Many, Driscoll, Daignault, P.S.S., de M. le Chapelain du pensionnat et de son frère l'abbé Lamarche, quand il fit son entrée à la salle vers cinq heures. La réception fut simple et distinguée. Deux cents voix saluèrent l'illustre Français. L'adresse exprima la reconnaissance de la Congrégation de Notre-Dame envers

26. *La Presse*, édition du 9 juin 1896.



Cimetière de Notre-Dame-de-Pitié (charnier).

Caveau de la Montagne ou Chapelle de l'Agonie.



Saint-Sulpice. Le grand chœur fit entendre « Jeanne d'Arc » de Gounod : délicatesse très appréciée par celui qui eut la joie d'introduire le Procès de la Pucelle en Cour de Rome. « Cet établissement, aurait-il dit en montant en voiture, fait revivre les célèbres maisons d'éducation du 17e siècle. » Selon le désir de la supérieure générale, les élèves de Villa-Maria se rendirent à la maison mère, le lendemain, pour une répétition de la belle réception du 17 juin. Le 19, six mille enfants accueillaient M. Captier à l'église Notre-Dame et reçurent son message d'amour de Dieu et de la très sainte Vierge.

Au Collège de Montréal, le 17, un banquet réunit trois cents prêtres. Sur la corbeille de fleurs offerte par les Enfants de Marie de Ville-Marie, Mlle Drummond avait fait écrire par Sœur Sainte-Marie-du-Précieux-Sang, C.N.D., les mots suivants :

> « Le très honoré Père Supérieur voudra bien agréer les hommages reconnaissants des Enfants de Marie de Ville-Marie. En ces jours où le bonheur rayonne au foyer de Saint-Sulpice, les anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame sont heureuses de renouveler l'expression de la confiance séculaire et de l'inaltérable attachement qu'elles gardent aux prêtres éclairés dont le zèle sacerdotal a affermi l'œuvre apostolique de la vénérable Marguerite Bourgeoys. »
>
> Montréal, en la fête du Sacré-Cœur, 12 juin 1896.

La Congrégation de Notre-Dame participa à l'organisation en offrant le gâteau du banquet d'honneur. Sœur Sainte-Henriette, archiviste, avait préparé la composition des pavillons qui l'ornaient. La partie artistique était due à Sœur Sainte-Marie-des-Neiges (Duperré) et à Sœur Saint-Thaddée (Côté).[27]

27. AMC, 1895-1897, p. 90.

Bienvenue
au très honoré Père Arthur Captier
16e Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice
aimé de SA SAINTETÉ LÉON XIII
Promoteur des causes religieuses
Joie de sa famille ecclésiastique
Représentant pour Montréal d'une longue chaîne de bienfaits
aussi précieuse qu'indissoluble.

HOMMAGE RECONNAISSANT
pour deux siècles et demi de bienfaits
aux généreux fondateurs de Ville-Marie
dignement représentés par
LE TRÈS HONORÉ PÈRE J.A. CAPTIER,
16e SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE SAINT-SULPICE
16 juin 1896

SOUVENIR
de l'illustre et immortel J.-J. Olier
acquéreur de l'île de Montréal en 1640
Fondateur de la « Sainte-Famille »

Jésus	Marie	Joseph
Saint-Sulpice	Congrégation de N.D.	Hôtel-Dieu

Les armoiries de la Congrégation de Notre-Dame étaient au centre. Les noms des plus célèbres Sulpiciens qui furent mêlés à l'histoire de Ville-Marie apparaissent comme des points lumineux :

GABRIEL LEVI DE QUEYLUS
Premier dignitaire ecclésiastique séculier en Canada

GABRIEL SOUART
Premier curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal

FRANÇOIS DOLLIER DE CASSON
Historien de Montréal. Organisateur de la Haute-Ville
Constructeur de la première église de Notre-Dame
Tracé des rues

FRANÇOIS LEFEBVRE
Promoteur de la première église Notre-Dame-de-Bonsecours

FRANÇOIS VACHON DE BELMONT
Historien-Instituteur-Fondateur du Fort de la Montagne

LOUIS NORMANT DE FARADON
Fondateur de l'Hôpital général des Sœurs Grises

ÉTIENNE MONTGOLFIER
Historien — Salut des communautés dans leurs désastres
Influence pour assurer la liberté religieuse après la Conquête

JEAN BRASSIER
Il accueille au Séminaire onze prêtres d'élite, victimes de la Révolution

JEAN H.-A. ROUX
Le collège de Montréal remplace celui de St-Raphaël (château Vaudreuil)
Construction de l'église Notre-Dame actuelle

VINCENT QUIBLIER
Il reçoit les Frères des Écoles Chrétiennes
Il fonde des chapelles et des classes dans les divers quartiers de Montréal

LOUIS BILLAUDELE
Il voit à la construction d'églises : Sainte-Anne
Notre-Dame de Toutes-Grâces, St-Patrice, St-Jacques, et à la
construction du Grand Séminaire au Fort des Messieurs

J. ALEXANDRE BAILE
Chapelle du Grand Séminaire, rue Sherbrooke
Fondation de paroisses : St-Jacques, St-Patrice, N.-D. de Grâces
L'Enfant-Jésus du Côteau St-Louis, St-Henri, Ste-Brigide
La Nativité d'Hochelaga, St-Vincent-de-Paul
Saint-Joseph, et d'autres,

LOUIS COLIN
14e Supérieur du Séminaire de Montréal
Premier choisi comme membre du Conseil de Paris
Séminaire de Rome
Maison de Philosophie à Montréal
Monuments scientifiques et historiques
Retraites spirituelles, discours.[28]

28. AMC, 1895-1897, p. 66-69.



La visite de M. Captier fut une heure importante de Montréal et, pour la Congrégation de Notre-Dame, une nouvelle occasion de traduire sa gratitude envers Saint-Sulpice. M. Boisard qui fut aussi supérieur général a résumé l'aventure magnifique des Sulpiciens au Canada.

> Leur œuvre, en même temps que missionnaire et pastorale, avait été éducative de chrétiens et formatrice de prêtres, dès les toutes premières années de leur présence au Canada. Ministère ecclésiastique, grandes et petites écoles, ils avaient tout mené de front au milieu de difficultés inouïes. Au cours d'essais qui s'étaient montrés plus ou moins heureux, les Sulpiciens s'étaient spécialisés en Petit Séminaire, Grand Séminaire, Séminaire de Philosophie, sans parler de maisons d'éducation qu'ils susciteront un peu partout, afin de continuer par l'intermédiaire des autres : Sœurs, Frères, Religieux de toutes sortes, l'œuvre qu'ils avaient commencée par eux-mêmes et tenue pendant de si nombreuses années à la force du poignet.[29]

D'après la chronologie, on peut constater que Mère Bourgeoys a certainement connu MM. de Queylus, Souart, de Casson, Lefebvre et de Belmont. À une autre époque, de 1855 à 1900, MM. Faillon, Nercam, Billaudèle, Tambareau, Lacan, Thibault, Rousseau, Villeneuve, Campion, Tranchemontagne, Chevrier, Martineau et Antoine furent tour à tour des amis dévoués. Selon sa personnalité, chacun sut offrir le meilleur de son intelligence et de son âme sacerdotale à la Congrégation. Les Messieurs de Saint-Sulpice, « nos Pères », comme la Tradition en a consacré la formule, ont été des bienfaiteurs insignes. Quel hommage peut bien traduire la réalité et les bienfaits de ce dévouement, à la fois lumière et bonté rayonnante !

---

29. Pierre BOISARD, P.S.S., *op. cit.*, p. 551, 556.

Hôtel-Dieu de Montréal

Les Hospitalières de Saint-Joseph étaient, comme Mère Bourgeoys, des ouvrières de la première heure dans la colonie de Montréal. Penchées sur les malades et les blessés, elles posaient aussi les bases spirituelles de la Nouvelle-France. Les deux familles religieuses furent constamment unies pour s'encourager dans les difficultés et contribuer ensemble à établir le règne du Christ sur les rives du Saint-Laurent.

Le 20 octobre 1859, la Congrégation de Notre-Dame prenait part au Magnificat des Religieuses de l'Hôtel-Dieu qui célébraient solennellement le 200e anniversaire de la fondation de leur hôpital en ce pays par l'arrivée de la Mère de Brésoles, le 20 octobre 1659. Les communautés avaient voulu déléguer des sœurs pour partager l'allégresse des Hospitalières de Saint-Joseph : elles se réunirent dans le cloître : Sœurs Grises, de la Providence, des Saints Noms de Jésus et de Marie, Sœurs de Sainte-Croix, Sœurs de Sainte-Anne, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.[30] Le rappel du passé inspirait la fierté, la reconnaissance et le désir d'être dignes des héroïques devancières.

Cette année-là, 1859, après de nombreuses délibérations, la Communauté avait décidé d'acheter des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, au prix de 8600 louis, leur Hôpital Saint-Patrice. La transaction eut lieu le 8 novembre. Cette maison devint le Mont Sainte-Marie et garda ce vocable jusqu'en 1944 où elle prit le nom de Marianopolis College, collège classique féminin pour les jeunes filles de langue anglaise.[31] Quand le pensionnat fut installé au Mont Sainte-Marie en 1860, les classes des

30. AMC, 1855-1861, p. 61.
31. AMC, 1855-1861, p. 64.

élèves furent attribuées aux novices. Mère Sainte-Madeleine et son Conseil se rendirent au noviciat ; après une amende honorable, la procession se forma pour accompagner la statue de Marie à l'Oratoire. Le vieux pensionnat fondé par Mère Bourgeoys, aidée plus tard par Jeanne LeBer, ne suffisait plus et le noviciat était à l'étroit. Ainsi, l'achat de l'immeuble qui prit le nom de Mont Sainte-Marie servit les intérêts de la maison mère et ceux de l'éducation.[32]

Avant l'acquisition de l'Hôpital Saint-Patrice, en 1856, la Congrégation avait demandé aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de lui accorder un terrain de trois pieds de largeur sur trente de longueur pour élever la clôture mitoyenne entre les propriétés des deux communautés afin d'isoler l'église Notre-Dame-de-Pitié des maisons qui pourraient un jour se construire dans cette partie de la ville. Le Conseil général reçut l'autorisation sollicitée.

> Nous, soussignées, Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à Montréal, consentons que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de cette ville qui font bâtir leur chapelle, posent un des côtés de la muraille sur la terre qui forme la clôture de notre jardin. Nous promettons de ne point les inquiéter sur les fenêtres qu'elles seront obligées de faire de ce côté-là pour la chapelle. En foi de quoi, nous avons bien voulu leur donner et signer ce billet lequel ne pourra servir qu'autant que la chapelle ne changera pas de destination.
>
> Si par la suite, on en voulait faire des classes ou autre chose, ce billet serait de nulle valeur.
>
> Fait en notre monastère de Montréal, ce douzième jour de décembre, de l'année mil huit cent cinquante-six.
>
> Sr Céré, dite Mance, supérieure
> Sr Lacroix

32. AMC, 1855-1861, p. 116.

Sr Pagé
Sr Dupuis
Sr Ladauversière

Sr Ste-Madeleine, supérieure
Sr St-Michel, assistante
Sr Ste-Scholastique
Sr St-Bernard, maîtresse des novices
Sr St-Hippolyte, maîtresse des novices [33]

Les pourparlers au sujet de cet achat durèrent longtemps. Les Sœurs de la Congrégation songèrent, plus tard, à rétrocéder à l'Hôtel-Dieu le terrain de la rue Saint-Paul, mais Mgr Bourget ne l'approuva pas. Le Chapitre se soumit humblement à la juste décision de l'évêque : la Communauté respecta le contrat de vente malgré les inconvénients qu'elle pouvait constater dans la suite de l'affaire, en raison des circonstances.

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu prirent possession de leur nouveau cloître le 31 janvier 1861. Les liens d'amitié qui avaient uni les deux communautés depuis l'époque de Mère Bourgeoys inspirèrent, alors, les plus exquises délicatesses de part et d'autre. La supérieure fit monter dans sa voiture Mère Saint-Bernard, vice-supérieure. Un grand nombre de Sœurs de la Congrégation faisaient partie du groupe sympathique qui accompagnait les religieuses et les vingt-trois cercueils renfermant les ossements des cent quatre-vingt et une sœurs décédées depuis l'établissement de leur Communauté au Canada. Au nouveau monastère, les Mères trouvèrent sur la table du Conseil les hommages de la Congrégation de Notre-Dame.[34]

La dépouille mortelle de Mgr Jean-Jacques Lartigue, pre-

33. AMC, 1855-1861, p. 23.
34. AMC, 1855-1861, p. 176.

mier évêque de Montréal, avait été déposée dans la voûte de la chapelle des religieuses de l'Hôtel-Dieu en 1852. Le départ des religieuses pour le Mont Sainte-Famille exigea la translation des restes vénérés dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié. Ce précieux dépôt fut confié à la Communauté jusqu'à ce que fût terminé le monument que l'évêché lui préparait. Au cahier des sépultures, on peut lire le document qui atteste le fait.

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-deux du mois de février, Nous, soussigné, évêque de Montréal, avons transporté le corps de Notre Illustre prédécesseur, feu Jean-Jacques Lartigue, de la voûte de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il avait été depuis le vingt-cinq juillet mil huit cent cinquante-deux, dans celle de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où il demeurera à la garde de la Congrégation de Notre-Dame, jusqu'à ce que le monument qui va lui être préparé soit achevé.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent acte, dans les Registres de notre Évêché et dans celui de l'église paroissiale le jour et an que dessus, en présence des témoins soussignés.

D. Granet, V.G.
P. Billaudèle, V.G.
A. Nercam, p.s.s.
Étienne H. Hicks, ptre
L. Villeneuve, p.s.s.
Th. Laboureau (Tambareau)
C. Chabot, ptre

J.B. Langlois, ptre
Jos Bayard, ptre
G. Jeannotte, ptre
H. Moreau, ptre chanc.
Ed. Moreau, ptre
E. Ch. Gilbert, ptre
L.E. Plamondon

† I. Évêque de Montréal

Sr Ste-Marcelline
Sr Ste-Dosithée

Sr Ste-Barbe
Sr St-Michel
Sr Ste-Justine, sec.

Sr St-Bernard, V.S.
Sr Ste-Madeleine, Supre

Copie signée à l'original à l'évêché de Montréal.[35]

35. AMC, 1855-1861, p. 178.

Les dernières religieuses de l'Hôtel-Dieu quittèrent définitivement le vieux monastère, berceau de leur Communauté en Canada, le 24 août 1861. Après le départ du 30 janvier, quatorze d'entre elles étaient demeurées au cloître pour terminer le travail. Quelques sœurs de la Congrégation allèrent chanter à la dernière messe dite par Mgr Bourget à laquelle assistèrent plusieurs prêtres du Séminaire et deux Jésuites. M. Billaudèle fit l'instruction ; le salut du Saint-Sacrement permit d'achever dans la prière un des jours les plus mémorables de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu. On venait de dire adieu au coin de terre arrosé et fertilisé par les travaux et les souffrances de Jeanne Mance et des premières Hospitalières. Une page d'héroïsme se refermait ; une page nouvelle commençait à s'écrire à la gloire de l'Église du Canada.[36]

Dans le soir, les Sœurs du cloître et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame revirent peut-être parmi ces souvenirs tout récents l'image de Marguerite Bourgeoys qui, jadis, bien des fois la semaine, traversait le pont de planches jeté par-dessus la rivière entre le Fort et l'Hôpital. C'était pour y trouver son amie Jeanne qui travaillait d'un même cœur au bien de la colonie.[37] Et comme elle était de l'expédition quand Jeanne Mance fit le voyage de France avec les Hospitalières de Saint-Joseph, elle s'était liée d'amitié avec les premières Mères de l'Hôtel-Dieu.[38] On peut croire que, dans la suite, les sœurs de la Congrégation, n'étant pas cloîtrées, gardèrent l'amicale tradition. Il a fallu que ces relations fussent fréquentes et sympathiques pour que la sœur Morin, comme un témoin, pût écrire avec la sincérité des âmes simples et droites,

36. AMC, 1861-1864, p. 35.
37. Dom Albert JAMET, O.S.B., *Marguerite Bourgeoys*, p. 136.
38. *Ibid.*, p. 215.

dans ses Annales de l'Hôtel-Dieu qui l'ont rendue célèbre : « Sœur Bourgeoys est une personne capable de toutes choses : les affaires spirituelles et temporelles réussissent toujours bien en ses mains parce que c'est l'amour du Seigneur qui la fait agir et qui lui donne l'intelligence ».[39] Cette pensée laisse deviner la délicate charité qui régnait entre les deux communautés.

L'Église tend à réunir en une seule grande famille, par le cœur et par l'âme, toutes les âmes consacrées qui deviendront ainsi l'une de ses forces vives pour annoncer le message du Christ : Filles de l'Église de toutes congrégations, de toutes nations, de toutes les œuvres. Oecuménisme, image du ciel. Mais dès le commencement de la colonie, on avait esquissé le geste de ces fraternités à Ville-Marie. Lueurs d'aube. Brise du large qui chante dans les voiles.

39. *Ibid.*, p. 79.

CHAPITRE SIXIÈME

FAITS DIVERS

Notre-Dame-de-Bonsecours – Notre-Dame-de-Pitié – Congrégation externe – Oeuvre des Tabernacles – Gerbe de souvenirs.

Notre-Dame-de-Bonsecours

Parmi les rayons d'espoir qui adoucirent l'épreuve de 1893, l'un des plus appréciés fut la joie de posséder encore la statue de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Cette humble image de six pouces et un huitième, faite de bois brun venant de Montaigu, semble être l'assurance de la présence de la Vierge dans la ville qui fut, jadis, Ville-Marie. Elle a une histoire. Familier aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, ce récit est certainement inconnu d'un grand nombre. Dans son voyage à Paris en 1670, par l'entremise d'ecclésiastiques de Montréal, Mère Bourgeoys avait obtenu du roi Louis XIV des Lettres patentes et plusieurs privilèges pour sa Communauté. Comme elle annonçait à des amis de France qu'elle avait élevé une chapelle en l'honneur de Marie, on lui offrit de payer ses frais de voyage, mais elle préféra réclamer une statue de la Vierge. M. de Fancamp ne trouva pas la sculpture désirée ; c'est alors qu'il se souvint que deux de ses amis possédaient une image miraculeuse de Marie.

Sur sa demande, les abbés Leprêtre cédèrent leur trésor, sous la clause que la donation était faite dans le but « d'échauf-

fer d'autant plus la dévotion des habitants de Montréal et d'y faire honorer la très sainte Vierge, en l'honneur de laquelle cette île est dédiée et dont elle est la Maîtresse » (Acte inséré au registre des délibérations de la paroisse de Ville-Marie, le 15 juin 1675).

En France, avant le départ de Mère Bourgeoys, M. de Fancamp fut guéri miraculeusement par la Vierge de Bonsecours. Quand la chapelle fut terminée, Mère Bourgeoys et ses compagnes obtinrent de Mgr de Laval qu'elle fût annexée à la paroisse de Notre-Dame, le 6 novembre 1678.[1] L'église de Bonsecours disparut dans l'incendie d'une partie de Montréal, en 1754, mais la statue demeura intacte. Le feu qui détruisit la troisième maison mère, en 1768, respecta la Vierge miraculeuse. Un jour, des mains sacrilèges s'en emparèrent afin d'obtenir les pierreries de sa niche : c'était en 1831. Or, devant cette image, dans la colonie de Montréal et dans la ville qui grandissait, chacun allait prier. Près d'elle, on se consolait, on espérait. On l'avait si souvent et si longtemps regardée qu'on pouvait peut-être la revoir en se fermant les yeux ! Mais c'était un grand départ qui creusait un grand vide.

Plus tard, dans le grenier d'une aile de l'ancienne maison mère construite en 1769 et démolie en 1844, on trouva une statue semblable dans un panier de rebut. Avec quel respect et quel amour, les Mères du Conseil général l'intronisèrent-elles dans le bureau de la supérieure. Quand, en 1889, le sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours fut restauré, une petite niche détériorée par le temps et la poussière fut découverte ; sur la cheville du centre, la statue volée en 1831 et retrouvée en 1844 s'ajustait parfaitement.[2] La statue originale

1. Mère St-ANACLET, C.N.D., *Manuscrit*, 1909.
2. AMC, 1893-1895, p. 94.

de Notre-Dame-de-Bonsecours était là, évidemment. La joie religieuse des premiers jours de la colonie repassa sur Ville-Marie et sur la Congrégation de Notre-Dame comme un souffle de grâce.

Le 9 septembre 1894, la chapelle aérienne de Bonsecours fut inaugurée en présence de vingt mille personnes. Mgr Fabre, archevêque de Montréal, accompagné d'un grand nombre de prêtres, de l'association Saint-Jean-Baptiste, des gardes de Ville-Marie, des élèves du Collège de Montréal, des sociétés de bienfaisance, partit de l'église Notre-Dame et se dirigea vers la chapelle de Bonsecours. Dans son allocution, l'abbé Élie Auclair relia le souvenir de Marguerite Bourgeoys à l'histoire de Bonsecours et fit l'historique de la chapelle depuis la bénédiction de la première pierre par M. Souart le 10 juin 1673, jusqu'à la bénédiction, en ce 30 juin 1773, un siècle plus tard, de la chapelle reconstruite depuis l'incendie de 1754.

Après le sermon, Mgr Fabre lut un acte de consécration de la ville de Montréal à Marie et présida le salut solennel (dans la chapelle aérienne). Un certain nombre de Sœurs de la Congrégation y assistaient.[3]

Qu'est devenue la statue authentique de Notre-Dame de Bonsecours ? On espérait la garder définitivement à la maison mère de la rue Sherbrooke construite en 1908. Mais en 1935, réclamée par le chapelain de Bonsecours, elle retourna au sanctuaire primitif. La cession de la statuette fut confirmée par écrit : la Communauté entendait conserver le droit de propriété sur ce trésor. En 1942, les circonstances permirent à la Congrégation de Notre-Dame de reprendre cet héritage précieux comme un bien de famille inaliénable. Il semblait que

3. AMC, 1893-1895, p. 91-93.

Mère Bourgeoys l'offrait de nouveau à ses Filles. Mère Saint-Ignace, supérieure générale, l'apportait dans ses visites officielles. Placée dans un reliquaire de bronze ciselé, elle fut déposée près du Tombeau de Marguerite Bourgeoys Bienheureuse, en 1950. Durant l'année mariale, en 1954, elle fut exposée à la vénération des fidèles à l'église Notre-Dame de Montréal.[4]

Notre-Dame-de-Pitié

Sous le supériorat de Mère Sainte-Madeleine, 1855-1861, la Communauté reçut de M. Étienne Faillon, P.S.S., une statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Pitié. Elle était la propriété de Saint-Didier d'Avignon, en France, et l'objet de la vénération des fidèles depuis cinq ou six siècles. En bois solide, elle fut sculptée vers le XIVe siècle à la demande de l'abbé Pierre de Retronchini ou de la comtesse de Falquini, sa mère, par un des artistes que la présence des papes avait attirés à Avignon. L'inscription « Nostre-Dame-de-Pitié » reproduit la forme d'écriture du temps.

Mademoiselle Paladère sauva la statue des profanations de la révolution de 1789. Après la tourmente, elle la remit au curé de Saint-Didier. M. Fabris, P.S.S., fit construire une niche en pierre destinée à la recevoir. Une fois les travaux terminés, on dut constater que la niche était trop grande et l'on fit sculpter une autre statue ; celle-ci souleva l'admiration des connaisseurs et des artistes par le naturel et le pathétique de l'expression et par la pureté des formes. La statue fut donc substituée à l'ancienne sans amener de protestations. Le curé et les marguilliers firent cadeau de la statue originale à M. Fabris.

---

4. Sr St-DAMASE-DE-ROME, C.N.D., *Notes*, ACMB.

M. Faillon, P.S.S., fut mis au courant du fait et voulut faire offrir la Pieta à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Sa demande écrite à M. Fabris eut une réponse négative. Deux ans plus tard, de Baltimore, il insista pour l'obtenir et fut exaucé. Dès son arrivée à Montréal, la statue fut l'occasion de faveurs et de guérisons miraculeuses. Le donateur compléta son acte généreux par un écrit signé de l'Autorité archiépiscopale de son diocèse attestant que la statue expédiée à Ville-Marie était bien la même qui avait été vénérée à Avignon pendant plusieurs siècles.[5]

Le Chapitre du 15 août 1855 avait décidé qu'on lui élèverait un oratoire. Le 1[er] avril 1856, la chapelle de la Communauté fut démolie. À cette occasion, les restes mortels de Marguerite Bourgeoys furent retrouvés providentiellement : n'était-ce pas là un privilège de la Vierge douloureuse que la Congrégation de Notre-Dame accueillait avec tant d'amour ? Le jour de la Pentecôte, 11 mai 1856, eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la chapelle.[6] Mère Sainte-Madeleine, supérieure générale, avait la joie d'assurer aux sœurs et à tous les Montréalais un autre lieu de pèlerinage où Marie se montrerait compatissante comme à Bonsecours. Le 24 mai, elle écrivit à Mgr Bourget pour lui faire part de la grandiose cérémonie et lui confier l'espoir d'avoir retrouvé le trésor cherché en vain jusque-là : les ossements de la Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

> (...) Mgr, en creusant les fondations du nouveau temple, ou plutôt en exhumant les restes de nos chères défuntes, nous avons selon toute probabilité trouvé les ossements de notre sainte Fondatrice dans une caisse à part renfermant un corps entier dont

5. AMC, 1855-1861, p. 5, 6.
6. AMC, 1855-1861, p. 14.

> toutes les parties dans un ordre parfait, annoncent qu'on avait un respect particulier pour Celle qui reposait dans ce cercueil. D'après les informations qui favorisent cette pensée, nous sommes à peu près persuadées que le riche trésor que nous avons inutilement cherché il y a quelques années, nous est enfin donné. (...) [7]

M. Faillon remit un cœur d'or à suspendre au cou de la statue de Notre-Dame-de-Pitié. Cet hommage venait de Mme Sourdis et rappelait le souvenir du comte de Sourdis, son mari, décédé à Grenade en tenant l'image de Marie désolée. La clef de son sépulcre est conservée à la maison mère.[8]

L'amende honorable à notre Mère des Douleurs fut ajoutée à la prière du soir, en 1855. Voici pourquoi. On avait placé une statuette de Marie sur le chantier de construction de l'église Notre-Dame-de-Pitié pour attirer la protection de la Vierge sur les ouvriers et les travaux. Un jour, on la trouva couverte de crachats ; en réparation de ces outrages, la Communauté inaugura cette prière qui fut récitée pendant plus d'un siècle.[9]

La lampe destinée à la nouvelle église offerte par les novices de la Congrégation, arriva de France en décembre 1859. Un porte-missel sorti des ateliers d'orfèvrerie de Montréal fut donné par M. Galth ; le cuivre et l'argent dont il est composé proviennent des mines du Lac Supérieur.[10]

Mgr Bourget consacra solennellement l'église le 30 juillet 1860, en présence d'une centaine de prêtres venus de plusieurs

7. AMC, 1855-1861, p. 18 ; AAM, Congrégation de Notre-Dame.
8. AMC, 1855-1861, p. 47.
9. AMC, 1855-1861, p. 71.
10. AMC, 1855-1861, p. 100.



Statue originale
de Notre-Dame-
de-Bonsecours.

Statue
de Notre-Dame-
de-Pitié.

Chapelle
de Notre-Dame-
de-Pitié.



Plaque commémorative
la chapelle de Notre-Da
de - la - Victoire, Montré
cette chapelle était sit
sur le terrain de la mai
mère, près des rues No
Dame et Saint-Laurent.

diocèses de la province de Québec, de trois cents religieuses de la Communauté et d'autres religieuses. M. Faillon exalta l'amour de Mère Bourgeoys pour Marie.

> C'est Marguerite Bourgeoys qui apporta de France la statue miraculeuse connue sous le nom de Notre Dame de Bonsecours que lui avait donnée l'un des Associés de la Compagnie de Montréal dans le but de faire aimer Marie au Canada. Cette sainte ardeur ne s'est pas éteinte avec la vie de la Fondatrice. Dieu, par elle, l'a inspirée à ses Filles appelées à continuer son œuvre ; et ce temple élevé par leurs soins et le fruit de leurs sacrifices est un nouveau monument de leur fidélité. Bien plus, pour montrer que cet esprit de zèle à répandre l'amour de Marie est toujours vivant dans la Congrégation, Dieu vient de renouveler pour ses filles, par le don de la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Pitié, la faveur qu'il avait faite à leur Mère en la mettant en possession de celle de Notre-Dame de Bonsecours. Car, dans les desseins de Dieu, cette statue doit être comme l'ancienne une occasion d'intensifier la dévotion à Marie et cette église, un autre lieu de pèlerinage. En considérant attentivement les circonstances qui ont entouré ce don, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un effet frappant de la divine Providence qui a voulu gratifier les Sœurs de la Congrégation et, par elles, tout le Canada.[11]

En 1864, Mère Sainte-Ursule demandait à Rome par l'entremise de Mgr Ignace Bourget l'érection de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Pitié dans l'église qui lui est dédiée, ainsi qu'une indulgence plénière quotidienne pour ceux qui, ayant communié, prieraient dans la dite église aux intentions du Souverain Pontife et pour la conversion des pécheurs.[12]

La Pieta est conservée et honorée dans la chapelle de la

11. AMC, 1855-1861, p. 140-144.
12. AMC, 1864-1870, p. 38.

maison mère. De nombreux ex-votos chantent près d'elle un Magnificat perpétuel ; la flamme qui l'éclaire s'est allumée il y a plus de cent ans.

Congrégation externe

Au Chapitre du 16 mai 1864, Mgr Bourget donna ses avis au sujet de la Congrégation externe.

> Une chose que vous devez faire, c'est d'établir des congrégations externes. C'est un point de votre Règle, il faut que vous le remplissiez. Vous en avez déjà quelques-unes dans certaines localités, mais il est nécessaire qu'il y en ait partout. Afin de vous faciliter le moyen d'établir ces congrégations, je me propose d'en parler à MM. les curés au prochain synode. Il faudrait qu'une sœur dans chaque Maison pût se consacrer au bien de ces jeunes personnes, toute la journée du dimanche, entre les offices. Il y a un bien incalculable à faire dans des jeunes cœurs, elles vous laissent précisément à l'époque où elles ont le plus besoin de vos soins et de vos avis.[13]

Fondée par la Vénérable Mère Bourgeoys sur le modèle de la congrégation externe de Troyes, l'association avait pour but principal de faire aimer la très sainte Vierge et de protéger la vertu des jeunes filles de la classe ouvrière. Elle prit plus tard le nom de congrégation de Notre-Dame-de-la-Victoire. Plusieurs membres appartenaient aussi à l'Oeuvre des Tabernacles. En 1896, elle groupait 377 jeunes filles ; deux cents, environ, participaient régulièrement aux assemblées du dimanche, de une heure à trois heures.[14]

À l'occasion d'une réunion à Notre-Dame-de-Pitié, en 1898, on avait rappelé longuement les origines de la congré-

13. AMC, 1861-1864, p. 200.
14. AMC, 1895-1897, p. 119.

gation externe, en soulignant que Mère Bourgeoys ne manquait jamais de l'établir quand elle ouvrait une école. En France, les Filles de Pierre Fourier et de la Mère Alix Le Clerc avaient établi la congrégation externe pour atteindre les enfants du peuple des écoles externes et gratuites. Mère Bourgeoys en faisait partie. Elle fut une fervente congréganiste et devint préfète de l'association. C'est la Mère Directrice de la congrégation externe de Troyes, Louise de Chomedey, sœur de M. de Maisonneuve, qui lui parla du Canada.[15] Il semble que, par la congrégation externe, Marguerite Bourgeoys commençait à être Marguerite du Canada.

Comment la congrégation externe devint-elle la congrégation de Notre-Dame-de-la-Victoire ? Par une intervention mariale. En 1711, on apprit à Ville-Marie que les Anglais voulaient s'emparer du pays ; ils avaient mis sur pied une armée de trois mille hommes venant de New York pour prendre la ville, tandis qu'une autre flotte devait attaquer Québec. Ce fut une consternation générale, car on ne pouvait lutter avec des forces aussi considérables. On recourut à la prière et à la pénitence. Les jeunes filles de la congrégation externe promirent de bâtir une chapelle en l'honneur de Notre-Dame-de-la-Victoire si la colonie était préservée de l'invasion. Marie les exauça d'une manière assez imprévue. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, les vaisseaux anglais qui se trouvaient déjà dans le Saint-Laurent subirent la violence d'un orage terrible ; sept se brisèrent sur les rochers, un autre fut détruit par la foudre. Trois mille soldats périrent ; l'armée de terre qui marchait sur Ville-Marie rebroussa chemin.

Les membres de la congrégation externe se hâtèrent de recueillir des fonds pour exécuter leur vœu. Les Sœurs don-

15. Dom Albert JAMET, O.S.B., *op. cit.*, p. 23.

nèrent un emplacement dans leur enclos et firent poser la première pierre de la chapelle en 1718. Dès que l'édifice fut terminé, les congréganistes le choisirent pour le lieu de leurs réunions ; il le demeura jusqu'au 14 octobre 1861, jour où elles fixèrent leurs assemblées à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. L'association prit le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire pour illustrer la protection de la sainte Vierge.[16]

Mère Bourgeoys dirigea jusqu'à sa mort la congrégation externe qu'elle avait fondée ; Sœur Barbier, dite de l'Assomption, lui succéda dans cette charge et à la direction de l'Institut. Les sœurs ont toujours favorisé et propagé cette société si chère au cœur de leur Mère. Les Messieurs de Saint-Sulpice assuraient les secours spirituels aux membres. En 1768, M. Jollivet, curé de Ville-Marie, fit rebâtir la chapelle que l'incendie de tous les bâtiments de la Congrégation avait également détruite ; il présida les exercices. En février 1898, on pouvait dire que dix-neuf prêtres de Saint-Sulpice avaient donné leurs services à la congrégation externe et que treize sœurs en avaient eu la direction. Du haut du ciel, Mère Bourgeoys devait observer avec complaisance cette branche de l'Oeuvre, si féconde en vertus et en mérites. Avant la lettre, la congrégation externe faisait l'office de l'apostolat laïque, sous la formule très sûre que les membres doivent d'abord alimenter leur âme aux sources vives avant d'indiquer aux autres des chemins de ferveur.

Oeuvre des Tabernacles

Sous l'inspiration de Mgr Ignace Bourget, avec la collaboration de Sœur Saint-Michel, directrice de l'Oeuvre des

16. AMC, 1895-1897, p. 120.

Tabernacles, l'Oeuvre de Jeanne LeBer entrait dans une nouvelle phase, en 1866.

Plus de deux siècles auparavant, Jeanne demandait à Marguerite Bourgeoys un asile secret et inviolable pour garder le vœu de réclusion perpétuelle qu'elle avait promis à Dieu. En même temps que l'église de la Congrégation, Mère Bourgeoys, si compréhensive des voies de la sainteté, avait fait construire un appartement en arrière du sanctuaire où la pieuse recluse pourrait vaquer à la prière, à la méditation et au travail pour l'Hôte divin de nos autels. Presque tous les ornements liturgiques furent confectionnés par Jeanne Leber. Elle offrit aussi un très beau tabernacle, un calice, un ciboire, un ostensoir en vermeil, des burettes, une lampe, un encensoir. Ces objets étaient en argent ciselé avec art.

L'origine de l'Oeuvre des Tabernacles remonte donc à la réclusion de Jeanne LeBer, le 5 août 1695 ; l'organisation actuelle date de 1866. L'Oeuvre travaille pour les églises pauvres. En 1896, les associées étaient au nombre de 1245.[17] Ce fut une sorte de renaissance de l'Oeuvre qui s'organisa par Mgr Bourget, sous la protection de Notre-Dame-de-Pitié, en réparation des outrages reçus par Notre-Seigneur durant sa Passion et dans le Saint Sacrement. L'étincelle avait dormi sous la cendre, mais selon les desseins de Dieu, à cette époque, un grand souffle d'amour envers l'Eucharistie se répandit parmi les fidèles. Par le zèle et l'influence de l'évêque, de l'apôtre sulpicien M. Martineau, et de la Directrice, l'Oeuvre se développa dans les paroisses de la ville et au delà. Toutes les semaines, les dames associées se réunissent à la maison mère où la Directrice leur distribue une tâche.

---

17. AMC, 1864-1870, p. 135.

Chaque année, l'Oeuvre fait parvenir des offrandes aux missionnaires de tous pays qui réclament des secours. Cette œuvre qui n'est pas celle de l'éducation est quand même dans la pure tradition congréganiste ; elle prolonge la prière de Jeanne LeBer et la pensée de Marguerite Bourgeoys qui se nommait Sœur du-Saint-Sacrement. Ne serait-elle pas née le jour de l'Assomption 1640 où, durant son heure de garde devant l'ostensoir, Marguerite avait aperçu dans l'Hostie un enfant de trois ans d'une beauté ravissante ? [18] Toute sa vie, cette vision céleste l'encouragea ; toute sa vie, elle aura le culte de l'Eucharistie et un respect profond pour les ministres de l'autel ; elle a laissé cet héritage à sa famille religieuse. Avec quelle joie n'a-t-elle pas accueilli Jeanne LeBer qui se consumait près de l'autel de la Congrégation ! Dans les courses apostoliques ou d'affaires, le rayon de l'Hostie éclairait toujours la route de Mère Bourgeoys.

Visites

Autour de l'œuvre de la Congrégation de Notre-Dame dont le gouvernement central est à Montréal, de multiples sympathies se sont groupées. En feuilletant les Annales manuscrites, on rencontre un grand nombre de joies communautaires qui sont fixées dans l'Histoire inédite avec leur bonheur simple et vrai. Les retrouver fortifie l'attachement au passé. Le présent, à son tour, deviendra le passé ; un autre présent lui succédera, plongeant ses racines comme le présent d'aujourd'hui dans un passé très lointain, intangible, où le charisme de Marguerite Bourgeoys inaugure un service d'Église, dans la foi.

En revenant d'Europe le 29 juillet 1857, Mgr Ignace

18. Dom Albert JAMET, O.S.B., *op. cit.*, p. 46.

Bourget amenait quatre religieuses du Sacré-Cœur qui furent reçues à la maison mère jusqu'à leur départ pour Saint-Vincent-de-Paul, Rivière des Prairies. Cette visite resserra les liens d'amitié qui unissaient les deux communautés depuis l'arrivée de ces religieuses au pays, en 1841.[19] Deux Sœurs de Lorette de Toronto passèrent trois jours à la Congrégation, en juillet 1860. Une aimable simplicité, une religieuse gravité, une même orientation vers la perfection et l'apostolat créèrent des liens d'affection.[20] Mère Saint-Maurice, supérieure générale des Sœurs de la Présentation du Bourg Saint-Andéol, visita la maison mère, le 20 janvier 1862. Elle est l'une des fondatrices de St-Hyacinthe. Une convention de prières fut scellée entre les deux supérieures générales et leur communauté.[21]

Le 21 août 1885, Mgr Carbray (Carbery), O.P., évêque de Hamilton, visita la maison mère. À quelques pas de l'avant-chœur, il s'arrêta devant une statue chère à son Ordre. Il reconnaît dans cette image que la Congrégation de Notre-Dame possède depuis 1826, environ, une reproduction de la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-la-Prouille dont l'original daterait du début du 13e siècle. Elle porte aussi le nom de Mater Dei Genitrix et d'Immaculée Mère de Dieu.[22]

En novembre 1888, la Communauté accueillait l'une de ses anciennes élèves de Saint-Hyacinthe, Mère Catherine-Aurélie Caouette, fondatrice du Monastère du Précieux-Sang.

Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, de passage à la maison mère, disait à une réunion du 3 juillet 1889 : « Je

19. AMC, 1855-1861, p. 38.
20. AMC, 1855-1861, p. 135.
21. AMC, 1861-1864, p. 96.
22. AMC, 1885-1888, p. 5. *Note : Carbery,* et non Carbray.

me réjouis de ce que le Canada a encore assez de foi pour augmenter et faire fleurir ses communautés religieuses ; c'est grâce à votre Institut et à celui des Ursulines que la foi s'est ainsi conservée » [23].

Le 5 décembre suivant, la Communauté avait le grand honneur de recevoir M. le Vicomte de Meaux, sa dame, leur jeune fille et une vingtaine d'amis. Représentant de la France au Congrès de Baltimore, M. le vicomte parcourt les endroits du pays où il retrouve le passage des Français. Madame la vicomtesse est la fille du comte de Montalembert.[24]

Le 25 octobre 1890, le pensionnat de Villa-Maria saluait l'arrivée de Son Altesse Royale Louis-Philippe-Albert, comte de Paris, prince héritier de la couronne de France. Son fils aîné, Louis-Philippe-Albert, duc d'Orléans, l'accompagnait ainsi que des personnages français de haute distinction et des notables canadiens. À trois heures, les princes et leur suite entrèrent à la communauté. Ils visitèrent la maison et la chapelle de la Réparation. Là, sur une table, on avait déposé les parchemins (Lettres patentes) signés par Louis XIV ; les visiteurs y donnèrent une attention particulière et laissèrent leur signature.[25]

Le 16 juin 1896, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, rencontrait les Sœurs. Ses paroles conservées par l'annaliste nous reportent à ce temps lointain.

> J'ai connu un grand nombre de Sœurs de la Congrégation, j'en ai connu de tous les âges. La bonne Mère Sainte-Ursule, je l'ai toujours connue vieille ; elle doit être votre doyenne, main-

---

23. AMC, 1889-1893, p. 23.
24. AMC, 1889-1893, p. 45.
25. AMC, 1889-1893, p. 67.

tenant. Quand Dieu conserve à une communauté ses Anciennes, il lui fait une grande faveur, car elles sont le lien qui unit la génération actuelle à la génération première. C'est par les Anciennes que les traditions se fortifient, et c'est par les traditions que le premier esprit se garde et se perpétue. Plus les Anciennes se rapprochent de la fondation, plus elles ont l'esprit des premiers temps, et l'esprit des premiers temps, c'est celui-là, le véritable esprit d'un Institut. Quand un Ordre religieux se relâche, c'est qu'il s'éloigne de cet esprit.

Vous vous êtes trouvées, mes chères sœurs, en butte à de graves embarras, souvent, les épreuves ne vous ont pas manqué, à votre Mère Bourgeoys, non plus, remerciez-en le bon Dieu ; c'est ce qui vous a valu de conserver votre esprit. L'incendie de 1893 vous a causé bien des sollicitudes, a dérangé bien des plans, arrêté bien des élans, mais il n'en est pas moins vrai que cette épreuve a été pour la Communauté un grand bienfait ; elle fortifie certainement votre pieuse congrégation et lui donne un nouvel essor pour l'accomplissement de ses œuvres.

Je trouve pour ma part, et il est partout reconnu que les Sœurs de la Congrégation ont deux mérites particuliers. Le premier, c'est qu'elles se ressemblent toutes. Il y en a sur tous les points du pays et elles sont partout les mêmes. Même vêtement, même apostolat, même manière de vivre, cela va de soi ; mais ce qui frappe, c'est qu'elles ont toutes le même esprit, les mêmes manières, le même marcher, la même façon de parler, de saluer, d'accueillir ; ce qui suppose une même formation intérieure. Quand le relâchement commence à s'introduire dans une communauté, on le remarque surtout chez les jeunes ; mais à la Congrégation, on trouve que les jeunes sont comme des Anciennes. Elles ont les mêmes affections, les mêmes attraits, elles mesurent à la même aune ; enfin, elles apprécient les choses de la même façon et elles ont le même mode de procéder. C'est un grand éloge que je vous fais là, mes sœurs, et c'est un éloge mérité.

Le second mérite qu'ont les sœurs de la Congrégation, c'est que tout en gardant l'esprit qui leur est inculqué à la maison

> mère, elles savent demeurer soumises aux autorités locales. Nulle part, on n'entend ces autorités se plaindre des Sœurs de la Congrégation, ni les autorités civiles, ni les autorités ecclésiastiques. Les sœurs ne sont pas de travers, elles sont souples, savent faire des concessions, et toujours sans cesser d'avoir l'esprit de la Communauté. Ainsi, et cela étonne, les Sœurs de la Congrégation sont au Cap-Breton, à l'Île du Prince-Édouard et dans d'autres endroits éloignés qui ne participent en rien à l'esprit et aux mœurs de Montréal ; et, cependant, quoique soumises à des autorités différentes, elles ne laissent pas de donner satisfaction à tous, sans jamais se départir de leur esprit. Je me suis demandé souvent d'où pouvait venir un si bon résultat, et je trouve qu'il provient de l'excellente formation donnée aux jeunes sœurs.[26]

En 1896, ce témoignage était mérité par les Sœurs de la Congrégation de l'époque. Les temps ont changé. Des idées nouvelles ont modifié certaines normes. Mais une religieuse de la Congrégation doit être partout reconnue comme Fille de l'Église par ses œuvres et sa disponibilité. Aux postes de commande, dans les humbles mandats, sous direction religieuse ou laïque, elle veut être témoin ! Ainsi, elle ambitionne d'imiter Marguerite Bourgeoys qui, au 17e siècle, eut le saint courage d'établir en pleine forêt et dans un pays neuf, une communauté de filles séculières consacrées, « sans guimpe ni voile », dans l'esprit du mystère de la Visitation, prêtes à tout surmonter, gardant leur cloître au-dedans, portant le Christ et son message, et semant la joie dans le service.

Gerbe de souvenirs

Quelques événements qui ne peuvent être groupés sous un titre appartiennent à cette trame invisible sans laquelle l'histoire serait incomplète. Comme le culte de l'Eucharistie

26. AMC, 1895-1897, p. 62.

fait partie intégrante de l'esprit de la Congrégation de Notre-Dame, la Fête-Dieu est un jour d'allégresse. Le 3 juin 1858, on organisa pour la première fois la procession à l'intérieur, grâce à l'autorisation de l'évêque. Cet hommage au Seigneur deviendra une tradition.

Cette même année, les sœurs abandonnaient un usage ancien qui ne pouvait être maintenu. Mère Bourgeoys portait son voile noué. Il était d'usage de le retenir ainsi pour aller à l'église, pour recevoir la sainte communion, pour réciter l'Office et accompagner le Saint Sacrement. La Tradition révèle que les sœurs étaient fréquemment obligées de sortir pour des visites à la Ferme de la Pointe Saint-Charles, à l'église, pour le lavage du linge au bord de l'eau. Dans un Mandement adressé à la Communauté, le 23 avril 1843, entre autres ordonnances, Mgr Bourget demandait aux sœurs de ne jamais porter le voile noué lorsqu'elles sortaient de la maison. Pour des raisons inconnues, on a continué de le faire jusqu'en 1858, alors que Mère Sainte-Madeleine, supérieure, jugea qu'il était temps de se rendre au désir de l'évêque.[27]

Le 12 janvier 1860, les sœurs furent l'objet d'une protection visible du ciel. Une trombe creusa le lac qui se trouve au pied du grand bois dans la partie nord-ouest de l'Île Saint-Paul. Ce lac mesure huit arpents de longueur sur sept à huit perches de largeur, et sa profondeur est considérable en plusieurs endroits. Plus de cinquante arbres furent déracinés et emportés avec violence par la rivière ; la glace fut brisée complètement sur une longue distance. Deux sœurs de la Pointe Saint-Charles venaient de traverser la rivière pour prendre le dîner à l'Île. Elles avaient remarqué que la glace craquait sous leurs pas avec un bruit étrange, mais elles étaient loin

27. AMC, 1855-1861, p. 59.

de soupçonner le danger qui les menaçait. Dès qu'elles eurent mis le pied sur la terre ferme, un fracas épouvantable semblable à un éclat de la foudre les saisit de frayeur. Les glaces se soulevaient et s'entrechoquaient, entraînant dans le chenal où elles venaient de passer de gros arbres arrachés de la rive. Quand le calme fut revenu, elles sonnèrent la cloche et se montrèrent sur la côte pour rassurer leur compagne qui était directrice à la Pointe Saint-Charles. Vers trois heures, elles se rendirent jusqu'au pont Victoria afin de se frayer un chemin. Dieu protégea leur retour comme il avait retardé le moment où la trombe s'abattrait sur l'eau.[28]

Fidèle aux amitiés de Marguerite Bourgeoys, la Communauté s'est réjouie, le 23 mai 1860, quand M. Faillon publia son livre intitulé : *L'Héroïne du Canada ou Jeanne LeBer*. À cette occasion, *l'Écho du Cabinet paroissial* publia l'éloge suivant :

> L'Amérique du Sud a ses Rose de Lima et ses Dominique Bertrand dont les gloires ont été proclamées si haut qu'ils sont connus partout et, qu'en particulier, dans le Canada, il n'est peut-être pas une seule famille qui ne se plaise à nommer quelqu'un de ses enfants du nom de Rose de Lima. Mais pourquoi ne pas reconnaître et proclamer hautement que le Canada a aussi ses saints et qu'il en est, tels que M. de Maisonneuve, la Sœur Bourgeoys, Madame d'Youville, Madame de la Pelterie, Jeanne Mance et Jeanne LeBer et combien d'autres qui, une fois connus, exciteront l'admiration du monde entier et de tous les siècles à venir. C'est ce passé glorieux que le digne M. Faillon sait si bien ressusciter. Avançant toujours plus dans la publication des Annales glorieuses de notre pays, il y découvre sans cesse de nouveaux trésors. Pour lui, les Archives du Canada sont

28. AMC, 1855-1861, p. 109.

comme ces voûtes immortelles des Catacombes qui, chaque année, révèlent de nouveaux noms de héros et de martyrs.[29]

Des recrues comblaient régulièrement les vides que la mort laissait parmi les Filles de Notre-Dame. Au nombre des sept sœurs de la profession religieuse du 12 décembre 1861, se trouvait Adèle de Beaujeu, dite Sœur Sainte-Marie-de-la-Croix. Elle était la fille de l'honorable Georges-René Saveuse, Comte de Beaujeu, membre du Conseil Législatif de la province de Québec et seigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil. Madame de Beaujeu fut une bienfaitrice insigne de la Communauté. Elle fit plusieurs dons importants à l'église Notre-Dame-de-Pitié : ornement de drap d'or, calice et ciboire, bassin d'argent pour les ablutions de l'évêque, burettes d'argent, vingt-quatre chaises pour les cérémonies religieuses, vingt chandeliers de bois, des frises d'autel et divers autres articles précieux.

Au jubilé d'argent de Sœur Sainte-Marie-de-la-Croix, la comtesse de Kersabiac, sa sœur, qui dirigeait une Oeuvre des Tabernacles à son château de Beaujolais, en Bretagne, lui offrit une étole de tapisserie d'une grande perfection artistique. Quand, en 1905, Mère Saint-Anaclet, supérieure générale, et Mère Saint-Marcel assistante générale, eurent l'occasion de se rendre au château, elles reçurent un bas d'aube à la Renaissance que les demoiselles de Kersabiac, nièces de Sœur Sainte-Marie-de-la-Croix avaient elles-mêmes brodé. Madame la Comtesse de Beaujeu a enrichi la Communauté de reliques très appréciées. Elle unissait la ferveur chrétienne à la noblesse ; son nom mérite de s'inscrire dans l'histoire, même s'il est impossible de souligner tant d'autres noms d'amis généreux.[30]

29. AMC, 1855-1861, p. 126.
30. AMC, 1855-1861, p. 165 : Notes manuscrites, ACND.

Le 20 décembre 1863, Mgr Bourget adressait une lettre circulaire au clergé et aux communautés religieuses pour signaler à l'attention la *Vie de Jésus,* par Ernest Renan. Il y demandait des réparations. À cette occasion l'Oeuvre Réparatrice s'inaugura dans la Communauté : cinq sœurs furent désignées comme victimes tous les jours. Ainsi, au cours de l'Histoire, s'établirent certaines traditions.[31]

Le 16 octobre 1866, le quartier Saint-Roch et le quartier Saint-Sauveur, à Québec, furent éprouvés par le feu. À cette époque, on n'utilisait ni radio, ni télévision, et les nouvelles parvenaient lentement par le courrier. Quelques jours plus tard, une sœur de Québec écrivait à la maison mère les détails de la conflagration pour rassurer la Communauté au sujet des missionnaires et des élèves.

> Ma chère sœur,
>
> C'est pour ainsi dire à la lueur du vaste incendie qui vient de détruire une grande partie de St-Roch et tout le faubourg Saint-Sauveur que je vous trace ces lignes. Les télégrammes ont pu vous apprendre ce désastre, mais on ne pourra jamais vous dire exactement les détails navrants de ce déplorable accident. À l'heure où je vous écris, quatre heures de l'après-midi, vingt mille personnes sont sans abri et disputent aux flammes, dans les champs, les quelques articles qu'elles ont pu soustraire à l'élément dévorant qui continue ses ravages. Le feu a commencé à cinq heures, tout près d'ici, chez le troisième voisin, et continue en embrasant toutes les maisons comprises entre la nôtre, l'Hôpital général, l'Hôpital de la Marine, pour ne s'arrêter qu'à la petite rivière ; l'église de la Congrégation, seule, a été préservée. De l'autre côté, tout est devenu la proie des flammes jusqu'au Cap, beaucoup plus loin que la résidence de nos sœurs de St-Sauveur. L'église de ce faubourg, la maison des Frères, celle de nos Sœurs :

31. AMC, 1861-1864, p. 139, 141, 142.

tout cela ne forme qu'un vaste champ de ruines que nous n'avons pu regarder qu'en partie.

Vers dix heures, quand tout danger fut passé pour nous, S. S.-Jean-de-la-Croix et moi, partions à pied pour aller au secours des sœurs de St-Sauveur ; mais après avoir vainement marché jusqu'à midi, il nous fallait revenir à St-Roch sans avoir d'issue pour aller jusqu'à elles. Toutes les rues étaient interceptées ; le feu porté par le vent se trouvait partout à la fois. Ce qui rendait le passage plus difficile, c'est que les militaires venus au secours des sinistrés firent sauter les maisons par la poudre. Ce n'est que cette après-midi, en traversant la rivière en arrière de l'Hôpital que le docteur Lemieux est arrivé jusqu'à nos sœurs. Ma sœur St-Jean-de-la-Croix est retournée avec S. Ste-Anne par un chemin qu'on avait frayé au milieu des débris. Elles ont trouvé nos pauvres sœurs au milieu d'un champ, fuyant le feu avec ce qu'elles avaient sauvé de leurs effets : valises, lits, linge et presque tout le contenu du vestiaire. Des voitures les ont transportées ici. Elles ont la vie sauve et nous en remercions le bon Dieu, car il est arrivé de terribles accidents, plusieurs personnes ont été carbonisées sous les murs de leur maison.

S. S.-François-de-Borgia [32]

Une lettre circulaire de Mgr l'évêque de Montréal accompagnant le mandement qui publie la bulle de Sa Sainteté le Pape Pie IX pour la convocation du Concile oecuménique Vatican I fut adressée le 8 décembre 1868.

Un Concile oecuménique, le dix-neuvième de l'Église universelle, le cinquième convoqué à Rome, le premier qui se réunisse à Saint-Pierre du Vatican, après trois cent quatre ans de silence gardé par cette voix infaillible, nous est donc enfin annoncé, dans le dix-neuvième siècle, par le 257e pape, le grand et immortel Pie IX. Ces circonstances sont saisissantes, et elles n'échappent pas comme beaucoup d'autres à votre sérieuse attention.

---

32. AMC, 1861-1864, *id.*

C'est un événement inouï qui étonne tout le monde, réjouit les bons et consterne les méchants. La Bulle Pontificale qui annonce à l'Église cette heureuse nouvelle est adressée par le Mandement ci-joint qui la publie au diocèse.

Cette Bulle est la voix apostolique qui fait connaître que le ciel est touché des douleurs de la terre, et qu'il va envoyer son divin secours à l'Église qu'agitent depuis si longtemps d'affreuses et horribles tempêtes. Et, en effet, on sent depuis qu'elle a été publiée à Rome que quelque chose de grand se prépare.

Cette lettre apostolique se présente au monde scellée du sceau divin qui constate son autorité infaillible. Elle s'explique elle-même et tout en signalant à la société humaine les maux qui la rongent, elle lui indique les remèdes à prendre pour se guérir. Elle les trouvera, si elle le veut, dans le Concile qui lui est indiqué. (...) [33]

La Communauté répondit au désir de l'évêque en implorant les lumières divines sur les grandes assises de l'Église universelle qui allaient s'ouvrir.

Le Nouveau Monde catholique s'unit à l'Ancien Monde catholique pour célébrer le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Pie IX, le 11 avril 1869. L'hommage filial de la Congrégation de Notre-Dame parvint à Rome par l'intermédiaire de Mgr l'évêque de Montréal. Une grandiose cérémonie eut lieu à l'église Notre-Dame de Montréal. Un trophée gigantesque réunissant les drapeaux et symboles de toutes les puissances s'inclinant devant le drapeau qui portait les armes du Pape affirmait la royauté spirituelle de l'illustre Pontife. Monsieur Louis Colin, P.S.S., expliqua dans une magistrale pièce d'éloquence que Pie IX était l'homme du XIXe siècle, réfléchissant ses gloires et dominant ses événements.

---

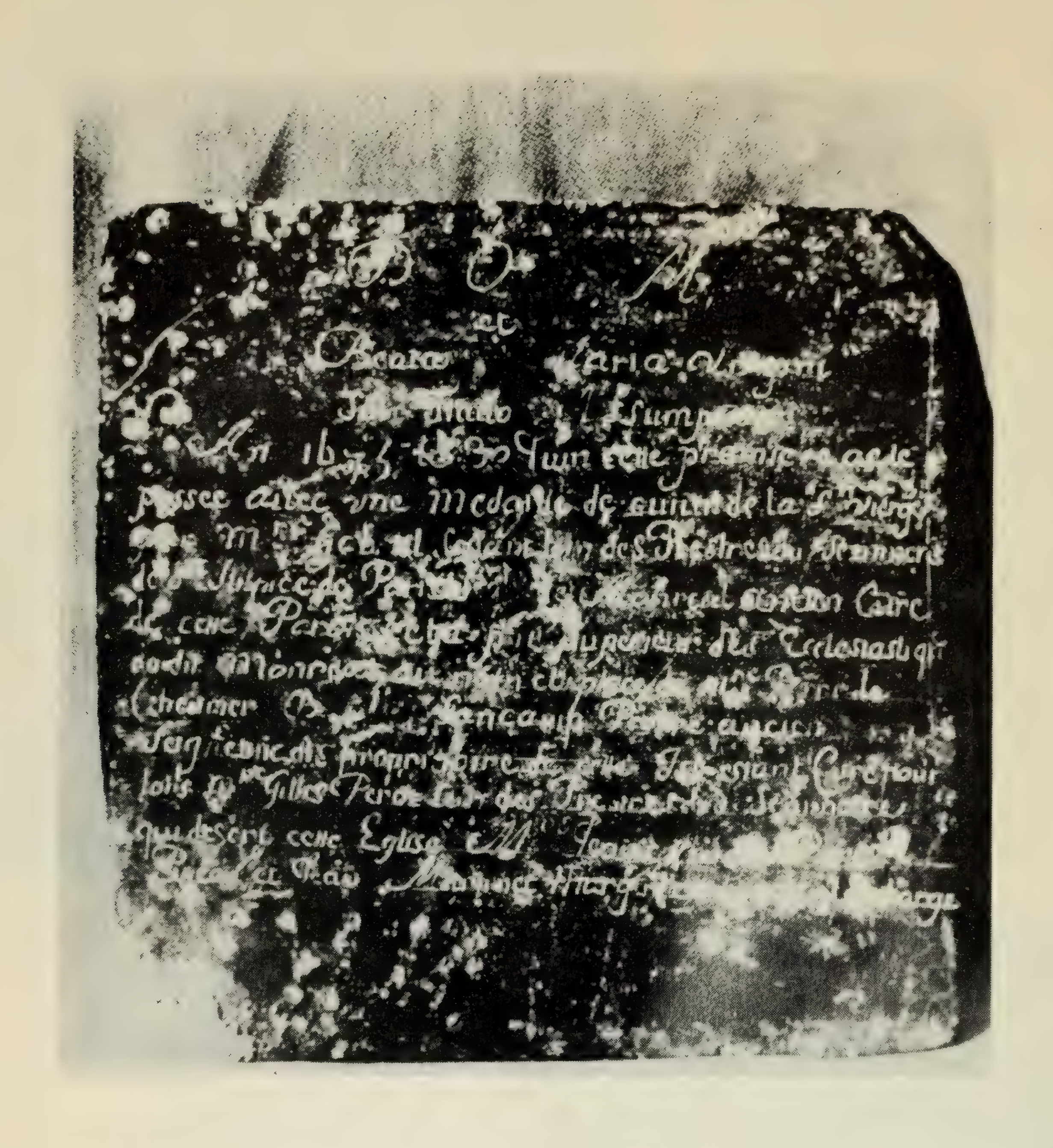
33. AMC, 1864-1870, p. 199.



Plaque de métal trouvée dans les fondations du premier sanctuaire de Bonsecours (1675). Elle porte l'effigie de la Vierge de l'Assomption avec l'invocation suivante : « Ô Vierge, ennemie du monstre, donne à l'indigent ta main secourable, et il parcourra les mers ».



Jeanne LeBer : sculpture de Carli.



Plaque commémorative de la construction de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, en 1675, trouvée dans la fondation après deux siècles. Cette plaque de plomb fut déposée dans la première pierre lorsque Marguerite Bourgeoys commença cette construction. Le 30 juin 1675, cette première pierre fut inaugurée par M. Gabriel Souart, P.S.S. On y avait joint une médaille de cuivre de la Sainte Vierge.

Au cours de la nuit du 12 janvier 1886, un incendie se déclara dans des maisons appartenant à l'Hôtel-Dieu, rue Saint-Paul, près de l'ancienne maison mère de la Congrégation de Notre-Dame et la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Le danger était imminent, mais la protection qui épargna l'épreuve fut accueillie comme un don de Mère Bourgeoys à sa famille religieuse, au 186e anniversaire de son bienheureux trépas.[34]

La Communauté s'est réjouie avec l'Église canadienne, le 21 juillet 1886, lors de l'intronisation de Son Éminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau qui revêtit la pourpre en présence d'un grand nombre de prêtres et d'une foule extraordinaire. À Montréal, Mgr Fabre devint Archevêque et reçut le pallium des mains d'un officier de la cour de Rome délégué à cette fin.[35]

À cette époque, la Congrégation de Notre-Dame eut le bonheur de contribuer à l'épanouissement d'une œuvre à la gloire de l'Eucharistie. L'abbé Martineau, P.S.S., directeur de l'Adoration nocturne du Saint Sacrement, désirait créer l'adoration diurne féminine. L'église Notre-Dame-de-Pitié reçut les adoratrices en souvenir de Jeanne LeBer qui, deux cents ans auparavant, s'était constituée recluse à l'endroit même où fut construite la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Mgr Fabre approuva l'idée, et l'association progressa si bien qu'en mars 1895, l'abbé Deguire, P.S.S., curé de Notre-Dame, voulut avoir l'adoration diurne dans l'église paroissiale. Pour leur part, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame s'y étaient engagées du vivant de la Fondatrice lors de la fondation de l'adoration perpétuelle par Jeanne LeBer, en octobre 1696 : durant le jour, il y a toujours une sœur de la Congrégation devant le Taber-

34. AMC, 1885-1886, p. 45.
35. AMC, 1885-1886, p. 107.

nacle, à la maison mère. À titre de Filles de paroisse, les Sœurs s'unirent par la prière à la grande célébration qui eut lieu à l'église Notre-Dame de Montréal à l'occasion de la millième nuit de l'Adoration nocturne inaugurée par Mgr l'évêque de Montréal en 1881.[36]

Avec ses hommages de gratitude, la Communauté offrit à Mère Saint-Jean-Baptiste, supérieure générale, le 22 juin 1895, les vases sacrés retirés des décombres de la maison mère en 1893 : le calice présenté à Mère Saint-Bernard au jour de ses Noces d'Or et les burettes ainsi que l'ostensoir donnés par Jeanne Leber. Tout avait été remis à neuf par la délicatesse des sœurs de la mission de Providence, R.I.[37]

Le monument de Maisonneuve, dû à l'artiste canadien Philippe Hébert, fut inauguré à Montréal, le 1er juillet 1895, en présence de cinq mille personnes. Cette fête était chère à la Congrégation, car la grande figure de Maisonneuve garde une place de choix dans les souvenirs de la Communauté. Le fondateur de Ville-Marie est représenté avec le costume du temps, la main sur la garde de son épée, dans l'imposante attitude convenant à celui qui prenait possession du sol au nom de la France dont il arbore le drapeau. Des statues ornent les quatre angles supérieurs du piédestal : elles représentent Jeanne Mance, un Indien, Charles Le Moyne et le Major Lambert Closse.

Le premier bas-relief illustre un exploit de Maisonneuve ; le second, la première messe par le Père Vimont à la Pointe à Callières. Près de l'autel, Madame de la Pelleterie, Jeanne Mance, Maisonneuve, M. de Montmagny et des domestiques. Le troisième tableau rappelle la conférence de Meudon où

36. AMC, 1893-1895, p. 192.
37. AMC, 1893-1895, p. 237.

figurent M. Olier, M. de la Dauversière, le baron de Renty et le chevalier de Fancamp. Le quatrième retrace le dévouement de Dollard et de ses compagnons. Seule, Mère Bourgeoys n'est pas là, elle qui fut pour le fondateur de Montréal une collaboratrice fidèle et désintéressée. Il est assez regrettable pour l'ensemble de cette œuvre d'art que Marguerite Bourgeoys, venue au Canada pour instruire les enfants des colons et des Indigènes après une rencontre providentielle avec M. de Maisonneuve, ne soit pas représentée dans ce poème de pierre, dans cette synthèse des premières heures de la ville, elle que les écrivains ont justement nommée la Mère de la Colonie.

Mais si l'on n'a pas jugé à propos de faire figurer la première éducatrice de Ville-Marie sur le piédestal du monument, les orateurs qui s'exprimèrent en cette circonstance ont tous mentionné son nom en saluant les héros qui secondèrent Maisonneuve dans son entreprise.

Pour répondre au désir du Supérieur de Saint-Sulpice, la Congrégation de Notre-Dame prépara le gâteau-souvenir du banquet. Il avait cinq étages espacés sur un axe de six pieds de hauteur. Au sommet, flottait une bannière aux armoiries de Maisonneuve et de la Communauté. Un des oriflammes représentait l'étable offerte par Maisonneuve à la Fondatrice pour y ouvrir une école. La pièce de pâtisserie louait l'habileté de Sœur Saint-Hilarion (Fournier) ; l'œuvre artistique avait été réalisée par Sœur Sainte-Marie-du-Précieux-Sang (Hébert), Sœur Saint-René (Lachance) et Sœur Saint-Pierre-aux-Liens (Lemay).[38]

Marguerite Bourgeoys fait vraiment partie de l'histoire de Montréal : sa signature prouve sa présence aux divers événe-

38. AMC, 1893-1895, p. 239-243.

ments des familles et de la colonie. Elle était à plus d'un titre une pierre importante de la fondation : éducatrice, conseillère et amie. En relevant quelques lignes du registre des baptêmes à Ville-Marie, on trouve la preuve qu'elle partageait les joies des colons et de l'Église canadienne.

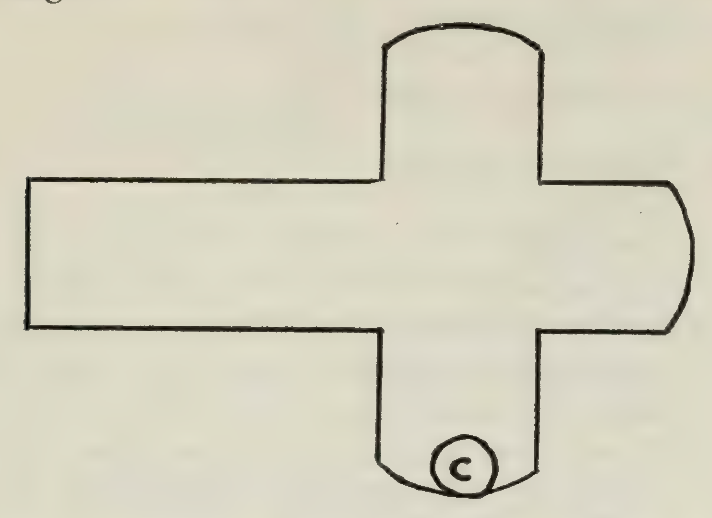
Premiers baptêmes des Français au Canada

Paul 1654, 28 février	*Père* Louis Prudhomme	*Mère* Roberte Gadois
	Marraine M. Bourgeoys	*Parrain* P. de Chomedey
Marguerite 1654, 26 octobre	*Père* Jean Gervaise	*Mère* Anne Archambault
	Marraine M. Bourgeoys	*Parrain* Maisonneuve
Marguerite 1655, 14 octobre	*Père* Jean le Marché	*Mère* Catherine Hureau
	Marraine M. Bourgeoys	*Parrain* André du Mets
Claire 1656, 24 février	*Père* Jean Darbigeon	*Mère* Perrine LeMounier
	Marraine M. Bourgeoys	*Parrain* Lambert Closse

Les actes de mariage et de sépulture à la Paroisse portent souvent son nom, ainsi que celui du fondateur de Montréal, de Jeanne Mance et de Lambert Closse.

Dans l'église paroissiale d'alors, 1678-1830, on trouvait deux cent onze bancs, outre les bancs des sœurs et soixante-quatorze chaises. Le plan de cette église nous montre que les sœurs de la Congrégation, leurs élèves et pensionnaires y avaient

leur place dans la chapelle C dite de l'Enfant-Jésus ou de la Sainte Vierge.[39]



Certaines statistiques font connaître l'état du personnel religieux et étudiant à diverses époques de cette période d'histoire de la Congrégation : 1863, 1882, 1890, 1896, 1899.

1863	Nombre de religieuses professes à Montréal	165
	Nombre de religieuses en mission	168
	Nombre de novices	30
	Nombre de postulantes	46
	Nombre de missions en Canada	32
	Nombre de missions en dehors du Canada	3
	Nombre de volumes de bibliothèque à Montréal	1300
	Nombre de classes gratuites	42
	Nombre des élèves des classes gratuites à Mtl	2688
	Grand total des élèves à Montréal et en dehors [40]	10331
1882	En 1882, on note que 1245 sœurs avaient prononcé leurs vœux, que 519 sont décédées.	
	Les sœurs vivantes étaient au nombre de	726
	Les novices	63
	Les postulantes	49

39. *Annuaire de Ville-Marie*, 1864, p. 324-329, 359. Plan de l'église paroissiale Notre-Dame (1678-1830).
40. AMC, Statistiques 1863.

	Les sœurs à l'enseignement	658
	Les élèves du diocèse de Montréal	7038
	Les élèves des autres diocèses	8635
	Le nombre total des élèves	15723
	Les missions en dehors de la maison mère [41]	81
1890	Religieuses professes	1002
	Novices	96
	Postulantes	25
	Établissements	105
	Provinces religieuses	6
	Nombre total des élèves	22784
	Religieuses décédées depuis la fondation	679

La profession religieuse du 20 novembre 1895 porta le nombre des sœurs professes à 1099 [42]

1896	Sœurs professes	1119
	Sœurs novices	93
	Sœurs postulantes	18

Le personnel de la maison mère comprend :
Les membres de l'Administration générale et locale
Le Noviciat, l'Infirmerie
Les Sœurs employées aux diverses industries et aux Fermes de
l'île Saint-Paul
la Pointe Saint-Charles
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Villa-Maria) [43]

1899	Sœurs professes	1157
	Novices	110
	Postulantes	30
	Établissements	112
	Élèves	26815

Diocèses où la Communauté s'est fixée :
Montréal, Québec, Chicoutimi, St-Hyacinthe, Trois-Ri-

41. AMC, 1881-1882, p. 263.
42. AMC, 1889-1893, p. 104.
43. AMC, 1895-1897, p. 117.

vières, Nicolet, Sherbrooke, Kingston, Alexandria, Ottawa, Peterboro, Chatham, N.-B., Antigonish, Charlottetown.

La Congrégation a des missions aux États-Unis.

À l'aurore de 1900, l'Institut comptait 120 maisons, 1176 sœurs, 27092 élèves.[44]

Les sœurs décédées restent de la famille de la Congrégation : chaque jour, au nécrologe, on lit le nom des religieuses disparues depuis la fondation, à telle date. À titre d'exemple, voici le calendrier souvenir du mois de mai, en 1880.

1.	Décès de	Sr Marguerite de Portneuf, dite Ste-Hélène	en 1740
		Sr A. Piot de L'Angloiserie, dite Ste-Rosalie	en 1744
		Sr L. Gosselin, dite Ste-Brigitte	en 1784
		Sr E. Maisonneuve, dite Ste-Martine	en 1879
2.		Sr M. Françoise Lenoir, dite Ste-Elisabeth	en 1756
		Sr M. Louise Compain, dite St-Augustin	en 1819
4.		Sr Ursule Gaulin, dite Ste-Françoise	en 1741
		Sr Marcelline Lemire, dite St-Alphonse-de-Liguori	en 1848
		Sr M. Ann O'Neil, dite St-François-de-Borgia	en 1852
5.		Sr C. Dansereau, dite des Séraphins	en 1768
		Sr M. Angélique Roy, dite Ste-Rosalie	en 1833
		Sr M. Alodie Morel, dite Ste-Clémentine	en 1878
6.		Sr Marie Bombardier, dite St-Philippe	en 1791
		Sr Marie Anne Raisenne, dite St-Jérôme	en 1858
		Sr R. Asselin, dite St-Anselme	en 1879
8.		Sr C. Auger, dite St-Anselme	en 1852
10.		Sr Marie Lefebvre, dite St-Michel	en 1717
		Sr E. Limoges, dite Ste-Thérèse	en 1862
11.		Sr A. Lamarche, dite St-Raphaël	en 1763
		Sr E. Gratton, dite St-Paul	en 1837
		Sr C. Benoît, dite St-Denis	en 1848
13.		Sr V. Gadbois, dite St-Pierre d'Alcantara	en 1874

44. *Le Canada Ecclésiastique*, 1899.

14.	Sr M.A. Labrecque, dite St-Hyppolite	en 1861
	Sr M.A. Casgrain, dite Ste-Marguerite	en 1871
	Sr M.O. Montpetit, dite St-Stanislas	en 1872
	Sr M.L. Gadbois, dite Ste-Clotilde	en 1875
15.	Sr M.A. Keough, dite St-Patrice	en 1880
16.	Sr T. Turcotte, dite St-Anselme	en 1825
	Sr E. Morin, dite St-Jean-de-Dieu	en 1874
	Sr E. Sicotte, dite St-Eustache	en 1873
17.	Sr E. Lemaître, dite St-Félix	en 1731
19.	Sr Anne Hyoux, dite Ste-Claire	en 1693
	Mère Marie Barbier, dite de l'Assomption	en 1739
	Sr Marguerite Lainez, dite St-Simon	en 1869
20.	Sr Marie Josephte Durand, dite de la Trinité	en 1730
	Sr Marie Couturier, dite St-Amable	en 1800
23.	Sr T. Aguenier, dite Ste-Suzanne	en 1764
	Sr I. Gervais, dite St-Exupère	en 1763
24.	Sr E. Olivier, dite St-François-de-Sales	en 1878
	Sr M.C. Bélanger, dite St-Théodose	en 1879
26.	Sr M. Maugue, dite Ste-Marguerite	en 1766
27.	Sr E. Arsenault, dite St-Antoine	en 1787
	Sr M. Aurélie Dussault, dite St-Bruno	en 1860
28.	Sr M. Raizenne, dite St-Herman	en 1796
31.	Sr F. Jorian, dite St-André	en 1764
	Sr Henriette Desrochers, dite Ste-Olive	en 1864
	Sr M. Béchard, dite Ste-Laurentine [45]	en 1879

Cette litanie congréganiste est susceptible d'inclure chaque année d'autres noms chers. Dans l'atmosphère recueillie du grand réfectoire communautaire, on a l'impression que le ciel visite la terre ; on a l'assurance que les sœurs d'aujourd'hui succèdent par voie de continuité à des religieuses souvent héroïques, vraiment nos sœurs par le même choix de vocation et par un lien commun avec Marguerite Bourgeoys.

45. AMC, 1881-1882, p. 9-11. Cette cueillette est gardée comme l'original ; quelques erreurs de noms et de dates sont corrigées à l'Index.

Un dernier souvenir se rattache à l'affection de Marguerite Bourgeoys pour la Mission de la Montagne. Le 5 octobre 1899, M. Daniel, P.S.S., offrit à la maison mère le fac-similé d'une relique historique : celui du drapeau des cinq nations alliées des Français. Le précieux trophée brodé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et bénit par Mgr de Pontbriand le 29 mai 1752 est conservé dans la sacristie d'Oka. Cet étendard semblait porter la victoire dans ses plis. Il guida la vaillante armée de héros à la capture du Fort Nécessité, à celle de William-Henry, à la bataille de Monongahéla, à la prise de Corlar. Il flotta pour la dernière fois sur les Plaines d'Abraham en 1760. Avec les possibilités de l'époque, nos devancières participaient à la vie du pays.[46]

---

46. AMC, Rappel d'un souvenir historique, (1752 - 1899).

CHAPITRE SEPTIÈME

GRANDES FIGURES : LES MÈRES GÉNÉRALES : 1855-1900

Mère Sainte-Madeleine	1855-1861	
Mère Saint-Bernard	1861-1864	1882-1885
Mère Sainte-Ursule	1864-1870	
Mère Saint-Victor	1870-1882	
Mère Saint-Jean-de-la-Croix	1885-1891	
Mère Saint-Jean-Baptiste	1891-1897	
Mère Sainte-Sabine	1897-1900	

Mère Sainte-Madeleine

Le 28 juin 1855, le Chapitre présidé par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, confiait la direction de la Congrégation de Notre-Dame à Mère Sainte-Madeleine pour un troisième mandat. L'Administration générale se trouvait ainsi représentée à la suite du scrutin :

Sœur Marie-Catherine Huot, dite Ste-Madeleine, supérieure
Sœur Marie-Céleste Chicoine, dite Saint-Simon, assistante
Sœur Marie-Sophie Mignault, dite St-Bernard, maîtresse des novices
Sœur Marie-Marguerite McComb, dite Ste-Scholastique, conseillère
Sœur Marie-Anne Labrecque, dite St-Hippolyte, conseillère
Sœur Marie-Suzanne Denis, dite St-Dosithée, dépositaire.[1]

1. AMC, Élections générales, juin 1855.

Comme Mère Sainte-Madeleine était réélue, l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame a déjà publié sa biographie, mais pour l'intelligence des textes à inclure, il est utile de reprendre quelques points généraux. Marie-Catherine Huot naquit à l'Ange-Gardien le 30 avril 1791, de Jacques Huot, cultivateur, et de Catherine Plante. Elle était riche des qualités de l'esprit et du cœur, mais n'était pas jolie. « Eh ! que ferons-nous de toi, ma pauvre Catherine ? » lui avait dit son père, un certain jour. « Papa, vous en ferez vos beaux dimanches », avait répondu Catherine, sans se déconcerter. Elle ne put fréquenter le couvent qu'à l'âge de quinze ans. Pour s'y inscrire, et même pour entrer dès lors au noviciat, elle eut recours par écrit à la charité de M. Raimbault qui venait de quitter la paroisse de l'Ange-Gardien pour celle de la Pointe-aux-Trembles de Montréal : « Pensez-vous, M. le Curé, que la Congrégation veuille recevoir une petite fille qui n'a rien et qui ne sait pas grand'chose ? Ayez donc la charité de vous intéresser pour moi auprès des Sœurs et, si c'est possible, d'obtenir mon admission ».

Le bon curé plaida si bien sa cause qu'il n'eut pas de peine à obtenir une réponse favorable. « Ce bon M. Raimbault, disait-elle un jour, que je lui suis reconnaissante ! C'est de lui que le bon Dieu s'est servi pour amener ici ce petit « trognon de chou ». Elle fut pensionnaire durant six mois à la Sainte-Famille, et se dirigea vers Montréal pour entrer à la Congrégation de Notre-Dame qu'elle devait si bien servir. Entrée le 11 mai 1807, elle fit sa profession religieuse le 28 septembre 1809 à l'âge de dix-huit ans. Dans ses diverses missions, on admira ses vertus religieuses et son grand dévouement à l'œuvre de l'éducation. Treize ans plus tard, elle devint maîtresse des novices. Aux élections de 1828, elle fut élue supérieure et le demeura durant douze ans. En 1843, le Chapitre la réélut

pour six ans ; de 1855 à 1861, elle gouverna de nouveau l'Institut : elle fut donc supérieure de la Congrégation pendant vingt-quatre ans.[2]

À l'issue de la retraite annuelle, le 20 août 1856, Mère Sainte-Madeleine donnait des avis inspirés par son désir de voir les sœurs s'appliquer à la perfection religieuse.

> Mes bien chères sœurs, si vous voulez conserver les fruits de ces saints jours.
>
> 1. Soyez exactes à tous les exercices prescrits par nos saintes Règles, comme à la maison mère, en union avec nous.
>
> 2. Tenez-vous assidues à votre emploi avec recueillement, sans vous mêler des affaires des autres.
>
> 3. Soyez charitables, douces, prévenantes avec vos compagnes d'office ; formez les jeunes sœurs par votre bon exemple et par des conseils maternels.
>
> 4. Conformez-vous humblement à celles qui ont l'autorité, sans examiner leurs capacités ni leur expérience. Jésus obéissait à Joseph et à Marie qui étaient bien au-dessous de lui.
>
> 5. Ne communiquez vos peines et embarras qu'à votre confesseur et soumettez-vous à ses avis.
>
> 6. Observez le silence dans les sacristies et dans les rues où vous ne devez jamais être seules.
>
> 7. Ayez une grande discrétion avec les personnes du dehors : évitez les visites ; traitez les domestiques avec bonté et avec grande réserve.[3]

Les visites pastorales de Mgr Bourget donnèrent lieu à mille incidents pittoresques. Mère Sainte-Madeleine qui en avait été témoin ou actrice aimait à en raconter quelques-uns, plus tard.

---

2. HCND, VII, p. 112-119.
3. ACND, *Notes*.

Lors d'une visite, dit-elle, je demandais à Sa Grandeur si elle avait des observations à nous faire, que nous les recevrions avec reconnaissance. Mgr dit alors : « Je crois avoir remarqué que les sœurs ne portent pas de vêtements rapiécés ou reprisés ». Je ne répondis rien. Mais après le dîner, je fis prier nos Sœurs St-Thomas et Ste-Marguerite de se rendre à ma chambre. La première était occupée à l'office des hosties et l'autre à la lingerie. C'étaient deux vraies filles de Mère Bourgeoys et elles pratiquaient la plus sévère pauvreté. Je préviens ces bonnes sœurs qu'elles ont à paraître devant Mgr et les fais entrer sans préambule devant lui. « Mgr, lui dis-je, voici deux de nos sœurs avec leur accoutrement ordinaire, » et j'attire son attention sur le voile, la robe, le jupon, les souliers de ces bonnes anciennes, toutes confuses, vous le pensez bien de subir un pareil examen.

Mgr parut étonné et ému. « C'est bien, dit Sa Grandeur, je vois que la sainte Pauvreté est en honneur dans votre maison, continuez à marcher sur les traces de votre sainte Fondatrice ».[4]

Mère Sainte-Madeleine retrouvait ses filles missionnaires par une correspondance animée par l'amitié et l'esprit religieux. Le 20 décembre 1855, elle écrivait à une sœur de Rimouski.

À ma sœur Sainte-Marthe (Morin), en mission à Rimouski.

Montréal, 26 décembre 1855.

Ma bien chère sœur,

Votre lettre datée du 8, date mémorable aux enfants de Marie Immaculée que je prie de vous être favorable, cette lettre donc, m'informe de ce que vous avez à souffrir dans votre nouvelle mission. Je ne doute pas que vous sachiez mettre à profit ces privations tant pour le spirituel que pour le temporel, ce qui vous donne quelques traits de ressemblance avec le Sauveur naissant dans une étable.

Vos enfants, en assez bon nombre pour les mauvaises années, vous dédommagent par leur bonne conduite des privations de

4. *Mémoires* de Sr Ste-JUSTINE, C.N.D.

messes et autres exercices publics. Lorsqu'on ne peut pas faire autrement, il faut se soumettre. Dieu n'en demande pas davantage. Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour conserver la paix et la meilleure harmonie entre vous ; ne craignez pas les sacrifices les plus pénibles car rien de plus précieux que l'union des cœurs et la bonne intelligence avec les personnes avec qui l'on doit vivre.

Étudiez bien notre sainte Règle pour en saisir l'esprit. Soyez-y fidèle comme vous l'avez promis par votre sainte profession. Tous les jours seront des jours de joie et de consolation, car Notre-Seigneur et sa très sainte Mère seront avec vous ; toutes vos actions le loueront, les anges vous contempleront avec admiration, vos enfants seront édifiées ; elles emporteront au milieu de leur famille les impressions des vertus qu'elles auront admirées dans leur jeune et pieuse maîtresse ; le bien se perpétuera de génération en génération pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Grands motifs de foi pour soutenir toutes les épreuves (...).

Ainsi, courage et énergie, comme une vraie fille de notre vénérée Mère Bourgeois.

Toute à vous en union de vos prières,

Sr Ste-Madeleine.[5]

En janvier 1858, les sœurs de la maison de Kingston recevaient le message suivant de leur Mère.

Aux Sœurs de la mission de Kingston,

Janvier 1858

Mes bien chères Sœurs dites des 7 allégresses,

Je profite de grand cœur de l'occasion du passage d'un ecclésiastique de votre cité pour vous remercier de vos doux et gracieux

5. AMC, 1855-1861, p. 198. *Note* : Les anciennes Sœurs écrivent le nom de Mère Bourgeoys sans y mettre l'y que M. Étienne FAILLON, P.S.S., a demandé à la Communauté d'introduire. L'histoire ne donne pas la raison de ce changement d'orthographe, à partir de l'i ou de l'y. Mère Bourgeoys signait son nom avec y, cf. 1666, 1670, 1695.

souhaits de bonne année, et vous offrir les miens en retour. Soyez bien persuadées que je ne serai jamais étrangère à tout ce qui concerne le bonheur de nos chères missionnaires. Ne pouvant leur être utile que par mes pauvres prières, je conjure chaque jour la très sainte Vierge de vous mettre dans son Cœur Immaculé et de vous inspirer ce que vous devez faire à chaque instant pour remplir la belle et sublime mission qu'elle vous a confiée.

Nous commençons ce soir une neuvaine préparatoire à la célébration du 158e anniversaire de la précieuse mort de notre vénérée Mère Bourgeoys. Nous la prions de nous obtenir à toutes le bon esprit qui l'a toujours animée. Que la très Sainte Vierge nous continue sa protection maternelle ; que cette parole solennelle « Va, je ne t'abandonnerai pas » soit notre soutien, notre force, notre consolation au milieu de toutes les épreuves inévitables de cette misérable vie.

Les nouvelles que nous recevons de Kingston nous font bénir la divine bonté des soins que Notre-Seigneur prend de vous et des bénédictions qu'il répand sur votre travail. Dieu en soit béni ! On voit aussi l'action sensible de la très sainte Vierge. Comme cette bonne Mère se plaît à répandre le baume de ses douces consolations sur vos travaux. Voyez donc, tant d'enfants qui sont par votre moyen éclairées des lumières de la vraie foi, mises dans le chemin du salut. Cette pensée adoucit les peines et les ennuis qui s'y rencontrent quelquefois.

Courage, oui, courage ! Le temps et les peines de cette vie seront bientôt passés ; mais la récompense promise aux servantes fidèles ne passera jamais.

Toute à vous en J.M.J.,

Sr Ste-Madeleine.[6]

Les sœurs de la lointaine mission de Bourbonnais eurent leur part d'encouragement.

6. AMC, 1855-1861, p. 202.

Maison mère de la Montagne (1880-1893).





Fort des Messieurs de Saint-Sulpice. (dessin) Ce Fort fut construit en 1694 par M. de Belmont, P.S.S. Les Tours du Fort de la Montagne que l'on voit encore aujourd'hui sur le terrain du Grand Séminaire. Dans l'une de ces Tours, les sœurs missionnaires faisaient l'école ; dans l'autre, elles avaient leur résidence. Mère Bourgeoys s'y est souvent rendue.

À mes bien-aimées sœurs

St-Alexis-de-St-Joseph (Beaubien), St-Alphonse-de-Liguori (Blais), Ste-Marie-de-la-Victoire (Breadon), à Bourbonnais.

Mes bien chères sœurs,

Je ne laisserai pas partir M. Lapointe sans vous donner signe de vie et surtout d'affection sincère, de bons souhaits pour l'année qui commence et vous féliciter du choix que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère ont fait de vous pour leur attirer et gagner des âmes. Vos travaux ont déjà obtenu des succès bien consolants et propres à vous dédommager des sacrifices qu'il vous a fallu faire 1. en quittant la maison mère ; 2. en acceptant des privations de toute espèce en arrivant dans ce pauvre pays ; 3. de l'absence de votre premier Directeur tout dévoué et généreux jusqu'à se priver du nécessaire pour adoucir votre pauvreté. Notre-Seigneur et sa divine Mère ne vous ont pas abandonnées ; ils sont toujours à vos côtés pour vous soutenir, vous encourager. Notre vénérée Mère Bourgeoys a l'œil maternel sur vous, elle contemple ses filles travaillant avec courage à l'instruction de ces pauvres âmes abandonnées jusqu'alors. Courage, donc, mes bonnes sœurs, et soyez assurées que nous sommes avec vous tous les jours, en union de vos travaux et de vos prières.

Je vous embrasse toutes trois et suis bien sincèrement,

Votre dévouée,

Sr Ste-Madeleine.[7]

Les écrits révèlent la personne. Relire ces textes simples mais forts des Mères Générales rapproche des origines de la Communauté et enflamme les cœurs d'une légitime fierté. Ce qui fut pratiqué par les sœurs de ce temps-là reste l'esprit de la Congrégation : les adaptations nécessaires ne changeront toujours que les détails et la manière. L'essentiel défie le temps !

Mère Sainte-Madeleine devint sérieusement malade au mois de mai 1865. Les prières de ses filles demandèrent au

7. AMC, 1855-1861, p. 206.

ciel par Notre-Dame-de-Pitié qu'une vie si précieuse soit prolongée ; les prières furent exaucées. Dans une circulaire datée du 4 avril 1868, Mère Sainte-Ursule devenue Supérieure écrivait à la Communauté : « Notre vénérée Mère Sainte-Madeleine est mieux que jamais. C'est une bénédiction de voir à la tête de notre famille religieuse cette digne émule de Mère Bourgeoys ».

Le 2 janvier 1869, la paralysie foudroyait pourtant Mère Sainte-Madeleine et, le 7 janvier suivant, l'heure de la récompense était venue pour cette femme d'élite qui avait passé soixante et un ans dans la Communauté où elle avait accepté les charges du gouvernement pendant quarante-six ans, en particulier le mandat de première Supérieure durant vingt-quatre ans. À sa mort, les évêques, les communautés, les laïques n'eurent qu'un cœur et qu'une voix pour exalter la mémoire de cette éminente religieuse. On pourrait lire des témoignages d'estime et de condoléances dans la Vie de Mère Sainte-Madeleine publiée en 1876.[8]

Mère Sainte-Madeleine exerça une profonde influence sur la Congrégation de Notre-Dame. Elle avait une grande simplicité de vie comme Marguerite Bourgeoys qu'elle voulut imiter de près par la pauvreté, l'union à Dieu, le zèle des âmes et un immense désir de faire progresser l'Institut en lui gardant l'esprit des origines.

Mère Saint-Bernard

Le 28 juin 1861 donnait une nouvelle Administration à la Communauté pour trois ans. La proclamation des élues fut faite par M. André Nercam, P.S.S., supérieur.

8. AMC, 1864-1870, p. 186.

Sœur St-Bernard (Mignault)	supérieure
Sœur St-Paul (Laurier)	assistante
Sœur St-André (Marchessault)	maîtresse des novices
Sœur Ste-Madeleine (Huot)	1ère Conseillère
Sœur St-Michel (Dufresne)	2e Conseillère
Sœur St-Dosithée (Denis)	dépositaire de la Communauté
Sœur Ste-Eulalie (Bélanger)	dépositaire des missions [9]

Mère Saint-Bernard est la vingtième supérieure de l'Institut. Elle naquit à Saint-Denis, l'une des plus anciennes paroisses de la rive du Richelieu. Elle fut la première vocation religieuse de cette région, pour la Congrégation de Notre-Dame.

Mademoiselle Sophie Mignault, devenue Sœur Mignault, avait un caractère fort, mais son cœur sensible et bon avait le goût du dévouement, le don de sympathie et de bienveillance. Les années de formation développèrent les nobles inclinations de son tempérament et l'établirent dans la générosité, le renoncement, l'humilité, le service du prochain et le constant souci de plaire à Dieu.

La dévotion à la sainte Vierge fut très caractéristique chez Mère Saint-Bernard. Le 21 novembre 1833, en faisant sa consécration, elle offrait les dons reçus du Seigneur : une belle intelligence, de véritables talents pour l'éducation de la jeunesse, des aptitudes variées pour les œuvres. Son extérieur rempli de dignité, ses vertus lui attiraient la considération et l'amitié.

Mère Saint-Bernard se faisait aimer et craindre à la fois ; elle savait mettre autant de sagesse que d'activité dans sa vie. De 1833 à 1850, elle se dévoua auprès des élèves. À l'œuvre

9. AMC, 1864-1870, p. 1.

du matin au soir, elle conservait toujours sa gaîté et son entrain. Elle savait trouver du réconfort parmi les embarras et faisait bon marché des indélicatesses et des ingratitudes.

En 1850, la Supérieure de la Communauté, Mère Sainte-Elisabeth, voulut s'assurer plus immédiatement les services de cette sœur si bien douée : elle lui confia la direction du noviciat. Elle avait alors trente-huit ans d'âge et dix-sept ans de profession religieuse. Les sept années du noviciat de Mère Saint-Bernard ont préparé plus de cent cinquante bons sujets à la Congrégation de Notre-Dame, deux supérieures générales : Mère Saint-Jean-de-la-Croix et Mère Saint-Jean-Baptiste ; trois maîtresses des novices : Sœur Sainte-Marie-Antoinette, Sœur Sainte-Gertrude et Sœur des-Séraphins.

En 1857, Mère devint Vice-Supérieure pour gouverner l'Institut conjointement avec Mère Sainte-Madeleine qui était la Supérieure. Au Chapitre de 1861, elle fut élue Supérieure.[10]

Le 29 décembre 1861, Mère Saint-Bernard adressa une lettre à la Communauté pour demander des prières spéciales dans la perspective de la location de la maison aux troupes, la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre paraissant inévitable. L'Angleterre envoya du secours. Le commandant des forces armées exprima à Mgr Bourget le désir d'occuper le terrain acheté des religieuses de l'Hôtel-Dieu et même tout l'établissement de la Congrégation de Notre-Dame. Des officiers du Gouvernement vérifièrent l'état de la maison destinée aux officiers de l'armée. Après le départ des représentants du haut commandement, Mère Saint-Bernard fit demander des experts en bâtiment afin de connaître leur avis sur la solidité

10. AMC, 1861-1864, p. 2-13.

de l'édifice ; ils déclarèrent nettement que la maison ne pouvait servir aux soldats. Mgr fut informé de leur déclaration et parut satisfait des motifs qui retenaient les sœurs dans leur maison. Au nom du Chapitre, Mère Saint-Bernard confia la négociation de l'affaire à l'évêque et s'en remit à la divine Providence. Mgr Bourget poussa la délicatesse jusqu'à faire parvenir à Mère Saint-Bernard une copie de la lettre qu'il adressa au Commandant Sir W. Williams, lieutenant général.

Au Commandant Sir W. Williams

Lieutenant général

Sir,

J'ai proposé aux Sœurs de la Congrégation, de la part de votre Excellence, de céder une partie de leur terrain au gouvernement militaire, ce qu'elles sont prêtes à faire, comme de raison.

Votre Excellence aura donc la bonté de nommer quelqu'un de ses officiers pour s'entendre avec les religieuses, afin de fixer les bornes et déterminer le prix de ces terrains. Il y aura aussi à régler quelque chose par rapport à une bâtisse qui se trouve sur ce terrain, et par rapport aussi aux proportions qu'il faudra donner à la clôture qui devra séparer leur maison de cet établissement militaire. Je crois maintenant de mon devoir de faire observer à Votre Excellence que le terrain que les dites religieuses vont louer au Gouvernement leur a paru si nécessaire qu'elles l'ont acheté très cher, après l'avoir, d'accord avec les religieuses de l'Hôtel-Dieu qui le leur ont vendu, fait estimer par plusieurs citoyens qui leur en ont fait connaître la valeur réelle. N'ayant pu jusqu'ici payer le capital, elles se sont engagées à en payer les intérêts de 1080 livres, outre une quarantaine de livres, cours actuel, qu'elles payent pour le terrain de la bâtisse ci-dessus mentionnée.

Le Gouvernement devant jouir de ce terrain, il paraît juste qu'il en paye les intérêts qui sont dus chaque année ou tous les

six mois. Les religieuses ne demanderont rien pour les privations qu'il leur faut s'imposer en cédant ce terrain pour le service militaire.

Votre Excellence me permettra encore de lui faire observer que cette Communauté qui est ancienne dans le pays est très populaire, parce qu'elle donne l'éducation aux demoiselles de nos principales familles de la ville et des campagnes, et à des milliers d'enfants du peuple et, qu'ainsi, le Gouvernement se concilierait l'affection de la population en traitant paternellement une communauté qui, depuis deux siècles, rend tant de services au pays tout entier.

J'ai l'honneur d'être,
de Votre Excellence,
le dévoué serviteur,

† Ignace Bourget,
évêque de Montréal.[11]

Au cours de cette période angoissante, on a pu remarquer en celle qui veille aux destinées de la Communauté un grand esprit de foi, un respect filial pour l'évêque de Montréal, le sens des affaires, le sens de la justice et un attachement profond pour la Communauté qu'elle dirigeait. Elle a tenu le Chapitre au courant du développement de la question. Mais ce qui n'est pas enregistré dans l'Histoire, c'est sûrement son recours habituel à Marie qui devait lui répondre par les faits : « Va, je ne t'abandonnerai pas. »

Rien ne peut mieux révéler l'âme de Mère Saint-Bernard que sa correspondance personnelle. Elle écrit à une sœur missionnaire à Arichat, le 13 septembre 1861 :

Ma très chère enfant,

Malgré mon désir de répondre à votre intéressante lettre, je n'ai pu le faire plus tôt. J'ai versé des larmes en apprenant toutes

11. AMC, 1861-1864, p. 56, 57.

les pénibles épreuves que vous avez eues pendant votre traversée. J'ai la confiance que vous en avez fait votre profit comme une bonne fille de notre sainte Fondatrice, et que vous avez eu le soin de vous rappeler les souffrances de ses différents voyages. J'ai la confiance que votre santé n'en souffrira pas plus tard.

Ma très chère enfant, vous voilà dans une mission lointaine, par conséquent, obligée de vous suivre avec une exacte vigilance. J'espère que vous ne négligerez rien pour avancer dans la perfection de votre chère vocation ; pour y réussir, vous n'avez rien autre chose à faire qu'à être fidèle à votre Règle, toute la perfection d'une vraie fille de la sainte Vierge est renfermée dans ce livre béni que nous a laissé notre sainte Fondatrice. Je prie cette tendre Mère de vous donner l'intelligence en tout.

Votre affectionnée et dévouée,

Sr St-Bernard.[12]

La supérieure de Charlottetown reçoit un jour un mot réconfortant qui prouve la compréhension de la Mère qui dirige la Communauté :

Avril 1864.

Ma très chère enfant,

J'ai reçu votre bonne lettre il y a bien longtemps. Veuillez ne pas croire que je suis indifférente à ce qui vous concerne. Non, mon cœur vous conserve son affection comme par le passé et s'intéresse à vous, ma chère, plus que jamais. Chaque jour, votre souvenir se présente à moi et vous n'êtes pas oubliée dans mes pauvres prières.

J'apprends avec joie toutes les nouvelles que vous me donnez de votre chère école Saint-Joseph et des chères enfants qui la fréquentent. Je m'intéresse à elles autant qu'il m'est permis de le faire actuellement.

12. AMC, 1861-1864, p. 223.

Et donc, le saint évêque et bon Père, comment pourrais-je ne pas y penser ? Mon cœur est trop sensible pour oublier jamais ses bienfaits et ses bontés, son dévouement, ses attentions délicates. Je souffre réellement de ne pouvoir plus lui en donner des preuves efficaces. Je ne puis le faire que par mes petites et faibles prières. Je n'oublie pas non plus les bons Pères Dan et August MacDonald, je n'oublie personne de ce cher pays.

Mes amitiés à vos sœurs.

Votre affectionnée et dévouée,

Sr St-Bernard.[13]

Un message à une sœur étudiante peut relier le présent à ce passé magnifique en ses leçons de vie.

4 octobre 1862.

Ma très chère bonne sœur,

Je saisis un moment libre pour répondre à vos bonnes lettres reçues avec affection cordiale. Je prie la très sainte Vierge de vous bénir et de vous remplir de toute elle-même, afin que vous surmontiez l'ennui et les difficultés que vous pouvez rencontrer dans l'étude que vous avez entreprise pour la gloire de Dieu et l'avantage de la maison de Marie.

J'approuve la division que vous avez faite de votre temps. Mais prenez toujours celui de vous reposer afin de réparer autant que possible votre santé et vos forces physiques et morales. Pour le saint recueillement, il viendra avec le temps, j'en ai la confiance ; puisez-le dans le Cœur de Marie qui est le bassin immense où il se trouve toujours débordant et coulant à flots, afin que chaque enfant de cette tendre Mère puisse y venir puiser tout à son aise. Vous, ma chère bonne amie, approchez bien près de cette précieuse Fontaine et là, près de ce Cœur ouvert si largement, enrichissez votre âme du trésor dont je parle.

Adieu.

Sr St-Bernard.[14]

---

13. AMC, 1861-1864, p. 229.
14. AMC, 1861-1864, p. 227.

Les époques gardent leur caractéristique, mais les conseils de base ne varient guère. L'étude doit servir l'Oeuvre de la Communauté et l'apostolat : mieux instruite pour former l'avant-garde des armées de l'Église, tel est le programme de l'œuvre apostolique de la Congrégation de Notre-Dame au 20e siècle.

Mère Sainte-Ursule

Au Chapitre général du 28 juin 1864 convoqué en présence de M. Nercam, supérieur ecclésiastique de la Communauté, et de M. Charles Lenoir, P.S.S., en l'absence de Mgr Bourget qui les délégua à sa place, furent élues par le scrutin :

Sœur Mary-Ann Gibson, sœur Ste-Ursule, supérieure générale
Sœur Archange-Ludivine Laurier, sœur St-Paul, 1ère assistante générale
Sœur Marie-Catherine Huot, sœur Ste-Madeleine, 2e assistante générale
Sœur Henriette Dufresne, sœur St-Michel, 3e assistante générale
Sœur Hedwidge Marchessault, sœur St-André, maîtresse des novices
Sœur Ursule Pilon, sœur Ste-Luce, dépositaire générale
Sœur Aurélie Chénier, sœur St-Victor, maîtresse générale des études

Mary-Ann Gibson, dite Sainte-Ursule, qui devint la supérieure générale, naquit à Québec le 14 juin 1809. Ses parents étaient protestants. Elle fut baptisée à l'âge de dix ans. Les sœurs de la Congrégation établies à la Basse-Ville de Québec depuis 1692 faisaient le bien sans bruit en instruisant les enfants. Elles avaient la confiance du peuple et se méritaient d'emblée le titre de « Mères du quartier ». En 1805, leurs voisins immédiats étaient monsieur William Gibson, Écossais,

et son épouse Élizabeth Glover. Leur logement contigu à celui du Couvent permit à la jeune famille d'observer les religieuses et de les aimer.

La mère de Mary-Ann fut prématurément enlevée à l'affection des siens et, bientôt, le père mourut aussi. Il confia ses trois filles aux religieuses. Elles se firent catholiques et devinrent religieuses : deux à l'Hôtel-Dieu de Québec et l'autre, Mère Sainte-Ursule, à la Congrégation de Notre-Dame.

Au noviciat, Sœur Gibson eut pour maîtresse Mère Sainte-Madeleine, qui la forma aux vertus et au courage dont elle devait donner plus tard de si beaux exemples. Après l'émission de ses vœux, elle fut employée à l'enseignement du français et de l'anglais. Elle vécut près de vingt-sept ans au pensionnat de la maison mère. Habile, officieuse et dévouée, elle était également aimée de ses compagnes et des élèves. Quand, en 1838, M. Quiblier fit préparer deux classes, sous la sacristie de l'église Bonsecours, pour l'instruction des enfants catholiques des soldats des troupes anglaises envoyées au Canada l'année précédente, Sœur Sainte-Ursule et Sœur Saint-François-Xavier en furent chargées. Après le départ de l'armée de secours, l'École Bonsecours subsista pour les enfants pauvres du quartier et Sœur Sainte-Ursule retourna au pensionnat.

L'obéissance lui imposa un grand sacrifice en 1852 en l'orientant vers l'Assomption, maison nouvellement ouverte et très pauvre. Pour ainsi dire, elle n'avait jamais quitté la maison mère. Jusqu'à quarante-trois ans, elle vécut dans une communauté nombreuse, avec des compagnes qu'elle connaissait, des élèves qu'elle aimait et qui l'appréciaient ; elle se trouvait tout à coup dans une sphère de travail bien différente dans la solitude d'un petit groupe. Elle partit avec courage et se montra vraiment missionnaire. Après douze ans

de labeur intelligent, elle fut appelée à la maison mère pour le Chapitre général et fut élue supérieure. La première, elle porta le titre de supérieure générale.

Dès le jour des élections, les tables du réfectoire furent disposées d'après l'avis de Mgr Bourget : au haut du réfectoire, une table où prendront place la supérieure générale, son assistante et la dépositaire générale ; sur le même plan, une autre pour la supérieure locale, la maîtresse des novices et la directrice des études. À la table placée à l'extrémité du réfectoire, les deux Conseillères et l'assistante locale.[15]

Quelques mois après son élection, le 15 août 1864, Mère Sainte-Ursule adressait aux sœurs de Bourbonnais une lettre qui livre sa pensée profonde.

> Mes bien chères sœurs,
>
> Je ne doute pas que vous appreniez avec joie que notre bien-aimée sœur St-Alexis est élue pour votre supérieure, et qu'auprès de vous, elle remplace en tout la supérieure de la maison mère. Vous lui devez donc la même obéissance et je suis persuadée que vous êtes heureuses de cette dépendance qui vous fera agir constamment comme si vous étiez à la Communauté.
>
> Le succès de votre œuvre à Bourbonnais est dû au bon esprit et à la régularité de celles qui y ont travaillé. Ainsi, mes très chères sœurs, je vous engage fortement à persévérer dans ces dispositions. Agissez toujours avec respect et soumission envers celle qui doit présider sur vous, étant convaincues que c'est la très sainte Vierge qui parlera et agira par elle, et que dans toutes ses démarches, elle n'aura que votre perfection en vue.
>
> Soyez très unies, sans aucune liaison particulière ; la déférence et la confiance réciproques, voilà ce qui entretiendra l'har-

15. AMC, 1864-1870, p. 4 - 17.

monie et la douce charité qui doivent subsister partout. Ne vous communiquez jamais vos petites difficultés et vos peines. Que la très sainte Vierge soit l'unique dépositaire de vos tentations et de toutes les misères inséparables de notre nature humaine. Et, allez, dans le besoin, avec confiance, à celle que Dieu a désignée pour vous encourager et vous soutenir.

Que la Règle s'observe comme à la maison mère que vous quittez avec de si justes regrets. Exactitude à l'heure du lever ; les actions de la journée dépendent de cette première observance. Fidélité à se rendre à l'oraison, aux examens, aux lectures et à la récréation commune ; n'agissez jamais avec hauteur et indépendance. Le silence sera observé au déjeuner, comme il a été recommandé, afin de ne pas perdre le fruit de l'oraison.

Apportez une scrupuleuse attention à nos saints vœux ; ne faites rien sans permission. Observez la mortification des sens surtout dans les repas. Une nourriture saine et abondante doit suffire à une religieuse. La veille des grandes fêtes, le Chapitre se tiendra comme à la Communauté, dans le même esprit, recevant les avis de votre supérieure qui vous parlera au nom de la très sainte Vierge.

Enfin, soyez en tout de dignes filles de notre vénérable Fondatrice. Lisez souvent ses Maximes et faites-en la règle de votre conduite. Tel est le désir de celle qui prie notre divine Mère de vous bénir, de vous protéger et qui est à ses pieds,

Votre très dévouée et très indigne,

Sœur Sainte-Ursule, supérieure gén.[16]

Une lettre circulaire adressée aux missions le 28 décembre 1864 laisse pressentir l'esprit avec lequel Mère Sainte-Ursule entend diriger la Communauté que lui ont confiée la très sainte Vierge et Mère Bourgeoys.

16. AMC, 1864-1870, p. 37.

28 décembre 1864 Circulaire

Mes très chères et bien-aimées sœurs,

À cette époque où tout porte à resserrer les liens de famille et à unir de plus en plus les unes avec les autres dans le saint Cœur de notre Auguste Mère et puissante Supérieure, je me fais un devoir de vous exprimer les sentiments de notre cordiale affection et les vœux que nous formons pour chacune de vous, au berceau de saint Enfant Jésus.

C'est dans l'étable de Bethléem, ainsi que dans la ville de Marie, que nous devons nous réunir pour nous retremper dans l'esprit de notre vénérée Fondatrice et y puiser les vertus qui sont la base et le soutien de l'Institut. N'oublions jamais ce que cette incomparable Mère demande de ses Filles. Elle leur recommande fortement l'humilité, la pauvreté, la simplicité et l'amour du prochain ; ainsi, faisons un retour sur nous-mêmes, à la fin de cette année et, après avoir gémi sur nos infidélités, entrons avec ferveur dans celle que Dieu nous donne pour acquérir la perfection de notre sainte vocation. Que la très sainte Vierge, notre Mère et notre guide, demeure toujours avec vous. Qu'elle soit en tout votre modèle, qu'elle vous soutienne dans vos privations et dans vos peines, c'est la prière que nous adressons pour tous les membres de sa petite Congrégation.

Je désire sincèrement que vous soyez heureuses, mais n'oubliez jamais que le bonheur d'une vraie religieuse ne doit se trouver que dans la croix, la fidélité à ses devoirs et le zèle pour le salut des enfants. Ainsi, mes très chères sœurs, vivez dans une grande dépendance à celle qui préside sur vous, dans une parfaite union et charité entre vous, et ayez pour les enfants confiées à vos soins une douceur et une sollicitude toute maternelle. L'année qui approche s'écoulera comme les autres, bien rapidement, et vous aurez le bonheur de recueillir les fruits de cette vie d'abnégation et de sacrifice qui feront un jour votre consolation et votre assurance.

Je vous souhaite à toutes une année de santé et de courage, passée dans la pratique constante de la pauvreté, de l'humilité

et de la fidélité au Règlement et aux usages de notre Communauté.

Priez et faites prier pour la pauvre Supérieure. Consolez-vous, car vu son inexpérience et son incapacité, la très sainte Vierge vous conduira seule. Elle s'est engagée à toujours conduire notre Congrégation et c'est le seul motif d'espoir de celle qui est à ses pieds, avec une sincère affection,

Votre dévouée,

Sœur Sainte-Ursule, Supérieure générale.[17]

Le 19 décembre 1866, avec une ferveur accrue, Mère Sainte-Ursule adresse un message aux sœurs des missions.

Mes très chères et bien-aimées Sœurs,

(...) Nous avons maintenant quatre cents sœurs professes dispersées de tous côtés, employées selon l'expression de notre vénérée Fondatrice, à recueillir les gouttes précieuses du Sang de notre aimable Sauveur, et formant une armée sous l'étendard de notre auguste et perpétuelle Supérieure pour défendre notre jeunesse contre les assauts de notre ennemi.

En visitant dernièrement nos missions les plus éloignées, j'ai été édifiée du zèle, du dévouement et de la ferveur de nos chères sœurs, et convaincue que ni l'éloignement, ni les occupations ne peuvent briser les liens qui nous unissent si cordialement. Partout, nous éprouvons la puissance et les effets de la promesse de notre divine Mère, que jamais elle n'abandonnera ses enfants de la Congrégation ; et la foi et la confiance en cette protection nous aident à triompher de toutes les difficultés, et à accepter de bon cœur les peines et les privations inséparables de notre sainte vocation ; et, soyons ce qu'elle demande de nous : humbles, pauvres et mortifiées ; ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons avoir droit à la récompense. (...)

Mes chères sœurs, un dernier mot, acceptez ma sincère reconnaissance pour les preuves que vous m'avez données de votre

17. AMC, 1864-1870, p. 44.

humble soumission et charité pendant ces trois longues années. Que la très sainte Vierge au nom de laquelle j'ai eu à agir vous bénisse toutes de ses bénédictions les plus riches et les plus abondantes, c'est le vœu et la prière continuelle de

votre très humble et très affectionnée,

Sr Ste-Ursule, sup. gén.[18]

Mère Sainte-Ursule écrit aux sœurs de Portland pour leur faire revivre les joies et les souvenirs de sa visite.

Sherbrooke, 29 novembre 1866

Mes chères et bien-aimées sœurs,

Je vous ai quittées, mais mon esprit et mon cœur sont demeurés avec vous. C'est pourquoi je ne puis manquer l'occasion de vous écrire un mot. Que la très sainte Vierge, notre Mère et perpétuelle Supérieure, demeure toujours avec vous et vous anime toutes de son esprit. Qu'elle vous console dans vos ennuis et vos peines. Qu'elle vous soutienne dans vos privations et dans vos sacrifices. C'est la prière que je fais tous les jours pour chacune de vous. Je désire que vous soyez heureuses, et le bonheur d'une religieuse doit se trouver dans la croix, la fidélité à ses devoirs et le zèle du salut des âmes.

Ainsi, mes bien-aimées sœurs, vivez toutes dans une cordiale dépendance de votre bonne supérieure, dans une grande union de charité entre vous. L'année passera rapidement et vous recueillerez le fruit de cette vie d'abnégation et de sacrifice.

Je dois vous dire que j'ai été très édifiée de tout ce que j'ai vu à Portland et j'espère que rien ne troublera la bonne harmonie qui règne parmi vous. Je vous recommande la simplicité et la sainte pauvreté, la fidélité au règlement et aux usages de notre Communauté. Adressez-vous pour tout à votre estimable curé, M. Muller, il a droit à toute votre confiance.

18. AMC, 1864-1870, p. 153.

Pour dernier mot : prudence et discrétion dans vos paroles et vos rapports avec le dehors. C'est à la hâte que j'écris, mais vous reconnaissez le cœur de

Votre dévouée

Sr Ste-Ursule, Sup Gén.[19]

Les écrits de Mère Sainte-Ursule permettent d'apprécier sa forte personnalité religieuse. Comme Mère Bourgeoys dont elle tenait la place à la direction de l'Institut, elle inspirait aux sœurs de vivre dans la charité, le sacrifice et la ferveur pour alimenter le zèle des âmes. Les cheminements de la grâce sont admirables et imprévisibles. Par des voies mystérieuses, le Seigneur prépara cette âme au catholicisme, à la vie religieuse, au gouvernement. Parce que la foi lui était venue tard, elle eut peut-être une grâce particulière et un attrait pour ouvrir les missions lointaines d'alors dans les Provinces Maritimes et aux États-Unis, afin de contribuer au salut des âmes par l'éducation. Avec fermeté et affection, elle menait sa tâche selon les intérêts des personnes et de l'Oeuvre. Sa profonde piété et sa foi triomphèrent de tous les obstacles.

Il est remarquable que les appels à la perfection de 1866 rendaient tellement le même son que ceux de 1966 : l'esprit de Marguerite Bourgeoys s'incarne dans celle qui la représente.

Mère Saint-Victor

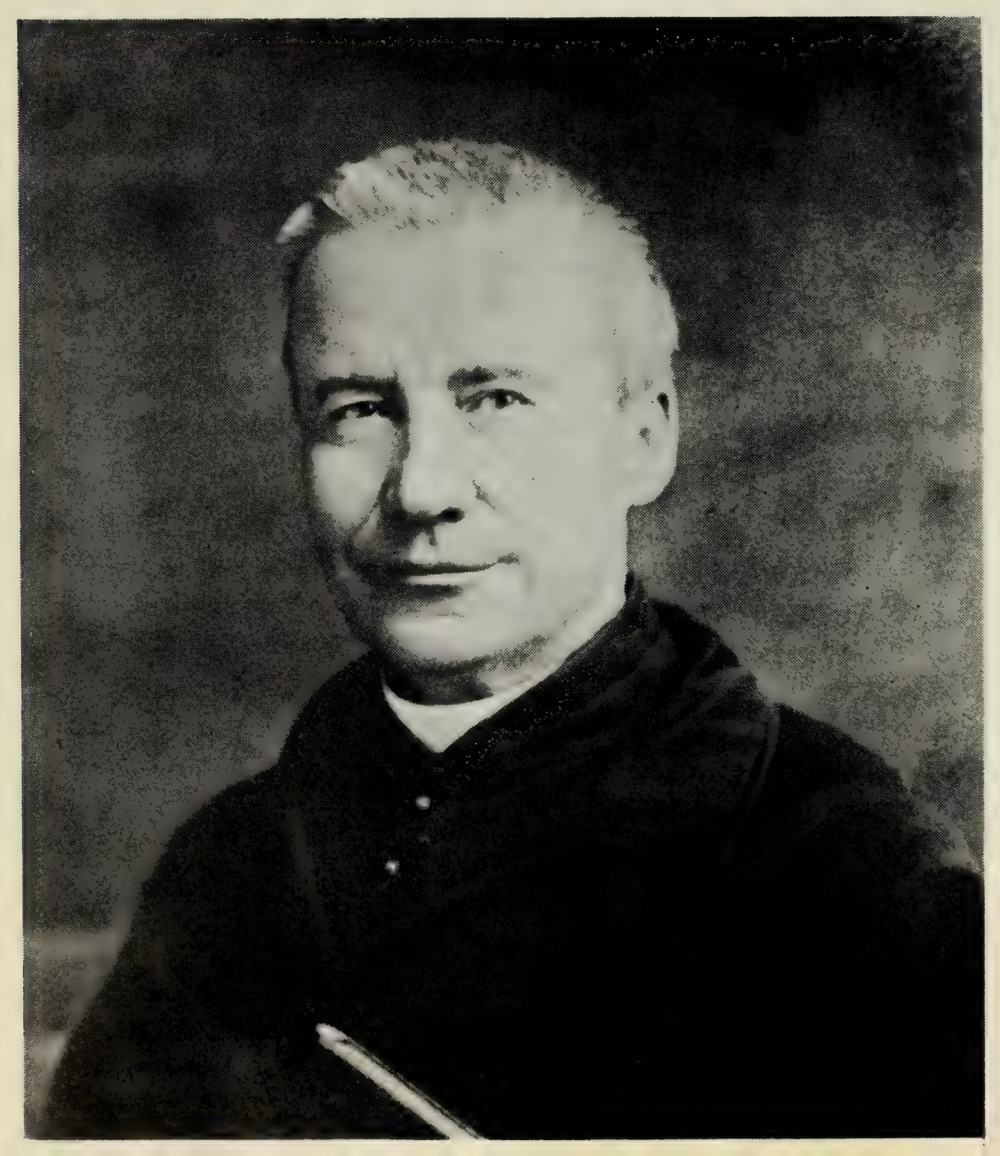
Mère Saint-Victor, Aurélie Chénier, naquit à Longueuil le 31 juillet 1828. Son père, M. Victor Chénier, était frère du Docteur Chénier qui mourut à Saint-Eustache lors des troubles

19. AMC, 1864-1870, p. 257.



Mgr Ignace Bourget.

M. Arthur Captier,
supérieur général
de Saint-Sulpice.



M. Pierre Rousseau, P.S.S.

de 1837. Sa mère se nommait Théotiste Brodeur. Elle fréquenta le pensionnat de Montréal durant quatre ans. M. Quiblier, supérieur de Ville-Marie et directeur de la Congrégation de Notre-Dame cultiva cette âme d'élite avec soin. Mgr Prince qui reçut ses vœux de religion le 12 janvier 1846, anniversaire de la mort de Mère Bourgeoys, dit d'une voix inspirée : « Ma sœur St-Victor sera une seconde Mère Bourgeoys ». La prophétie fut vérifiée en plénitude.

Jeune religieuse, Mère Saint-Victor fut chargée de l'instruction des novices. Au bout de sept ans, Mgr Bourget ayant désiré que la Communauté fît l'élection d'une maîtresse générale des études, le choix tomba sur elle. Elle inaugura cette charge et, sous l'influence de sa haute intelligence rehaussée par des vertus solides, l'éducation prit un essor considérable. M. P. J.-O. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique, témoin du bien qu'elle réalisait, se plaisait à la nommer « Madame la Surintendante ».

Sa visite dans les missions produisait d'admirables résultats. Un grand nombre de jeunes filles attirées à la Communauté par sa personnalité religieuse continuèrent son œuvre éducatrice. Au premier rang des recrues de choix, brille le nom de sa mère ; devenue veuve, celle-ci reçut le Saint-Habit de la Congrégation des mains du nonce du Pape, Mgr Gaëtan Bedini qui lui donna pour nom de religion son patron de baptême.

Mère Saint-Victor fut maîtresse générale des études pendant dix ans ; elle remplit le mandat de maîtresse des novices et d'assistante. À la direction des études, elle établit un horaire précis qui favorisa l'uniformité dans l'enseignement. Elle fut supérieure générale au cours de quatre triennats consécutifs, les deux dernières fois avec l'autorisation du Souverain Pontife Pie IX. De 1870 à 1882, son gouvernement fut une période

de paix et de bonheur. Elle ne cessa d'étudier les Maximes de Mère Bourgeoys pour en faire son idéal personnel et celui de sa Communauté. Sous son administration, le Coutumier fut revu et corrigé, approuvé et imprimé ; chaque sœur en reçut un exemplaire des mains de Mgr Bourget le 12 janvier 1876. Ses Conférences restent une richesse spirituelle pour la Congrégation de Notre-Dame. Ellt fit publier en anglais la Vie de la Fondatrice. Pendant son supériorat, le 23 avril 1876, la Communauté reçut de Rome le Décret approuvant l'Institut comme Congrégation à vœux simples, sous le gouvernement d'une supérieure générale. Les feuillets « Étrennes de Jésus naissant » ont été préparés par Mère Saint-Victor, sous la direction de Mgr Bourget. Elle fut une religieuse de prière et de foi, entraînant les autres par le rayonnement de sa personnalité humaine et religieuse.[20]

Mère Saint-Jean-de-la-Croix

Mère Saint-Jean-de-la-Croix, Sophie-Louise Dubuc, naquit à Montréal le 26 août 1828. Son père, Jean Dubuc, s'était fixé à Montréal avec son épouse Sophie Guertin. Marie-Sophie, l'aînée des quatre enfants, se montra vite d'une sagesse au-dessus de son âge. Esprit fin, délicat, plein de ressources, elle aidait sa mère et secourait la famille qui grandissait autour d'un foyer dépourvu de confort, mais riche d'affection.

L'année 1837 avait amené pour Montréal et pour le pays tout entier de bien graves inconvénients. La crise économique dont souffrait le peuple canadien, au lieu d'être soulagée par l'Angleterre, la laissait indifférente. Du Parlement, les revendications passèrent bientôt dans les assemblées populaires et

20. ACND, Manuscrit : *50 ans de vie religieuse* (Mère St-Victor, C.N.D.).

soulevèrent l'opinion jusqu'à la révolte. Les plus intelligents de la classe ouvrière prirent parti pour les patriotes. Jean Dubuc se rangea parmi eux et se distingua parmi les champions ardents de la liberté. Hélas ! les patriotes étaient loin d'être sûrs de la victoire, ils avaient été imprudents et la rébellion fut anéantie. Jean Dubuc fut pris l'un des premiers et incarcéré à la prison de Montréal avec un grand nombre d'autres plus compromis, dont plusieurs périrent sur l'échafaud ou furent déportés en Australie.

Que devint la jeune épouse de ce patriote ? Elle dut travailler pour assurer le pain de la famille qu'elle confia à son aînée à peine âgée de neuf ans. Entre temps, elle visitait affectueusement son mari à la prison politique et Sophie l'accompagnait pour l'entourer de gentillesse. Jean Dubuc ne monta pas sur l'échafaud et ne fut pas déporté. Fut-il acquitté ? Peut-être. Il est plus probable qu'il s'échappa de la prison et trouva son salut dans la fuite. Autrement, comment expliquer qu'il soit allé demeurer aux États-Unis, lui qui aimait tant son pays ? Moins de deux ans plus tard, sa femme et ses enfants le rejoignirent à Boston. Sophie demeura chez sa grand-mère à Montréal, jusqu'à sa première communion. Elle devait fréquenter l'école du faubourg Québec, l'Académie Visitation, ou l'école de la rue Saint-Laurent. Réunie à sa famille, aux États-Unis, a-t-elle fréquenté les écoles publiques ? Nous l'ignorons. Elle s'ingénia à gagner quelque argent pour soulager les siens. Mais un jour, elle annonça à sa famille son désir d'entrer au couvent. Tous s'ingénièrent à combattre cette résolution qu'on trouvait inopportune. Avec douceur, elle triompha et se rendit au noviciat le 5 août 1849 ; elle avait vingt et un ans. Outre sa parfaite connaissance des deux langues officielles, cette jeune fille à l'œil vif et profond, à la démarche un peu fière, quoique sans prétention, était douée d'une intelligence et d'une habileté

rares ; son énergie, son dévouement, sa piété se révélaient dans toute sa personne. Elle fit son noviciat sous la direction de Mère Saint-Simon et de Mère Saint-Bernard. À sa Prise d'Habit, elle avait reçu le nom de son père. Personnalité d'un genre élevé, elle semblait destinée à de grandes choses pour la gloire de Dieu. Elle ne se distingua des autres que par sa ferveur, son attrait pour les pratiques austères, son amour de la vie cachée, du travail et de la pénitence.

Elle prononça ses vœux le 21 août 1851 et se rendit à Yamachiche où elle demeura un an. En 1853, elle était à Saint-Roch de Québec où elle devait enseigner l'anglais. Nommée l'année suivante à Villa-Maria, elle y passa deux ans. Déjà, on la trouvait si sérieuse au devoir, qu'on lui confia la responsabilité d'une fondation lointaine : Arichat. Les Sœurs durent revêtir un costume laïque pour le voyage. Mgr Mc Kinnon, évêque d'Arichat, accompagnait les Sœurs et payait les frais de transport. Elles se rendirent à Boston où elles demeurèrent huit jours, en attendant le bateau. Arrivée à Arichat, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix travailla ferme pour établir la mission. Elle dut scier le bois de chauffage et transporter le charbon. Chauffer les poêles, laver le linge, faire la cuisine et prendre soin de la sacristie de l'église, tout en participant à l'instruction et à l'éducation des enfants : autant de points de son programme quotidien ! Quand tout fut organisé après trois ans, elle fut rappelée pour le noviciat. Les novices l'aimaient comme une sainte. Elle retourna à Villa-Maria pour trois ans. Elle remplaça alors Sœur Saint-Simon comme supérieure de Saint-Roch de Québec. Supérieure idéale, modèle de régularité, d'abnégation et de prévoyance : ainsi l'apprécièrent ses compagnes.

Quand s'ouvrit le couvent de Bellevue, elle en devint la première supérieure mais n'y séjourna pas longtemps, malgré

ses remarquables qualités. Elle fut dirigée vers l'Académie Saint-Denis pour un an et à Charlottetown pour quatre ans. Devenue assistante, en 1880, elle fut l'aide sympathique de Mère Saint-Victor qui acheva avec son concours ses douze années de supériorat.

En 1882, Québec la reçoit comme Mère-Vicaire. La situation était délicate en raison des difficultés concernant l'établissement à Bellevue. Elle souffrit en silence essayant de tout concilier. Après trois ans, en 1885, elle fit partie du Chapitre et fut élue la 23e supérieure de l'Institut. Dans ce poste important, elle montra sa valeur religieuse et son talent d'administration. Dix-huit maisons furent ouvertes pendant son gouvernement.

En 1891, elle se rendit à Notre-Dame-des-Anges, puis à Oka, en 1893. C'est là qu'elle apprit l'incendie de la maison mère qui anéantissait presque entièrement l'œuvre qu'elle avait réalisée.

Supérieure à New-York en 1894, elle eut à séparer la question financière de la mission de tout ce qui relevait du contrôle du bon M. Tétrault, fondateur de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, peu versé dans les affaires temporelles. Après deux ans, elle revint à Québec, cette fois, à Saint-Sauveur, pour y connaître enfin des jours de paix. Le supérieur des Oblats, le Père Tourangeau, la vénérait comme une sainte. Il la consultait maintes fois, mais il était pour son âme un directeur spirituel très apprécié. La paroisse célébra les Noces d'Or de Mère Saint-Jean-de-la-Croix, malgré toute sa réticence à être remarquée : « Cela ne doit pas se faire, ce n'est pas dans nos usages », disait-elle. L'autorité l'obligea à accepter la célébration : elle en renvoya tout l'honneur à Notre-Dame et à Mère Bourgeoys. Elle partit délibérément de cette

maison après six ans pour le bénéfice de Mère Saint-Calixte qui eut ainsi la joie de retrouver Saint-Sauveur : détachement qui ressemble bien aux gestes héroïques de sa Mère Marguerite !

Mère Saint-Jean-de-la-Croix demeura dans la maison mère actuelle, de juillet 1908 à sa mort, le 14 octobre. Durant ses quatre ans de réclusion à l'infirmerie, elle fut l'objet d'une vénération particulière, malgré son humilité. Après sa mort, on se disputa ses pauvres vêtements usés qui ne pouvaient guère servir qu'à devenir des reliques.

Sous son gouvernement de supérieure générale, une autre organisation de la Communauté porta à quatre le nombre des provinces. Elle reçut de Rome le décret officiel approuvant la Règle, le 28 juin 1889. Elle fut une authentique émule de la Fondatrice.[21]

Mère Saint-Jean-Baptiste

Mère Saint-Jean-Baptiste, Marie-Adélaïde Pelchat, est née à Saint-Roch de Québec, le 25 janvier 1832. Elle étudia chez les Ursulines et à Saint-Roch.

Le 4 août 1851, elle entra au noviciat de la Congrégation de Notre-Dame, alors que Mère Saint-Bernard était maîtresse des novices. Après sa profession religieuse, elle se rendit à la Baie Saint-Paul. Plus tard, elle enseigna à Saint-Denis-sur-Richelieu, à Saint-Thomas de Montmagny et à l'Assomption. Elle fut supérieure à Saint-Thomas de Montmagny, à l'Académie Visitation et à Kamouraska. Elle remplit diverses charges dans le gouvernement : première sous-maîtresse au noviciat ;

21. *Annales de la maison mère*, 1908 ; *Notices sur les supérieures générales*, ACND.

maîtresse des novices de 1872 à 1876 ; deuxième assistante générale de 1882 à 1885 ; première assistante générale de 1885 à 1888 ; supérieure provinciale en trois termes : 1888-1891, 1897-1903, 1903-1909. Enfin, elle gouverna l'Institut du 21 mai 1891 au 7 juin 1897.

Des dates qui s'alignent, même si elles indiquent des mandats de responsabilité, ne peuvent révéler toute la personnalité. Durant de longues années, Mère Saint-Jean-Baptiste eut à former à l'esprit de la Communauté la jeunesse religieuse destinée à perpétuer les saintes traditions de Mère Bourgeoys et de ses compagnes. Celles qui ont vécu sous sa virile direction au noviciat, ou lorsqu'elle fut supérieure locale, supérieure provinciale ou supérieure générale, surent apprécier les trésors de cette âme fortement trempée.

Mère Saint-Jean-Baptiste avait puisé dans sa famille un courageux esprit de foi qui inspirait constamment sa vie et qui a brillé d'un vif éclat lors de l'incendie de la maison mère de la Montagne. Les témoins de la scène du 8 juin 1893 admirèrent le calme et l'abandon de la généreuse supérieure que les flammes chassaient de son couvent avec les novices, les sœurs malades et tout le personnel de la maison mère, disant en face de l'élément destructeur le Magnificat le plus fervent. Elle eut la consolation d'habiter la maison mère de la rue Sherbrooke et de voir l'Oeuvre se poursuivre dans des conditions avantageuses après les années d'épreuve.

En 1909, Mère Saint-Jean-Baptiste rentra dans la dépendance avec une aimable simplicité qui rendirent plus saisissants les beaux exemples de soumission, d'obéissance et d'abnégation qu'elle ne cessa de donner à la Communauté jusqu'à son dernier jour. Elle avait été dans l'administration pendant cinquante et un ans : Dieu lui avait demandé cette forme de service.

Grande par son esprit de foi, la rectitude de son jugement, son amour filial envers Marguerite Bourgeoys et sa Communauté : tels furent les traits dominants de sa forte personnalité. La qualité d'ami de la Congrégation de Notre-Dame était pour elle un titre à sa haute considération.

Elle espérait ardemment la canonisation de la Fondatrice. Ses contemporains ont pu constater avec quel amour et quelle compétence elle prépara les documents requis pour le Procès. Elle copia des milliers de pages de grand format, reliées en vingt-sept cahiers et, dans la proportion des trois-quarts, écrites en double de sa main, parce que l'incendie de 1893 détruisit toutes les pièces du Procès. Les Décrets de Vénérabilité et d'Héroïcité des vertus de Mère Bourgeoys ont couronné son œuvre chère.

Elle fut l'une des figures marquantes de la Congrégation de Notre-Dame qu'elle a si bien servie et gouvernée.[22]

Mère Sainte-Sabine

Mère Sainte-Sabine, Marie-Philomène Lesieur, naquit à Yamachiche, le 13 octobre 1837. Elle perdit son père à onze ans. Sa mère restait veuve avec une famille de dix enfants. Elle prit sa large part à l'épreuve et s'exerçait à rendre le foyer plus doux. Cependant, on songea à faire instruire cette cadette qui, par son intelligence précoce, donnait de grands espoirs. Elle profita de tout : l'instruction n'était pas encore bien étendue, mais on peut dire qu'elle fut relativement savante pour l'époque.

En 1858, mademoiselle Lesieur entrait au noviciat. Elle

22. *Annales de la maison mère*, 1913.

était la première jeune fille venant de Yamachiche. Elle fit profession à Notre-Dame-de-Pitié en 1860. D'abord missionnaire à Saint-Eustache, elle fut ensuite dirigée ver le Mont Sainte-Marie, mission nouvellement fondée pour remplacer avec Villa-Maria le pensionnat de la maison mère, et y demeura cinq ans. Elle enseigna neuf ans à l'Académie Saint-Denis.

Cette jeune sœur si sérieuse, si attentive à se perfectionner, plaisait à Mère Saint-Victor. Lorsqu'en 1877, on sépara le postulat du noviciat suivant les indications de la Règle en approbation à Rome, Sœur Sainte-Marie-du-Crucifix fut choisie pour diriger le postulat, mais Sœur Sainte-Sabine la remplaça bientôt.

Elle devint maîtresse des études, en 1880. Dans son humilité, elle se croyait incapable de remplir cette charge, mais elle répondit à son mandat à la grande satisfaction de la Communauté qui lui confia cette mission de 1880 à 1885 et de 1891 à 1897. C'est sous sa direction qu'on élabora un programme d'études général.

En 1885, Sœur Sainte-Sabine devint supérieure à Bellevue ; en 1888, elle était nommée supérieure provinciale de Québec. Aux élections de 1891, elle remplaça Sœur Saint-Jean-du-Calvaire au Bureau des études. Elle se rendit à l'Exposition Universelle de Chicago pour étudier les méthodes, comparer les exhibits de la Congrégation de Notre-Dame avec ceux des autres Institutions et chercher les moyens de suivre le mouvement intellectuel de l'époque. Cette exposition représentait le travail scolaire le plus considérable jusqu'alors. Que de soucis n'a-t-elle pas causés à la Maîtresse des études ! Quatre-vingt-dix-huit maisons avaient pris part à l'Exposition : l'œuvre de Marguerite Bourgeoys paraissait en plein essor. Une médaille

de bronze fut décernée à Sœur Sainte-Marie-du-Précieux-Sang (Hébert) pour le Tableau Historique de la Congrégation de Notre-Dame conservé à la maison mère dans le corridor des parloirs.

Mère Sainte-Sabine fut élue supérieure générale, en 1897. Le choix était judicieux ; cependant, quelques dissidentes n'apprécièrent pas son élection. Elle le sentit. Mais elle exigea le devoir, fit observer la Règle et, selon son habitude, se tourna vers le ciel. C'est là qu'elle trouva la grâce et le secret d'être héroïque. Elle souffrit avec humilité, se croyant loin d'être ce qu'elle était aux yeux de Dieu. Ce gouvernement difficile, entravé par la mauvaise volonté, par la critique, par les ordres des Supérieurs mal informés, fut cependant un gain pour la Communauté, tant au point de vue matériel que spirituel.

Sous son supériorat, en 1899, s'ouvrit l'École normale de Montréal, dans la maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste. Elle avait confiance dans les conférences pour améliorer la vie religieuse et la pédagogie. Durant les trois premières années du 20e siècle, elle visita les différentes maisons de l'Institut, recommandant spécialement le silence et la charité, et donnant elle-même l'exemple d'une exacte fidélité à la Règle.

Après six ans de gouvernement, en 1903, elle fut nommée supérieure provinciale à Québec. Ce fut un sexennat pénible pour elle, car ses forces physiques diminuaient et elle pressentait une épreuve plus grande et plus humiliante que celles qui avaint marqué sa carrière. Dans le silence et l'abandon, elle se prépara à cette mort mille fois plus pénible que l'autre. En 1909, libérée de toutes charges, elle revint à la maison mère et décéda le 28 octobre 1913, à l'âge de soixante-treize ans.

Mère Sainte-Sabine demeure l'une des plus nobles figures

de la Congrégation de Notre-Dame qu'elle gouverna avec une fermeté remarquable, une vigilance à toute épreuve.[23]

Ces aperçus biographiques ne sont que des esquisses : tout au plus, espèrent-ils faire revivre un moment ces religieuses de grand mérite pour les présenter à la génération actuelle. Leur vie fut un témoignage ; leur passage dans les postes de responsabilité a transmis un message particulier de Celle qui a fondé la Communauté et de la sainte Vierge que les Sœurs choisirent comme perpétuelle supérieure. Il importe que chaque époque cherche à le découvrir pour saisir la relation vitale de leur pensée avec ce que nous appelons le présent.

23. *Idem.*

CHAPITRE HUITIÈME

ÉTAT ET PROGRÈS DES MISSIONS : 1855-1900

Ferme Saint-Gabriel (1668) – Oka (1676) – Lachine (1685) – Île d'Orléans (1685) – Pointe-aux-Trembles de Montréal (1690) – Basse-Ville de Québec (1692) – Boucherville (1703) – Laprairie (1705) – Pointe-aux-Trembles de Québec, Neuville (1716) – Saint-François-du-Sud, Montmagny (1763) – Saint-Denis-sur-Richelieu (1783) – Pointe-Claire (1784) remplaçant Lachine – Rivière-Ouelle (1809) – Sainte-Marie-de-Beauce (1823) – Berthierville (1825) – Terrebonne (1826) – Académie Visitation (1833) – Académie Saint-Joseph (1836) – École Bonsecours (1838) – Kingston (1841) – Les Cèdres (1841) – Saint-Roch de Québec (1844) remplaçant Basse-Ville de Québec – Châteauguay (1844) – L'Assomption (1847) – Sainte-Thérèse (1847) – Saint-Jean (1847) – Baie Saint-Paul (1848) – Saint-Eustache (1849) – Sainte-Croix (1849) – Yamachiche (1852) – Villa-Maria de Montréal (1854) – Ferme Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (1854).

Dans les neuf volumes imprimés de l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame, on ne trouve souvent que les détails de la fondation elle-même et certains faits isolés ; l'état des missions qui existaient avant 1855 n'est pas inséré dans l'Histoire : c'est l'objet du présent chapitre qui reprend le récit avec plus d'ampleur et le poursuit jusqu'à 1900 pour trente-deux fondations se fixant entre 1668 et 1854.

Ferme Saint-Gabriel — Pointe Saint-Charles

La maison de la Pointe Saint-Charles touche à l'origine même de la Communauté. On sait qu'en 1653, Maisonneuve

offrit à Marguerite Bourgeoys « un bâtiment de pierre de 36 pieds par 18 pieds et un terrain adjacent de 48 perches carrées ». Dès lors, elle accepte ou achète des prairies et des terres en bois debout, pour les mettre en valeur. Le 25 août 1662, Maisonneuve, au nom des seigneurs associés de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, lui fit concession d'un morceau de prairie, et l'acte fut passé comme suit :

> Paul de Chomedey, gouverneur de l'île de Montréal en la Nouvelle-France, suivant les pouvoirs et commissions qui nous ont été donnés par Messieurs les Associés pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France, en la dite Île de Montréal, et seigneurs d'icelle.
>
> Nous avons donné et concédé, donnons et concédons à M. Bourgeoys, fille usant et jouissant de ses droits, toutes les terres situées entre la prairie St-Pierre et la concession appartenant à Nicolas Milet ; tenant d'un côté à François LeBer, d'autre côté à Fiacre Ducharme ; les dites terres de vingt perches de large pour jouir par la dite Marguerite Bourgeoys à perpétuité, et en toute propriété, à charge d'en payer cinq sous de censive chaque année aux Seigneurs de Montréal, et de laisser les chemins que le gouverneur de Montréal jugera nécessaires pour la commodité publique.
>
> Fait à Montréal, le dernier octobre 1662.
>
> Paul de Chomedey.

Le 24 septembre 1668, Marguerite Bourgeoys acheta de François LeBer, moyennant 1258 livres, une maison avec terrain à la Pointe Saint-Charles, où elle fit transporter l'ouvroir ou maison de Providence qu'elle avait ouvert en 1663. Sœur Crolo, tout en surveillant la Ferme en avait la direction. Cette même année, le Séminaire de Saint-Sulpice, propriétaire de la seigneurie de Montréal depuis 1663, donna à Mère Bourgeoys le reçu suivant :

> Je, soussigné, Dominique Galinier, économe du Séminaire, confesse que Marguerite Bourgeoys m'a entièrement satisfait pour les lods et ventes qu'elle pouvait devoir de l'acquisition par elle faite de l'ancien parc. (24 septembre 1668)

Dieu bénit les deux œuvres que Mère Bourgeoys avait confiées à l'administration de Sœur Crolo ; le Roi de France en fait mention dans les lettres données à Dunkerque, l'an 1671.

> Notre bien-aimée Marguerite Bourgeoys, s'étant établie dans l'île de Montréal avec quelques autres filles vivant en Communauté, elle y a fait l'exercice de « MAÎTRESSE D'ÉCOLE » EN MONTRANT GRATUITEMENT AUX JEUNES FILLES TOUS LES MÉTIERS QUI LES RENDENT CAPABLES DE GAGNER LEUR VIE ; et avec un si heureux progrès que ni elle ni les associés ne sont aucunement à charge au pays, ayant fait bâtir dans l'Île de Montréal deux corps de logis, ET FAIT DÉFRICHER PLUSIEURS CONCESSIONS DE TERRE, BÂTIR UNE MÉTAIRIE GARNIE DE toutes les choses nécessaires.

La culture des terres était si importante dans la pensée de Louis XIV que, dans les lettres de noblesse dont il voulut honorer plusieurs colons des plus zélés pour l'établissement du pays, il donna pour motif de cette faveur l'empressement qu'ils avaient fait paraître pour la culture des terres (Aubert de la Chenaye, Juchereau de St-Denis).

Le 16 octobre 1671, la Communauté acquit de Marin Deneau dit des Taillis, une concession à la prairie Saint-Pierre, « avec maison de pièces de bois construite sur icelle, de dix-huit pieds en carré, couverte de planches les unes sur les autres avec le carré d'une étable de pareilles pièces de bois, moyennant 1000 livres tournois, 250 livres en marchandises et animaux. Le reste, 750 livres, en quatre paiements égaux. Le 25 octobre suivant, il fut certifié par M. Basset, notaire royal, « que la

dite concession et les dits bâtiments appartenaient aux Filles de la Congrégation, les deniers en ayant été payés par l'une d'elles, sœur Catherine Crolo ».

Le 12 novembre 1673, M. Zacharie Dupuy fit don de sa terre de Verdun à la Congrégation de Notre-Dame, ainsi que celle du Bon-Pasteur et de l'île des Hérons. Le fief de Verdun donné à M. Dupuy par le Séminaire en 1671, en fief noble, était situé au-delà de la rivière Saint-Pierre en tirant vers le Sault Saint-Louis, et se composait de 320 arpents de terre. Le 2 mars 1674, M. D'Ailleboust prit possession de l'Île aux Hérons et des îles adjacentes au nom des Sœurs de la Congrégation.

Les terres acquises par Mère Bourgeoys avaient pris un tel degré de prospérité en 1679 que les certificats qu'elle reçut au sujet d'une gratification du Roi le mentionnent, bien qu'il ne fût question alors que de favoriser l'instruction des petites filles. « Gagnant leur vie du travail de leurs mains, écrit M. Dollier de Casson, ainsi que par le moyen des terres qu'elles font valoir à Montréal, ce qui y cause un grand bien. » « Ce que j'admire, dit encore M. Dollier de Casson, c'est que, par la bénédiction que Dieu verse sur leur travail, elles aient, sans avoir été à charge à personne, plusieurs maisons et terres en valeur dans l'île de Montréal ».

> Ce qui est à remarquer dans leur conduite, dit M. Perrot, gouverneur de Montréal, c'est qu'avec la peine et le travail qu'elles entreprennent, sans espérance de gain, elles suivent très bien l'intention de Sa Majesté, en faisant cultiver les terres et établissements par leur propre industrie et ménage des fermes pour leur subsistance, où elles font gagner la vie à beaucoup de pauvres gens.
>
> N'ayant subsisté jusqu'à présent, dit M. d'Auteuil, procureur général, que par leur grande économie et ménage, avec une habi-



MÈRE STE-MADELEINE
(1855-1861)



MÈRE SAINT-BERNARD
(1861-1864) (1882-1885)



MÈRE STE-URSULE
(1864-1870)



MÈRE ST-VICTOR
(1870-1882)



MÈRE ST-JEAN-DE-LA-CROIX
(1885-1891)



MÈRE ST-JEAN-BAPTISTE
(1891-1897)



MÈRE STE-SABINE
(1897-1900)

tation qu'elles ont proche de Montréal, qu'elles font valoir par elles-mêmes.

Elles ne sont nullement à charge, dit M. Perrot, P.S.S., curé de Ville-Marie, mais au contraire très utiles tant par les travaux à l'aiguille qu'elles y font que par la culture des terres, et particulièrement par les écoles.

L'année 1693, les bâtiments de la Pointe Saint-Charles furent incendiés et, à peu près dans le même temps, la grange de Verdun fut incendiée. Comme la maison mère n'était pas encore rétablie du désastre de 1683 et que les missions elles-mêmes se trouvaient dans le plus grand besoin, spécialement celle de Lachine, on fut longtemps sans pouvoir réparer les métairies.

La Communauté ne pouvant suffire à ses dépenses après les pertes considérables subies depuis quelques années décida de supprimer l'ouvroir de la Providence fondé par Mère Bourgeoys en 1663 et tenu à la Pointe Saint-Charles par la Sœur Crolo. Cet événement survenu en 1694, occasionna de grandes difficultés : le jeune Conseil d'alors étant en majorité pour la suppression de cette œuvre, et la Fondatrice pour sa continuation. Elle s'offrit même à aller le diriger en personne : « J'ai voulu me charger de la maison de la Providence qu'on quittait, on s'y est opposé ». Les complications s'aplanirent bientôt : Mère Bourgeoys, Sœur Crolo et les Anciennes firent généreusement leur sacrifice. L'évêque se rendit aux raisons qu'on lui alléguait et l'ouvroir fut abandonné. La maison de la Pointe Saint-Charles fut construite en 1698 sur les ruines de la « Maison de la Providence » fondée par Mère Bourgeoys sur sa Ferme en 1663, et incendiée en 1693.

La première acquisition de terrain faite à la Pointe Saint-Charles par Mère Bourgeoys remonte au 25 août 1662 ;

l'année suivante, la maison de Providence fut établie. Sous la direction de Sœur Crolo qui n'y résidait cependant pas, la ferme fut prospère. Une terre achetée de François LeBer le 24 septembre 1668 permit aux sœurs de résider à la ferme. En ce temps-là, la ferme de Verdun était aussi une résidence.

L'histoire de l'île Saint-Paul est restée intimement liée à celle de la Pointe Saint-Charles, même après la séparation de la seigneurie d'avec la ferme. Les Annales le prouvent en plusieurs endroits.

> (...) de 1769 à 1880, les sœurs de la Communauté et les novices allaient aider les trois sœurs de l'île et les quatre filles séculières qu'elles employaient quand venait le temps des boucheries, de la tonte des moutons, de l'arrachage du lin et de son écorchage ; le temps de l'engerbage, de l'épluchage des grains de semence et du blé des hosties, de la cueillette des fruits. Pour cela, il y avait à la Pointe Saint-Charles, deux grandes voitures appelées « barouches », de six places chacune, qui transportaient les sœurs.
>
> Les sœurs, les servantes et les hommes employés à l'île allaient à la messe tous les dimanches, à la paroisse Notre-Dame. Le gardien et les gardiennes se rendaient à la maison mère le samedi soir, assistaient à une messe basse le dimanche matin et retournaient remplir leur office pendant que tout le monde allait à la grand'messe paroissiale.

En 1880, quand la maison mère fut fixée à la Montagne, près de Villa-Maria, on supprima les promenades à la Pointe et à l'Île Saint-Paul. Jusqu'en 1767, ces promenades à la Pointe et à l'Île, mentionnées dans la Règle acceptée en 1698, avaient lieu à la Pointe Saint-Charles, seulement. Plus tard, elles eurent lieu à la Pointe ou à l'Île, selon les facilités ou les difficultés de la « traverse ». À partir de 1788, excepté

celle du 4 novembre, les promenades se faisaient à l'Île. Quatre voitures de la Pointe Saint-Charles et trois de la maison mère servaient à transporter les Sœurs.

Plusieurs ventes successives ont diminué la propriété de la Pointe Saint-Charles. En 1881, afin de remédier aux grands dommages que les inondations causaient sur le terrain de la Basse-Ville, la Corporation de la ville de Montréal résolut d'élever une digue sur le rivage du fleuve qui longe le terrain de la Congrégation de Notre-Dame à la Pointe Saint-Charles. La Communauté a donc été expropriée par le Conseil de Ville d'une lisière de terre sur le bord de l'eau, mesurant mille pieds par quatre-vingts, c'est-à-dire de 13 arpents, pour permettre l'importante amélioration dont elle eut sa part comme d'un bien commun. Elle conservait le droit d'avoir un chemin pour traverser la digue en tout temps, et gardait le privilège de se rendre à l'endroit où l'on prenait le canot pour se rendre à l'Île Saint-Paul. Elle pouvait déposer des matériaux, des provisions, sur le terrain exproprié si les circonstances ne permettaient pas de les faire parvenir immédiatement à destination.

La Communauté vendit donc, en 1853, 34 arpents et 63 perches et, en 1854, 3 arpents et 2 perches à la Compagnie du Grand-Tronc. En 1856, 16 arpents furent vendus par lots et 9½ à M. Mullins. En 1860, M. Perrault acheta 3 arpents et, en 1872, 4 arpents. En 1873, la Congrégation de Notre-Dame vendit 25 arpents à Quinn & Cie. De 1889 à 1891, d'autres ventes rapportèrent un montant de $11,637.26. La somme provenant de la vente à la ville de Montréal, en 1888, fut employée à payer le capital et les intérêts de la commutation due aux Messieurs de Saint-Sulpice depuis l'abolition des droits seigneuriaux. La quittance fut enregistrée au Bureau

des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier, le 22 décembre 1888. En 1886, le terrain avait été commué pour $5000 et pour $12.17 de cens et rentes.

Ce qui concerne la petite École Sainte-Marguerite ou École de la Pointe Saint-Charles, est consigné dans l'historique de l'École Jeanne-LeBer. Dans la soirée du 13 février 1894, la maison de la Pointe Saint-Charles faillit être incendiée, mais le feu fut contrôlé.[1]

De 1897 à 1906, aucun détail ne fut recueilli pour l'Histoire.

Oka

Oka est la plus ancienne mission de la Congrégation de Notre-Dame ; elle a porté différents noms selon le site où elle fut établie. Au début, elle était désignée sous le nom d'École de la Montagne ; transportée au Sault-au-Récollet en 1701, elle en prit le nom ; enfin, en 1720, elle fut fixée définitivement au Lac des Deux-Montagnes, à quelques arpents de l'endroit qu'elle occupera à partir de 1731. Le nom d'Oka lui vient d'un chef de la nation iroquoise décédé en 1895.

Sœur Anne Mayrand, Sœur Marie Barbier, Sœur Marguerite Lemoyne y furent missionnaires. Cette première mission de Mère Bourgeoys reste chère à la Communauté : c'est le centre initial de l'apostolat de la Fondatrice, en dehors de Ville-Marie. Quelques Sœurs y demeurèrent longtemps : Sœur Catherine Paré, dite des-Anges, 30 ans ; Sœur Madeleine Raizenne, dite St-Herman, 54 ans ; Sœur Marguerite Castonguay,

1. HCND, I, p. 327 ; V, p. 43-83 ; VII, p. 66 ; VIII, p. 22, 36, 85, 270 ; IX, p. 171. AMC, Ferme Saint-Gabriel.

dite St-Bernard, 23 ans. Qui dira les secrets de cette épopée missionnaire inconnue ?

Pourquoi la mission d'Oka connut-elle une triple mutation ?

Nous en trouvons la raison dans la nécessité qu'avaient les Sœurs de suivre les Sauvages que les Messieurs de Saint-Sulpice cherchaient à éloigner des habitations françaises à mesure qu'avançait le défrichement du pays ; peut-être pour des raisons de paix ; mais aussi, parce que les Indigènes avaient besoin de terrains de chasse et de lieux propices à la pêche.

Parmi les missionnaires du Lac qui furent des conseillers et des bienfaiteurs pour les sœurs, les Annales conservent des noms qui restent en vénération : Messieurs Caille, Guay, Duperet, Guen, Doinet, Picquet, Lagarde, Mattevette et Guichard. Une gratification royale de 300 livres fut obtenue de la cour de France pour les Sœurs d'Oka. La Communauté la recevait chaque année pour la nourriture de trois sœurs et pour l'achat de laine destinée au travail des femmes des diverses tribus qui habitaient la localité. Cette subvention se maintint jusqu'à la Conquête du Canada, en 1760. Sous le gouvernement anglais, la Providence pourvut aux nécessités de la mission par quelques prêtres de Saint-Sulpice, spécialement par M. François-Auguste Magon de Terlay ou Terlaye qui fut un grand bienfaiteur tant que le Séminaire n'eût pas assigné un revenu fixe.

Le premier accord entre le Séminaire et la Congrégation de Notre-Dame au sujet de la mission d'Oka date du 27 mai 1772, neuf ans après la prise du Canada par l'Angleterre. Le Séminaire s'engageait à donner annuellement aux Sœurs 450 shellings ou 80 dollars, 45 minots de blé, et le foin pour l'hivernement de deux vaches. En retour, la Communauté devait

maintenir à Oka deux Sœurs pour les classes, conduire le chant des Indiens à l'église, avoir le soin des autels et de la sacristie, des ornements sacrés, raccommoder et blanchir le linge de l'église et celui des prêtres missionnaires du lieu. Cette acceptation fut signée par M. Montgolfier, M. Terlay et Mère Sainte-Rose, supérieure de la Congrégation. Quarante-deux ans plus tard, on refit le contrat. Le Séminaire offrait deux cents dollars en argent, remplaçait les minots de blé par cinquante dollars pour la farine, et accordait la dispense des frais de réparation de la maison et des dépendances ; les Sœurs gardaient les obligations qu'elles avaient acceptées en 1772. En 1849, M. Faillon supprima le soin des vêtements et du blanchissage des Messieurs de Saint-Sulpice ; des laïques en furent chargées jusqu'à l'arrivée des Petites Filles de Saint-Joseph, en 1882. En 1867, le Séminaire s'engagea à remettre $350. par an et à rétribuer le soin du linge d'église. En 1914, le revenu sera fixé à mille dollars.

Au Sault-au-Récollet, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame accueillirent la jeune captive volée aux Anglais à l'âge de trois ans. Mariée plus tard à un autre captif des Indiens, elle devint la mère de la famille Raizenne, (Rising, du nom anglais du père). Deux de ses filles entrèrent à la Congrégation de Notre-Dame : l'une, la célèbre Mère Saint-Ignace, 13e supérieure de la Communauté ; l'autre, Sœur Saint-Herman, l'héroïque religieuse qui demeura 54 ans de sa vie au milieu des Indiens.[2]

Avant 1860, les Sœurs du Lac ne possédaient qu'un local exigu ; elles étaient obligées de laver le linge au bord de l'eau, selon la pratique du temps. À cette date, elles obtinrent un

2. HCND, V, p. 315.

appentis pour faciliter leur travail. Jusqu'en 1880, il n'y eut que deux sœurs au Lac ; une aide laïque travaillait avec elles à l'église et à la sacristie. Quand Mgr Bourget imposa la retraite en commun, en 1842, les Sœurs eurent le privilège de se rendre annuellement à la maison mère.

Au retour de leurs chasses, les tribus iroquoises, algonquines et autres, fréquentaient assidûment l'église. Deux messes se disaient chaque jour à leurs intentions. À tour de rôle, les deux grandes nations faisaient les frais du chant sous la direction des Sœurs. Vers cinq heures, la prière du soir rassemblait les fidèles autour du Tabernacle. Jusqu'en 1870, on peut croire que les Sœurs, en « filles de paroisse », participaient à ces divers offices qui furent alors supprimés.

Une heure très pénible survint. Chiniquy, prêtre apostat, osa se rendre au Lac pour prêcher. Ses disciples continuèrent son œuvre et les prédicants méthodistes achevèrent la triste campagne. Ils insinuèrent aux Indiens que l'Église catholique était trop sévère et les rendait esclaves ; que les Sulpiciens les tenaient en tutelle pour conserver les terrains et les biens qui leur appartenaient et dont ils s'étaient emparés. Les Iroquois se révoltèrent les premiers. Une chapelle méthodiste bâtie sur une propriété du Séminaire ayant été démolie par l'ordre de la cour, l'exaspération des Indigènes fut à son comble. Ils se vengèrent en incendiant l'église et le séminaire, et menacèrent la vie de M. Lacan, curé de la mission. Ce fut une rude époque. Finalement, le Séminaire s'entendit avec le gouvernement. La plus grande partie des Sauvages apostats furent transportés en divers points de la Province et de l'Ontario. Ceux qui ne voulurent pas quitter le Lac durent prendre les manières de vivre des Blancs, au moins extérieurement. La plupart des cabanes indiennes furent supprimées ; on traça des rues et le village devint attrayant.

Durant ce temps, les Sœurs demeuraient à leur poste de dévouement. En 1880, l'Institut se divisa en Vicairies ou Provinces. La mission du Lac des Deux-Montagnes appartenait à la Vicairie de Montréal dirigée par Mère Saint-Bernard qui devint supérieure de la Communauté, deux ans plus tard.

La reconstruction de la maison des sœurs devenait nécessaire ; celle qu'elles habitaient depuis cent quarante ans, trop petite et incommode, fut démolie et remplacée en 1885. La nouvelle maison comprenait trois classes où l'on recevait plus de soixante élèves ; le cours d'études était celui des pensionnats de la Congrégation.

Cette année-là, M. Lefebvre fut nommé curé d'Oka et y demeura trente ans ; il remplaçait M. Guillaume Leclair à qui le Séminaire avait confié la fondation du Collège Canadien à Rome. La terrasse de l'église et du séminaire et, plus tard, la sapinière de la Montagne, donnèrent au village un aspect nouveau. Vers cette époque, la montagne de sable qui surplombe le Lac menaçait de ruiner l'établissement : le sable soulevé par le vent du nord-ouest pénétrait partout ; en 1886, il ensevelit un grand nombre de maisons. C'est alors que M. Lefebvre s'avisa de faire planter 100 000 pins de deux à trois pieds de hauteur sur des lignes parallèles en tous sens, en les espaçant de trois pieds chacun. Il couvrit ainsi tout le flanc sud-est de la montagne sur deux milles de long et trois milles de profondeur : telle est l'origine de la forêt de pins qui couronne le village d'Oka. Ces arbres atteignirent une hauteur de trente pieds et créèrent un coin de verdure unique dans la Province de Québec.

Oka, la propriété du Séminaire, était la maison de campagne des Messieurs de Saint-Sulpice, où ils conduisirent leurs hôtes les plus distingués du Canada, de la France, de l'Italie

et des États-Unis, et tous les délégués apostoliques du Canada. En 1910, le Congrès Eucharistique de Montréal y amena l'élite des visiteurs d'outre-mer. Les Sœurs bénéficiaient de ces rencontres.

L'installation de l'électricité dans la maison, en 1925, apportait une importante amélioration. Depuis 1931, la maison d'Oka porte le nom de Sainte-Marguerite-du-Lac.[3]

Pointe-Claire

La mission de Pointe-Claire remplaça celle de Lachine qui s'était ouverte en 1685. Longtemps auparavant, croit-on, Mère Bourgeoys envoyait des sœurs pour préparer les enfants à la première communion. Dès 1668, les Sulpiciens y disaient la messe à leur Ferme de la Présentation. Une chapelle avait été élevée en 1675 et l'un des Messieurs y fit sa résidence en 1678.

M. Pierre Rémy succéda à M. Jean Brémont en 1680 ; il fit tout en son pouvoir pour obtenir des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. En 1685, il proposa aux paroissiens de réparer le presbytère en bois construit par le curé qu'il remplaçait et de le donner aux Sœurs. L'idée fut agréée et, du consentement de M. Dollier de Casson, elles en prirent

3. HCND, I, p. 265, 269, 270. III, p. 40, 311, 398. V, p. 42, 288. VII, p. 67. VIII p. 140. AMC, Oka.

Note :Le nom *Sauvages* est écrit avec une lettre majuscule dans : *Marguerite* Bourgeoys, I, (Dom JAMET, p. 181, 537, 538 ; Dans HCND, III, p. 311. Ce mot devient un nom propre, car il désigne les diverses tribus : Iroquois, Hurons, Souriquois, etc. On le voit, toutefois, écrit avec une lettre minuscule, dans HCND, II, p. 314. Il est difficile d'établir une uniformité, étant donné qu'on ne voit pas les raisons de prendre l'une ou l'autre orthographe. A-t-on cherché à se déterminer d'après une règle ? Cela paraît peu probable.

possession et y reçurent des pensionnaires et des orphelines de la paroisse.

Mère Bourgeoys s'est probablement rendue à Lachine pour y exercer des fonctions de zèle : ainsi, pense M. Rémy, quand il écrit que cette mission fut commencée par la Vénérable Mère Bourgeoys, avec permission de Mgr de Laval et l'acquiescement de M. Dollier de Casson. Sœur Catherine Soumillard fut chargée par la Fondatrice elle-même de gouverner cette maison.

Les notes sur la mission de Lachine sont nécessaires à l'intelligence des textes faisant connaître l'établissement de la Pointe-Claire, c'est pourquoi l'Histoire les mentionne en détails. En 1689, les Iroquois ayant ravagé Lachine, les Sœurs durent remercier leurs pensionnaires et retourner à Montréal. Monsieur Rémy demeura au poste et fit revenir les Sœurs en 1692. Après beaucoup de souffrances, elles quittèrent la mission en 1701, parce qu'elles n'étaient pas en sécurité. Après seize mois, M. Rémy et les paroissiens les rappelèrent. « Le procès-verbal de cette assemblée tenue à Lachine est le plus bel éloge qu'on puisse faire des Sœurs de la Congrégation », relate l'annaliste. L'Acte fut approuvé et signé par M. de Renée, commandant du Fort. M. Rémy fit édifier une église paroissiale en pierre en acquittant personnellement une large part des frais de construction. Il voulut prévoir que, si le fort changeait de site, une étendue de terrain égale à celle que les Sœurs possédaient leur soit donnée dans l'autre fort. Par son testament, il légua aux Sœurs 5000 livres en argent, tant il avait à cœur la permanence de l'œuvre.

En 1760, lorsque les Anglais marchaient sur Montréal, le général Amherst alla camper à Lachine avec ses troupes. Le curé, Gabriel-Jean Brassier, P.S.S., réclama une protection pour

les deux religieuses de la Congrégation ; deux soldats anglais veillèrent, nuit et jour, à la porte du couvent. Sœur Louise-Catherine d'Ailleboust des Musseaux, dite des-Séraphins, l'une des deux sœurs ainsi protégées, mourut à Lachine, le 5 mai 1768, et fut inhumée dans l'église le lendemain.

L'établissement de Lachine fut transféré à la Pointe-Claire, en 1784. Les Sœurs logèrent, d'abord, dans une maison louée. Le premier couvent en pierre qu'elles ont occupé fut bâti en 1787 ; il mesurait 64 pieds par 55 et ne comprenait qu'un étage, avec dortoir dans le comble. Il fut démoli en 1867 et remplacé par un autre que la Communauté fit élever. Le 8 juin 1866, pour agrandir le terrain destiné à la construction de l'église, les autorités paroissiales négocièrent le changement de site avec une rétribution de mille dollars accordée au Couvent pour la transaction.

Le contrat se fit entre messire Florent Bourgeault, curé, et les marguilliers de la Fabrique, d'une part, et Mère Sainte-Ursule, supérieure générale, et Sœur Sainte-Luce, dépositaire de la dite Communauté de la Congrégation de Notre-Dame, d'autre part. Une clause assurait aux sœurs la jouissance de la Pointe « tant qu'elles y tiendront une école et mission de la Congrégation ».

La Pointe a appartenu au Séminaire jusqu'en 1837 où elle fut vendue à Amable Saint-Julien ; elle fut revendue à Benjamin Dubois en 1854 et, en 1866, à la Fabrique de Pointe-Claire qui l'a cédée à la Communauté selon les conditions indiquées. La propriété a une superficie de deux arpents environ et ne tient à la terre ferme que par un isthme étroit de trente pieds. Cette presqu'île au sol pierreux et déboisé permet de voir d'une extrémité à l'autre, d'où son nom de Pointe-Claire.

En septembre 1868, les sœurs entraient dans le couvent neuf aux larges dimensions, bien éclairé, mais exposé à tous les vents. On n'y trouvait nul confort : l'eau, le bois, le charbon étaient transportés chaque jour. Vers cette époque, Mgr Bourget permit d'y garder le Saint Sacrement. Plus tard, en 1900, la supérieure locale, Sœur Sainte-Olive, fit ériger une grande croix de bois sur la partie la plus élevée de la Pointe. Pendant son supériorat de treize ans, cette religieuse a amélioré sensiblement la situation de la maison. Le Séminaire avait fait bâtir un moulin en pierre qui fut percé de meurtrières pour servir de redoute au fort de la Pointe-Claire constitué simplement d'une clôture de pieux debout, autour de la Pointe.[4]

Sainte-Famille — Île d'Orléans

À la demande de Mgr de Saint-Vallier et du curé de la Sainte-Famille, M. François Lamy, Mère Bourgeoys avait envoyé deux religieuses à l'Île d'Orléans à la fin de l'automne 1685, c'est-à-dire cent cinquante ans après la visite de Cartier à cet endroit. Elles se retirèrent chez une veuve, Madame Gaulin, car il n'y avait pas d'habitation pour les recevoir. Le curé Lamy leur fit construire une maison de pierre où elles vécurent dans une grande pauvreté, selon les directives de leur Fondatrice. Les sœurs de cette mission conservaient une table qui servit à Mère Bourgeoys, une paire de sabots et un escalier relégué au grenier depuis nombre d'années.

Mère Bourgeoys visita deux fois ses missionnaires de la Sainte-Famille : en 1688 et en 1692. C'est au cours de son premier voyage qu'elle aurait rédigé, sur la table que l'on

4. HCND, I, p. 275. III, p. 42. V, p. 42,415. VI, p. 38. VII, p. 68, 215. AMC, Pointe-Claire.

gardait au couvent, le règlement disciplinaire de la Communauté et la relation de son périlleux voyage de Montréal à Québec et à la Sainte-Famille.

À l'époque du supériorat de Mère Sainte-Gertrude, de 1840 à 1843, on ne recevait que quelques pensionnaires : trois, cinq, neuf... Le prix de la pension, 30 livres, était déterminé par Mgr de Saint-Vallier, ainsi que l'âge de l'admission qui était fixé à onze et douze ans. Les enfants étaient congédiées après leur première communion pour faire place à d'autres. La situation était précaire. Mgr Bourget écrivit à la supérieure générale, le 15 septembre 1842, pour la prier de ne pas fermer la mission de la Sainte-Famille. Le 26 octobre, Mgr Signay fit connaître aux paroissiens que « s'ils n'encourageaient pas leur couvent, la maison mère rappellerait ses sujets pour les diriger vers la Baie Saint-Paul ». Peu à peu, le couvent s'établit dans une plus grande sécurité. Plus tard, les sœurs demandèrent à Mgr Baillargeon, coadjuteur de Mgr Turgeon, la permission de garder le Saint Sacrement et l'obtinrent le 22 novembre 1865. Depuis 180 ans, donc, de 1685 à 1865, elles furent authentiquement « Filles de paroisse ».

Le 7 octobre 1892, le Cardinal Taschereau permit de vendre une lisière de terrain dont le bénéfice servit à construire une annexe à la maison qui ne pouvait plus répondre aux exigences de l'œuvre.[5]

Pointe-aux-Trembles de Montréal

Dans l'Histoire de la Congrégation, il est écrit que, sur la demande de M. Séguenot, Mère Bourgeoys, en 1678, délégua

5. HCND, I, p. 282. IV, p. 28, 101, 378. V, p. 42. VI, p. 189, 252. VII, p. 67. VIII, p. 126, 331. AMC, Sainte-Famille, Île d'Orléans.

deux sœurs pour l'instruction de la localité et des côtes voisines qui étaient des terres non concédées : Côte Sainte-Anne, Côte Saint-Martin, Côte Saint-François, Côte Saint-Jean, la Longue-Pointe et la Pointe-aux-Trembles.

Huit ans plus tard, en 1686, M. Tronson, supérieur général de Saint-Sulpice à Paris, engageait M. François Séguenot à ne rien négliger pour y former d'une manière solide l'établissement des sœurs : « Deux filles de la Congrégation pour maîtresses d'école, écrivait-il, une maison propre pour les loger, et un fonds suffisant pour assister vos pauvres seraient à la vérité d'un grand secours ; il faut faire ce qu'on pourra pour vous le procurer ». En effet, les Messieurs du Séminaire firent construire une maison où les sœurs s'établirent définitivement en 1690. Dollier de Casson leur octroya une certaine somme pour aider à l'établissement. Les Sœurs firent même l'acquisition d'une terre. En 1754, on remplaça la maison de 1690 par une autre qui « était un chef-d'œuvre pour les premiers temps de la colonie ». Pourtant, les appartements étaient petits et fort simples ; le réfectoire servait de dortoir et la seule classe recevait des lits chaque soir. Pour répondre aux exigences, la maison se développa et prit de l'importance.

En 1878, le 3 août, les trembles qui ornaient le terrain furent sacrifiés pour la construction d'un nouveau couvent qui s'ouvrit au mois d'août 1879. Les élèves pensionnaires devinrent plus nombreuses ; elles étaient quarante et une, en 1881.

De 1886 à 1893, les Annales restent silencieuses. Seulement, la maison de Williamstown ayant été détruite par le feu, les sœurs et les élèves s'abritèrent à la Pointe-aux-Trembles : c'est le seul événement brièvement relaté. Le nombre

d'élèves indique le progrès de l'institution : en 1894, on comptait 57 pensionnaires ; en 1895, soixante-huit ; en 1899, 87 ; en 1902, 121. Le dévouement caché, le programme des études, le cachet de formation donné aux élèves, le site enchanteur, la proximité de la ville attiraient de plus en plus les élèves vers la Pointe-aux-Trembles de Montréal.[6]

Saint-Roch de Québec

> Nous plaçons la fondation de l'établissement de Québec à la Basse-Ville, en 1692, bien que Mère Bourgeoys ait eu une école quatre ans auparavant, parce que cette classe ne pouvait être considérable, vu que les Ursulines résidaient en cet endroit depuis une cinquantaine d'années, et donnaient satisfaction ; d'ailleurs, chez nos Sœurs, la classe n'était que secondaire dans ce quartier, le but de Mgr, en les y appelant, ayant été d'ouvrir une maison de Providence, laquelle fut ensuite remplacée par un hôpital.
>
> Bientôt, ces œuvres furent abandonnées en faveur de l'enseignement ; l'école fut transportée à la Basse-Ville. Ce n'était point du goût de plusieurs Messieurs du Séminaire de Québec (...)

Ainsi, relate l'annaliste. Mgr de Saint-Vallier, revenu de France en 1692, approuva les raisons de l'Administration générale de s'établir à la Basse-Ville, et autorisa cette fondation ; l'idée fut aussi agréée de Mgr de Laval. Ces notes rétrospectives et celles qui suivent sont un lien essentiel avec l'histoire du couvent de Saint-Roch.

La première école de la Congrégation de Notre-Dame à Québec fut ouverte à la Haute-Ville en 1688, sous la direction de Sœur Catherine Charly, dite Sœur Saint-Ange ; elle

6. HCND, I, p. 272. V, p. 42. VI, p. 252. VII, p. 213. VIII, p. 350. AMC, Pointe-aux-Trembles de Montréal.

fut transférée à la Basse-Ville en 1693. « C'est sous le bienveillant patronage des deux premiers évêques de Québec que nos Mères travaillaient dans le diocèse de Québec ». « Après avoir dégagé ses filles de tous les embarras de la Haute-Ville, Mère Bourgeoys les installa dans le local qu'elle avait acheté, fait réparer et diviser pour servir à l'enseignement. Cette propriété était un carré de 150 pieds, où se trouvaient deux bâtisses en pierre à deux étages. Un de ces logements fut loué à un marchand ; l'autre fut aménagé pour les classes. » Mère Sainte-Ursule, qui devint supérieure générale en 1864, étudia dans cette école.

La mission de Saint-Roch est donc le prolongement de celle de la Basse-Ville de Québec ; elle fut établie en 1844. En 1841, M. Zéphyrin Charest, curé de Saint-Roch, bienfaiteur et ami, forma le projet d'accueillir les Sœurs de la Congrégation pour l'éducation des enfants. L'entreprise était difficile, car l'argent manquait. En 1842, on se mit à l'œuvre. L'édifice comprenait un corps de logis de 100 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, et deux ailes de 40 pieds de longueur à chaque extrémité. Le coût s'éleva à 40 000 dollars ; l'évêché, la fabrique et les citoyens assumèrent la plus grande partie des frais. La maison de la Basse-Ville, transformée en magasin, donnait un certain revenu. La pension des élèves et l'économie aidaient aussi. En 1844, les sœurs déménagèrent dans le nouveau local, à Saint-Roch. La bénédiction du couvent eut lieu le 6 août 1844. Trente élèves du pensionnat de Montréal, en costume bleu, avec décorations de la Société des Enfants de Marie, s'y rendirent par bateau. Elles traversèrent en procession tout le faubourg, accompagnées de leurs maîtresses et des sœurs fondatrices. Il y eut une messe pontificale et ce fut un jour inoubliable. La députation de Montréal fut reçue dans

Sr. St. Jean-Baptiste Supre Génle

Sr Ste Ursule Supre Génle

Sr St Bernard Assist.

Sr. Ste Jean de la Croix
Supre Génle

Sr Ste Madeleine Assist.

S. S. Victor. S. G.

Soeur Sainte-Sabine, Supre Génle

Signature des Mères générales : 1855-1900.

70ème Conférence
Sur la Fidélité à la Règle.
1 juin, 1876

Ces jours derniers, en parlant de l'esprit du monde, nous avons mentionné les défauts relatifs à cet esprit, et suggéré les moyens de nous en corriger ou de nous prémunir contre eux. Pour tout résumer, je vous engagerai aujourd'hui à la Fidélité à la Règle, qui renferme toutes les vertus, et qui est le grand préservatif contre tous les défauts. Je me crois autorisée à penser ceci, d'après ce que dit N. Mère Bourgeoys elle-même: "Elle me fait "souvenir," (la Règle) "d'une personne qui "aurait acquis une bonne terre, et qui l'a "d'abord labourée et ense[...] beau "coup [...] travail; elles "mauvaises herbes, et "vaux nécessaires; [...]entretenir les clôture[...]

Manuscrit de Mère St-Victor, incendié partiellement en 1893.

toutes les communautés de la ville ; chez les Ursulines, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital-Général.

Quand le faubourg Saint-Roch fut balayé par le feu en 1845, seul le couvent resta debout au milieu des ruines. Des supérieures remarquables influencèrent le progrès de cette maison : Sœur Saint-Georges donna une forte impulsion aux études ; pendant le supériorat de Sœur Saint-Jean-de-la-Croix, le couvent atteignit le plus haut point de sa prospérité.

La première forme de provincialat s'inaugura à Saint-Roch, en 1880 : Mère Saint-Alexis-de-Saint-Joseph y devint Supérieure-Vicaire. Dans la suite, Mère Saint-Jean-de-la-Croix fut Mère-Vicaire de 1882 à 1885, et de 1885 à 1888. En 1888, les provinces religieuses furent instituées dans la Communauté : Mère Sainte-Sabine fut supérieure-provinciale de 1888 à 1891 ; Mère Saint-Alexis-de-Saint-Joseph, de 1891 à 1897 ; Mère Sainte-Alphonsine, de 1897 à 1903 et Mère Sainte-Sabine, de 1903 à 1909.

L'épreuve se présenta à Saint-Roch sous deux aspects particuliers. L'évêque désirait un noviciat à Québec et la Communauté ne pouvait acquiescer à sa demande. Une autre cause de peine fut l'achat de la propriété Gibbs pour dédoubler le couvent de Saint-Roch en établissant une maison d'éducation à Bellevue pour les enfants de la première société de la ville. Ce fut un moment lourd, car on semblait priver les Ursulines de leurs droits. L'orage se dissipa à l'avènement de Mgr Taschereau à l'archevêché de Québec ; celui-ci reconnut aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame le droit de se fixer à Bellevue.

Vers cette époque, le couvent de Saint-Roch fut agrandi, du côté de la rue Saint-Joseph. En 1890, Sœur Saint-Régis,

supérieure, fit élever une école sur la rue Saint-François ; rattachée à la maison de Saint-Roch, elle était subventionnée par la Commission Scolaire de Québec.

Le cinquantenaire du couvent fut célébré en septembre 1893, un an avant l'anniversaire : on désirait remettre l'offrande des Anciennes pour le fonds de reconstruction de la maison mère incendiée en juin.

Des écoles, succursales du vieux couvent, furent ouvertes à Limoilou et à Stadacona, en 1902. Elles n'existèrent que deux ans : la direction des classes fut confiée aux Religieuses du Saint-Cœur-de-Marie, déjà résidentes en ces endroits depuis 1876.[7]

Boucherville

Pierre Boucher, natif du Perche, arriva en Nouvelle-France en 1634, à l'âge de douze ans, en compagnie de deux Jésuites, Jérôme Lalemant et Jacques Buteux. Plus tard, il devint gouverneur de Trois-Rivières. Louis XIV voulut l'honorer pour les services rendus à la colonie ; au nom du Roi, l'intendant Talon lui accorda la seigneurie de Boucherville.

En 1668, Pierre Boucher quitta Trois-Rivières pour bâtir son manoir à l'embouchure de la rivière Sabrevois. Il y fit trois résidences : lui-même habita la première avec sa famille ; il consacra l'autre à l'usage du curé desservant la paroisse érigée canoniquement en 1692 ; dans la troisième, d'après la tradition, il recevait Marguerite Bourgeoys et ses filles qui allaient, chaque année, faire le catéchisme aux enfants.

7. HCND, I, p. 304. IV, p. 28, 381. V, p. 42, 209, 368. VI, p. 252. VII, p. 18. VIII, p. 122, 321. IX, p. 140. AMC, Saint-Roch, Québec.

Lors de l'inauguration d'un monument sur le terrain de la Villa de La Broquerie, le 24 août 1879, Mgr Antonin Taché, descendant de Pierre Boucher par sa mère Louise-Henriette Boucher de la Broquerie, disait dans son discours :

> Que de souvenirs se rattachent à cet endroit de Boucherville ! Cette maison, c'est d'abord le manoir bâti en 1668 par le fondateur, l'illustre Pierre Boucher. L'endroit où sera plantée la croix tout près de la maison est celui où fut le premier sanctuaire élevé à l'honneur de Dieu dans cette seigneurie de Boucherville. C'est là que fut solennisé le premier baptême consigné dans nos archives par le célèbre Père Jacques Marquette, S.J. C'est là aussi, que la Vénérable Mère Bourgeoys enseignait le catéchisme et l'alphabet aux enfants.

À la fin du 17e siècle, les sœurs de la Congrégation fondèrent un établissement permanent à Boucherville ; Mère Bourgeoys en avait elle-même tracé le plan et choisi le site. Toutefois, la maison ne fut terminée qu'en 1703, après la mort de la Fondatrice. On ouvrit bientôt un pensionnat, sous le supériorat de Mère du-Saint-Esprit. Par suite de l'incendie de 1843, les renseignements sur la période comprise entre 1703 et 1843 ont été perdus. Dès 1844, l'anglais était étudié ; en 1849, on introduisit l'enseignement du piano. À la fin de septembre 1880, les élèves étaient au nombre de 40.

En novembre 1885, la supérieure, Sœur Saint-Guillaume, écrivait à la Commission Scolaire pour réclamer certaines améliorations :

> Monsieur le Président et Messieurs les Commissaires
> de la Municipalité Scolaire de Boucherville.
>
> Messieurs,
>
> Je prends la liberté de vous réitérer mon humble demande en faveur de la classe de l'Externat.

Comme vous le savez, Messieurs, cette classe est trop faiblement rétribuée et il ne pourrait être que juste de lui allouer autant qu'aux autres écoles de la paroisse, car tandis que les maîtresses qui enseignent dans les diverses écoles de la municipalité ont un salaire de $130. à $140., la classe du couvent ne reçoit que $80. pour les honoraires de la maîtresse, le loyer, les réparations, le chauffage du local.

D'après l'autorisation de la Révérende Mère Vicaire, j'ai formulé ma présente demande à $150., laquelle, sera prise en considération, je l'espère, et obtiendra la faveur que je sollicite.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre très humble,

Sœur St-Guillaume, supérieure.

Dans une lettre subséquente, le 11 août 1886, la supérieure précise que la Communauté accepte les cinquante dollars de surplus offerts pour la classe de l'externat, soit $130. pour une durée de deux ans, et qu'ensuite le problème sera étudié de nouveau. Elle réclame des cartes de géographie et d'écriture selon les demandes présentées lors de l'examen de juin.

En 1887, M. l'abbé Joachim Primeau, curé, prend en mains le projet de la construction d'un couvent plus vaste et mieux situé. Aidé de la Fabrique, il achète une maison en brique, près de la cour des religieuses ; on jette les fondements de la nouvelle bâtisse durant l'été de 1888.

Les 3 et 4 septembre 1901, le couvent de Boucherville célébrait le bi-centenaire de sa fondation. On lisait dans la Patrie, à cette occasion :

Le soir du 3, grande séance au couvent et illumination générale du village et des îles : spectacle féerique inoubliable. La séance a été un grand succès. Dans un discours admirable, M.

Louis Colin, P.S.S., a remercié les élèves en faisant un éloge très délicat du Couvent de Boucherville. On célébrait en même temps le centenaire de l'église paroissiale.[8]

Laprairie

L'incendie qui ravagea une partie du village de Laprairie en 1846 avait épargné le couvent, grâce au dévouement de cinq ou six soldats de la garnison stationnée à Laprairie, et par la protection de Marie réclamée avec foi. En 1863, le personnel de la maison comptait 38 pensionnaires, 50 quart-pensionnaires, 50 externes, 4 religieuses et 2 maîtresses séculières.

La Congrégation de Notre-Dame décida de construire un couvent plus approprié, en 1865. À cette occasion, la paroisse offrit cent dollars, en plus des quatre-vingt-douze dollars qu'elle payait chaque année pour les services rendus aux pauvres. Avec l'autorisation de l'Ordinaire, elle avait cédé gratuitement une partie du terrain qu'elle possédait pour permettre aux Sœurs d'agrandir leur immeuble.

Pendant le supériorat de Sœur de-l'Intérieur-de-Jésus, de 1891 à 1905, d'après le témoignage des autorités scolaires, le cours d'études fut suivi avec succès ; on enseigna le piano et l'anglais, et les élèves préparèrent leur brevet de capacité. Le 7 juin 1897 était l'anniversaire du 200e anniversaire de l'ouverture des classes régulières à Laprairie par les Sœurs de la Congrégation, bien qu'elles n'aient eu là leur résidence définitive qu'en 1705. Une épidémie de diphtérie fit retarder la célébration qui fut remise au 13 octobre. La fête fut grandiose.

8. HCND, III, p. 389. V, p. 42. VI, p. 250. VII, p. 215. VIII, p. 132, 351. AMC, Boucherville.

Mgr Decelles, coadjuteur de Saint-Hyacinthe, célébra la grand-messe ; le R.P. Lamy, s.j., frère de la supérieure locale, prononça le sermon. L'Archevêque de Montréal, en route pour l'Europe, adressa un message à bord du paquebot :

> L'Archevêque de Montréal s'unit d'esprit et de cœur aux révérendes Sœurs de la C.N.D. pour célébrer avec elles le 2e centenaire de leur établissement à Laprairie et rend grâces à Dieu pour le bien opéré par elles dans cette paroisse pendant ce long espace de temps. À toutes les personnes qui prendront part à cette fête, il envoie du fond du cœur sa bénédiction.

Les Jésuites et les Sulpiciens ont entouré le Couvent de leur sollicitude jusqu'à la nomination d'un curé du clergé séculier.

Un incendie réduisit presque toute la maison en cendres, le 27 juillet 1901. Après bien des embarras, le collège des Frères de l'Instruction Chrétienne fut offert aux sœurs pour l'année ; on y reçut 24 pensionnaires, le 2 septembre. Par l'influence de Mgr Bruchési, le couvent a pu être reconstruit la même année, sur les anciennes fondations, avec une annexe de 18′ par 67′ ; les élèves y entrèrent en septembre 1902. Le personnel comprenait 45 internes, 60 quart-pensionnaires, 40 externes et 9 religieuses.[9]

Pointe-aux-Trembles de Québec — Neuville

En 1669, l'abbé Jean Basset, curé, demandait à Mère Bourgeoys elle-même d'envoyer des sœurs à Neuville. Elle ne put lui en accorder, faute de sujets et d'argent, mais dans une vue prophétique lui répondit : « Vous ne mourrez pas sans avoir

9. HCND, III, p. 50, 61. V, p. 42. VI, p. 88, 253. VII, p. 215. VIII, p. 35, 140, 351, 353.

des sœurs dans la paroisse ». Depuis lors, les Filles de Mère Bourgeoys allaient chaque année, de Québec ou de Batiscan, préparer les enfants de Neuville à leur première communion et donner des conférences très utiles aux personnes avancées en âge, assure Mgr de Saint-Vallier.

Enfin, en 1716, le couvent qui s'était élevé grâce à la générosité du seigneur Dupont, grâce surtout à celle du curé Basset, recevait deux Sœurs de la Congrégation et ouvrait ses portes aux enfants de la paroisse. La prophétie de Marguerite Bourgeoys s'était réalisée : le curé pouvait chanter son *Nunc Dimittis*. Trois mois plus tard, il allait remercier Mère Bourgeoys au ciel.

De l'année 1716 à l'année 1759, aucun événement n'est mentionné dans les Annales. Le nom des sœurs missionnaires à Neuville n'est écrit dans la liste nominale qu'en 1756. En 1759, les hommes s'étaient enrôlés pour défendre la patrie et quelques femmes se retirèrent au couvent. Les Anglais y firent une descente et le pillèrent. L'une des sœurs s'enfuit dans les bois ; Sœur Sainte-Agnès fut prise avec huit élèves et les femmes réfugiées dans la maison ; toutes furent conduites sur le vaisseau amiral. Mais quand on apprit que cette femme était une sœur de la Congrégation de Notre-Dame, on la traita avec égards et, le lendemain, on les reconduisit au couvent. Visible protection de la Vierge. Par prudence, cependant, Mgr de Pontbriand enjoignit aux sœurs de se retirer à Ville-Marie.

Durant deux ans, les troupes occupèrent le couvent. En 1761, cédant aux instances de la paroisse, Murray le fit évacuer et le rendit aux sœurs. Alors, Sœur Sainte-Hélène et Sœur Sainte-Rose y reprirent l'œuvre de leurs devancières. Quinze ans plus tard, pendant la guerre de 1775, les Américains qui remontaient vers les Grands-Lacs avec le reste de

leur flotte bombardèrent Neuville. La Vierge veillait encore. Les Sœurs se retirèrent dans le bois de la coulée avec leurs élèves et demeurèrent sauves tandis que le mur de la façade du couvent était renversé par les boulets. Le calme étant revenu au Canada, Sœur Sainte-Hélène rétablit la mission. Les Sœurs manquaient du nécessaire et durent mendier. Les amis de la religion bénirent cette femme au grand cœur qui n'avait pas reculé devant de sérieuses difficultés pour maintenir l'œuvre de Marguerite Bourgeoys à Neuville.

Jusqu'en 1838, les Annales n'indiquent rien de la vie du couvent. Pourtant, quelle page d'histoire eût pu s'écrire au fil des jours pleins d'héroïsme ! Malgré la misère des temps, l'œuvre se poursuivait. En 1847, le premier local étant devenu trop étroit, M. Édouard Larue, seigneur, donna le bois de la charpente pour une allonge de 24 pieds par 15, du côté ouest. Mgr de Pontbriand ayant appris l'extrême pauvreté des sœurs leur envoya des provisions et de l'argent.

On commença à enseigner l'anglais à Neuville, en 1849, et le piano en 1856. La faveur de garder le Saint Sacrement fut accordée en 1870 : on la désirait depuis cent cinquante-quatre ans, soit de 1716 à 1870. La première messe se dit le 20 avril 1871.

La Communauté voulait restaurer le couvent mais les fondations n'étaient pas assez solides pour supporter les réparations ; on résolut donc de le remplacer. Les gens offrirent des corvées, mais le secours était insuffisant. Les travaux furent interrompus trois fois. Les Sœurs s'étaient éloignées durant dix mois après la démolition de leur maison. Enfin, le 28 mars 1878, elles entrèrent dans le couvent nouvellement construit. En septembre, les classes avaient été organisées dans la sa-

cristie ; le personnel étudiant comprenait vingt-deux quart-pensionnaires et cinquante-huit externes.

Pour de longues périodes subséquentes, aucun détail particulier n'a été écrit.[10]

Saint-François-du-Sud, Montmagny

En 1763, on ne trouvait aucune maison d'éducation sur la côte du Sud. M. l'abbé Bédard, curé, desservait en même temps Saint-Pierre et Saint-François. En établissant un couvent à Saint-François, il espérait engager l'évêque de Québec à choisir ce lieu pour la résidence du curé.

Il proposa d'utiliser l'ancien presbytère, mesurant 25 pieds par 30, et situé sur un emplacement de deux arpents de superficie, à vingt arpents de l'église. Ce projet ne fut pas bien accueilli par les gens qui craignaient de voir la fondation s'établir à leurs charges. Toutefois, avec l'autorisation de son supérieur ecclésiastique et du gouvernement, le curé poursuivit son idée et demanda à Mère Saint-Hippolyte, supérieure, de lui envoyer des « missionnaires ». Deux sœurs se rendirent à Saint-François en septembre 1763 : Sœur Sainte-Hélène et Sœur Sainte-Scholastique. Elles se trouvèrent dans une extrême pénurie. Une dame âgée décida d'aller passer l'hiver avec elles ; des cordes de bois furent transportées ; les gens offrirent des provisions ; quelques pensionnaires se présentèrent. Bientôt la maison parut peu appropriée à l'œuvre, mais l'argent manquait pour la remplacer. Les Sœurs allèrent quêter à pied à Saint-François, à Berthier, à Saint-Thomas, à Cap Saint-Ignace : on se contenta de les bien accueillir. Cependant, les dons venaient

10. HCND, III, p. 227, 232. V, p. 42, 294. VII, p. 68, 215. VIII, p. 332. IX, p. 150. AMC, Neuville, Pointe-aux-Trembles, (Québec).

à mesure que le travail avançait. Après la démolition de la première habitation, les sœurs se retirèrent dans la moitié du presbytère avec leurs élèves et leurs pensionnaires. L'intérieur du couvent fut achevé en six semaines, mais les finances étaient épuisées. Par économie, les Sœurs se réservèrent une grande part du travail des ouvriers comme latter, calfeutrer. Elles enseignaient durant le jour et travaillaient la nuit : cet héroïsme inspira à quelques personnes charitables de s'unir à elles. Pour aplanir le chemin, elles arrachèrent les souches et minèrent par le feu de grosses roches qui masquaient la façade de la maison. Il est probable que ce couvent ne fut jamais entièrement terminé car, vers 1774, une autre construction en pierre de 65 pieds de longueur fut élevée. Sur l'avis de l'abbé Primeaux qui desservit la paroisse de 1826 à 1834, cette maison fut agrandie par une aile de 25 pieds et servit jusqu'au mois d'août 1884.

Comment l'œuvre du couvent était-elle interprétée ? Les archives de la paroisse ont conservé les lignes suivantes :

> Ce serait ici le temps de parler de tout le bien qu'a fait le couvent dans la paroisse. Pendant longtemps, le couvent de Ste-Famille fut la seule maison de toute la côte Sud. Dans un temps où il n'y avait pas d'école, seulement des maîtres ambulants, on comprend de quelle utilité était une semblable maison. Aussi, était-elle fréquentée par les filles des premières familles de la côte Sud et même de la Beauce. Le nombre des pensionnaires s'est élevé à 80 et au-delà. Cependant deux religieuses suffisaient pour l'intérieur et pour l'extérieur. Mais en ce bon vieux temps, tout se réduisait à peu de choses : la lecture, les prières, le catéchisme pour toutes ; l'arithmétique, quelques notions d'histoire et de géographie pour quelques élèves d'élite. Voilà pour l'instruction. Puis on apprenait à coudre, à tricoter. Combien de bonnes mères et de bonnes grand'mères ont été formées dans ce vieux couvent de Ste-Famille ! Cette institution plus que séculaire a toujours su se maintenir et grandir par elle-même. Aussi, la paroisse est-elle fière de la posséder.

Le 20 octobre 1766, M. Bédard offrit le couvent aux Sœurs. Une demi-perche de terre de front sur quarante arpents de profondeur faisait partie de la terre du couvent sur laquelle l'église est bâtie. À la demande des missionnaires, Mgr Briand leur accorda l'usage d'un banc dans l'église, le 9 juillet 1767. Ce banc était le 7e de la rangée du milieu, du côté de l'Évangile ; Sœur Saint-Bruno, décédée dans cette mission, fut inhumée sous ce banc. Par convention, il a été repris par la Fabrique et vendu le 22 septembre 1867 ; les sœurs l'avaient occupé durant cent ans et deux mois. M. Bédard mourut le 11 mars 1870, après avoir desservi la paroisse pendant 57 ans ; les sœurs perdaient en lui un ami et un bienfaiteur.

Le 17e curé de Saint-François de Montmagny, l'abbé Trudelle, rendit d'importants services à la mission. Il obtint le privilège de la messe pour le couvent et offrit le ciboire ; la première messe se dit en mai 1872. La musique et le dessin ayant été retranchés des activités culturelles, les élèves allèrent à Saint-Thomas ou chez les Ursulines ; il n'y eut que 34 pensionnaires, en 1874. Constatant des départs, le dévoué curé se hâta d'obtenir de l'Archevêque la permission d'enseigner le piano à Saint-François.

Les réparations de 1870 avaient apporté des améliorations, mais la maison devenait trop étroite. La permission de la remplacer fut accordée en novembre 1882, et les travaux durèrent deux ans. Le nouveau couvent fut bénit le 17 août 1884.[11]

Saint-Denis-sur-Richelieu

Le premier seigneur de Saint-Denis se nommait Louis de Gannes. Ce « Riche Lieu » lui venait de son alliance avec

11. HCND, VI, p. 38, 185. VII, p. 67. VIII, p. 126, 332. AMC, Saint-François, Montmagny.

Barbe Denis, veuve du seigneur de Contrecœur. Les deux époux se fixèrent dans le vieux manoir de Contrecœur. Plus tard, Louis de Gannes hérita de la seigneurie voisine et lui donna le nom de Denis, en mémoire de son épouse.

L'abbé Jean-Baptiste Frichet, le premier curé résidant à Saint-Denis, arriva en 1754 ; après quinze ans, l'abbé François Cherrier lui succéda. Le 6 août 1773, celui-ci obtint de Mgr Briand l'autorisation de demander des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. La Communauté accepta de se rendre dans cette paroisse dès que l'on pourra loger les Sœurs et que le nombre de ses sujets permettra cette fondation. En réalité, la question demeura sans réponse durant neuf ans. Sœur de-la-Visitation et Sœur Saint-Augustin furent les deux premières missionnaires. Plus tard, Sœur Saint-Augustin (Compain), gouvernera l'Institut pendant dix-sept ans.

Le couvent était un bel édifice mesurant 40 pieds par 80, à un seul étage. Ses mansardes étaient très grandes avec une double rangée de lucarnes. Il subsista durant quatre-vingt-quatre ans. Les Sœurs y ouvrirent un pensionnat et un externat et maintinrent l'un et l'autre, même si elles ne furent que deux sœurs jusque vers 1850. Mère Sainte-Madeleine fut missionnaire à Saint-Denis ; dans la suite, elle assumera la charge de supérieure générale pendant vingt-quatre ans.

Les troubles politiques de 1837 eurent des répercussions à Saint-Denis et le couvent connut des inquiétudes. Vers 1859, on craignit d'être dans l'obligation de le fermer. C'est alors qu'une ancienne élève, Sœur Saint-Isidore, fut nommée supérieure. Par ses hautes qualités d'administration, elle changea la situation et peut être considérée, à bon droit, comme la seconde fondatrice de la maison qu'elle gouverna pendant quatorze ans, en deux termes. À son départ de Saint-Denis, en

1870, le pensionnat comptait cent pensionnaires. Elle fit démolir la première habitation et, sur les mêmes bases agrandies du côté sud, édifier le couvent qui mesure 50 pieds par 80. La Congrégation de Notre-Dame se chargea des frais mais, en 1900, les Dyonisiens reconnaissants prélevèrent une somme de trois mille dollars sur leur Fabrique pour l'offrir aux religieuses. Après l'organisation de la Commission Scolaire, l'externat fut placé sous cette juridiction et l'on reçut un certain montant : en 1849, $7.50 ; en 1863, $160. et en 1892, $200.

Pendant la retraite annuelle de 1849, les Sœurs obtinrent la permission de conserver le Saint Sacrement ; ce privilège ne fut accordé en permanence qu'en 1863. De 1783 à cette date, elles devaient donc se rendre à l'église pour leurs prières communautaires. Lors de la construction de la chapelle, en 1863, on fit disparaître un chemin couvert, en bois ; il servait de passage pour aller à l'église et de vestiaire pour les élèves. Dix-sept ans plus tard, en 1881, la chapelle fut restaurée, afin de la mettre à l'abri du vent qui souffle fort, en toutes saisons, sur le Richelieu. Il reste que les couchers de soleil sur la rivière, l'été, font accepter et même aimer les jours de rafale ! [12]

Rivière-Ouelle

En 1858, la reconstruction du couvent de Rivière-Ouelle devenait nécessaire, mais la mission ne pouvait y pourvoir. C'est alors que Messire Bégin, curé, consentit à sa suppression. Mère Sainte-Madeleine se disposait à rappeler les sœurs quand les paroissiens prirent des mesures pour rebâtir le couvent. En cette circonstance, le docteur Têtu, les Honorables Tellier et Casgrain firent preuve d'une grande générosité. Les Sœurs

12. HCND, V, p. 366. VI, p. 184, 253. VII, p. 215. VIII, p. 353. AMC, Saint-Denis sur Richelieu.

entrèrent dans leur maison en octobre 1859. La supérieure locale, Sœur Sainte-Brigitte, eut la joie d'offrir la somme de mille dollars, en son nom et au nom de ses compagnes, grâce au don de la maison mère.

Le 17 octobre 1861, trois fortes secousses de tremblement de terre jetèrent l'alarme dans la région et causèrent de grands dommages ; en 1870, un autre tremblement de terre détériora les murs du couvent, la cheminée et un escalier. En 1876, d'importantes réparations s'imposaient : installation de fournaises à air chaud, réservoir à eau chaude et à eau froide, restauration variée.

Au calendrier des joies, les Annales ont noté qu'en 1874, le privilège de la messe quotidienne fut accordé et que le frère de Sœur Saint-Philippe (Guérard) se fit le chapelain des religieuses. Quand, en 1876, M. Letellier de Saint-Just devint Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, il rendit visite à sa paroisse natale et honora le couvent. Plus tard, en 1889, le cardinal Taschereau fut accueilli avec bonheur.

La mission eut des amis et des bienfaiteurs : le seigneur Charles Letellier, M. le curé Dion, M. le curé Philippe Delisle, Mesdames Cléophas Bérubé, Alphonse Labbé, Jean-Baptiste Plourde et Joseph Casgrain qui furent particulièrement sympathiques aux religieuses.[13]

Sainte-Marie-de-Beauce

La paroisse de Sainte-Marie-de-Beauce est située sur les rives de la Chaudière. Antique seigneurie des Taschereau dont

13. HCND, VI, p. 177, 181, 253. VII, 215. VIII, p. 333. IX, p. 150. AMC, Rivière-Ouelle.

le nom fait partie de l'Histoire, elle était desservie par un prêtre français, M. Antoine Villade, qui voulut établir un couvent. M. J. Taschereau, bisaïeul du premier cardinal canadien, fournit le terrain réservé à cette fin depuis 1746. On vit bientôt s'élever une maison en pierre, à deux étages. Mgr Plessis, évêque de Québec, visita l'emplacement et encouragea l'initiative de M. Villade. Il écrivit à Mère de-la-Croix, supérieure de la Communauté de 1822 à 1828, pour lui dire :

> Je suis heureux que vous vous prêtiez de bonne grâce à encourager l'œuvre de M. Villade, tant j'apprécie les précieux avantages qui résultent de la présence de vos sœurs dans une paroisse pour l'avancement de la religion et la conservation des mœurs.

Sœur Sainte-Monique fut la première supérieure. Elle et sa compagne, Sœur Saint-Philippe, souffrirent de la pauvreté et manièrent le rabot et la scie pour façonner le mobilier indispensable aux classes. Le pensionnat et l'école s'ouvrirent en septembre 1823 avec seize pensionnaires et quarante-deux externes. Les Sœurs n'avaient que le strict nécessaire : cette situation précaire se maintint presque trente ans. Les bienfaiteurs de l'époque furent la baronne de Longueuil, Philippe Aubert de Gaspé, Mgr Plessis, Mgr Signay.

Vers 1851, il fallut agrandir la maison parce que le nombre des pensionnaires s'éleva jusqu'à quatre-vingts. L'abbé Elzéar Taschereau qui revenait de Rome suggéra d'adresser une demande au Saint-Père pour posséder le Saint Sacrement. On était au mois d'août 1855, et le 21 novembre suivant, la permission était accordée : le couvent de Sainte-Marie était le premier du diocèse à jouir de ce privilège.

Le tremblement de terre de 1872 ayant endommagé considérablement la maison, on la remplaça par une autre qui fut

bénite en 1876. Les cours d'art ménager s'inscrivirent au programme en 1910. Mère Sainte-Marie-du-Cénacle, supérieure générale, est une élève de cette maison d'éducation où se préparèrent de nombreuses vocations religieuses pour la Communauté et pour les communautés-sœurs.[14]

Berthierville

En 1925, les fondatrices du couvent de Berthierville, Sœur Saint-Henri et Sœur Saint-Claude, organisèrent l'œuvre de l'éducation avec ardeur. Une maîtresse d'anglais, Sœur Saint-Patrice, se joignit à elles cinq ans plus tard. En 1834, un soir d'octobre, deux sœurs moururent à Berthier et furent inhumées le lendemain : ce fut une grande épreuve, mais la Providence veillait. Sœur Saint-Bernard qui sera supérieure générale de l'Institut y vint en 1842 ; elle y demeurera sept ans et y posera les bases d'un enseignement solide. Sœur Saint-Victor, maîtresse générale des études, comptait alors ce couvent comme une des principales maisons de la Communauté. Le piano y était aussi enseigné.

En 1874, une annexe en brique, à trois étages, un toit français pour remplacer les mansardes, de larges fenêtres changèrent l'aspect et le confort du couvent. Et pendant quarante ans, la vie intellectuelle et spirituelle fut sauvegardée et développée par l'abbé Jean-François-Régis Gagnon, curé, qui se retira après son Jubilé d'or et mourut en 1875.

Sœur Saint-François-d'Assise, qui fut supérieure à Berthierville de 1855 à 1891, obtint de la Fabrique un terrain qui, de la rue, longe la façade du couvent et le dépasse de chaque

14. HCND, VII, p. 46. VIII, p. 125, 334. IX, p. 145. AMC, Sainte-Marie de Beauce.



Maison de la Ferme de la Pointe St-Charles, vers 1730.

Foyer de la cuisine — Pointe St-Charles — 18e siècle.



côté. Ce fut une importante inauguration car les élèves n'ayant pas de cour, ne pouvaient prendre leur récréation à l'extérieur. Comment y suppléait-on dans la période qui s'écoule entre 1845 et 1885?[15] L'Histoire ne le dit pas. Sœur Saint-Sylvain, supérieure, fut chargée de la reconstruction du couvent.

Terrebonne

L'abbé Louis Lepage de Sainte-Claire, fils du premier seigneur de Rimouski, M. René Lepage, fut le fondateur et le premier curé de Terrebonne. Par son énergie, par ses vues larges et justes sur l'avenir de l'établissement, il s'est occupé de pourvoir à l'avance à la fondation d'un couvent sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame où il avait une sœur, Sœur Saint-Barnabé. En fait, entre la donation du curé Lepage et la réalisation du projet, il s'écoula quatre-vingt-douze ans. Le neuvième curé, l'abbé Jean-Baptiste Saint-Germain dit Gauthier, qui dirigea la paroisse de 1818 à 1829, obtint d'ouvrir une école de filles confiée aux Sœurs de la Congrégation, le 8 septembre 1822.

Les deux sœurs fondatrices de la mission furent Sœur Saint-Hippolyte et Sœur Saint-Simon. Deux classes s'organisèrent le 18 août 1826 et, le 29, le couvent fut béni avec solennité. Parmi les élèves de la première heure, les sœurs eurent le bonheur d'accueillir Esther Sureau dit Blondin qui deviendra plus tard Mère Marie-Anne, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne.

L'institution se développa. En 1839, l'anglais s'inscrivit au programme. En 1864, d'importantes réparations furent jugées nécessaires : joints de la maison tirés, couverture du toit, che-

15. HCND, VII, p. 52, 68. VIII, p. 128, 363. AMC, Berthierville.

minées, annexe, divisions modifiées, murs recouverts de crépi, eau courante introduite dans la maison. On célébra le 50e de la fondation le 21 novembre 1876. Deux ans plus tard, on recevait quinze pensionnaires.

À une assemblée spéciale des marguilliers, en 1882, il fut décidé que la Fabrique vendrait à la Commission Scolaire le couvent et ses dépendances, l'ancienne église et le terrain, pour la somme de quatre mille dollars. Madame Masson, veuve de l'Honorable Masson, donna l'emplacement pour construire le couvent et la Fabrique fut autorisée à emprunter sept mille dollars. L'année scolaire commença dans l'ancienne maison, mais celle de la rue Saint-Louis fut bientôt prête. Mgr Fabre la bénit le 19 mai 1883. Le 15 juin, les sœurs dirent adieu à leur résidence, aux « Rapides », à la solitude, aux souvenirs. Du 16 au 28, on aménagea l'autre habitation. La première messe eut lieu le 16 juillet. En septembre, on accueillit 30 pensionnaires, 75 quart-pensionnaires, 50 externes. Le couvent de la fondation, converti en collège tenu par les Clercs de Saint-Viateur devint la proie des flammes, le 7 décembre 1887 : « Vieille relique qui disparaissait », écrit l'annaliste.

Dans la nouvelle demeure, le personnel étudiant allait toujours croissant : en 1906, quarante-six pensionnaires furent reçues ; en 1914, cinquante-cinq. L'œuvre entrevue se poursuivait dans un dévouement sincère et joyeux, au service de l'éducation.[16]

Académie Visitation

L'Académie Visitation fut fondée en 1833 par les Messieurs de Saint-Sulpice, en faveur des jeunes filles pauvres du quar-

16. HCND, VII, p. 62. VIII, p. 128, 363. AMC, Terrebonne.

tier Visitation, ci-devant Faubourg Québec. On ouvrit quatre classes sous la direction des Sœurs de la Congrégation qui s'y rendaient chaque matin. La première maison était de brique et occupait l'angle sud-est des rues Craig et Visitation, sur un terrain donné au Séminaire pour fins d'éducation par M. Beaudry, citoyen riche et en grande renommée de vertu.

Durant les quatre premières années, l'abbé Fay, curé de la paroisse Notre-Dame et visiteur des écoles des faubourgs, n'avait demandé pour ces enfants que l'enseignement des prières, du catéchisme, de la lecture, du calcul et d'un peu d'orthographe pour les plus intelligentes ; il avait permis aux sœurs de réclamer une rétribution de quelques sous aux élèves qui appartiennent à des familles fortunées. Mais, en 1837, les Frères des Écoles Chrétiennes ayant mis leurs classes gratuites sur un plan élevé, les Sœurs ajoutèrent au programme l'enseignement de la grammaire, de la géographie, de l'histoire sainte, de l'histoire de France, de l'histoire du Canada, du Manuel de controverse et les analyses de catéchisme de persévérance.

Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1852, l'incendie détruisit les faubourgs Saint-Laurent et Québec. L'École Visitation brûla entièrement et, pendant deux ans, les filles fréquentèrent l'école attribuée aux garçons, précédemment. En 1853, le Séminaire se détermina à construire l'école en pierre et sur de plus grandes proportions. Elle fut élevée à l'angle opposé, coin nord des rues Craig et Visitation, mesurait 74 pieds par 48, et comprenait trois étages et un rez-de-chaussée. On laissa douze pieds de terrain entre l'école et la rue pour planter des arbres.

En 1855, les Sœurs ouvrirent neuf classes pour recevoir les 590 élèves qui se présentèrent. M. Daniel, P.S.S., se réserva

le dernier étage pour un cours de persévérance. Il fit confectionner des bancs, des estrades, un autel ; il se procura des poêles pour chauffer les pièces et assurer ainsi un certain confort aux élèves. Dans le soubassement, à part l'appartement du concierge, rien n'était fini. Cependant, l'un des côtés était latté ; on y tint le catéchisme pour la première communion. Pour répondre aux besoins des familles, on organisa deux classes exigeant une rétribution et n'ayant nul rapport avec les autres, et ce fut un succès complet.

À l'école Visitation, le catéchisme fut confié à Messieurs Daniel et Campion. Les leçons étaient fort goûtées. Pour récompenser les élèves de leur application, ces prêtres s'occupèrent de faire exécuter des pièces dramatiques ou récréatives, le dimanche après vêpres, dans la belle saison. Cela dura quinze ans. Sous l'administration de Monsieur Granet, supérieur du Séminaire, M. Daniel fut remplacé au Faubourg Québec par M. Tallet, P.S.S.

La nouvelle maison fut bientôt insuffisante pour le nombre croissant des élèves : le Séminaire décida de la faire agrandir par une allonge de 36 pieds par 48. M. Desmazures qui avait remplacé M. Daniel contribua aux dépenses de la construction qu'il avait lui-même demandée avec instance. Il fit faire à ses frais la vaste chapelle dans la partie de l'annexe, ainsi que le jubé. Cette école améliorée permit aux Sœurs d'y établir leur résidence et d'y ouvrir une académie où l'on pourrait enseigner le français, l'anglais, le piano et les ouvrages de goût. Elles y maintinrent cependant trois classes gratuites pour les enfants pauvres du quartier, selon les intentions du Séminaire qui octroyait chaque année un certain montant pour la subsistance des Sœurs. Sœur Sainte-Barbe fut la première supérieure de l'institution.

En 1868, la grande maison devint encore trop étroite pour recevoir les 1200 élèves qui s'inscrivaient. La Communauté demanda et obtint l'usage de la maison de pierre qui se trouvait dans l'enclos afin d'ouvrir d'autres classes. C'est alors que l'Académie fut séparée de l'école gratuite.

Lors de l'érection de Montréal en paroisses, le Séminaire abandonna ce quartier, mais il laissa les deux écoles et le terrain à la disposition des Sœurs pour fins d'éducation. M. Champeau devint le premier curé de Sainte-Brigide ; il se chargea lui-même de la direction et confia le soin des élèves au R.P. Duhaime. Les Pères Oblats donnaient la messe et furent des bienfaiteurs.

L'Acte officiel, notarié, de la cession de la propriété par les Messieurs de Saint-Sulpice, pour fins d'éducation, portait le paragraphe suivant :

> Un terrain situé en la paroisse Sainte-Brigide sous le numéro cent onze du plan officiel de cette cité, borné en front par la rue Craig, d'un côté par les numéros cent vingt-trois, cent vingt-cinq et cent vingt-six du dit plan officiel contenant une superficie de dix-neuf mille quatre cent huit pieds suivant le cadastre avec les écoles et autres bâtiments dessus construits.
>
> Pour, par les dits commissaires, employer les dits terrains, écoles et autres bâtiments au bénéfice de l'éducation pour y tenir des écoles, académies et autres maisons d'éducation sous leur direction immédiate et pour nulle autre fin.

En 1877, M. J. Lonergan, curé de Sainte-Brigide, comprenant l'état de gêne des sœurs qui n'avaient que la légère contribution des élèves pour subsister, demanda à Messieurs les Commissaires de leur venir en aide en leur octroyant une part de la rétribution municipale ; l'École fut placée sur la liste des écoles subventionnées, en 1886, neuf ans après cette réclamation.

Les élèves de langue anglaise furent transférées à la nouvelle école de la rue Craig qui leur était destinée, le 23 avril 1891 ; cependant, jusqu'à la fin de l'année scolaire, la directrice de l'Académie Visitation eut la charge des deux maisons.

Un quatrième étage fut construit afin d'aménager vingt-deux cellules pour les religieuses, en 1900. Cette année-là, la paroisse Saint-Pierre-Apôtre fut érigée et le couvent passa sous la direction spirituelle des Oblats de Marie-Immaculée qui, depuis vingt-six ans, n'avaient jamais cessé d'en être les bienfaiteurs insignes.

L'Histoire doit souligner que l'Imprimerie de la maison mère s'est inaugurée à l'Académie Visitation, en 1901, par la publication des Annales de la Communauté, sous l'ingénieuse initiative de la fondatrice, Sœur Saint-Pierre-Apôtre. L'œuvre prit d'amples proportions, dans la suite, grâce à un outillage perfectionné et, plus tard, la maison mère de la rue Sherbrooke intégra ce service.[17]

Académie Saint-Joseph

De 1836 à 1869, l'Académie Saint-Joseph fut au nombre des écoles des faubourgs. Les Sœurs y dirigeaient trois classes que le Séminaire leur avait confiées afin de donner aux enfants de l'endroit les mêmes avantages qu'à ceux des faubourgs Québec et Saint-Laurent. Les Sœurs voyageaient en voiture, matin et soir. En octobre 1869, les Messieurs de Saint-Sulpice achetèrent la maison et se chargèrent de pourvoir à l'école. Les Sœurs s'établirent dans cet immeuble de la rue Notre-Dame, le 18 octobre 1869, et les classes s'organisèrent pour le 3 novembre.

---

17. HCND, VIII, p. 228. AMC, Académie Visitation (École Ville-Marie).

La générosité de Saint-Sulpice pour les écoles tenues par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame est une page inédite, très riche de souvenirs. Quand Saint-Joseph fut érigé en paroisse, les Sulpiciens se retirèrent et M. le curé Champoux les remplaça. Celui-ci voulut faire une entente avec la nouvelle Commission Scolaire de Montréal, car les ressources étaient absolument insuffisantes, par suite de ce changement. On eut à vivre quelques années de privations réelles, étant donné que les négociations furent lentes. Enfin, en 1881, la maison passa sous le contrôle de la Commission Scolaire de Montréal ; les Sœurs reçurent une allocation raisonnable et la période de difficultés allait se clore par un autre bienfait de Saint-Sulpice.

M. Louis Colin, P.S.S., et son procureur M. Larue, signèrent à la Procure de la maison mère, en présence du Conseil général, le 20 août 1886, l'acte de cession, pour fins d'éducation, de l'École sise sur la rue Notre-Dame, évaluée à trente mille dollars. Une clause stipulait que cette maison et son terrain seraient désormais aux charges des Sœurs.

En 1892, les classes anglaises ayant été transférées à la nouvelle Académie Sainte-Agnès, des locaux devinrent disponibles et, en 1893, l'Académie fut désignée comme résidence de la supérieure provinciale. Elle prenait cette physionomie de service religieux après les années de longs et obscurs labeurs des premières missionnaires.[18]

École Bonsecours

L'École Bonsecours fut fondée par les Sulpiciens en 1839 pour procurer l'instruction aux enfants des familles d'un régi-

---

18. AMC, Académie Saint-Joseph.

ment irlandais catholique. Les Sœurs de la Congrégation y aménagèrent deux classes dans un local situé sous la sacristie de la chapelle Bonsecours et y enseignèrent jusqu'en 1846. Les classes s'ouvrirent de nouveau, en 1849, avec 163 élèves et l'école resta dans la même situation pendant des années. En 1893, les Messieurs de Saint-Sulpice firent construire une maison en pierre de 45 pieds par 53, à trois étages, située sur la rue des Commissaires et contiguë à la sacristie de l'église Bonsecours. On y ouvrit cinq classes, fréquentées annuellement par une moyenne de 250 élèves. Cette école avait le même statut que les écoles des Faubourgs Saint-Laurent et Saint-Antoine, étant destinée à l'instruction des enfants pauvres. Mais pour favoriser les élèves qui désireraient s'inscrire à une autre institution dans la suite, les Sœurs enseignèrent toutes les matières exigées au cours élémentaire, modèle et académique, suivant les aptitudes de chacune.

L'école Bonsecours fut dépendante de Saint-Sulpice jusqu'en 1912. Cette année-là, la maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste, le terrain et les annexes, y compris l'église Notre-Dame-de-Pitié furent vendus à la ville de Montréal. Le contrat fut signé le 3 mai ; désormais, les sœurs eurent leur résidence à Bonsecours. La première supérieure de la mission, Sœur Saint-Grégoire-de-Nazianze, s'était rendue à l'ancienne maison mère pour rencontrer l'entrepreneur-démolisseur, en avril 1913. Elle a noté son entrevue :

> Je suis content de vous dire, ma sœur, dit-il, que je n'ai jamais défait une aussi magnifique construction ; vraiment, elle a été faite pour durer encore plusieurs siècles... et quelle propreté partout, j'en suis vraiment orgueilleux, ça fait du bien à la religion. J'ai toutes sortes d'hommes qui travaillent et je vous assure qu'ils ouvrent les yeux, tous sont édifiés de ce qu'ils voient, ça me fait plaisir. Pas un petit coin de sale, pas le moindre insecte qui

indique qu'un endroit a été oublié. Partout les planchers jaunes et les armoires nettes du haut en bas : c'est propre, propre, partout.

(...) N'avez-vous pas trouvé quelques antiquités en démolissant cette construction de date si reculée ? — « Non, ma sœur, pas précisément. Nous avons trouvé cependant quelque chose dans les fondations : le portrait de Mère Bourgeoys, des documents attestant l'époque de la construction (1845), des chapelets, des médailles. Un ouvrier a trouvé une médaille de Notre-Dame-du-Rosaire portant la date visible de 1692 ; il en a refusé sept dollars. Nous avons trouvé deux haches, deux marteaux et un sabre. Nous avons découvert deux tranchées : l'une, profonde, qui conduit au fleuve et l'autre, du côté de l'église Notre-Dame-de-Pitié ». Sur l'invitation de M. Rochon, ajoute-t-elle, je suis allée voir les deux chemins souterrains et j'ai également vu le sabre, les haches et les marteaux.

Le nombre d'élèves croissait à l'École Bonsecours. Le supérieur du Séminaire, Monsieur Troie, fit aménager une classe dans la pièce servant de dortoir aux religieuses, au-dessous de la sacristie. On enseignait le piano, la couture, la sténographie et la dactylographie. Cependant, très peu d'élèves dépassaient la septième année du cours. Parmi celles qui poursuivirent leurs études, quelques-unes firent partie du personnel enseignant de la Commission Scolaire de Montréal. En 1925, trois d'entre elles firent leur profession religieuse à la Congrégation de Notre-Dame.

La maison de Bonsecours devint une maison provinciale, en 1912, et le demeura jusqu'en 1922. Alors, le Pensionnat Sainte-Catherine fut le centre de la Province Marguerite-Bourgeoys.[19]

19. HCND, VII, p. 228. AMC, École Bonsecours.

Kingston

En 1858, Mgr Horan, évêque de Kingston, disposa plusieurs classes spacieuses dans l'ancienne église Saint-Joseph. Les Sœurs occupèrent le nouveau local, le 10 septembre 1860. Plus tard, en 1891, la vieille église-école fut déclarée inhabitable par les experts. On démolit la bâtisse vermoulue et, sur le même emplacement, aux frais de Mgr Cleary, une école fut élevée qui prit le nom d'École Saint-Vincent, en l'honneur de l'évêque bienfaiteur.

Les Sœurs avaient ouvert un pensionnat, en 1841, avec trente-neuf élèves ; en 1847, elles étaient soixante-dix-huit. Au cours des vingt premières années, de 1841 à 1861, le couvent a donné l'instruction religieuse et littéraire à 1676 élèves et, dans les classes gratuites de l'externat, à 4276 élèves.

La maison de Notre-Dame-du-Lac, achetée en 1868, n'a été habitée par les sœurs et les élèves qu'une seule année. On chercha à la vendre, mais en vain. Reprise en 1878 comme école et comme internat, elle fut définitivement fermée en 1894, et vendue en 1904. Le couvent de Kingston s'ouvrit de nouveau, en 1895, pour accueillir des pensionnaires et des quart-pensionnaires, au nombre de 106. À l'École Saint-Vincent, il y avait cent soixante-dix élèves et, à l'École Saint-Jean, une centaine. Une annexe fut construite en 1897 ; Mgr Cleary en témoigna sa haute satisfaction « gage, dit-il, de votre stabilité à Kingston ». L'évêque céda aux Sœurs, par bail, le terrain du couvent qui était la propriété de la Corporation Épiscopale. La nouvelle maison fut bénite le 20 mars 1898.

Au début du siècle, en 1903, on exigea les diplômes de la province d'Ontario pour les religieuses enseignantes. Ainsi,

même les professeurs d'expérience durent suivre les cours d'été et subir les examens.[20]

Les Cèdres

Les premières concessions au lieu dit des Cèdres, dans la seigneurie de Soulanges, se firent vers 1720. La mission des Cèdres fut ouverte par le zèle de Mgr Augustin-Magloire Blanchet qui devint évêque de Nesqually (Washington).

Au livre des délibérations de la Fabrique, l'annaliste a recueilli les lignes suivantes :

> Le mercredi, 10 novembre 1841, sont arrivées de Montréal les Sœurs Saint-Théodore et Sainte-Clotilde pour entrer dans la maison bâtie aux frais de la Fabrique. Elles ont pris des externes, le 15 et, le 22, des pensionnaires. La dite maison a été bénite par le Comte de Forbin-Janson, évêque de France, Primat de Lorraine, le 21 octobre, à deux heures de l'après-midi. Il était délégué par Mgr Ignace Bourget.
>
> Mgr Bourget, évêque de Montréal. Victoria, reine d'Angleterre.
>
> Copie conforme : J.-N. Rémillard, Ptre curé.

Cet extrait montre l'importance du geste missionnaire qui semblait s'écrire dans l'ombre. Les Sœurs étaient si pauvres qu'elles ne pouvaient obtenir les services d'un employé ; elles devaient fendre le bois de chauffage, le corder, l'entrer dans la maison et personne ne songeait à les secourir. À ces durs travaux s'ajoutaient des privations de tous genres. Les mansardes étaient utilisées pour les dortoirs et les classes, parce que la maison n'avait qu'un étage.

20. HCND, VIII, p. 143, 335. IX, p. 151. AMC, Kingston.

De 1849 à 1882, il n'existe aucun détail d'histoire, le feu ayant tout consumé le 14 novembre 1882 : maison, annales, documents. Heureusement que le Saint Sacrement a pu être sauvé par l'abbé J. Belair, curé. Le 2 décembre, les Sœurs recommencèrent l'enseignement dans le logis du maître d'école aménagé à cette fin. Cette période fut extrêmement méritoire car tout manquait, y compris la nourriture ; seuls, le pain et le beurre restaient. La reconstruction du couvent fut l'occasion de grandes difficultés. On ouvrit des classes dans un local provisoire, en septembre 1883. Enfin, le 1er janvier 1884, les Sœurs s'établirent dans leur couvent et, le 13, eut lieu la bénédiction de cette nouvelle demeure par le curé. Les élèves pensionnaires étaient peu nombreuses : en 1886, elles étaient 4 ; en 1887, 9 ; en 1889, 24. Ce nombre se maintint jusqu'en 1914 où il s'éleva à 51. L'anglais et le piano furent enseignés par un professeur laïque jusqu'en 1890.

La pauvreté des sœurs était très grande : les annales ont écrit une note qui le prouve : quand, en 1889, Sœur Saint-Philippe-de-Néri arriva aux Cèdres comme supérieure, on lui remit la somme de deux dollars en l'avertissant, d'autre part, que le couvent avait une dette de 394 dollars.[21]

Saint-Roch de Québec

La fondation est liée à l'historique de la Basse-Ville, en 1692. La mission de Saint-Roch est la continuation de cet établissement que connut Mère Bourgeoys. Elle fut fondée en 1844 par le fait du transfert de l'école.[22]

---

21. HCND, VIII, p. 141. AMC, Les Cèdres.
22. HCND, VIII, p. 6.

Châteauguay

Le 25 août 1844, arrivaient à Châteauguay les deux sœurs fondatrices de la mission : Sœur Sainte-Clotilde et Sœur Sainte-Catherine. L'abbé J.-B. Bourassa, curé, s'était chargé des frais d'organisation, pour une grande partie. Mgr Bourget alla bénir la maison. Le Saint Sacrement ne fut laissé au couvent que le 24 mai 1857.

Le couvent poursuivit son œuvre dans le calme et la paix : les années se succédaient, apportant les mêmes joies, le même travail ardent. Les parents et les élèves étaient très sympathiques aux religieuses et appréciaient leur dévouement. Des réparations importantes se firent en 1871. D'avril à septembre, les Sœurs s'installèrent dans un local appartenant aux Sœurs Grises du Manoir, et le 8 septembre, 80 pensionnaires furent reçues. En 1910, le couvent fut reconstruit. Les religieuses s'établirent dans une maison de l'autre côté de la rivière du 10 mars au 28 septembre. Et l'œuvre bénéficia des améliorations qui servaient la cause de l'éducation, dans ce secteur.[23]

L'Assomption

M. Degeay, P.S.S., curé de l'Assomption, avait usé de ses droits seigneuriaux en offrant un terrain à la Congrégation de Notre-Dame pour y ouvrir un couvent. M. de Valinière, P.S.S., successeur de M. Degeay, tenta aussi d'établir des Sœurs de la Congrégation dans sa paroisse. Les années passèrent. Enfin, en 1843, on proposa de construire une maison d'éducation, et deux missionnaires s'y rendirent le 27 janvier 1847. Elles reçurent 40 pensionnaires. Mais il y avait une difficulté locale à contourner : jusque-là, mademoiselle Lemoine avait

23. HCND, VIII, p.364, AMC, Châteauguay.

tenu une école au village et les dames qui avaient été ses élèves voulaient lui confier leurs enfants. L'école était subventionnée par la Commission Scolaire. Le tact et la charité de Sœur Sainte-Ursule, qui deviendra supérieure générale, dans la suite, gagnèrent la sympathie. Elle fut supérieure à l'Assomption de 1852 à 1864, et s'était chargée de l'enseignement de l'anglais. Dès 1854, le piano est au programme de culture. Le couvent devint vite trop étroit. Il mesurait 60 pieds par 45 ; Sœur Sainte-Ursule obtint d'y ajouter une aile de 45 pieds par 50, au prix de $3400.

En 1872, on construisit une cuisine. Enfin, sous le supériorat de Sœur Saint-Sylvain, de 1880 à 1894, la maison fut construite en entier pour le montant de $37 000. La Fabrique offrit trois mille dollars.

Le cinquantenaire du couvent fut célébré en 1897. Au cours des années, les illustres visiteurs du collège ne manquaient pas de se rendre dans la maison d'éducation des filles ; on reçut, entre autres, Sir Wilfrid Laurier, Mgr Alfred Archambault, premier évêque de Joliette, les délégués apostoliques Mgr Falconio, Mgr Sbaretti, Mgr Cassulo et plusieurs personnalités religieuses et civiles.[24]

Sainte-Thérèse-de-Blainville

L'ouverture et la bénédiction de la maison de Sainte-Thérèse eut lieu le 19 mars 1847. Sœur Sainte-Monique (Couture), Sœur Sainte-Rosalie (Gauthier), Sœur Saint-Dominique (Lévesque), en furent les premières ouvrières. La supérieure, Sœur Sainte-Monique, faisait en même temps la classe aux plus jeunes élèves. Sœur Sainte-Rosalie qui avait

24. HCND, VIII, p. 369, 383. AMC, L'Assomption.

vingt ans était chargée des grandes. Une maîtresse laïque enseignait le piano et l'anglais. Un journal de l'époque a publié que « lors de leur arrivée, les Dames de la Congrégation de Notre-Dame reçurent plusieurs demoiselles de vingt-cinq et trente ans qui attendaient les Sœurs pour entrer pensionnaires ». L'annaliste avait noté : « Ce n'est pas sans admirer leur courage que Sœur Sainte-Rosalie admit dans sa classe ces « jeunes filles » qui venaient en toute simplicité s'instruire et se perfectionner ».

L'abbé Joseph-Charles Ducharme avait réclamé la venue des Sœurs auprès de Mgr J.-O. Plessis, après avoir soumis la question à M. Roux, supérieur de Saint-Sulpice, à Montréal. D'autres noms sont inoubliables : les abbés L.-A. Jasmin, L. Dagenais, L. Charlebois, A. Vaillancourt, A. Nantel, J.C. Chaumont, J.C. Coursol, D. Nepveu qui, tous, furent très dévoués au couvent. Cette maison fut gouvernée de 1855 à 1878 par Sœur Saint-Gaëtan (Brodeur-Chénier), mère de Mère Saint-Victor (Chénier), qui fut supérieure générale de l'Institut durant douze ans, de 1870 à 1882.

De la maison construite en 1846, il ne reste que l'image. Restaurée en 1894, agrandie en 1902, elle fut démolie en 1916, excepté l'aile édifiée en 1902. Mère Sainte-Euphrosyne (Gauthier), Mère Saint-Valérien (Dragon), y furent supérieure locale et occupèrent, plus tard, le poste de supérieure générale. Mère Gabrielle Massicotte, supérieure générale actuelle, fut aussi supérieure locale à Sainte-Thérèse. Mère Saint-Isaïe qui devint assistante générale partit de Sainte-Thérèse pour fonder l'école normale des filles à Montréal. Sœur Sainte-Marie-Ananie, dépositaire générale durant quinze ans, y enseigna le piano.

Le Livre d'Or garde des signatures qui sont de beaux

souvenirs : Botrel et sa douce Léna ; Lord Bing de Vimy ; Mgr Sbaretti, Mgr Pietro di Maria, Mgr Andrea Cassulo, délégués apostoliques ; Mgrs Bruchési, Bourget, Fabre, Gauthier ; Mgr Grandin, Mgr Laflèche.[25]

Saint-Jean

La maison de Saint-Jean fut ouverte le 15 octobre 1847. Messire Charles Larocque reçut les sœurs avec bonté et, le 17 octobre, M. Édouard Bourgeois, autorisé par la Fabrique, cédait aux Sœurs de la Congrégation, à titre d'usufruit plein, entier, non révocable, le terrain et le couvent en pierre où elles venaient d'entrer. Cette maison, donnée aux Sœurs Grises pour « un jardin d'enfance » devint un hospice, puis un hôpital. La première année, on compta 14 pensionnaires ; la seconde, 24 ; la troisième, 38.

Dans une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, en mai 1854, M. le curé Larocque proposa de changer le local des Sœurs de la Congrégation pour le Collège non terminé mais plus grand, situé sur un terrain mesurant 394 pieds par 226. On le permet, à condition que les Sœurs acceptent de faire achever la maison à leurs frais ; la Communauté étudia le projet et se décida à l'échange. Les paroissiens aidèrent les Sœurs à s'installer dans leur nouvelle demeure pour le 1er janvier 1855. La maison en pierre à trois étages avait 104 pieds par 50. La propriété comprenait aussi un hangar en brique et une autre maison. La Communauté déboursa 1832 louis, 16 shellings, 4 deniers, pour finir la construction. Cet argent fut remis à la maison mère dans l'espace de dix ans. La bénédiction eut lieu le 11 janvier 1855. Sur la demande de Sœur Sainte-Marie-de-Bon-Secours, supérieure locale, M.

25. AMC, Sainte-Thérèse de Blainville.



Moules de fer pour les assiettes à dîner et les écuelles à souper.

Vaisselle en étain et en plomb coulée à la Pointe St-Charles. Elle fut en usage à la maison mère de la C.N.D., depuis le début de l'Institut jusqu'en 1907, alors que l'aluminium a remplacé l'étain.



Monette, marguillier en charge, ratifia la donation faite le 17 octobre 1847 par M. Édouard Bourgeoys, par un acte passé devant notaire, au nom du curé et de la Fabrique.

Mère Sainte-Ursule qui fut supérieure après son mandat de supérieure générale, n'y resta que deux ans, car elle s'offrit à Mère Saint-Victor pour essayer de faire revivre la mission de Saint Albans fondée en 1869. Sous le supériorat de Sœur de-l'Intérieur-de-Jésus, le couvent de Saint-Jean connut une ère de progrès matériel et intellectuel : le nombre des pensionnaires s'accrut, le téléphone fut installé.

Le Surintendant de l'Instruction Publique, l'Honorable Boucher de la Bruère, fit une visite le 28 janvier 1898. Après avoir parlé de la nécessité urgente des écoles normales, il ajoutait : « Nous voudrions qu'une de ces écoles fût ouverte à Montréal, l'an prochain, mais nous ne savons pas si le gouvernement agréera notre demande ». « Vos institutions progressent, dit-il, et elles font du bon ouvrage ».

Une annexe mesurant 60 pieds par 40 fut bénite le 31 août 1902 par l'abbé Collin, curé. Cette année-là, l'électricité apporta des facilités et des améliorations.

Le cinquantenaire du pensionnat de Saint-Jean s'inscrivait en 1897, mais il ne fut célébré qu'en 1904, sous la présidence de Mgr Paul Bruchési.[26]

Baie Saint-Paul

La mission de la Baie Saint-Paul débuta en 1848. Dès les premières années de la fondation, les élèves préparèrent le

26. HCND, VIII, p. 386. AMC, Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

Brevet de capacité. À partir de 1865, les examens eurent lieu dans la paroisse. Nous avons peu de détails sur l'histoire de ce couvent. En 1870, un violent tremblement de terre brisa les cheminées et le toit. Comme de 1872 à 1887, les annales furent interrompues, seule la tradition orale peut fournir un témoignage. La maison fut agrandie de vingt pieds sur toute la longueur, du côté sud, en 1881 ; un toit français remplaça la couverture à pignon ; de grandes réparations s'élevèrent au montant de 10 000 dollars.

Pour une longue période subséquente, de 1887 à 1911, les annales ne mentionnent aucun fait important pour l'histoire : elles soulignent la vie ordinaire d'une maison d'éducation, s'écrivant au fil des jours, sans éclat.[27]

Saint-Eustache

Jusqu'en 1885, le couvent de Saint-Eustache fut entretenu par les Sœurs. Sans être propriétaires, pour le progrès de l'œuvre, elles consentirent à payer la construction d'une annexe de 40 pieds par 25, à deux étages : chapelle, salle d'étude, chambre de musique, dortoir dans les mansardes.

En 1885, la Fabrique, propriétaire du couvent, fournit 3000 dollars pour sa restauration et la Communauté, 1200. Tout changea d'aspect à l'intérieur et à l'extérieur. Un toit français remplaça les mansardes ; la maison restait cependant basse, humide, peu solide et trop étroite. Il fallut songer à la reconstruire, en 1898. Le beau site, sur la rivière des Mille-Îles, encourageait les initiatives. Environ trois cents élèves, dont plus de quarante internes, accouraient chaque année à l'institution qui avait bonne renommée pour l'instruction et

27. AMC, Baie Saint-Paul.

pour l'éducation. À Saint-Eustache, on conserve certains noms chers : celui de Sœur Sainte-Clotilde, la supérieure qui allait seule, de maison en maison, semer joie et secours ; celui de Sœur Sainte-Théodora qui, durant dix-huit ans, y travailla avec intelligence et succès ; on se souvient de Sœur Saint-Jude, de Sœur Sainte-Candide, qui furent des missionnaires inoubliables.

Après son élévation à l'épiscopat, en 1897, Mgr Paul Bruchési fut un bienfaiteur et un ami du couvent où il retrouvait des nièces, filles de sa sœur, madame Belair. En 1912, Mgr y amena René Bazin, un illustre membre de l'Académie française venu au Canada pour le premier Congrès de la Langue française.

La mission comprenait une ferme dirigée par l'économe de la maison mère qui gardait l'administration de l'entreprise.[28]

Sainte-Croix

Le couvent de Sainte-Croix, construit en 1849, était devenu trop étroit. Avec la collaboration des paroissiens sollicités par l'abbé Côté, curé, des briques et du bois furent offerts pour la construction et l'agrandissement de l'établissement. Peu après, on put recevoir soixante pensionnaires.

Les fêtes du cinquantenaire furent célébrées en présence de Mgr Bégin, sous le supériorat de Sœur Sainte-Louise (Denis) ; elles furent splendides, d'après l'annaliste. Le nombre d'élèves croissait toujours : le 27 juillet 1909, la première pelletée de terre fut donnée pour inaugurer les travaux de la future maison.[29]

28. HCND, IX, p. 179-191. AMC, Saint-Eustache.
29. HCND, IX, p. 171. AMC, Sainte-Croix (Lotbinière).

Yamachiche

De 1852 à 1882, aucun fait important ne fut enregistré dans l'histoire du couvent d'Yamachiche qui progressait, pourtant. Après trente ans d'existence, il avait donné plus de trente religieuses à la Congrégation, et deux supérieures générales s'y étaient formées : Mère Sainte-Sabine (Lesieur) et Mère Sainte-Marie-Rose (Lesieur).

De 1862 à 1873, « tante Saint-Pierre-d'Alcantara », comme on disait alors, gouverna la maison. Elle a laissé le souvenir d'une humilité et d'une charité proverbiales. En 1890, la vieille maison fut restaurée, et l'on ajouta une aile. Le premier couvent qui datait de 1852 tombait de vétusté : il fallut le remplacer, en 1905. Le 60e anniversaire de la fondation réunit plus de trois cents élèves qui chantèrent les gloires du passé et l'espoir de l'avenir.[30]

Villa-Maria

Le terrain « Monklands » avait été d'abord concédé par les Messieurs de Saint-Sulpice aux Des Carryes et à leurs alliés, les Leduc, les Hurtubise, les Millet. Ils étaient des premiers colons de Ville-Marie, engagés par M. Olier et M. de la Dauversière pour la défense du pays, en 1663. La propriété fut acquise par l'Honorable Monk, membre important du Barreau et de la Législature canadienne. Certains achats subséquents agrandirent considérablement la première acquisition et constituèrent le domaine « Monklands » sur lequel l'Honorable Juge Monk fit ériger une maison, d'après le plan de sa résidence d'Angleterre.

La Congrégation de Notre-Dame eut l'avantage et la per-

30. HCND, IX, p. 192.

mission d'acheter ce terrain quand il fut mis en vente, après avoir été la maison des gouverneurs. Elle y organisa un pensionnat en 1854, et la maison mère s'y éleva en 1880. La première messe fut célébrée à Villa-Maria, le 8 septembre 1854 et, le 12 septembre, on reçut 56 élèves. Les Messieurs de Saint-Sulpice s'intéressèrent au progrès du couvent : Monsieur Billaudèle, supérieur, Messieurs Bayle, Faillon furent de grands bienfaiteurs. La statue de Regina Congregationis placée sur la façade de l'édifice est un don de M. Étienne Faillon.

Le nouveau pensionnat s'ouvrit sous la direction de Sœur de-la-Nativité (Cagger) ; elle avait pour compagnes Sœur Sainte-Providence (Donnelly), Sœur Saint-Michel (Dufresne), Sœur Sainte-Justine (Casgrain), Sœur Saint-Georges (Lemoyne), Sœur Sainte-Victoire (Rainville), Sœur Saint-Gaëtan (Chénier). À quelles privations durent se soumettre les missionnaires dans ce beau domaine de Monklands ! La maison était trop petite pour héberger cinquante pensionnaires. Les sœurs occupaient un coin du grenier où elles supportaient un froid excessif ou une chaleur suffocante, d'après la saison. Des lampes à pétrole éclairaient faiblement la salle d'étude et de récréation des pensionnaires : « on se serait cru aux Catacombes », note l'annaliste. Il manquait bien des choses, et l'on était éloigné de la ville. À cette époque, 1855-1861, il n'y avait ni électricité, ni tramways, ni automobiles, ni téléphone. Le seul véhicule était la voiture tirée par un cheval qui était souvent requis pour les travaux de la ferme. La Communauté agrandit sa propriété par l'achat de la terre de madame Mc Cullogh, mesurant 21 arpents, 6 perches, 3 toises et 24 pieds, ayant front sur le chemin de la Côte des Neiges, en 1857 ; en 1860, elle acquit de M. Hurtubise un terrain de 39 arpents, 42 perches, 126 pieds en superficie. La construction de l'aile située au nord-est date de 1857.

La vie intellectuelle et morale des élèves était l'objet d'une grande attention : les lettres, les sciences et les arts s'inscrivirent au programme. Piano, harpe, violon et mandoline étaient enseignés sous la direction d'habiles professeurs religieux et laïques. La littérature, les examens, les séances publiques formaient des éléments de culture ; le langage, la diction, la conduite, la politesse recevaient des appréciations judicieuses. L'instruction religieuse garda toujours le droit de primauté. D'inoubliables fêtes de catéchisme étaient organisées à l'intention des parents et des élèves. Une telle pédagogie animait la vie du pensionnat ; ainsi, dès ses débuts, Villa-Maria sut conquérir une place extraordinaire parmi les maisons d'éducation, non seulement à Montréal mais dans toute la province et jusqu'aux États-Unis. Il lui venait des élèves de la République voisine, du Mexique, de l'Amérique du Sud.

La chapelle se construisit en 1870 ; au cours des années, la balustrade dorée, un autel de marbre l'ont enrichie. Plus tard, l'aile Sainte-Cécile offrait des chambres de musique, des salles de classe et de récréation. Les grandes élèves jouissaient des avenues bordées d'arbres, des terrains de jeux, d'un lac minuscule pour le canotage.

Des femmes remarquables dirigèrent Villa-Maria après Sœur de-la-Nativité : Sœur Sainte-Providence (Donnelly), Sœur Sainte-Joséphine (Mc Girr), Sœur Sainte-Marie-Caroline (Farrow). Que dire des réceptions solennelles qui accueillaient les distingués visiteurs ? Aucun personnage important n'est venu à Montréal sans aller saluer la Reine de la ville : l'Immaculée Vierge Marie. En 1904, Villa-Maria célébra son Jubilé d'Or avec splendeur.[31]

---

31. HCND, IX, p. 202-223. AMC, Villa-Maria.

Ferme Notre-Dame-du-Sacré-Cœur — Villa-Maria

La première maison de la Ferme était une maisonnette de bois située au fond du jardin de Villa-Maria. Elle resta debout dans un petit coin des ruines de la maison mère, en 1893. Divisée en compartiments, elle abrita les employés et les deux religieuses qui demeuraient à Villa-Maria, mais dirigeaient la ferme. De 1893 à 1907, les repas des hommes se prenaient à Villa-Maria. Le 10 juillet 1907, après quatorze ans d'hospitalité offerte par Sœur Sainte-Marie-Caroline, supérieure, dix ou douze employés prirent leur premier repas à la seconde maison de la Ferme, la petite construction de pierre qui avait conservé le poêle de la maison mère incendiée ; la première, après avoir été ébranlée, s'était effondrée. Sœur Saint-Didyme, supérieure, et quatre compagnes, arrivèrent le 13 juillet 1906, pour être résidentes à la Ferme : c'est l'équipe des fondatrices. Dès cette année-là, Sœur Saint-Elzéar eut le soin du cimetière qui fut réparé en juillet 1908 ; le perron de pierre, construit alors, existe encore. Les stations érigées par le Père Gabriel le 10 juillet 1905 avaient d'abord été placées par l'abbé Roque, P.S.S., Vicaire-général, dans l'ancienne église de la Congrégation, sur la rue Saint-Jean-Baptiste, le 13 mars 1832. En 1847, on les avait transportées au cimetière parce que le Père Catulle, C.SS.R., avait offert d'autres tableaux. Ce Chemin de la Croix était le premier de la Communauté et de la ville de Montréal. Les fidèles allaient suivre les stations de la croix, spécialement durant les années 1832 et 1834 où sévissait une épidémie de choléra au Canada. Le 11 septembre 1910, l'année du Congrès Eucharistique de Montréal, la messe fut célébrée à l'autel du cimetière.

Le 27 octobre 1907, la maison de la Ferme eut le privilège de garder le Saint Sacrement. Ce fut assez difficile d'obtenir

la messe quotidienne ; l'abbé Desnoyers en fut chargé jusqu'en avril. Les Pères Dominicains rendirent ce service, en attendant la nomination d'un autre aumônier. Une certaine complication survenant, la permission fut retirée. La supérieure locale s'adressa aux Pères Franciscains, aux Jésuites. Finalement, des échanges de lettres mirent de la lumière sur les points en litige et, moyennant une rétribution bien légitime de soixante-quinze sous pour chaque voyage à la Ferme, les Pères Dominicains redevinrent les aumôniers de la petite communauté. Mais les Pères, étant requis pour divers ministères, plusieurs fois les Sœurs durent se rendre à Villa-Maria ou à Notre-Dame-de-Grâce, pour les services religieux. La première messe de minuit fut célébrée dans la chapelle en 1910 ; la faveur en fut renouvelée jusqu'en 1916. Cette année-là, le Révérend Père Martin, O.P., prédicateur de l'Avent à Notre-Dame, alla dire les trois messes à la Ferme. Au réveillon, il dit aux Sœurs que Marguerite Bourgeoys était « tertiaire dominicaine » et que son nom figure au catalogue de l'Ordre des Dominicains.[32]

Ces pages nous ont permis de suivre l'avance de la Communauté dans les missions. L'œuvre commencée à Ville-Marie s'étendit peu à peu, selon l'appel des curés et l'autorisation des évêques. Chaque paroisse qui s'ouvrait désirait un couvent, centrale d'énergie et de ferveur. Avec un courage d'apôtre, les Sœurs sont allées en mission, deux ou trois ; dans la pauvreté et d'immenses sacrifices, elles ont essayé d'imiter leur Mère. Rien ne les a rebutées : ni l'éloignement, ni l'inconnu, ni l'incompréhension, ni les difficultés. Éprises de l'idéal de Mère Bourgeoys, elles allaient sur les chemins noirs et rocailleux, dans la joie. Quelles admirables femmes ont ainsi servi l'Église,

32. AMC, Villa-Maria. AMC, Ferme Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Montréal. Chapitre 9e : Fondations (Québec).

sous l'anonymat d'un nom religieux et d'un poste inconnu ! L'histoire a peu recueilli ; la tradition s'est éteinte avec la génération qui les a vues vivre. Mais sur les bases de ces immolations, l'Oeuvre a grandi. Par ses Filles, Marguerite Bourgeoys aimait encore le Canada !

Après ce long regard jeté sur les champs d'action qui demeuraient en activité en 1855, l'Histoire suit la Congrégation de Notre-Dame dans une autre expansion missionnaire qui prolonge l'ardeur conquérante de la « Voyagère de Notre-Dame », de 1855 à 1900. Mais la tâche est complexe de présenter en une vue panoramique l'histoire de ces fondations. Dans un secteur particulier, chacune a son cadre unique, difficile à reconstituer par ceux qui ne sont pas de cette région ou de cette époque. Et comment trouver un lien logique entre les histoires si semblables et si différentes des divers établissements ?

Chaque maison de la Communauté apparaît tel un pétale d'une large marguerite qui représenterait l'œuvre éducatrice de Mère Bourgeoys dans l'Église du Canada. Depuis le 30 avril 1658 où s'inaugurait l'enseignement à Ville-Marie, des missions se sont fondées du vivant de la Fondatrice ou dans une période très rapprochée des origines de l'Oeuvre. On a vu que la plupart existaient encore en 1900, marquées plus ou moins par l'évolution que les siècles devaient apporter.

De 1855 à 1900, quatre-vingt-dix nouvelles missions firent rayonner la vocation apostolique de Marguerite dans la province de Québec, en Ontario, dans les Provinces Maritimes et aux États-Unis. À l'un ou l'autre endroit, l'Église a réclamé la présence des religieuses. L'école commence toujours dans la pauvreté et doit faire face à des difficultés ; par le dévouement et la prière, par l'étroite collaboration avec le clergé et les parents, l'œuvre progresse, l'enseignement et les programmes

se perfectionnent. Bientôt, s'ajoutent des leçons d'anglais, de dessin, de musique, d'art dramatique et de dactylographie, les Sciences ménagères, la culture physique. Partout, la religion tient le premier rang et guide les maîtresses dans l'enseignement qui se donne. Un esprit de famille s'établit parmi les élèves : il soutient les éducatrices qui sont à l'œuvre constamment, dans les pensionnats en particulier.

Les autorités scolaires des milieux francophones et anglophones sont heureuses de constater, d'apprécier et de soutenir le travail ardent des sœurs. En certains endroits, l'intégration est lente, par suite de l'hostilité rencontrée chez les gens. Un peu partout, des institutrices laïques partagent les tâches des fondatrices. Le développement progressif des maisons s'effectue régulièrement.

Les religieuses perfectionnent leurs méthodes, suivent des cours d'extension et, à même leur mandat de travail, avec joie, consacrent leurs loisirs restreints à l'étude. L'heure de l'inscription aux Universités canadiennes ou européennes viendrait plus tard, dans quatre-vingts ans et plus, pour d'autres religieuses soumises à de nouvelles exigences d'enseignement. Ce changement était prévu dans le don total des Ouvrières qui ont fourni un labeur intense aux heures où l'école commençait à offrir aux enfants du Canada et des États-Unis le bienfait de l'instruction. Ce temps que l'époque actuelle considère comme absolument dépassé a, quand même, préparé des hommes et des femmes de conviction, de haute culture et de grande distinction qui ont servi l'Église et la société avec honneur et mérite. C'était cette heure : l'heure où le clergé et les religieuses devaient être de l'entreprise dans un rôle de suppléance, pour l'édification d'un pays neuf. Heure de foi !

Comment unir latéralement, par tranches chronologiques,

à travers l'histoire des missions les événements à inscrire dans l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame ? Les faits minimes qui sont importants pour l'histoire locale peuvent difficilement se juxtaposer pour constituer la trame d'un chapitre de la grande Histoire. Il faut donc opter pour un pèlerinage à vol d'oiseau au-dessus des endroits variés où la Communauté s'établit durant cette période de quarante-cinq ans. On voudrait chercher et trouver une transition pour relier les faits. Ainsi, pourquoi l'établissement de Montmagny après Rimouski ? Pourquoi le Mont Notre-Dame de Sherbrooke après l'Académie Ste-Anne de Montréal ? Pourquoi Kankakee, dans l'ouest américain, après Laprairie dans le Québec ? Pourquoi Saint Johnsbury aux États-Unis après Victoriaville ? Aucun document ne le précise, et les témoins oculaires ne sont plus. Mais l'itinéraire mystérieux obéissait à une consigne céleste. Il est clair que Mère Bourgeoys qui savait prévoir inspirait à celle qui la remplaçait de diriger les sœurs vers les lieux où l'Église les réclamait. Si le lien entre les diverses missions reste inconnu sur terre, le regard de la foi découvre que la Providence se chargeait d'orienter les voiles par des appels.

En adaptant la pensée de la Fondatrice qui voulait que le collège des apôtres fût considéré « comme une étoile au firmament et la Congrégation de Notre-Dame comme un brin de neige qui tombe en forme d'étoile », peut-être pourrions-nous voir la Congrégation comme une étoile entre les mains de Marie, et chaque maison comme une petite étoile tirant son éclat de la Communauté, n'ayant d'autre ambition que d'être une étoile de la constellation de Marguerite qui apporte au patrimoine commun son faisceau d'œuvres et d'apostolat, dans une page inédite de l'Histoire missionnaire et de l'Histoire de l'éducation.

Le pensionnat de Villa-Maria avait été fondé en 1854, l'année de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. La Vierge avait renversé tous les obstacles, établissant elle-même son domaine à la Montagne, dans un site de beauté. Les souvenirs écrits et imprimés de la Communauté se referment sur cette page mariale. La date de 1855 semble s'écrire tout naturellement après celle de 1854, mais en réalité, un siècle s'écoulera avant la reprise de l'Histoire. Les documents disparurent en 1893 ; cette période ne sera connue qu'à travers des pages incomplètes. Un beau panorama se profilera quand même sur l'écran du temps pour nous permettre de suivre en esprit une aventure de missions qui a repris les gestes de Marguerite Bourgeoys, la Missionnaire au cœur de feu que la France offrit au Canada.

CHAPITRE NEUVIÈME

FONDATIONS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC 1855-1900

Rimouski (1855) – Montmagny (1855) – Chambly (1855) – Sainte-Anne-de-la-Pérade (1855) – Kamouraska (1856) – Saint-Sauveur, Québec (1856) – Académie Sainte-Anne, Montréal (1857) – Sherbrooke (1857) – Sorel (1858) – Trois-Pistoles (1858) – Mont Sainte-Marie (1860) – Académie Saint-Denis (1861) – Académie Saint-Vincent – Sainte-Catherine (1861) – Huntingdon (1862) – Bellevue (1864) – Académie Saint-Antoine (1867) – Iberville (1868) – Académie Saint-Patrice (1868) – Notre-Dame-des-Anges (1868) – Académie Saint-Joseph (1869) – Arthabaska (1869) – Saint-Romuald (1873) – Stanstead (1875) – Joliette (1875) – Académie Bourgeoys (1875) – Pensionnat Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (1876) – Saint-Aubert (1877) – Îles de la Madeleine (1877) – Victoriaville (1878) – Pensionnat Notre-Dame, maison mère (1880) – Saint-Augustin de Portneuf (1882) – Richmond (1884) – Académie Saint-Léon (1885) – Sherbrooke-Est (1886) – École Jeanne-LeBer (1886) – Windsor Mills (1886) – Beauport (1887) – Académie Saint-Urbain (1889) – École Saint-Louis-de-France (1890) – École Notre-Dame-du-Bon-Conseil (1891) – École Sainte-Agnès (1892) – Sainte-Anne-de-Bellevue (1895) – Mégantic (1895) – École Notre-Dame-de-Grâce (1896) – École Saint-Eusèbe (1897) – Académie Saint-Paul (1898) – École normale, Montréal (1899).

Rimouski

La première mission qui s'ouvrit dans la province de Québec, en 1855, est celle de Rimouski. Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec avait écrit à Mère Sainte-Élisabeth en 1851, pour lui faire connaître le désir de l'abbé

Cyprien Tanguay, curé de Rimouski, au sujet de la fondation d'un couvent dirigé par les Sœurs de la Congrégation. Quatre ans passèrent avant la réalisation du projet.

Sœur Sainte-Victoire fut la supérieure-fondatrice de cette mission qui, alors, apparaissait comme lointaine. Avec ses deux compagnes, elle s'établit d'abord dans une maison en bois, près de l'église. Déjà, en 1856, on y ajoutait un étage. La première messe se dit le 2 janvier 1858.

Les élèves étaient bien douées, pleines d'ardeur au travail, et préparaient des brevets de capacité en français et en anglais. Comme leur nombre s'accroissait, Sœur Saint-Léon, la supérieure locale, soumit le projet d'une construction. Mère Saint-Victor et son Conseil approuvèrent les plans dressés par un architecte de Montréal, Monsieur Bourgeau, et les travaux furent exécutés en 1872, sous la direction de Monsieur Lepage, un entrepreneur de Rimouski.

La bâtisse était en brique, à deux étages, avec un toit français et un rez-de-chaussée en pierre ; elle coûta vingt-cinq mille dollars. Après sept ans, la dette s'élevait à quarante mille dollars, y compris les arrérages d'intérêts. On modifia le prix de la pension, et le nombre des pensionnaires diminua considérablement. Désireuse de voir se continuer l'œuvre de la Communauté à Rimouski, Sœur Saint-Léon eut l'idée d'y fonder une école normale comme moyen de sortir de l'embarras financier où se trouvait le couvent, tout en préparant des institutrices pour les écoles rurales, mais le Département de l'Instruction Publique ne voulut pas donner son approbation.

Un incendie détruisit le séminaire de fond en comble, en 1881. À cette occasion, le procureur, l'abbé P.J. Saucier, écrivit à Mère Saint-Victor pour lui proposer d'acheter le couvent.

Le moment est à peu près arrivé où le Séminaire de Rimouski doit décider la question s'il construira un édifice, ou s'il entrera en pourparler avec votre Communauté pour l'achat du couvent que vous avez offert de lui vendre.

Comme il faudrait nécessairement faire des changements dans le couvent pour l'adapter aux besoins d'un séminaire et que les ressources à la disposition du Séminaire sont très limitées, il s'agit, aujourd'hui, de savoir avec quelles bases le séminaire pourrait délibérer en ce qui concerne votre maison, je pose donc la question d'une manière directe et dans les termes suivants :

Quel est, en détail, le mobilier que la Congrégation pourrait céder et à quel prix ? Je n'ai pas besoin de dire que le Séminaire n'a pris aucune décision jusqu'à présent et que, d'ailleurs, cette proposition ne serait pas faite si la Congrégation n'avait pas elle-même exprimé l'intention de vendre cette propriété lorsqu'elle en trouvera l'occasion.

J'ai l'honneur d'être, Révérende Mère, très respectueusement,

P.-J. Saucier, procureur.

Comme il n'y avait aucun espoir d'amélioration des finances de cette maison et qu'elle était la seule dans ce diocèse, la Communauté céda l'établissement pour le montant offert par le Séminaire qui paya aussi l'ameublement.

Mère Sainte-Luce, assistante générale, fut déléguée pour aller signer l'acte de vente, le 9 juin 1882. Ce couvent, construit en 1873, converti en séminaire par la suite, fut incendié le soir du 5 mai 1950. On retrouva dans la pierre angulaire de l'ancien couvent de la Congrégation un écrit qui fut remis aux Archives par l'abbé C. Parent, le 13 juin 1950.

À la garde de la Ste Vierge
Et de notre Vénérée M. Bourgeois

Reine des Anges, notre Souveraine et notre chère Mère, vos Filles de la Congrégation confient à vos soins la garde de leur maison ; elles espèrent de votre bonté que vous ne souffrirez pas que vos ennemis touchent au partage de celles qui sont sous votre protection et qui mettent toute leur confiance en vous.

Fondation en 1855
Fondatrices : Sr Ste Victoire, sup.
Sr Ste Marthe, St-Anselme.

Jean Langevin, évêque.
Edmond Langevin, Vicaire-Gl
Alphonse Winter, Curé de la paroisse
A. Lacape, Vicaire de la Paroisse.

Sr St-Victor, Spre Gle en 1873
Sr St Bernard Assistante Gle
Sr St Léon, Supérieure actuelle (en 1873)
Sœurs actuelles : St Jude, St Auguste, St Anicet, Ste Léopoldine, St Hilaire, St Marcel.
Personnes au service de la maison :
Louise Bernier, Gracieuse Filion, Adèle Dubé.

Élèves pensionnaires :
Rose Malenfant, Emma St-Germain, G. Venner, Césarie Gagné, Hedwige Lemieux, Agathe Banville, Marthe Lepage, Célina St-Laurent.

Ste Marie Reine des Anges protégez cette maison et celles qui l'habitent. Bénédiction de cette pierre angulaire par Mr le Grand Vicaire Edmond Langevin, dimanche après la messe, le 31 août 1873.

Avec cet acte, on a trouvé :

1 Une image du Sacré-Cœur imprimée avec la permission du Vicaire Général dans le but de propager la dévotion au Sacré-Cœur par le chapelet du Sacré-Cœur.
2 Une prière à St Joseph patron de la bonne mort.

3 Le memorare à St Joseph, écrit à la main par la supérieure, Sr S. Léon
4 Le Souvenez-vous écrit à la main
5 Une statuette de pierre représentant st Joseph, sa hauteur : 1 po 1/4
6 Une médaille de bronze du pape Pie IX
7 Quatre médailles : L'Immaculée Conception, Mater Dolorosa, Notre Dame de Lourdes, St Antoine de Padoue
8 Trois pièces de monnaie : un cinq sous de 1872
un sou de 1859
un « token » de 1852.[1]

Montmagny

On connaissait les Filles de Marguerite Bourgeoys par le couvent de Saint-François du Sud où elles étaient établies depuis quatre-vingts ans. Les Sœurs de la Congrégation n'étant pas cloîtrées, les grand-mères de cette époque les appelaient encore « Sœurs coureuses ». Leur arrivée à Montmagny, en fin d'août 1855, fut une grande fête. C'était un dimanche. Venues de Québec à Saint-François la veille, elles se rendirent à leur mission par voiture, à l'heure des vêpres. On les conduisit en procession jusqu'à l'église où elles furent reçues au chant du *Te Deum*. Époque de foi. Le 15 septembre, le couvent fut béni sans cérémonie extérieure et les élèves affluèrent : dès le premier jour, on enregistra quarante-cinq pensionnaires et cent cinquante élèves externes.

Le couvent n'avait ni richesse, ni élégance, mais on y trouvait le luxe de la propreté et tout ce qui était alors requis pour les classes. Monsieur Louis Fournier, le maire, offrit un terrain où l'on organisa un jardin, un verger et deux cours plantées d'érables pour les élèves.

1. AMC, Rimouski.

Vingt élèves furent atteintes par l'épidémie de fièvre typhoïde de 1855 ; une élève en mourut au couvent même : ce fut une rude épreuve. La seconde année s'ouvrit par un sacrifice : la supérieure fut rappelée et remplacée par une sainte religieuse qui n'avait pas le don du gouvernement. Sœur Saint-Alexandre travailla durant trois ans, sans être appréciée à sa juste valeur. Celle qui la remplaçait héritait d'une charge difficile, mais elle sut gagner l'estime de tous. « Elle et ses religieuses parlaient peu, ne nous supposaient que de bonnes intentions, de bons motifs dans nos actions ; elles feignaient de nous croire encore plus accessibles au point d'honneur, nous témoignaient de la confiance » : ainsi, pensaient les élèves du temps, d'après l'annaliste. La victoire fut complète et durable. Après dix ans, Sœur Saint-Jean-Baptiste laissa le couvent en pleine prospérité : les études, l'éducation et la piété y étaient en haute considération.

En 1890, il n'y avait encore à Montmagny que la bâtisse primitive, les mêmes dispositions de terrain, sauf une belle plantation d'érables autour de la maison quand Sœur du-Saint-Nom-de-Jésus y fut nommée supérieure. Elle sut faire des améliorations importantes : un long bâtiment de 78′ par 38′ fut élevé ; elle convertit en annexe à plusieurs étages une maison donnée, afin de mieux répartir les salles de classe. Le couvent prit, dès lors, un aspect spécialement distingué, et pouvait figurer parmi les meilleurs établissements d'éducation.

Depuis sa fondation, le couvent de Montmagny est considéré comme un foyer de vie intellectuelle et morale dont l'influence plane sur les idées et les coutumes des gens et semble être la plus belle expression de leur mentalité. Les Sœurs furent toujours heureuses de se rendre dans cette mission où les élèves répondent au dévouement donné. Plusieurs

élèves se sont dirigées dans les diverses communautés à vie contemplative ou active.[2]

Chambly

L'abbé Pierre-Marie Mignault, curé de Chambly, demanda des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour sa paroisse. La mission s'ouvrit le 8 octobre 1855. Le couvent initial, bien souvent agrandi et réparé par la Communauté, fut construit, grâce à la générosité de Madame Marguerite Sabatté, veuve de Joseph Bresse. Voici un extrait de son testament :

> Je ratifie et confirme par mon présent testament, la donation d'un établissement d'éducation à la communauté de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, ou à la Fabrique de la dite paroisse de Chambly, pour le cas prévu au dit acte de donation, en date du 5 mai 1855, devant le notaire Ovide Leblanc, témoin ; mon intention était que les biens donnés par cet acte soient consacrés à l'éducation tel qu'exprimé au dit acte.

D'après cet acte, si la mission se fermait, la Communauté ne pourrait vendre la propriété qui passerait à la Fabrique. Dans la suite, on érigea une annexe de 53′ par 25′ qui fut bénite en 1889. Trois ans plus tard, l'installation de l'électricité apporta quelque confort. Les sœurs eurent le bonheur de conserver le Saint Sacrement dès le début. Le calice et le ciboire sont un souvenir de l'abbé Mignault, curé ; le chemin de la croix, un don de l'abbé Comte, P.S.S. La cloche offerte par l'un des exécuteurs testamentaires de M. Bresse, bénite par Mgr Larocque, le 24 juin 1856, reçut les noms de Marie-Marguerite-Eusèbe.[3]

2. AMC, Montmagny. *Note* : l'expression « *Sœurs coureuses* » signifiait « *Sœurs missionnaires* », *Sœurs non cloîtrées* ; elle se rattache peut-être pour une part, aux missions ambulantes.

3. AMC, Chambly.

En regardant la splendeur du paysage, les premières sœurs missionnaires devaient dire en leur oraison du soir :

> Couchers du soleil du Seigneur, bénissez le Seigneur.
> Vagues argentées, bénissez le Seigneur !

Mais peut-être avaient-elles le goût d'ajouter, en décembre :

> Froids et rigueurs de l'hiver, bénissez le Seigneur !

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le 13 octobre 1847, le curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade avait exprimé le désir d'avoir des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans sa paroisse, mais la distance du couvent à l'église étant assez considérable, il parut difficile d'accepter immédiatement cette fondation. La question fut étudiée ; les obstacles s'aplanirent, et la maison s'ouvrit le 15 juin 1855, pour reprendre ses activités en septembre avec une soixantaine d'élèves, dont huit pensionnaires, trente-huit quart-pensionnaires et vingt externes. Le 12 janvier suivant, en la fête de Mère Bourgeoys, la première messe se dit dans la chapelle et le Saint Sacrement fut laissé au tabernacle quelques jours plus tard par le curé, l'abbé Louis-Adolphe Dupuis, qui avait donné les vases sacrés et les ornements liturgiques.

Seize prêtres, natifs de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et quinze religieuses nées dans la paroisse ou anciennes élèves du couvent, prirent part aux fêtes grandioses de la dédicace de l'église, en 1870. Les sœurs eurent à regretter le départ imprévu de l'abbé Dupuis qui, depuis vingt-six ans, avait toujours été leur conseiller et leur bienfaiteur. De 1881 à 1893, il vécut en dehors de la paroisse où il voulut, toutefois, être inhumé. En mourant, il léguait en souvenir quatre mille dollars aux sœurs.

Vers 1884, le couvent subit d'importantes réparations : construction et améliorations. Chaque année scolaire trouvait

les éducatrices pleines de courage et de foi. La vie s'écoulait paisible et calme, au service de l'éducation. Les sœurs sympathisèrent avec les familles éprouvées par le grand incendie de 1894. Bientôt, elles furent profondément affligées lors du cataclysme de la rivière Sainte-Anne, dans la nuit du 27 avril 1894 : s'identifiant avec la population, elles partageaient peines et joies des gens, à la manière de Mère Bourgeoys. Comment décrire le phénomène géologique de ce jour inoubliable ? La rivière, grossie par la pluie et la fonte des neiges, changea subitement son cours et bouleversa deux cents arpents de terre, en arrière de Saint-Casimir et des Grondines, dans les environs de Saint-Alban. Le lendemain, on dut constater que l'impétuosité des eaux avait submergé huit fermes, emporté un moulin et les dépendances, rasé une sucrerie de six cents érables et enlevé trois ponts. La falaise en terre glaise au centre du village s'effondra, entraînant des maisons et menaçant l'église et le couvent. La population affolée recourut à la prière : il y eut exposition du Saint Sacrement et récitation du rosaire « au couvent », procession de pénitence. Dieu se laissa fléchir. Le 10 mai, deuxième jour des processions, l'eau se retira et le travail d'érosion fut interrompu. Des messes d'action de grâces traduisirent la reconnaissance des sœurs et des gens envers le Dieu tout-puissant.

Des réparations à l'intérieur et à l'extérieur de la maison commencèrent le 27 juin 1895. Une pointe de terre fut vendue aux Sœurs Grises pour cinq cents dollars qui servirent à payer la clôture de ligne, celle du chemin, ainsi que le trottoir. L'année suivante, des planchers de bois franc donnèrent un aspect neuf aux diverses pièces. En 1899, le système de chauffage fut renouvelé pour assurer un meilleur rendement. Ces travaux prouvent que celles qui dirigeaient la maison se souciaient autant du progrès matériel que de l'œuvre de l'en-

seignement, étant donné qu'un confort relatif aidait les éducatrices à mieux accomplir leur tâche. L'abnégation et la prière soutenaient l'œuvre et les ouvrières.[4]

Kamouraska

La paroisse de Kamouraska avait fait construire un couvent à ses frais sur un terrain donné par la Fabrique. Les Sœurs de la Congrégation furent appelées à ce poste de dévouement. Les deux fondatrices, Sœur Sainte-Victoire et Sœur Saint-Narcisse, arrivèrent à Saint-Louis de Kamouraska, le 22 septembre 1856, et trouvèrent le couvent occupé par les Frères des Écoles Chrétiennes dont la maison venait de brûler. Elles furent accueillies au presbytère pour quinze jours et n'ouvrirent leurs classes que le 21 octobre. Deux sœurs allèrent rejoindre les deux premières ; dix-huit pensionnaires et un grand nombre d'externes se présentèrent le premier jour.

La messe ne fut dite dans la chapelle que le 11 janvier 1858. Les sœurs considérèrent toujours le curé, l'abbé N.-T. Hébert, comme un bienfaiteur insigne. Pendant les vacances de l'été, le couvent recevait des sœurs de Québec et même de Montréal. Les Messieurs de Saint-Sulpice qui prenaient des jours de repos à Kamouraska y disaient la messe quotidienne. Les Annales mentionnent les noms suivants : Messieurs Lefebvre, Lelandais, Troie, Bruneau, Mouly, Léveillé, Lajoie, Perrin et Bouhier. Malgré le dévouement des sœurs et le succès des élèves, la mission ne put subsister à cause du petit nombre d'élèves et du prix réduit de la pension. La Communauté se retira. Toute la paroisse prit part aux Noces d'Or du couvent, le 15 septembre 1906 ; plusieurs édifices restèrent illuminés

4. AMC, Sainte-Anne de la Pérade.

toute la soirée. Pendant deux années encore, les Sœurs se dévouèrent à ce poste qu'elles abandonnèrent à regret. Le couvent fondé pendant l'administration de Mère Sainte-Madeleine fut fermé sous le supériorat de Mère Sainte-Euphrosyne. La population eut la joie d'accueillir, alors, les Sœurs de l'Assomption de Nicolet.[5]

Saint-Sauveur, Québec

La Congrégation de Notre-Dame se tient aux écoutes de l'Esprit-Saint. Après avoir quitté Kamouraska, elle voulut accéder aux désirs de l'abbé Zéphirin Charest, curé de Saint-Roch, et du Père Durocher, supérieur des Oblats de Marie-Immaculée, en déléguant Sœur Sainte-Madeleine-de-Pazzi et Sœur Saint-Hyacinthe, pour ouvrir trois classes sur la rue Boisseau, à Québec. Une maîtresse laïque, mademoiselle Bolduc, se joignit aux deux religieuses. La mission de Saint-Sauveur, qui devait enrichir l'Histoire de la Congrégation de pages remarquables, était fondée. Le 16 mai 1856, les sœurs reçurent 256 élèves.

La population du quartier ne savait de quelle manière manifester sa joie. De Saint-Roch où elles demeuraient, les sœurs allaient chaque jour faire la classe, munies de leurs provisions pour le repas. Les gens, craignant qu'elles puissent manquer de quelque chose, leur apportaient de leur petit avoir, ce qui leur permettait de nourrir une quarantaine d'élèves pauvres. Un nouveau local, situé sur la rue Massue, fut offert aux sœurs à l'automne de 1861 ; il avait été donné à l'église par monsieur Pierre Boisseau. Cette construction en brique avait trois étages et mesurait 75 pieds par 48. Elle était due à la sollicitude des Pères Oblats, à l'industrie des Sœurs, à la générosité des paroissiens et, spécialement de monsieur Joseph Baker,

5. AMC, Kamouraska.

ancien maître tailleur de pierre qui désirait consacrer sa petite fortune pour l'éducation des enfants sans argent. Il donna six cents louis aux Pères pour fins d'éducation ; une partie de ce legs fut affectée à cette fondation. Lors de l'incendie du 4 octobre 1866 qui détruisit quarante rues de la ville de Québec, le couvent fut incendié. Il fut reconstruit en 1867, et la Communauté devint propriétaire de l'établissement, en acceptant la dette de la nouvelle maison. Plus tard, en 1889, Mère Saint-Calixte, nommée supérieure, obtint l'autorisation de bâtir une résidence pour les sœurs, près de l'église, au nord-est de l'ancienne demeure. Mère Saint-Calixte jouissait de son œuvre, quand elle devint assistante générale, en mai 1896. Au Conseil général, elle continua son dévouement envers cette mission.[6]

Académie Sainte-Anne

Dieu dispose des hommes et des événements, il opère d'après un plan d'ensemble. La première mission de langue anglaise à Montréal se rattache à une circonstance qui est un triste fait d'Histoire. En 1848, une émigration d'Irlandais persécutés pour la foi, décimée par la famine et la misère, était accueillie avec une sympathie digne de ce peuple. Plus de dix-sept mille trouvèrent asile au Canada et aux États-Unis. Un grand nombre s'établirent à Montréal et constituèrent deux groupes distincts qui formèrent deux paroisses, dans la suite.

Plus de dix ans avant l'érection des paroisses, les Messieurs de Saint-Sulpice travaillèrent à préparer des lieux de prière et des écoles pour les émigrés irlandais. En 1857, après avoir bâti une belle église dans le Griffinton, quartier où les pauvres

6. AMC, Saint-Sauveur (Québec).

s'étaient réfugiés, ils y élevèrent une école en pierre de taille, à trois étages, pour l'enseignement aux filles. Ils firent appel aux Sœurs de la Congrégation et, le 8 septembre, Sœur Sainte-Agnès, Sœur Saint-Étienne et une novice s'y rendirent pour enseigner. La maison n'étant pas terminée, durant quelques semaines, les sœurs firent la classe dans une maison de brique sur la rue Saint-Augustin. Le couvent ne devint résidence qu'après trois ans. Les missionnaires demeuraient à la maison mère.

Après l'érection canonique de la paroisse par Mgr Bourget en 1867, celle-ci passait de la direction de Saint-Sulpice à celle de l'évêché. Elle fut confiée aux Pères Rédemptoristes, en 1884 ; leur supérieur, le Père John Catulle, fut un insigne bienfaiteur de la Communauté. En 1891, il organisa une école à Goose Village, comme une annexe de l'Académie Sainte-Anne ; elle devint une résidence, ayant Sœur Saint-Claude comme supérieure. L'École Saint-Alphonse se développa jusqu'à 1900, alors que les sœurs donnèrent leurs appartements pour des salles de classe et déménagèrent à Sainte-Anne. Plus tard, elles demeurèrent un certain temps à Notre-Dame-des-Anges sur la rue Mullins, et retournèrent à Sainte-Anne. L'inscription de plus en plus faible obligea la Commission Scolaire à diriger les élèves ailleurs.[7]

Sherbrooke

Les Cantons de l'Est verront passer les Filles de Notre-Dame, au 19e siècle. Sherbrooke était alors un poste au milieu d'une forêt de conifères et d'érables, une station pittoresque au confluent des eaux de la rivière Magog et du Saint-François, entourée de collines boisées où, parfois, s'aventuraient

7. AMC, Académie Sainte-Anne, Montréal.

quelques colons catholiques pour s'y tailler un domaine. Des prêtres les visitaient ; ils étaient accueillis par Madame W.L. Felton, Clara Lloyd, d'origine espagnole, mariée à un protestant.

L'un des derniers curés missionnaires, vers 1853, fut M. Élie-Alfred Dufresne, du diocèse de Saint-Hyacinthe. Quand il s'y rendit, l'église était la très petite chapelle de la mission, mesurant 40′ par 28, située sur le plus beau site de l'établissement. Aidé de son vicaire, M. Dufresne desservait vingt autres postes devenus, plus tard, autant de paroisses florissantes. Sherbrooke était le centre de ce rayonnement apostolique qui atteignait des Canadiens français et des Irlandais catholiques. Madame Felton et l'abbé Dufresne désiraient un couvent pour l'éducation des jeunes filles. L'évêque de Québec, celui de Saint-Hyacinthe, la Législature fournirent des secours financiers qui permirent à l'abbé Dufresne d'en commencer la construction, le 1er mai 1855. Ce matin-là, après la messe, il enleva la première pelletée de terre de la fondation avec une telle jubilation intérieure qu'il croyait tenir en ses mains la destinée de l'humble couvent qu'il allait édifier. Menant de front cette entreprise et l'érection de l'église, il ne vit son travail terminé qu'en 1857.

Mgr Jean-Charles Prince, de Saint-Hyacinthe, inaugurait et bénissait la maison le 8 novembre 1857. La supérieure-fondatrice, Sœur Saint-Louis-de-France, et ses deux compagnes, se rendirent à l'évêché pour recevoir la bénédiction et les avis du pasteur. Celui-ci, accompagné de Mgr Modeste Demers, évêque de Victoria, alla présenter les sœurs : leur arrivée fut un triomphe. Tous les citoyens, catholiques et protestants, partageaient l'enthousiasme universel. Les évêques, les prêtres, les religieuses s'acheminèrent vers l'église où, après l'Ave Maris Stella, Mgr Prince fit une courte allocution d'accueil. Elles

entrèrent au couvent. Après le repas du soir, elles visitèrent leur local ; de chaque fenêtre, leurs yeux embrassaient un panorama splendide, mais dans les pièces, pas d'ameublement ; dans les armoires, pas de provisions ! Les choisies se mirent courageusement à l'œuvre. L'inscription des élèves ne fut pas considérable. Pendant plusieurs années, elles ne reçurent jamais plus qu'une douzaine de pensionnaires, quarante quart-pensionnaires et cinquante élèves externes. Les sœurs n'avaient que de faibles ressources et frôlèrent quelque peu la misère, durant trois ans.

En 1870, Mère Saint-Victor nomma Sœur Sainte-Luce au poste de supérieure du Mont Notre-Dame. Femme énergique aux vues larges, au cœur généreux, elle sut vaincre tous les obstacles et inspirer tous les dévouements. Cette ardente supérieure a rendu d'inappréciables services pour le développement des œuvres, le programme de religion, de l'éducation, de la vie intellectuelle, morale et même sociale de la jeune fille de Sherbrooke. Quand le Souverain Pontife Pie IX créa un diocèse nouveau dans les Cantons de l'Est, Sherbrooke en devint le siège. Sœur Sainte-Luce était au Mont Notre-Dame depuis quatre ans, et Mgr Racine, le premier évêque, comprit vite quels secours lui viendraient des religieuses.

La supérieure hautement appréciée de tous fit construire une aile à la maison, avec une entrée sur la rue principale. La prospérité matérielle, les études, les arts, l'éducation, la religion, tout était suivi et en progrès quand Sœur Sainte-Luce dut partir pour assumer le mandat d'Assistante générale de la Communauté, en 1880.

En 1886, Sœur Saint-Adolphe prenait la direction du Mont Notre-Dame. La ville était en voie de développement : elle apparaissait déjà comme la Reine de l'Estrie. Il fallut ouvrir

deux écoles : Sherbrooke-Est et Sherbrooke-Sud. Outre le gouvernement de la Maison, la direction des sœurs et des élèves, la supérieure devait cumuler la responsabilité de ces deux académies dont les sœurs enseignantes résidaient au Mont. L'infatigable supérieure prie, lutte, travaille, et parvient à faire élever une annexe formant avec l'ancien couvent restauré un vaste établissement scolaire. Aux élections générales de 1909, elle fut nommée supérieure provinciale de Montréal, avec résidence à Sherbrooke. D'autres noms de religieuses seraient à mettre en lumière : ils sont très nombreux ceux qui mériteraient de passer à l'Histoire dans une liste glorieuse. Que de dévouements cachés sous l'anonymat !

De sa fondation à 1900, le Mont Notre-Dame s'est maintenu dans le progrès. Il devint ce poste émetteur de rayons qui joua un peu le rôle de centrale pour les maisons isolées des Cantons de l'Est. Il prépara des femmes cultivées qui s'orientèrent vers la vie religieuse ou dans le monde pour être des Témoins : témoins de culture, témoins de foi.[8]

Sorel

En 1856, Saint-Hyacinthe, nouvellement érigé en évêché, recevait son premier pasteur, Mgr Charles Prince, évêque coadjuteur de Montréal. Le couvent de la Congrégation comptait alors soixante élèves internes et environ deux cents externes ; cependant, comme il ne répondait plus aux besoins de la localité, on dut le reconstruire. Un problème plus sérieux allait surgir. L'évêque voulait voir s'établir dans sa ville épiscopale un noviciat indépendant de la maison mère de Montréal. Mère Sainte-Madeleine fut dans l'obligation de lui représenter qu'elle

8. AMC, Sherbrooke, Mont Notre-Dame.

devait respecter l'article des Constitutions décrétant qu'il n'y aura qu'un seul noviciat à Montréal.

Il fut alors décidé que les Sœurs de la Congrégation se dirigeraient à Sorel dans le même diocèse et que les Sœurs de la Présentation de Marie les remplaceraient à Saint-Hyacinthe. Le soleil luit pour tous, et les voies de Dieu sont impénétrables. Dieu permit cette détermination du prélat pour établir providentiellement les Filles de Marie Rivier récemment arrivées de France, à tel endroit précis du Canada.

Le journal de l'abbé J. S. Raymond garde une note précieuse à ce sujet :

> Sœur Saint-Bernard, supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, est venue chercher ses Sœurs. Elle avait toujours manifesté le plus tendre intérêt à une élève du nom de Aurélie Caouette qui devait fonder la Communauté des Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang. J'ai prié Dieu à la messe qu'elle pût voir quelque merveille avant de se séparer d'elle. Elle l'a vue vêtue de blanc. Depuis la fête de l'Immaculée-Conception de l'année 1856, la robe noire dont elle était habituellement vêtue se changeait en blanc, surtout au moment de la sainte Communion et aux fêtes de la sainte Vierge. Après le départ, Aurélie a remis tout en ordre dans la maison dont on lui a confié la garde jusqu'à l'arrivée des autres sœurs. Marie lui a apparu et a fait une grande partie de l'ouvrage avec elle.

Ces lignes inédites ont le charme des Fioretti. Les Sœurs avaient aimé cette maison de Saint-Hyacinthe fondée en 1816, alors que la ville se nommait Yamaska. Leur établissement était florissant, mais les sacrifices ne leur avaient pas manqué. L'autorisation de garder le Saint Sacrement à la chapelle ne leur fut accordée qu'en 1843. Sur indication de la Providence elles se rendirent à Sorel, le 30 août 1858, et s'établirent dans le

« château jaune » qui avait servi d'hôpital et d'école paroissiale. Depuis huit ans, les Sœurs de la Providence étaient chargées du soin des malades et de l'enseignement. Le curé, l'abbé Limoges, accueillit les Sœurs de la Congrégation dont la supérieure était Sœur Saint-André. Il les bénit et leur confia l'éducation des enfants de la paroisse.

Un jour, on dut penser à une maison plus appropriée : cinq ans plus tard, en effet, le 13 août 1863, on posait la première pierre du nouveau couvent. De 1864 à 1870, ce fut une période de gêne, en raison de la dette et du peu de revenus. Le contrat de quatre cents dollars par an, signé à l'arrivée, devenait insuffisant, car les conditions de vie s'étaient modifiées. Les Sœurs s'ingénièrent à faire prospérer l'œuvre et connurent la joie de se dévouer auprès d'élèves intelligentes, désireuses de s'instruire et de se former. Des vocations religieuses de choix s'épanouirent dans la ferveur des renoncements et de l'obéissance des fondatrices et des autres Filles de Mère Bourgeoys qui leur succédèrent. Le couvent de Sorel a l'honneur de compter parmi ses élèves Mère Saint-Ignace qui était supérieure générale lors de la Béatification de Marguerite Bourgeoys, le 12 novembre 1950. Quand l'*Empress of Canada* qui filait vers Rome, sur le Saint-Laurent, passa devant la petite patrie de Mère, les sirènes de Sorel la saluèrent, traduisant la fierté et l'amour de ses compatriotes et amis : délicatesse très appréciée ! [9]

Trois-Pistoles

Après une vision du Richelieu et du lac Saint-Pierre, un point brillant sur l'estuaire du Saint-Laurent : Trois-Pistoles.

---

9. AMC, Sorel.

Ce nom fut décerné au poste par l'individu qui acheta le premier terrain de cette localité et le paya « trois pistoles », ancienne monnaie d'or de valeur variable selon les pays, en usage à cette époque. Le vocable de la paroisse est celui de Notre-Dame-des-Anges.

En 1858, l'abbé Léon Roy, curé, faisait construire une maison de bois à deux étages, de 50 pieds par 30, environ, sur un terrain rocheux de près de deux arpents en superficie, propriété de l'Archevêché de Québec. Approuvé par Mgr Turgeon, il s'adressa à la Congrégation de Notre-Dame pour avoir des religieuses institutrices. Le Conseil général accepta la fondation, les sœurs eurent un bon nombre de pensionnaires en ouvrant la maison. Cette mission ne dura que cinq ans : pourquoi ? En 1863, Mgr l'Archevêque de Québec pria la Communauté de laisser un de ses couvents, Kamouraska ou Trois-Pistoles, pour y installer les Sœurs de Jésus-Marie de Sillery, alléguant pour motif qu'elles avaient besoin d'une maison de repos. La Communauté sacrifia Trois-Pistoles, de récente fondation, et les religieuses quittèrent à regret cette mission qui offrait les plus belles espérances et qui donna dans la suite de bons sujets à la Congrégation de Notre-Dame. C'est que Mère Bourgeoys avait elle-même regardé avec amour ce coin de terre prometteur, par le don généreux et rayonnant de ses Filles allant pour obéir, partant pour obéir ! La semence de sacrifices avait germé ! [10]

Mont Sainte-Marie

L'ouverture du Mont Sainte-Marie, à Montréal, date de 1860. Le vieux pensionnat de la maison mère fondé par Mère

10. AMC, Trois-Pistoles.

Bourgeoys, aidée dans la suite par Jeanne LeBer, devenait insuffisant et le noviciat se trouvait aussi à l'étroit. Déjà, en 1854, un bon nombre d'étudiantes avaient essaimé vers le Mont-Royal, à Villa-Maria. Mais, en 1860, ce fut le pensionnat tout entier qui émigra vers le coteau situé entre les rues Saint-Antoine, Guy et Dorchester. La Communauté fit l'acquisition de l'Hôpital Saint-Patrice qui appartenait aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu depuis quelques années. Cette maison de pierre avait servi de collège baptiste. On lui donna le nom poétique de Mont Sainte-Marie, en lui léguant les traditions du pensionnat de la maison mère, ses annales, son mobilier et une part de ses souvenirs. Sœur de-la-Nativité en fut la première directrice. De 1860 à 1880, des prêtres distingués veillèrent sur le développement de l'Oeuvre. Il est juste de mentionner en particulier M. Pierre Rousseau, P.S.S., qui, pendant dix-huit ans, alors qu'il était professeur de Rhétorique au Collège de Montréal, en fut le père et le bienfaiteur.

Le Mont Sainte-Marie passa sous la direction de l'Archevêché en 1880. Mgr Bruchési, Mgr Georges Gauthier, Mgr Curotte, professeur à l'Apollinaire, à Rome, se dévouèrent pour cette maison. Mère Sainte-Anne-Marie et Mère Sainte-Marie-Joséphine y remplirent pendant plus de vingt ans les mandats de maîtresses du cours gradué, de directrices de classes et de supérieures de ce pensionnat.

Sous le supériorat de Sœur Sainte-Anne-Marie, les professeurs de littérature de l'Université de Montréal, M. Augustin Léger, M. Louis Arnould et M. Louis Gillet donnèrent des cours d'analyse littéraire par les auteurs et de composition française. Mgr Curotte, à qui est due l'initiative de l'enseignement de la philosophie dans certains couvents, en donna des leçons aux sœurs et aux élèves durant cinq ans. M. Jean Fla-

haut, de l'École Polytechnique, y fut professeur de Chimie. C'était un prélude de l'enseignement classique. Aussi, quand en 1908, on projeta la fondation de l'École d'Enseignement Secondaire pour les jeunes filles, ce fut au Mont Sainte-Marie que les Mères de l'Administration générale allèrent découvrir la femme capable de mener à bonne fin cette entreprise d'envergure : Sœur Sainte-Anne-Marie. À elle, d'ailleurs, appartenait le plan de cette nouvelle institution[11]. Idée d'avant-garde, jaillie d'une intelligence supérieure et d'une âme d'apôtre qui rêvait de prolonger l'influence féminine en préparant l'accès aux études classiques. En 1969, on trouve là un aspect reconnu de la promotion de la femme ; à ce moment-là, seul, une sorte de regard prophétique pouvait l'entrevoir.

Académie Saint-Denis

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient désiré la fondation d'une Académie sur la rue Saint-Denis, à Montréal. Malgré certaines appréhensions, avec l'approbation de Mgr Ignace Bourget, la Congrégation de Notre-Dame ouvrit des classes le 20 août 1861, sous la direction de Sœur Saint-Gabriel, dans une maison louée située à l'angle des rues Saint-Denis et Dorchester. Cette propriété de M. Louis Boyer exigeait une location de quinze louis par an.

En septembre 1862, on inscrivit cent huit élèves. C'est alors que la Communauté acquit de Me C.S. Cherrier un terrain de 145 pieds par 129 pieds, pour neuf mille deux cents dollars, y compris une maison de brique et ses dépendances. Les Sœurs entrèrent dans leur résidence temporaire le 15 janvier 1863.

11. AMC, Mont Sainte-Marie, Montréal.

On commença la construction de la nouvelle Académie Saint-Denis, le 17 avril 1865. La maison achevée fut bénite par Mgr I. Bourget, le 17 avril 1866, et reçut pour mission de dispenser l'instruction et l'éducation à l'élite du quartier Saint-Jacques. Les élèves y étaient nombreuses et jouissaient de plusieurs privilèges : première communion et messe de minuit à la chapelle, retraites au couvent. C'était un foyer sympathique où se tissaient des traditions destinées à unir toutes les générations d'élèves de l'Académie Saint-Denis. Parmi les étudiantes, s'est perpétuée la richesse d'un esprit familial et d'une tradition d'honneur. Mgr Fabre y fit une ordination sacerdotale en présence de quatorze prêtres, le 23 février 1893, et ce fut vraiment une inoubliable leçon sur le sacerdoce catholique.

Une magnifique balustrade en cuivre, œuvre de M. Chanteloup, hommage de plusieurs amis, fut installée au couvent, en 1867 ; elle cadrait si bien avec le souci de culture du beau qui peu à peu façonnait les âmes de jeunes. La maison bénéficia toujours des services spirituels de Saint-Sulpice.[12]

Académie Saint-Vincent, Montréal

Le Pied-du-Courant, quartier pauvre de Montréal, était presque désert vers 1853. On apercevait, çà et là, quelques habitations où logeait la misère ; les Sœurs commencèrent leur apostolat auprès des enfants, dès cette époque. Il existait une humble chapelle à l'angle des rues Sainte-Catherine et Fullum, mais pas de maison d'école.

Les Messieurs de Saint-Sulpice desservaient le quartier. M. Campion s'y rendait chaque matin pour la messe ; il visitait

12. AMC, Académie Saint-Denis.

les malades, baptisait les enfants et se retirait. Deux sœurs de la Congrégation enseignaient tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre et retournaient le soir à la maison mère. Cet état de choses se prolongea durant trois ans.

En 1861, M. Louis Demers, père de Sœur Sainte-Eustelle qui décéda à l'âge de quatre-vingt-seize ans en 1945, offrit aux sœurs une maison en bois comprenant quatre chambres de 12′ x 12′. Trois pièces furent affectées aux classes et la dernière servit de logement aux sœurs. L'ameublement comprenait trois lits, trois chaises, une table et des bancs. Le froid, le vent, la pluie et la neige partageaient la maison avec les courageuses missionnaires. Les repas étaient très simples. Cent soixante-quinze élèves fréquentaient régulièrement l'école. On ne pouvait compter que faiblement sur la collaboration des parents ; les sœurs devaient se fatiguer beaucoup pour maintenir la discipline chez ces enfants assez difficiles et leur apprendre les rudiments de la science humaine et religieuse.

En septembre 1862, les sœurs changèrent de logis, mais ne furent pas mieux accommodées. Elles se rendirent dans une maison soi-disant hantée, appartenant à M. Davis. Parce que personne ne voulait l'habiter, elle leur fut donnée dans l'espérance que leur présence ferait disparaître les bruits étranges qu'on y entendait. On bénit le local et, non sans frayeur, les sœurs y entrèrent en se confiant à la protection de la sainte Vierge. Les bruits cessèrent ; on ne craignait plus que les voleurs qui osaient s'emparer des provisions pourtant réduites à l'indispensable.

Qui fournissait le nécessaire aux missionnaires du Pied-du-Courant ? Aucun document ne prouve que le Séminaire leur venait en aide et, à l'exemple de Marguerite Bourgeoys, elles devaient faire l'école gratuitement. La Providence veillait. M.

Palatin, P.S.S., successeur de M. Campion dans la desserte du quartier Sainte-Catherine, leur donna des armoires, des bibliothèques, des horloges. Toutefois, les difficultés ne s'aplanissaient que lentement ; le nombre d'élèves croissant, il fallut de nouveau déménager. Dans cette demeure, la 3e, les sœurs purent garder le Saint Sacrement. Les Sulpiciens avaient offert ce qui était requis pour le culte.

Sans être tristes ni découragées, elles vivaient dans une extrême pauvreté. Après leur rude journée de labeur, elles avaient peu de nourriture. À tour de rôle, elles se rendaient souper à la maison mère et rapportaient des provisions pour leurs compagnes. Ces mortifications animaient leur zèle et l'œuvre d'éducation se développait d'une manière merveilleuse.

En 1867, le Pied-du-Courant se détacha de la Paroisse Notre-Dame et s'érigea en paroisse autonome sous le vocable de Saint-Vincent-de-Paul ; les prêtres de l'évêché remplacèrent les Sulpiciens. M. Louis-Moïse Lavallée fut nommé curé en 1871 ; sous son gouvernement, le quartier se transforma et devint prospère. Il fit construire l'église et le couvent. Sœur Sainte-Dorothée, supérieure de l'école depuis 1877 présida au déménagement, en 1881. Dans le couvent neuf, on établit deux sections : l'Académie Sainte-Catherine et l'école paroissiale. Mgr Fabre alla bénir la maison.

Des élèves exprimèrent le désir d'être internes, en 1882, et l'Académie devint un pensionnat. On fit un essai, et en septembre 1883, eut lieu la première entrée officielle des pensionnaires. Elles étaient trente-huit, ce soir-là. L'œuvre prospéra si bien qu'en 1889, on comptait cent pensionnaires et quatre cents externes. Il fallut songer à agrandir la maison. Le Conseil général permit cette construction le 7 juin 1893, la veille de l'incendie de la maison mère de la Montagne. Comme

la maison mère dut se réinstaller sur la rue Saint-Jean-Baptiste, le pensionnat Notre-Dame, établi en 1880, ne pouvait continuer. Les internes de Notre-Dame désiraient être reçues à Sainte-Catherine ; une aimable pression obligea les Autorités à considérer sérieusement le problème. La nouvelle maison fut terminée en octobre 1894 et bénite par Mgr Fabre. Immédiatement, six cent soixante élèves, tant externes qu'internes, s'inscrivirent sous le supériorat de Sœur Sainte-Théodora dont le mandat durera vingt ans, les lois canoniques le permettant alors. Ce fut une ère de prospérité matérielle, intellectuelle et spirituelle.

Mgr L.P. Langevin, archevêque de Saint-Boniface, visitait le couvent le 3 mai 1895 et disait aux élèves pour les remercier de leur accueil :

> En contemplant cette maison si florissante, il me vient une pensée à laquelle je n'avais pas réfléchi d'avance. À travers les épais fourrés de la forêt qui couvrait jadis cette partie de Montréal, il n'est pas impossible, et la chose a dû certainement arriver, que Marguerite Bourgeoys, en cherchant à déployer son zèle, ait foulé ce sol en y versant une larme, en y jetant une prière que les anges, seuls témoins de sa ferveur, ont recueillie. Cette larme, cette prière, voilà, sans doute, la cause première de la bénédiction du ciel sur ce coin de terre que je foule en ce moment, et du développement admirable de cette institution. Nous saurons ces choses dans l'éternité.[13]

Huntingdon

À Huntingdon, en 1862, l'abbé L.J. Gagnier, curé et fondateur de la mission, avait fait construire une maison en briques de 50 pieds par 40 pour servir de résidence aux sœurs à qui

13. AMC, Académie Saint-Vincent (Pensionnat Sainte-Catherine).

il voulait confier l'éducation des enfants de la paroisse. Il obtint des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, puisqu'il s'agissait de venir en aide aux familles catholiques d'une localité où le protestantisme régnait en maître. Sœur Saint-Cyrille fut la supérieure-fondatrice du couvent ; les élèves étaient peu nombreuses, les ressources étaient restreintes, la misère était grande.

M. Marion offrit aux Sœurs un terrain de cinq acres, à condition que deux de ses filles soient instruites aux frais du couvent. Dès 1865, la terre fut vendue au prix de quatre cents dollars. Une annexe d'un étage, mesurant 38 pieds par 17, s'érigea en 1872 et coûta neuf cents dollars. Mais la mission ne pouvant se soutenir, faute d'élèves et de revenus, fut fermée de 1881 à 1883. Elle reprit alors ses activités avec vingt-sept pensionnaires et vingt externes. Après trente et un ans, c'était presque la pauvreté des premiers jours. En 1897, certaines améliorations apportèrent de l'espoir ; Mgr Healy, évêque de Portland, frère de Sœur Sainte-Marie-Madeleine, ex-supérieure de Huntingdon, gratifia la maison de ses dons généreux.

Au prix de réels sacrifices, dans l'esprit de Mère Bourgeoys, on restait au poste avec courage. Garder les positions en vue de l'avenir et travailler à plein cœur dans le présent : tel était l'objectif apostolique de ces missionnaires, filles d'une grande Missionnaire ! [14]

Bellevue

C'était en 1864. À Québec, les maisons de Saint-Roch et de Saint-Sauveur se développaient. Déjà, on pensait à essaimer,

14. AMC, Huntingdon.

vu le grand nombre des élèves. La Communauté désirait acquérir une maison de campagne ; le curé de Saint-Roch, M. Z. Charest, suggéra la propriété de M. T. Gibb. Après délibération, le contrat de vente fut passé par M. Clarckmayer, N.P., en présence de l'abbé Charest, de Sœur Sainte-Luce, dépositaire générale, de Sœur Saint-Jean-de-la-Croix, supérieure à Saint-Roch, et de Sœur Sainte-Blandine son assistante. Les sœurs étaient toutes à leurs sentiments de reconnaissance envers Dieu et envers M. Charest, quand les difficultés commencèrent. Mgr Baillargeon écrivit à la Congrégation pour conseiller prudemment de ne pas acheter la propriété en vue. L'œuvre qui devait naître à Bellevue nécessitait le sceau de la croix.

Mère Sainte-Ursule, supérieure générale, communique avec Mgr le 15 septembre 1864 :

Montréal, 15 septembre 1864.

Monseigneur,

Je m'empresse de répondre à la lettre que je viens de recevoir de Votre Grandeur. Après avoir visité la propriété dont il est question, nous avons conclu qu'il était inutile d'y songer, vu le mauvais état de la maison, dépendances, etc. Alors, on nous a conduites chez M. Gibb dont tout nous a paru si convenable que j'ai cru devoir proposer de préférence cet achat à la Communauté, toujours dans les mêmes intentions approuvées par Votre Grandeur, d'avoir un lieu de repos pour nos sœurs en vacances et d'y transporter le pensionnat de Saint-Roch, en temps convenable.

Maintenant, Mgr, nous osons espérer que vous approuverez non seulement nos intentions, mais nos démarches, car nous ne doutons pas que vous êtes convaincu que nos sœurs, après avoir passé l'année au milieu de centaines d'enfants, ont grand besoin de respirer un air pur et sain, c'est ce que nous ne pouvons trouver à l'établissement de Saint-Roch. Je ne connais pas encore

le résultat de la visite de notre Dépositaire générale, j'espère, cependant, qu'elle communiquera tout à Votre Grandeur.

Veuillez agréer l'hommage respectueux de

Sœur Sainte-Ursule,
supérieure générale.[15]

Quelques jours après, Mère Sainte-Ursule donne à Mgr de Québec de nouveaux détails :

Montréal, 17 septembre 1864.

Monseigneur,

Ayant consulté M. Nercam, notre Supérieur, au sujet d'une acquisition que l'on nous proposait à Québec pour la maison de Saint-Roch, j'ai cru qu'il en informerait Votre Grandeur. Apprenant aujourd'hui le contraire, je prends la liberté de vous en donner moi-même les détails.

Depuis longtemps, M. le curé de Saint-Roch ainsi que notre Communauté désirions avoir une maison éloignée de la ville pour le pensionnat et pour nos sœurs durant le temps des vacances. Ces jours derniers, on nous a informées que la Fabrique de Québec mettait en vente une propriété pour huit mille dollars. Sur le conseil que l'on nous a donné, je suis descendue la voir, mais la maison est en si mauvais état ainsi que le jardin, qu'il faudrait doubler cette somme pour les réparations. Alors, conduite par M. le curé de Saint-Roch, j'ai visité une autre propriété à deux milles de la ville, appartenant à M. Gibb. Cette propriété de quatre-vingt-neuf arpents en superficie, parfaitement clôturée, et cultivée, avec un bocage et une avenue de vingt arpents toute bordée d'arbres, magnifique résidence, maison de fermier, deux autres cottages, le tout en pierre, ainsi que d'immenses bâtiments, le tout évalué par les connaisseurs à quatre-vingt mille dollars, nous a été offert pour la somme de vingt mille dollars. Nous avons consulté alors Mgr de Québec qui a bien approuvé nos intentions et nous a assuré un prêtre pour desservir le couvent.

15. AMC, 1864-1870, p. 320.

Le vendeur ne donnant que six jours pour terminer cette transaction, nous avons cru ne pas pouvoir l'ajourner, ni aller contre les intentions de Votre Grandeur en l'acquérant. Les termes de paiement sont à la disposition de la Communauté qui se repose pour cela sur les revenus de la maison de Saint-Roch. Tous les amis de la Congrégation se réjouissent de cette acquisition que l'on regarde comme une affaire providentielle, vu qu'il y avait nécessité absolue de se pourvoir à Québec d'un pensionnat, car la maison y compte déjà neuf cents enfants. M. le curé de Saint Roch, si heureux de ce succès, a déjà offert quatre cents dollars pour aider à préparer le pensionnat.

Maintenant, Mgr, j'ose espérer que toutes ces démarches sont selon les vues et les intentions de Votre Grandeur, que j'aurais voulu avoir sur les lieux pour la consulter nous-mêmes. Cependant, Mgr, nous serions doublement heureuses, si un mot de votre main bienveillante confirmait notre espoir.

J'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur, etc.

Sœur Sainte-Ursule, supérieure générale.

En cette occasion, la dépositaire générale, Sœur Sainte-Luce, fait parvenir une lettre à un destinataire inconnu ; elle y raconte comment fut achetée la propriété de M. Gibb.

Ayant été envoyée à Québec pour l'achat de Bellevue, je partis de Montréal, le 13 septembre. Le 14 au matin, j'allais visiter la propriété. Nous convînmes des conditions et, M. Gibb et son notaire, se rendirent à Saint-Roch où les parties ont signé vers trois heures de l'après-midi. (...)

Les contrat fut signé le vendredi 15 septembre. Avant de quitter Québec, j'allai présenter mes hommages à Mgr de Tloa qui me reçut très bien et me fit plusieurs questions sur l'achat que nous venons de faire, me disant ingénuement que le Séminaire avait fait une grosse bêtise, qu'il avait besoin d'une semblable propriété (...). Je répondis que nous ignorions que le

Séminaire eût des vues (...) À cela, il répondit que nous n'étions pas obligées de nous en informer (...) que nous avions bien fait (...)

Sœur Sainte-Luce, dépositaire générale.[16]

Mère Sainte-Ursule écrit une seconde lettre à Mgr pour lui faire part des décisions du Conseil, le 30 septembre 1864.

J'ai communiqué ce matin à notre Conseil la lettre de Votre Grandeur, du 23 septembre. Quelque pénible et quelque désagréable que soit pour nous la révocation de la permission que vous nous avez donnée de transporter à la campagne le modeste pensionnat du couvent de Saint-Roch, nous nous soumettons et avec tout le respect dû à votre Autorité.

Cependant, nous ne pouvons nous dissimuler, Mgr, l'extrême surprise que nous a causée l'excitation du clergé de votre diocèse, ses craintes, ses inquiétudes et son mécontentement, surtout après avoir reçu les félicitations de plusieurs de ses membres. Oui, Mgr, nous osons le dire avec une confiance toute filiale, que notre Communauté qui a reçu ses Règles d'un de vos illustres prédécesseurs, qui a travaillé sans interruption pendant près de deux siècles, tant à la ville que dans la campagne de votre diocèse où nos devancières n'ont épargné ni leur santé, ni leur vie et où, actuellement même on y compte plus de deux mille enfants sous nos soins, dont Votre Grandeur a bien voulu, encore dernièrement, visiter une partie avec cette bonté si touchante qui nous attire à elle, cette Communauté, dis-je, qui voit en ce moment ses Règles soumises à l'approbation du Saint-Siège qui nous a prises sous sa protection et placées sous la direction immédiate des évêques des diocèses où nous travaillons ; cet Institut qui se trouvait si honoré et si consolé de votre protection particulière, était loin de s'attendre aux paroles que Votre Grandeur a, sans doute, été forcée de lui adresser avec peine et regret, que nous deviendrions un sujet de scandale et de division.

16. AMC, 1864-1870, p. 322.

De grâce, Mgr, permettez-nous d'espérer de votre charité l'explication des accusations portées contre nous... Nous osons solliciter cette preuve de votre amour pour la justice et de votre bienveillance à notre égard, de vouloir bien détruire par votre autorité celles que vous reconnaîtrez être fausses et de nous communiquer celles qui sont fondées afin qu'en nous amendant, nous puissions recouvrer l'entière estime dont vous nous avez donné si souvent des témoignages.

Nous considérons encore comme une nouvelle preuve de votre dévouement, Mgr, l'offre que Votre Grandeur vient de nous faire : passer au Séminaire la propriété acquise de M. Gibb et nous vous en sommes reconnaissantes ; néanmoins, notre Communauté est décidée à la garder, ses revenus sont d'un grand soutien pour la maison de Saint-Roch ; d'ailleurs, nous ne pourrions en ce moment faire cette cession sans paraître agir légèrement, sans autorisation et sans compromettre notre crédit. Les Messieurs du Séminaire n'en souffriront pas, car nous savons que leurs négociations avec M. Gibb étaient rompues avant que nous ayons fait application et, après la conclusion du contrat ces Messieurs ont déclaré que cette propriété ne leur convenait pas par son éloignement du Séminaire.

Avant de terminer cette réponse, nous osons solliciter de nouveau, Mgr, la continuation de votre protection, malgré notre indignité, et votre bénédiction paternelle pour tout notre Institut, et surtout pour celle qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

Sœur Ste-Ursule, Sup.[17]

Une troisième lettre de Mgr Baillargeon fut suivie d'une troisième réponse de Mère Sainte-Ursule qui maintient respectueusement la décision de garder Bellevue.

---

17. AMC, 1864-1870, p. 324.

C.N.D. Montréal, 21 octobre 1864.

Monseigneur,

Votre Grandeur est peut-être surprise du retard de la réponse que je devais faire à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser le 5 courant ; ce délai est dû à mon absence de la Communauté pour les affaires de quelqu'autre maison. Je m'empresse aujourd'hui, Mgr, de vous offrir mes sentiments de profonde reconnaissance pour les explications que vous voulez bien me donner, quoique nous ne puissions comprendre encore comment on a pu voir de mauvais œil, ce qui a pour objet la gloire de Dieu et le bien de la religion, sans préjudice réel à qui que ce soit.

Nous sommes heureuses, Mgr, de vous renouveler l'expression de notre filiale gratitude pour l'intérêt paternel que vous nous portez et nous sommes bien convaincues que c'est pour le bien de la Communauté que vous lui proposez de céder aux Messieurs du Séminaire la propriété de M. Gibb. Néanmoins, après de mûres réflexions, notre Conseil trouve nécessaire de la garder, afin que nos Sœurs de Saint-Roch puissent y aller respirer le bon air. C'était le principal motif qui nous a fait songer à une telle acquisition car, d'après l'avis des médecins, nos sœurs ont besoin de cela après avoir travaillé au milieu de centaines d'enfants.

Nous osons nous flatter, Mgr, que cette détermination de notre part, n'occasionnera aucune inquiétude, car nous sommes sincèrement affligées de vous causer, quoique involontairement, tant de trouble et de désagréments ; nous espérons même que notre divine Mère et perpétuelle supérieure rendra le calme aux esprits, avec cette bonté maternelle dont elle a toujours donné des preuves à notre pieuse Fondatrice et à toute notre Congrégation.

En vous suppliant, Mgr, de nous pardonner l'embarras et l'inquiétude que nous avons causés, je vous prie très humblement d'accorder votre bénédiction paternelle à notre Institut qui lui est redevable de tant de preuves de charité et de dévouement et

qui ose compter sur la bienveillance de Votre Grandeur, de laquelle j'ai l'honneur d'être (...)

Sœur Ste-Ursule, sup. gén.[18]

Le 7 septembre 1865, Sœur Sainte-Anne écrivait à Mère Saint-Bernard.

Bellevue, 7 septembre 1865.

Ma bonne Mère,

Dans ma lettre d'hier, je vous disais que j'étais décidée à aller de nouveau voir Monseigneur pour lui demander la permission de prendre de jeunes enfants. Eh bien ! aujourd'hui, je suis des plus heureuses de vous dire que j'ai fait cette démarche et que Sa Grandeur m'a reçue comme un bon père qui reçoit son enfant à qui il a fait de la peine. Aujourd'hui, à trois heures, je me suis rendue à l'évêché avec Sœur Saint-Zacharie. J'ai demandé ma bénédiction, puis, j'ai dit à Mgr que je désirais le voir en particulier ; il me conduisit dans son office, et là je lui dis que je venais à lui avec la confiance d'un enfant à son père ; que, malgré le refus pour un externat, je vais encore lui demander de prendre des enfants ; ce ne sont pas de grandes demoiselles que je veux, mais des enfants de six, de huit ans. Mgr me dit : « Ma bonne Sœur Sainte-Anne, votre demande si simple ne peut se refuser, et vous me persuadez bien par là que ce n'est pas par esprit de concurrence que l'on veut ouvrir cette maison. Prenez toutes les enfants de cet âge qui se présentent et n'en dites rien. Ne laissez jamais connaître que je vous l'ai permis. Prenez ces enfants, et si on me dit : « Les Sœurs de la Congrégation ont ouvert des classes, je ne dirai rien, ou laissez-les faire ; mais n'empiétez point. Laissez faire, les esprits se calmeront et puis, on verra. Cela me peine d'avoir fait de la peine à votre Communauté : lui refuser même un externat... J'aime les sœurs de la Congrégation, elles ont fait et elles font du bien dans mon diocèse. Aujourd'hui, vous me faites plaisir par votre demande, cela me dédommage un peu, mais je ne puis faire

18. AMC, 1864-1870, p. 326.

autrement. Je vous souhaite de bien réussir. Je désirerais aller vous voir, mais il est mieux de n'y pas aller. (...) Courage, et travaillez uniquement pour le bon Dieu et soyez toujours simples.[19]

En mars 1865, plusieurs citoyens de la ville de Québec intervinrent auprès de Mgr l'Administrateur pour obtenir l'érection d'un pensionnat à Bellevue. La requête fut publiée par le journal de Québec.

Monseigneur,

Les citoyens de Québec et des environs, sans distinction de croyance ni d'origine, en apprenant que les révérendes Dames de la Congrégation avaient fait l'acquisition de la belle propriété de Bellevue sur les hauteurs de Ste-Foy, s'étaient flattés que ces Dames allaient ouvrir dans le district de Québec, une de ces admirables institutions qui ont tant contribué à la moralité du peuple, qui ont grandi avec lui et se sont tenues en tout temps à la hauteur de ses besoins toujours croissants ; institutions auxquelles l'on vient de toutes les parties du Canada et même de la République voisine, confier des jeunes filles pour qu'elles soient instruites dans les arts et dans les sciences, élevées dans la pratique des vertus chrétiennes et sauvegardées des écueils qui se rencontrent dans les institutions laïques. Cette confiance, surtout de la part de la population protestante est une preuve incontestable de l'excellence de ces établissements d'éducation, et n'a pas peu contribué à adoucir et même à faire disparaître ces aspérités qui naissent de diverses religions.

Il paraît, néanmoins, que la propriété de Bellevue est actuellement destinée à recevoir les élèves et les religieuses de Saint-Roch, les jours de congé, et que ces Dames de la Congrégation ne sauraient se rendre à nos vœux qu'en désobéissant à la volonté de Votre Grandeur.

C'est dans la vue de solliciter cette faveur que nous nous présentons aujourd'hui devant Votre Grandeur, espérant qu'elle

19. AMC, 1864-1870, p. 329.

voudra bien autoriser les Dames de la Congrégation à ouvrir un pensionnat à Bellevue, où seront enseignées les différentes branches d'instruction qui ont porté si haut la réputation des Ursulines et celle des autres établissements du même genre dans le Bas-Canada.

En terminant, nous prions Votre Grandeur de recevoir l'assurance de notre profond respect, etc. (...)

District de Québec, fév. 1865

Ont signé :

Messieurs

I. Duval	Pierre G. Huot	P.R. Poitras
E.P. Taché	E. Duchesneau	J. Élie Gingras
N.F. Belleau	Louis Panet	I.M. Lemoine
U.J. Tessier	F.I. Parent	A. Côté
James Rockett	I.L. Prévost	A. Gagnon

I.J. Blachet (Blanchet ?)

Environ 180 signatures.

La réponse de Mgr Baillargeon est datée du 11 mars 1865.

Je suis heureux, Messieurs, de vous entendre exprimer le désir de voir nos communautés religieuses, vouées à l'œuvre de l'enseignement, multiplier leurs maisons d'éducation.

C'est une preuve que vous savez reconnaître les nombreux et inestimables services que des pieuses institutions n'ont cessé de rendre à ce pays depuis son établissement et que vous appréciez comme elles le méritent la haute éducation chrétienne qu'elles s'appliquent à donner à leurs élèves.

Des sentiments si justes, si nobles, et si pieux sont dignes d'un peuple catholique, dignes de vous, Messieurs, et bien propres à réjouir le cœur d'un pasteur et d'un évêque. Enseigner les peuples, c'est le premier devoir des évêques ; la bonne éducation, l'instruction chrétienne des enfants fut, dans tous les temps, le vœu de leur cœur ; établir à cette fin autant de bonnes écoles, fonder de pieuses communautés pour les diriger a toujours été et sera toujours un des grands objets de leur sollicitude.

Vous faites appel à ce vœu, à cette sollicitude dans la requête que vous me présentez aujourd'hui ; veuillez donc bien me faire l'honneur de croire qu'elle ne saurait me trouver indifférent et qu'elle sera l'objet de ma plus sérieuse considération.

C.F., évêque de Tloa [20]

Le 16 août 1865, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix et Sœur Sainte-Anne, après avoir consulté des amis dévoués à la maison, voulurent tenter un dernier effort auprès de Mgr et solliciter la permission d'avoir un externat à Bellevue. L'évêque les reçut avec bonté et leur donna grand espoir que leurs désirs seraient réalisés. Aussi, furent-elles surprises et désappointées le 26, en recevant la lettre suivante :

Archevêché de Québec, 26 août 1865.

Sœur Saint-Jean-de-la-Croix
Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, Saint-Roch

Ma révérende Sœur,

Au sujet de la permission que vous avez demandée à Mgr l'Administrateur d'ouvrir un externat dans votre maison de Ste-Foy, je suis chargé de vous répondre que Sa Grandeur est dans l'impossibilité de vous l'accorder parce que ce serait se contredire lui-même que de revenir sur la décision qu'il a donnée après mûre délibération.

J'ai l'honneur de me souscrire,

Ma Révérende Sœur,

Votre très humble serviteur,

Ed. Langevin, secrétaire.[21]

Le silence gardé par l'annaliste sur cette question, de 1865 à 1870, laisse supposer que les sœurs envoyées à Bellevue ne

20. AMC, 1864-1870, p. 331.
21. AMC, 1864-1870, p. 332.



Rimouski (1855)



Trois-Pistoles (1858)

Bellevue (1864)



Mont Ste-Marie (1860)



Joliette (1875)



Saint-Aubert (1877)



Victoriaville (1878)



Manoir — Iles de la Madeleine (1877)

s'occupaient à cette époque que de faire prospérer la ferme, tout en instruisant de petites élèves pour leur première communion. Ce digne évêque mourut le 13 octobre 1870 ; son successeur, Mgr E.A. Taschereau permit aux sœurs ce qui avait déjà été accordé en 1864, lors de l'achat du terrain de Bellevue, c'est-à-dire l'autorisation de construire une maison pour recevoir des internes. Le « petit Bellevue », la première résidence, dura neuf ans. Mgr Taschereau ayant été sacré le 19 mars 1871, il est fait mention des élèves de Bellevue, le 1er juin, dans les annales de Saint-Roch. La supérieure générale, Mère Saint-Victor, et son assistante, s'étaient rendues à Québec le 4 octobre pour examiner les sites et les plans des nouvelles constructions de Bellevue et de Saint-Roch qui prévoyaient ouvrir des pensionnats en septembre 1872. Les Annales notent que, malgré son refus d'accorder la permission d'organiser un pensionnat à Bellevue, Mgr Baillargeon avait toujours été un père et un ami sincère pour les sœurs.

Durant la période comprise entre 1870 et 1873, le corps de la maison s'érigea ; les sœurs déménagèrent dans le nouveau couvent par une pluie torrentielle et glaciale, au cours des vacances du 30 décembre au 7 janvier. Le 11 décembre 1873, Sœur Saint-Jean-de-la-Croix et Sœur Saint-Alphonsine quittèrent Saint-Roch pour Bellevue avec seize élèves. La première messe se dit le 5 janvier 1874. Le 30 août, le Saint Sacrement eut sa demeure permanente au couvent. Le 1er septembre, on accueillit plus de soixante pensionnaires.

La mission progressa. En 1877, cent six externes avaient été inscrites. Par des cheminements lents et providentiels, le couvent prenait peu à peu la figure attachante qu'il gardera dans l'Histoire. Bellevue eut l'honneur d'accueillir les plus hautes personnalités : Mgr Mc Intyre, évêque de Charlotte-

town ; Mgr Cameron, évêque d'Arichat ; Mgr Roncetti, délégué du Pape ; Mgr Persico ; Sir François Langelier, Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec ; Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa ; l'abbé Paul Bruchési qui deviendra archevêque de Montréal ; l'Honorable Juge J.T. Taschereau ; Mgr Smeulders, délégué apostolique ; l'Honorable A.R. Angers, Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec ; l'Honorable Honoré Mercier, Premier Ministre de la Province de Québec ; Mgr L.N. Bégin, qui sera cardinal ; Lord Aberdeen et Madame la Comtesse d'Aberdeen ; Mgr E. Fabre, archevêque de Montréal ; S.E. le Lieutenant-gouverneur Jetté ; l'Honorable Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique ; Mgr Sbaretti, délégué apostolique ; Sir A.P. Pelletier, Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec ; Botrel, le chantre breton ; M. le Juge Rivard ; Henri Ghéon, dramaturge français (1938) ; Mgr Le Couëdic, évêque de Troyes (1950).[22]

Académie Saint-Antoine

Une maison louée sur la rue Saint-Antoine, en 1867, deviendra l'Académie Saint-Antoine et portera ce nom durant quarante-huit ans. En 1886, Sœur Sainte-Sophie en fut nommée directrice. Au mois d'août, en 1869, après avoir acheté un terrain sur la rue Lagauchetière, on construisit une maison en briques de deux étages, avec soubassement.

L'Académie Saint-Antoine, l'Académie Saint-Denis et l'Académie Saint-Urbain pouvaient être considérées comme des succursales de Villa-Maria à qui elles fournissaient un grand nombre de pensionnaires. L'Académie était sous la direction de l'Archevêché : des aumôniers et des protecteurs éminents, choisis parmi les chanoines les plus influents de

22. AMC, Bellevue, Québec.

l'entourage de Mgr l'Archevêque de Montréal, prirent à cœur les intérêts de la Maison et l'aidèrent à jouir d'un grand prestige.

Après son organisation, la Commission Scolaire de Montréal ouvrit des écoles dans tous les quartiers de la ville ; l'Académie craignit d'être déserte et crut bon d'accepter les subventions pour subsister. Du même coup, de partout, les élèves affluèrent. Il fallait songer à un autre site et à un local plus large : c'est ce qui a donné naissance à l'Académie Bourget. La Commission Scolaire acheta un terrain de la rue Mountain où se trouvaient la résidence et les dépendances de Lady Hickson ; le 24 juillet 1915, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame quittèrent la rue Saint-Antoine. La nouvelle école prit le nom de Mgr Bourget parce que quarante-huit ans auparavant, le vénéré prélat avait mis son intelligence et son cœur au service de la vieille académie qui faisait face à l'évêché. Les dix classes, françaises et anglaises, et la résidence des Sœurs furent bénites : l'Académie Saint-Antoine devenait l'Académie Bourget.[23]

Saint-Athanase-d'Iberville

Le 4 mai 1868, Sœur Saint-Georges, assistante locale de la maison mère, et Sœur Sainte-Marie-Anne allèrent jeter les fondements de la mission d'Iberville. Avec l'approbation des autorités religieuses, la Communauté prit cette initiative pour assurer la survivance du pensionnat de Saint-Jean, sur l'autre rive du Richelieu. La Congrégation de Notre-Dame acheta de la Commission Scolaire qui l'avait reçu d'un certain Monsieur Jones, le Manoir du seigneur de Bleury et le terrain adjacent,

23. AMC, Académie Saint-Antoine (Académie Bourget).

en acceptant le paiement des redevances et obligations seigneuriales. L'emplacement mesurait deux mille cinq cents toises. L'abbé Pratte, curé, et l'abbé Saint-Georges qui dirigea aussi la paroisse, soutinrent effectivement cette fondation qui, selon la volonté de Mgr C. Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, devait toujours rester une succursale du couvent de Saint-Jean. Simple école, elle ne pouvait accueillir de pensionnaires, ni mettre à son programme le dessin, la musique ou les ouvrages de goût. Vingt-quatre élèves y entrèrent le 14 juillet 1868.

Les Sœurs ont-elles enseigné immédiatement dans l'immeuble que la Communauté avait acheté de la Commission Scolaire ? L'Histoire ne le dit pas. Dès le mois de juin 1869, le Saint Sacrement fut conservé à la chapelle. « À la manière de Mère Bourgeoys », dans l'humble école de 1867, la sœur institutrice, assise près d'un poêle et entourée d'élèves placées sur de grands bancs, luttant quelquefois contre le froid, travaillait à leur inculquer les rudiments de la science profane et religieuse. Les religieuses s'imposèrent de lourds sacrifices pour obtenir le strict nécessaire, car les quart-pensionnaires, peu nombreuses, ne payaient que vingt-cinq sous de mensualité. Mgr Charles Larocque leur permit de recevoir des internes ; il y en eut cinq en 1872, et quinze, en 1881.

Le couvent céda une partie de son terrain à la Compagnie du Pacifique Canadien, en 1885. Il fut même question de démolir la maison : grâce à la protection de saint Joseph, les arpenteurs changèrent leur orientation et la maison fut conservée. Il faudra supporter le bruit des locomotives, mais la situation est maintenue. En 1888, l'évêque demanda l'agrandissement du pensionnat ; on ajouta une aile au corps de bâtiment et l'aile droite fut exhaussée de deux étages. La supérieure et les sœurs se dévouèrent héroïquement à l'œuvre de

la construction, en dehors des heures de classe et des exercices religieux : les murs du couvent d'Iberville ont enregistré des actes généreux que devait approuver Mère Bourgeoys.

Le nombre des pensionnaires s'éleva à cinquante-deux : l'œuvre progressait. En 1898, on y donnait une instruction complète pour l'époque ; les élèves subissaient les examens du Bureau Central de la Province de Québec et pouvaient obtenir les différents brevets, en français et en anglais.[24]

Académie Saint-Patrice

L'Académie Saint-Patrice a remplacé l'école ouverte, en 1833, par les Messieurs de Saint-Sulpice, pour les filles appartenant aux familles irlandaises d'un régiment caserné à Montréal. Deux sœurs de la Congrégation enseignaient dans une maison contiguë à l'église des Pères Récollets, angle des rues Notre-Dame et Sainte-Hélène, d'où l'appellation d'école des Pères Récollets. Cette école était soumise au même régime de soutien que celles des faubourgs Québec et Saint-Laurent, c'est-à-dire laissée aux frais des Sulpiciens jusqu'en 1868. On recevait environ deux cents élèves, chaque année.

M. Dowd, ayant été nommé curé de Saint-Patrice en 1860, désirait voir l'école se rapprocher de l'église paroissiale. Il avait bâti un édifice destiné aux pauvres, sur la rue Lagauchetière, et l'avait appelé le Refuge Sainte-Brigitte. En attendant l'organisation de cet établissement, il y transporta l'école des Récollets pour que les élèves aient l'air et l'espace voulus ; dès lors, elle prend le nom d'École Saint-Patrice.

En 1862, une maison de pierre mesurant 80 pieds par 60, s'éleva sur la rue Saint-Alexandre ; les Sœurs y entrèrent en

24. AMC, Iberville.

septembre 1868 et ouvrirent huit classes. Ce ne sont plus les petits enfants qui vont apprendre à lire, mais des jeunes filles qui désirent s'instruire pour obtenir des brevets de capacité. Quoique mieux aménagée, l'école ne comprenait que des classes gratuites, soutenues par les libéralités de Saint-Sulpice et le dévouement des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

À cette époque, selon le désir de quelques familles plus fortunées, on eut des classes soumises au programme d'une école indépendante : la musique, le chant, le dessin, la broderie, tous les arts d'agrément complétèrent les études classiques. Cet état de choses subsista jusqu'en 1897, lorsque la Commission Scolaire de Montréal se chargea de l'enseignement primaire à tous les degrés et remplaça le Séminaire qui en avait supporté les exigences depuis la fondation de l'école.

Sous le gouvernement de Sœur Sainte-Aloysia, l'Académie Saint-Patrice fut très prospère ; elle continua sa marche en avant durant les quarante ans que cette religieuse fut à la tête de l'établissement. C'est par son initiative et son dynamisme qu'elle a grandi. Les élèves étaient pleines de dévouement, d'application et de noblesse, sous l'influence de cette grande éducatrice ; plusieurs choisissaient Villa-Maria pour parfaire leur éducation.

Voilà quel fut le destin providentiel de *la petite école des Récollets,* merveilleuse éclosion d'une semence transportée par le vent de l'épreuve sur le sol du Nouveau-Monde où elle s'épanouit sous le grand ciel du bon Dieu.[25]

---

25. AMC, Académie Saint-Patrice, (École des Récollets).

Notre-Dame-des-Anges

Ouverte en 1868 dans une maison louée par les Sulpiciens chargés de la paroisse Sainte-Anne, l'école Notre-Dame-des-Anges était connue, alors, sous le nom d'École Saint-Gabriel. M. A. Nercam, P.S.S., fut un insigne bienfaiteur de cette mission que Sœur Sainte-Pulchérie organisa.

En 1881, le 2 mai, les Sœurs entrèrent dans une nouvelle maison élevée sur la rue Mullins, et l'école prit le nom d'École Notre-Dame-des-Anges. Sœur Sainte-Marie-de-Nazareth en était la supérieure. Mgr Fabre et le R.P. Lee étaient présents à la bénédiction de l'école, le 8 mai.

Les progrès se maintinrent jusqu'à l'inauguration de l'École Jeanne-LeBer par la Commission Scolaire. On tenta d'y grouper les élèves de langue française, mais l'organisation ne dura pas même une année. Plus tard, les degrés 7e et 8e du cours furent enlevés et bien des familles quittèrent l'endroit pour se diriger vers le nord de la ville. Le 18 août 1945, l'École Notre-Dame-des-Anges ferma ses portes pour toujours, car les élèves étaient trop peu nombreuses, on leur assigna une autre école.[26]

Arthabaska

L'abbé J. Suzor fut le premier curé résidant à Saint-Christophe d'Arthabaska. Il se munit de l'autorisation de son évêque et fit une assemblée de paroisse dans laquelle il soumit deux projets : remplacer la chapelle de mission par une église et construire une maison d'éducation. Il obtint la collaboration la plus entière et des souscriptions importantes. Le 28 janvier 1869, peu de jours après cette réunion, le journal local *L'Union*

26. AMC, École Notre-Dame-des-Anges.

des Cantons de l'Est publiait une lettre communiquant aux paroissiens le succès des démarches auprès de l'évêque et les dons en faveur de la maison d'éducation qui serait une maison de brique à deux étages, mesurant 40 pieds par 40.

La Communauté avait promis à l'abbé Suzor de lui envoyer des religieuses. Au mois d'août 1870, l'édifice étant terminé, Sœur Sainte-Synclétique et Sœur Saint-Dosithée, supérieure, allèrent s'entendre avec les Commissaires au sujet de l'externat. Le salaire fut fixé à cent vingt dollars par année.

Les premières missionnaires étaient au nombre de quatre. Les débuts furent assez difficiles pour diverses causes : privations très grandes en tout, élèves de milieux différents. Après un an de patience et d'essais de compréhension de part et d'autre, les nuances sociales firent place à la charité, à la noblesse et à la distinction qui étaient et demeurèrent les caractéristiques des élèves du couvent d'Arthabaska. La première messe se dit le 1er mai 1871. Mère Saint-Victor visita cette maison en juin 1877. À cette occasion, un contrat signé légalement donnait à la Communauté, pour fins d'éducation, le couvent et le terrain mesurant 112 pieds par 113 pieds par 128.

Cinq ans plus tard, la supérieure générale fit une seconde visite et fut vraiment réjouie des progrès et du bien opéré dans un centre aussi fécond pour la piété et l'étude. Arthabaska s'est conservée la petite ville fière, paisible, glorieuse même sur sa montagne, le mont Christo. De même, l'institution reste fidèle aux traditions de sa fondation, malgré l'évolution irrésistible et irréversible.[27]

27. AMC, Arthabaska.

Saint-Romuald

Le 2 septembre 1873, cinq sœurs de la Congrégation, à la demande de l'abbé P. Saxe, curé, allaient à Saint-Romuald sous la direction de Sœur des-Séraphins, supérieure. Les principaux notables de l'endroit avaient accompagné le curé au débarcadère ; le canon souhaita la bienvenue aux sœurs. Presque toute la paroisse était à l'église pour leur arrivée. On chanta le Te Deum, suivi du salut du Saint Sacrement, afin d'exprimer l'action de grâces de la population.

La Fabrique offrit un terrain ; la Communauté pourvut aux frais de la construction et le curé aida puissamment l'œuvre de ses dons personnels. Le 5 septembre, deux autres religieuses rejoignaient les premières. Le 6, la messe se dit dans la chapelle. Une pensionnaire arriva de Saint-Nicholas, le 8 septembre ; les classes s'ouvrirent le 15. L'année scolaire fut prospère : trente pensionnaires, quatre-vingt-cinq quart-pensionnaires, cent externes ; quarante élèves étudiaient le piano. Saint-Romuald apparut vite comme un beau champ d'apostolat et le demeura. En 1874, Sœur du-Saint-Nom-de-Jésus était désignée pour organiser des classes dans une succursale à New Liverpool où elle travailla douze années consécutives. Elle dirigea ensuite l'école des garçons pendant deux ans, selon le désir de l'abbé Godbout, curé, et fut supérieure du couvent durant trois ans. L'esprit apostolique soutenait les ouvrières : les élèves poursuivaient leurs études avec succès dans la paix, dans la joie, avant de s'orienter vers la vie religieuse ou la vie d'un foyer.[28]

Stanstead

La mission de Stanstead n'a existé que deux ans ; elle a été visiblement supprimée par le ciel lui-même. Deux événe-

28. AMC, Saint-Romuald.

ments tragiques ont marqué ces jours : la mort subite de Sœur Sainte-Catherine-de-Suède et l'incendie du couvent où la Congrégation perdit tout ce qu'elle possédait en cet endroit.

La fondation avait lieu en 1875, peu de temps après la création du diocèse de Sherbrooke. En septembre, trois sœurs se rendaient à cette mission ; Sœur Sainte-Agnès était leur supérieure. On ouvrit deux classes anglaises et l'on commença l'enseignement du piano. Après un an, Sœur Sainte-Aldégonde devint supérieure et l'on reçut une sœur pour une classe française. Vingt pensionnaires et quelques écolières du village suffisaient à remplir les trois petites classes du couvent. En 1874, la Communauté avait acquis une propriété pour quatre mille dollars, et le curé en avait acquitté la moitié. Au feu du couvent, même les Saintes Espèces furent consumées. L'incendie eut lieu pendant la nuit, mais les vingt pensionnaires furent sauvées. Les citoyens désiraient garder les sœurs ; la Communauté préféra se retirer. Les Ursulines de Québec enseignent désormais à Stanstead.[29]

Joliette

Un article publié le 26 septembre 1940, sur l'*Action Populaire de Joliette,* donne le texte intégral d'un travail présenté devant les Membres de la Société Historique de Joliette par le Dr Albert Geoffroy. Il y fait connaître l'histoire du Manoir de Barthélémi Joliette, dont l'immeuble est devenu la propriété de la Congrégation de Notre-Dame, le 4 septembre 1874, par un contrat signé à Montréal, à la maison mère, devant le notaire A. Magnan de Joliette. L'acte de vente établit l'identité de la Communauté, corps politique incorporé sous le nom de « Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de

29. AMC, Stanstead.

Montréal » par le statut du Parlement 8, Victoria, Chapitre 99, et les sœurs signataires durent produire une copie du procès-verbal de la Communauté, en date du 6 mars 1874. La Communauté était représentée comme acheteur par Sœur Aurélie Chénier, Mère Saint-Victor, supérieure générale, et Sœur Marie-Anne Éliza Casgrain, Sœur Sainte-Justine, dépositaire générale. La désignation du contrat indiquait un emplacement de deux cent quatre-vingt-quatre pieds environ de largeur sur environ deux arpents de profondeur.

En 1875, les Sœurs de la Providence avaient abandonné l'enseignement à Joliette : les Autorités de la ville entrèrent en relation avec la Congrégation au sujet de l'achat du Manoir qui appartenait à l'Honorable B. Joliette à qui Charlotte Tarrieu Taillant de Lanaudière, son épouse, avait apporté en dot le fief de La Valtrie. Le manoir seigneurial était construit sur les bords de la rivière Assomption, au milieu du village qu'on appelait alors l'Industrie. Le terrain du couvent fut le site initial de la ville : en 1823, l'Honorable Joliette qui était notaire, Major et Lieutenant-Colonel de la Milice, Conseiller Législatif et Seigneur de Lavaltrie, y avait établi sa résidence.

Le 16 septembre 1875, Sœur Sainte-Marie-du-Crucifix, supérieure, et six compagnes ouvrirent une école paroissiale et un pensionnat avec un total de deux cent quarante élèves. Les Clercs de Saint-Viateur desservaient la paroisse, et le R.P. Lajoie était curé.

Le nombre des élèves croissait : en 1899, on ajouta une annexe au Manoir. Sœur Sainte-Caroline, une Joliettaine, croyait construire pour longtemps quand elle eut à diriger l'entreprise de rénovation. Joliette devint un évêché en 1904 ; Mgr Archambault, le premier pasteur, voulut doter son dio-

cèse d'une école normale. Pour cela, il fallut de nouveau modifier le couvent : une ère de progrès s'annonçait.[30]

Académie Bourgeoys

L'École du Sacré-Cœur fut fondée en 1875, par les Sœurs de la Congrégation, à la demande de l'abbé Arsène-Pierre Dubuc, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, à Montréal. La Communauté fit construire à ses frais, une maison de brique de 60 pieds par 50, à trois étages, au prix de douze mille dollars, sur un terrain situé à l'angle des rues Ontario et Sydenham. La jouissance et la cession de ce terrain appartenant à la Fabrique furent garanties par les formalités requises. Les travaux de construction furent achevés le 5 novembre 1875. Immédiatement, six classes reçurent trois cent cinquante élèves. Le programme d'études s'étendait du cours élémentaire au cours académique et comportait l'enseignement du piano. L'abbé Dubuc, curé, désirait tenir l'école « sur un bon ton » et il exigea une rétribution mensuelle variant de vingt sous à un dollar, suivant la classe.

À la demande des sœurs Mgr Fabre, évêque de Montréal, substitua le nom d'Académie Bourgeoys à celui d'École du Sacré-Cœur, en 1881. Une aile de 35′ par 55′, évaluée à trois mille dollars, s'ajouta à la première construction, en 1883 : elle comprendra six classes qui s'ouvriront le 1er mai 1886. En attendant la fin des travaux, deux classes furent aménagées à l'étage inférieur de la maison du Dr Gadbois, près de l'école. La messe fut célébrée dans la nouvelle chapelle, le 25 août 1886. L'abbé Dubuc céda aux Sœurs un emplacement entre les rues Panet et Plessis : en 1890, on y construisit une maison en pierre de cinq étages, mesurant 70 pieds par 170, où les

30. AMC, Joliette.

sœurs entrèrent en 1891. L'étage supérieur était consacré à la chapelle où, de 1891 à 1922, les élèves dont le nombre s'est élevé jusqu'à mille trois cents avaient leur messe dominicale.

L'Académie Bourgeoys, dans l'est de Montréal, servit avec amour la cause du peuple, dès son origine. Elle offrit l'instruction et l'éducation à des milliers d'enfants, gardant toujours son cachet de distinction, de fraternité et d'amitié. Les classes de la société s'effaçaient et l'enfant pauvre était considérée à l'égal des filles plus favorisées de la fortune. Les élèves y étaient très attachées et demeurent une famille unie, à travers le temps et l'espace.

Cette maison d'éducation a porté des noms variés : École du Sacré-Cœur, de sa fondation à 1881 : Académie Bourgeoys, de 1881 à 1931 : École Marguerite-Bourgeoys, de 1941 à 1960. L'École Secondaire Souart a hérité des souvenirs de l'école de la rue Plessis et continue son rôle dans la même paroisse, sur la rue Champlain.[31]

Pensionnat Notre-Dame-du-Saint-Rosaire

En 1876, l'abbé C.-J. Beaubien, curé de la paroisse de Saint-Paul, à Montréal, désirant ouvrir une école pour les filles s'adressa à la Communauté. Un acte passé le 13 mai 1876 explicite que les Sœurs commencent leurs fonctions avec la liberté de diriger leurs classes selon les Règles et usages de leur communauté, mais sans compter sur aucune rétribution pour les deux premiers mois. En septembre, les classes se tinrent dans une petite maison sur la rue de l'Église ; les sœurs y demeurèrent deux années entières.

31. École du Sacré-Cœur, Académie Bourgeoys.

L'école fut transportée dans l'ancien presbytère, propriété de M. McKane en face de l'église, en 1878. Dans l'intervalle des dix années suivantes, les membres de la Commission Scolaire augmentèrent le traitement de deux cents dollars, ce qui représentait un salaire annuel de six cents dollars ; en plus, ils octroyaient aux sœurs quatre lots de terrain situés au nord-ouest de l'église, moyennant l'obligation d'y construire un couvent pour l'éducation des filles, particulièrement celles de la paroisse. La Communauté accepta les conditions.

La maison mère s'engageait à payer les frais de construction, en mai 1886, et réclamait de la Commission Scolaire un salaire annuel de neuf cents dollars pour chaque sœur. La maison fut terminée pour septembre 1888 ; Sœur Saint-Joseph, la première supérieure, semble avoir été là depuis l'ouverture de la mission. Le 5, on eut la première messe dans le couvent et l'on inscrivit sept pensionnaires et quatre-vingt-treize externes. Le 7, M. Maréchal, Vicaire-général du diocèse, bénit la maison qui fut placée sous le vocable de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire dont la statue, offerte par M. Aquin, est placée dans une niche à la façade de l'institution.

Jusqu'à 1900, de groupe en groupe, les élèves gardèrent le désir d'acquérir une solide instruction et une éducation qui les inscrira parmi les femmes d'élite, au service de l'Église.[32]

Saint-Aubert

La Communauté se rendit à Saint-Aubert, dans le comté de l'Islet, le 14 septembre 1877, pour ouvrir un couvent qui fut placé sous la protection de Marie Immaculée. Le premier jour, trois pensionnaires et quelques externes formaient une

32. AMC, Pensionnat Notre-Dame-du-Rosaire, Côte Saint-Paul, Montréal.

faible recrue ; bientôt, on eut dix-neuf élèves internes et trente élèves à l'externat. Le 2 octobre, le Saint Sacrement fut conservé au tabernacle. Des offrandes généreuses fournirent à la chapelle les objets nécessaires : les ornements noir et violet venaient de la maison mère ; l'ornement vert, don des Sœurs de l'Hôpital général avait appartenu à Mgr de Saint-Vallier, second évêque de Québec, décédé en 1727 ; Mgr Taschereau, archevêque de Québec, fit parvenir le missel de l'autel.

D'autre part, les dames de Saint-Aubert avaient porté à la résidence des Sœurs douze draps de flanelle, cinquante-six aunes de belle « catalogne », nombre de nappes et de linges de vaisselle, et orné les murs d'images qui mettaient une note de joie et de piété. Cet accueil chaleureux fut une source d'épanouissement pour les missionnaires qui se sentaient loin de la maison mère.

L'enseignement du piano, de l'anglais, de l'horticulture, s'ajoutèrent aux autres branches du cours d'études et firent du couvent de Saint-Aubert une maison d'éducation qui répondait aux besoins de la localité. Mgr Georges Potvin, curé-fondateur, fut toujours très bienveillant pour les sœurs : on lui doit de nombreux services et de précieux dons. En quarante et un ans d'existence, ce couvent a préparé seize vocations religieuses pour le noviciat de la Congrégation de Notre-Dame. Cinq supérieures ont dirigé la mission de Saint-Aubert ; vingt-huit sœurs y ont enseigné. Les unes et les autres ont écrit la trop courte page d'histoire d'une maison qui fut un centre de lumière. Le 22 avril 1918, la dépositaire générale, Sœur Sainte-Marie-Ananie était déléguée par le Conseil général pour aller informer les sœurs que la mission fermerait avec l'année scolaire, en raison du petit nombre d'élèves et des réparations dispendieuses qui s'imposaient. Le départ définitif des sœurs,

le 20 juin, affligea les élèves et leurs familles qui aimaient le couvent et les Filles de Marguerite Bourgeoys, et considéraient cet événement à l'égal d'un deuil.[33]

Îles de la Madeleine

La Congrégation de Notre-Dame établit le couvent Notre-Dame-des-Flots, Havre-aux-Maisons, aux Îles de la Madeleine, le 5 août 1877. M. Onésime Hébert, P.S.S., alors curé de la paroisse de Sainte-Madeleine, avait demandé les Sœurs de la Congrégation. Toute la propriété, y compris la maison située sur la Baie de Plaisance, serait à l'usage des sœurs : ainsi l'avait décidé la Fabrique. La population entière se montra sympathique : les femmes offrirent leurs meilleurs lits de plume, les plus belles couvertures qu'elles avaient tissées, leurs plus jolies « courtes-pointes ». Les premiers vases sacrés furent donnés par Mgr Mc Intyre, de Charlottetown ; le premier harmonium, par l'abbé Louis Paquet de Québec. La liste des bienfaiteurs est longue, au Livre d'Or : l'abbé Isaac Thériault, frère de Sœur Sainte-Louise-de-Savoie ; M. Philippe Chiasson, architecte ; M. Dominique Arseneau ; l'Honorable Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes, à qui les sœurs furent redevables du passeport gratuit sur l'Amélia ; l'Honorable Joseph-Édouard Caron, député des Îles de la Madeleine, et un grand nombre d'autres (qui appréciaient l'œuvre du couvent). Sœur Sainte-Anne fut la supérieure-fondatrice. L'abbé Samuel Turbide, curé de Havre-aux-Maisons, se fit l'âme de la reconstruction du couvent, en 1918.

Le Couvent n'avait reçu que huit pensionnaires et quinze quart-pensionnaires, en 1877. Très petite population scolaire,

33. AMC, Saint-Aubert.

en vérité, et dans un centre si éloigné ! Mais l'œuvre grandira : « Si le grain de froment ne meurt... » L'avenir est tout entier dans ces humbles débuts où l'amour de Dieu, l'amour de la Communauté, l'amour de l'Église et des âmes inspiraient de créer le poste, de s'y rendre et d'y tenir ! Cinquante-huit ans plus tard, en 1928, on comptait vingt-cinq pensionnaires et trente-cinq quart-pensionnaires. Le programme d'études en usage dans la Congrégation fut mis en vigueur aux Îles dès les premières années de la fondation. Dans ce premier demi-siècle, cent trente élèves obtinrent le diplôme du Bureau des Examinateurs du Québec, dont quinze le brevet académique, et quarante, le brevet modèle. Les trente-deux écoles primaires des Îles subirent ainsi indirectement l'influence de la Congrégation de Notre-Dame : une grande œuvre s'organisait peu à peu.

Les Sœurs furent sincèrement appréciées. En 1897, Mère Saint-Alix, supérieure provinciale, était allée sur place pour se rendre compte de l'opportunité de reconstruire la maison. Sur le bateau, elle rencontra M. Nelson Arseneau qui était déjà très âgé : « Si vous venez chercher les Sœurs, dit-il, vous ne trouverez personne pour vous descendre à terre ». Elle dut promettre à ce vaillant ami des sœurs de ne pas fermer la maison ! Ce trait illustre l'attitude sympathique de la population vis-à-vis du couvent. De nombreuses vocations religieuses furent la moisson récompensant même sur terre les gestes généreux de la semence.[34]

Victoriaville

En 1878, les principaux citoyens de Sainte-Victoire d'Arthabaska, appuyés de leur curé l'abbé Édouard Laflèche, solli-

34. AMC, Îles de la Madeleine, Hâvre-aux-Maisons.

citèrent de l'évêque des Trois-Rivières la faveur d'ouvrir un couvent pour l'éducation des jeunes filles. Ils obtinrent l'autorisation demandée, à la condition que la direction en fût confiée aux Sœurs de la Congrégation afin de ne pas nuire à l'établissement d'Arthabaska. La requête fut présentée par M. Désiré Bourbeau qui se rendit à la maison mère et reçut une réponse favorable. Le 15 août, les paroissiens achetèrent de M. Octave Bourbeau un terrain et une maison de brique à une certaine distance de l'église. Sœur Sainte-Marie-de-la-Salette, première supérieure, partit pour Victoriaville avec deux compagnes, le 24 août. Le 13 septembre 1878, Mère Saint-Bernard, assistante générale, les Sœurs de Saint-Christophe et de Sainte-Victoire, assistèrent à une messe suivie de la bénédiction du couvent par l'évêque ; seize prêtres et une foule de personnes assistaient à la cérémonie.

Les classes s'ouvrirent le 16 septembre : 106 élèves se présentèrent, dont cinq pensionnaires. Le 4 novembre, les Sœurs eurent la première messe dans leur maison. Douze à quinze dollars par mois de revenu était la seule ressource assurée, mais les bienfaiteurs furent toujours attentifs. Quand Son Altesse Royale, la princesse Louise, fille de la Reine Victoria, et Son Excellence le Marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada de 1878 à 1883, visitèrent Victoriaville en 1878, trois élèves eurent l'honneur d'offrir des hommages aux visiteurs royaux.

Le feu éprouva fréquemment les Sœurs puisque l'incendie éclata vingt fois durant l'espace de quatre ans. On songea à une maison plus solide, mieux protégée, plus spacieuse et plus rapprochée de l'église. Après diverses négociations, la Communauté échangea le vieux couvent pour un terrain appartenant à la Fabrique, près de l'église. La pierre fut donnée et

charroyée par les citoyens ; la maison, commencée le 1er juillet 1881, fut bénite le 17 août 1882. Dès les premiers temps, au pensionnat de Victoriaville, les études furent sérieuses. Cinq ans après sa fondation, il donnait quatre novices à la Congrégation.

En 1904, sous le supériorat de Sœur Sainte-Florence qui dirigea la maison pendant dix-sept ans, une construction considérable comprenant la chapelle, une salle de réception, des dortoirs, s'ajoutait à l'édifice de 1882. L'abbé Uldoric Tessier, curé, fut un grand bienfaiteur du couvent et en resta l'ami et le conseiller après son départ du ministère actif. Pendant quinze ans, chaque matin, par une détermination généreuse, car il avait une chapelle privée et la permission de dire la messe chez lui, il voulut donner la messe aux Sœurs et à leurs pensionnaires.

Les Sœurs rencontrèrent chez les gens et chez les élèves une grande sympathie qui se traduisait par le respect, la bienveillance et le secours. Les élèves avaient de l'idéal ; elles étaient marquées par le calme de cette vallée d'érables, traversée par la rivière Nicolet animant ses paysages et reflétant ses couchers de soleil. Victoriaville d'alors inspirait les poètes ; Victoriaville qui progresse a conservé son allure canadienne-française, son sens de l'accueil, son urbanité, malgré l'évolution prodigieuse qui a changé son rythme de vie.[35]

Pensionnat Notre-Dame

Deux siècles et plus après la fondation de la Communauté, en 1880, s'ouvrait le pensionnat de la maison mère qui devait exister treize ans. Quelle est son histoire ? Pour la conservation

---

35. AMC, Victoriaville.

de la santé des sœurs, on avait décidé de construire une maison mère sur le terrain de la Montagne, près de Villa-Maria. Elle fut terminée pour le 25 mai 1880. Mère Saint-Bernard qui avait rempli des charges importantes dans la Communauté fut la fondatrice du pensionnat Notre-Dame.

Après le départ du Conseil général et du personnel entier de la maison mère, elle se mit à l'œuvre pour organiser un internat dans l'immeuble resté vide. On reçut cinquante pensionnaires, à l'entrée. En septembre 1881, il y en eut soixante-cinq et les quart-pensionnaires étaient cent vingt-cinq. Le nombre des élèves augmentait d'année en année : il atteint le chiffre de deux cents internes groupées en trois pensionnats, et on comptait autant de quart-pensionnaires.

Après l'incendie de 1893, le Conseil général ayant résolu de réinstaller la communauté à l'ancienne maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste, le pensionnat dut être supprimé, faute d'espace.[36]

Saint-Augustin de Portneuf

À l'heure de la fondation du couvent de Saint-Augustin, de vieilles demoiselles qui avaient le dessein de former une communauté s'appliquaient, sans succès, à enseigner aux jeunes filles les ouvrages féminins. Leur maison devait porter le nom de « Maison d'Industrie ». Lors de sa visite pastorale, Mgr E.A. Taschereau les congédia toutes ; elles retournèrent dans leur famille, à l'exception de mademoiselle S. Lefebvre qui entra peu après au noviciat de la Congrégation de Notre-Dame où elle porta le nom de Sœur Saint-Ignace. La population désirait des religieuses.

36. Pensionnat Notre-Dame (Maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste).

L'abbé Pilote, curé, surmonta tous les obstacles pour conduire l'entreprise à bonne fin. Le 31 août 1882, le projet ayant pris corps, les quatre sœurs fondatrices partirent pour Saint-Augustin. L'ouverture des classes fut annoncée : six pensionnaires, dix-huit quart-pensionnaires et quinze internes furent reçues. Des dons généreux témoignèrent de l'estime des paroissiens. Le dimanche, en septembre et en octobre, les parents pouvaient visiter le couvent et furent impressionnés de l'affabilité des religieuses. À la fin de l'année, le curé et son vicaire firent subir des examens oraux qui donnèrent une haute idée du travail accompli. Une note de 1884, signée de Monsieur A. Bouchard, dans le *Courrier du Canada,* fournit un témoignage de l'époque :

> Le couvent dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame est à quelques pas de l'église. Le cours d'études comprend le français, l'anglais et la musique, les ouvrages de goût et spécialement les ouvrages utiles tels que tricot, couture. Les sœurs tiennent beaucoup et avec raison que les élèves excellent dans ce genre d'études. Cette maison d'éducation qui n'aspire à rien de plus qu'au titre de couvent de paroisse n'a que deux ans d'existence, sous la direction des Filles de Marguerite Bourgeoys. Le système est doux et ferme à la fois, c'est-à-dire que les religieuses ne négligent rien pour obtenir des élèves une application soutenue et pour assurer leur progrès dans la science et la vertu.

L'abbé Pilote fut rappelé à Dieu, en 1886 : ce fut un grand deuil pour la paroisse et pour les religieuses. En juin 1887, le Surintendant de l'Instruction Publique fit parvenir quatre-vingts volumes et deux médailles d'or pour récompenser les élèves : le geste souligne l'importance de l'institution à ce moment-là. Il renouvela ce don jusqu'en 1892, année où six élèves obtinrent leur brevet modèle.[37]

37. AMC, Saint-Augustin, (Portneuf).

Richmond

Sœur Sainte-Eulalie fut la supérieure-fondatrice du couvent de Richmond, ouvert à la demande de l'abbé Patrick Quinn. Avec quatre compagnes, elle s'y rendit le 21 août ; elles trouvèrent un couvent inachevé et très pauvre. Les classes commencèrent le 3 septembre ; l'inscription comptait quinze pensionnaires et cent quarante-huit externes.

En 1886, le personnel étudiant comprenait une trentaine d'internes, cent cinquante quart-pensionnaires et environ quarante externes. Les élèves étaient bonnes et studieuses, Dieu était bien servi.

Une épidémie de grippe ravagea Richmond, en 1890 ; on ne put compter que sur une demi-assiduité durant plus de six mois. Les années suivantes, la grippe alternant avec la diphtérie et la scarlatine, la présence scolaire fut encore compromise et les études s'en ressentirent. Peu à peu, la situation s'améliora. La musique avait déjà pris un grand essor en 1895. La Congrégation de Notre-Dame devint propriétaire du couvent de Richmond, pour fins d'éducation, en 1897 ; on entreprit des travaux pour aménager plus convenablement la maison.

Cette année-là, le 23 août, trois postulantes, les premières de ce pensionnat, se rendaient au noviciat de la Congrégation : c'était l'aube de la moisson !

On parla d'agrandir la maison, en 1904. Les paroissiens offrirent un terrain. En septembre, il y eut soixante pensionnaires ; le Conseil de l'Instruction Publique accorda au couvent le titre d'Académie. Un esprit de famille et d'amitié a toujours caractérisé les élèves de ce beau pensionnat qui porte fièrement le nom de Mont Saint-Patrice. La double génération

d'élèves de langue française et de langue anglaise formait une société unie, prête à se former selon les exigences des époques, sous le signe de la joie.[38]

Académie Saint-Léon

En 1885, la paroisse Notre-Dame s'étendait encore jusqu'au nord de Montréal, près de l'Hôtel-Dieu. Les écoles étaient rares dans cette partie de la ville. M. Léon Sentenne, P.S.S., curé, voulut ouvrir une académie destinée aux enfants des familles jouissant d'une certaine fortune qui habitaient ce quartier. Il choisit la magnifique résidence de la Marquise de Bossano, sise sur la rue Cadieux. M. Colin, P.S.S., qui approuvait le projet reçut l'approbation de Mgr Bourget et l'achat fut décidé. L'Académie prit le nom de Saint-Léon en l'honneur de Léon XIII et de M. Léon Sentenne. Les transformations nécessaires s'effectuèrent rapidement, et le 28 août 1885, la première messe fut dite dans la chapelle où le Saint Sacrement fut gardé. On reçut, d'abord, quarante élèves.

Certains travaux d'agrandissement de l'Académie se firent en juillet 1889 ; le 30 décembre, à la fête du curé, on inaugura la partie neuve. Au retour des vacances de Noël, les élèves trouvèrent leurs pièces terminées. L'Académie se trouvait bien organisée, mais on dut construire une école paroissiale qui prit le nom d'École Saint-Louis-de-France.

L'Académie Saint-Léon aura son histoire simple et belle. Les études classiques et musicales y seront sérieuses : des générations d'élèves iront y puiser les connaissances et la formation qui leur permettront de remplir leur rôle avec honneur dans

38. AMC, Richmond (Mont Saint-Patrice).

le foyer et dans la société. Un esprit de famille, de cordialité et de distinction caractérisa toujours le personnel étudiant.[39]

Académie Sainte-Marie, Sherbrooke

En 1886, après une requête des paroissiens de Saint-Jean-Baptiste, à Sherbrooke, la Commission Scolaire exprimait à Mère Saint-Jean-de-la-Croix le désir d'avoir des Sœurs pour tenir l'école du quartier est de la ville. Ils proposèrent de supprimer l'une des classes de l'externat du Mont Notre-Dame pour en ouvrir deux dans cette nouvelle école. L'idée fut acceptée et reçut l'approbation de Mgr Antoine Racine, ainsi que du curé de la paroisse, l'abbé H.O. Chalifoux. Deux sœurs furent nommées pour ces classes, avec résidence au Mont Notre-Dame.

En septembre, on eut quatre-vingt-quatre élèves ; cent quarante-cinq fréquentèrent les classes au cours de l'année 1886-1887. L'école était une maison de brique de 45 pieds par 40 ; elle prit le nom qu'elle a conservé : Académie Sainte-Marie. On aménagea une classe à l'étage supérieur de la maison et une autre au rez-de-chaussée. Près de celle-ci, se trouvait une humble pièce de 4 pieds par 5 où les Sœurs prirent leur dîner jusqu'en 1912 : austère et joyeux rendez-vous !

Les Commissaires firent élever une annexe en bois, à l'arrière de la maison de brique, en 1889. Comme elle n'était pas achevée en septembre, deux Sœurs enseignèrent dans la même classe. Le 15 septembre, l'une d'elles s'installa dans le nouveau local avec cinquante-huit élèves. Quand, en 1902, les Frères du Sacré-Cœur entrèrent dans leur école, leur ancienne rési-

39. AMC, Académie Saint-Léon, Montréal.

dence fut cédée aux sœurs : « deux maisons, mais quelles maisons ! » écrit l'annaliste. À travers de lourds sacrifices et d'immenses joies, les missionnaires jetaient la semence qui germera à la gloire de Dieu.[40]

École Jeanne-LeBer

En 1886, la Communauté inaugura l'École Sainte-Marguerite, familièrement nommée la Petite École de la Pointe Saint-Charles, parce qu'elle se tenait dans la chapelle de la maison de la Ferme. Bien qu'on eût enlevé l'autel, l'appartement ne pouvait recevoir qu'un petit nombre d'élèves. Trente citoyens du village Saint-Gabriel avaient présenté une requête à Mgr Édouard-Charles Fabre pour obtenir une école dirigée par les Sœurs de la Congrégation et Mgr avait accédé à leur demande. La proposition de rouvrir une école dans les murs sanctifiés par la présence et les labeurs de Marguerite Bourgeoys reçut l'approbation générale. Les Archives ont conservé quelques notes concernant la Petite École.

> L'École Saint-Charles a été fondée par Marguerite Bourgeoys en 1668, dans la maison de la ferme qu'elle avait acquise sur la rive nord du Saint-Laurent, à la Pointe Saint-Charles. La Sœur Crolo, déjà chargée du soin de la ferme et de la maison de la Providence s'y fixa en résidence avec une compagne et ouvrit une classe à la demande des familles établies dans ce quartier, pour l'instruction des enfants.

En 1693, la maison de la ferme de la Pointe Saint-Charles ayant été incendiée, il s'écoula plusieurs années avant que la Congrégation pût la rétablir complètement. On ignore si cette école a été continuée après la restauration de la ferme, vers 1720. Il est probable que les filles de ce quartier ont été

40. AMC, Académie Sainte-Marie, Sherbrooke-Est.

placées par leurs parents au pensionnat que Mère Bourgeoys avait établi, dès 1680, dans un local attenant à la maison mère.

Deux siècles sont passés depuis ces premiers jours de la Colonie et de Ville-Marie. La Pointe Saint-Charles d'alors était une véritable campagne et la métairie des sœurs ainsi que les environs semblaient garder les vestiges des pas de Marguerite Bourgeoys. Le fleuve Saint-Laurent n'était pas tenu en respect par la digue que la ville fit élever en arrière de la ferme en 1888, parce qu'au printemps de 1887, le débordement du fleuve avait submergé le quartier Saint-Gabriel. En souvenir du passé, pour répondre au désir des parents, le 15 septembre 1886, les Sœurs de la Congrégation avaient préparé un local temporaire pour une classe française et une classe anglaise, dans l'ancienne maison de la ferme : trois petites filles se présentèrent, d'abord, mais trente-trois filles et trois garçons s'inscrivirent les jours suivants. Comme il n'y avait pas à la ferme de pièce disponible, on donna une aide à la religieuse titulaire de l'unique classe française et anglaise qui comprenait soixante élèves. Les deux sœurs utilisaient simultanément la même classe, malgré de réels inconvénients. Toute une année scolaire se vécut ainsi ; après les premières semaines de 1889, une autre classe fut enfin organisée.

Durant l'année scolaire 1889-1890, on enseigna le piano, selon le désir des parents ; un piano venant du couvent de Bathurst servit à la religieuse titulaire de la seconde classe et professeur de piano. On découvre dans ce fait un trait touchant de l'affection des gens de ce secteur pour leurs enfants et le grand souci qu'avaient les sœurs de penser au bonheur des élèves moins favorisées. Ce piano n'était pas pour préparer des virtuoses, mais il semblait veiller sur l'union des classes de la société, et c'était une harmonie !

Comme le nombre des élèves augmentait, il fallut songer à édifier une école. Cette école de 60 pieds par 45, à deux étages sous un toit plat, sera située en haut de l'avenue de la ferme, rue Wellington, angle Fortune. Chaque élève écrivit ses remerciements à Mère Saint-Jean-de-la-Croix, supérieure générale. Dans l'édifice de l'école Saint-Charles, on avait quatre classes et des pièces pour le logement des sœurs. Le 30 janvier 1891, les soixante-quatre élèves qui constituaient le personnel étudiant se rendirent à l'Île Saint-Paul, en récompense. Excursion d'avant-garde qui laisse voir la bonté de cœur et la compréhension des sœurs !

L'autorité locale adressa une demande au Président du Comité des Écoles, le 28 septembre 1891, pour obtenir une part de l'octroi municipal pour l'École Saint-Charles ; la lettre fut adressée par M. A.L. Sentenne et signée de Sœur Saint-Adélard, supérieure. Peu après, le 17 novembre 1891, une lettre de la Commission des Écoles de la Ville de Montréal avertit la supérieure que l'école est sur la liste des écoles subventionnées et qu'elle recevra deux cent vingt-cinq dollars pour l'année scolaire en cours.

M. l'abbé Bonin, curé de la Pointe Saint-Charles, désirait une école aux environs de la rue Charlevoix, parce que les classes organisées ne suffisaient plus. Le 23 juillet 1896, Mère Saint-Calixte, assistante générale, et Sœur Sainte-Agnès-de-Jésus, dépositaire générale, en firent la demande à Mgr Fabre, et la permission fut accordée. Dès le mois de mai 1897, une salle fut louée sur la rue Charlevoix, à l'angle Knox, pour recevoir quarante élèves. Cette succursale qui prit le nom d'École Charlevoix se maintint avec succès durant neuf ans, jusqu'au 28 octobre 1906, alors qu'un incendie la détruisit. Une autre filiale fut organisée du côté de Verdun, le 10 août

1900 ; elle se développa et devint résidence, sous le nom d'École Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. L'École Jeanne-LeBer écrira une page intéressante d'histoire après l'ouverture du siècle.[41]

Windsor Mills

L'abbé Dignan, curé, demanda aux Sœurs de la Congrégation d'ouvrir une mission à Windsor Mills, dans les Cantons de l'Est. Les Sœurs utilisèrent une petite maison d'école étroite et pauvre où elles rencontrèrent tous les inconvénients de la misère et de la pauvreté. Les détails de la fondation n'ont pas été relatés. Pourquoi ? Nous savons, toutefois, que le 1er décembre 1886, Mère Saint-Jean-Baptiste, assistante générale, allait conduire les premières missionnaires dont Sœur Sainte-Marie-Jean était la supérieure. Les membres de la Commission Scolaire d'alors, qui signèrent la convention avec la Communauté se nommaient : Messieurs Philéas Faucher, Président, Dr Évariste Tremblay, J.-Hilaire Marcotte.

Mgr Larocque bénit la chapelle et accorda le privilège de garder le Saint Sacrement après la messe du 1er décembre 1898, douze ans après la fondation. L'abbé J.-A. Dufresne, curé à Saint-Philippe, avait fait don de deux ciboires et d'un calice.

Dès le début, l'école comprenait l'enseignement aux élèves de langue anglaise. À cette époque, la localité était peu considérable. Les sœurs connurent l'adaptation au froid et à la pauvreté, mais l'accueil sympathique de la population, la collaboration des amis de la maison établirent un climat de confiance réciproque qui s'est perpétuée comme un tradition. L'évo-

41. AMC, École Jeanne-Leber, Pointe Saint-Charles.

lution merveilleuse de l'œuvre première, après 1900, forme une belle page d'histoire.[42]

Beauport

Le couvent de Beauport a été fondé le 5 septembre 1887, par l'abbé Adolphe Legaré, curé. Il était secondé par son frère Mgr Legaré, protonotaire apostolique et Vicaire général de l'Archevêché de Québec. En raison du manque de sujets, ce n'est qu'après beaucoup d'hésitations que le Conseil général acquiesça à la demande. L'emplacement du couvent, un arpent carré, était un don de M. Louis Marcoux, riche cultivateur de la paroisse ; un autre coin de terre fut offert pour agrandir la propriété du côté nord. Tout ce terrain fut béni le 19 mars 1886, ainsi que la première pierre placée au centre, sous la grande porte d'entrée. Cette pierre d'angle est un bloc de pierre de 2 pieds par 2½, dans lequel on a déposé deux statues : l'une de la sainte Vierge et l'autre de saint Joseph.

Le 16 janvier 1886, on jeta un petit pont de bois sur le ruisseau qui passe devant le couvent pour permettre le transport des matériaux. M. François Parent, propriétaire d'une carrière, donna la pierre que M. Drouin, cultivateur, fit transporter par des corvées volontaires. Un peu partout où s'ouvraient des missions, se multipliaient des actes de foi qui rappellent le Moyen-Âge : chaque fondation loue le Seigneur en sa Providence.

Les sœurs quittèrent la maison mère, le 26 août 1886, et passèrent huit jours à Saint-Roch parce que les travaux étaient inachevés. Le jeudi, 1er septembre, le curé les fit venir et leur présenta la maison où il avait semé mille délicatesses. Elles s'y

42. AMC, Windsor Mills.

rendirent le 5 ; le 11, S.É. le cardinal Taschereau bénit le couvent. Les cinq pensionnaires entrèrent le 12 ; le lendemain, on recevait cent trente-cinq élèves, dont vingt-sept au pensionnat. Ce fut aussi le jour de la première messe. Deux ans plus tard, il y avait dix-huit pensionnaires. Les dons du curé et de son frère, Mgr Legaré, ne peuvent se compter. Quand l'église de Beauport fut détruite par un incendie, le 24 juin 1888, les sœurs accueillirent les paroissiens pour les offices religieux. En 1895, elles achetèrent le terrain en face du couvent pour servir d'avenue. L'œuvre allait de progrès en progrès, dans un site merveilleux où la splendeur de la nature aide à bénir le Créateur.[43]

Académie Saint-Urbain

M. Sentenne, curé de Notre-Dame, fonda l'Académie Saint-Urbain, le 15 août 1889. La situation géographique de la maison, à la hauteur de la rue Prince-Arthur, a favorisé son développement comme établissement bilingue. Sœur de-la-Nativité-de-Jésus en fut la première supérieure. Le 10 décembre, après la messe, le Saint Sacrement fut laissé au tabernacle.

L'Académie a subi les transformations qui se sont opérées dans les établissements similiaires, au cours des années. On introduisit le cours Lettres-Sciences qui orienta plusieurs élèves vers le cours classique. À l'ouverture de la maison, on avait reçu quarante élèves ; dans les années les plus florissantes, on a atteint le chiffre de deux cent quatre.

M. Hector Filiatrault, P.S.S., fut aumônier de l'institution pendant trente-trois ans. L'Académie Saint-Urbain fut l'objet d'un dévouement infatigable de la part de « Saint-Sulpice » ;

43. AMC, Beauport.

toujours, elle gardera le souvenir de noms inoubliables : Messieurs Thibault, Girot, Rousseau, Portier, Chiron, Rolland. À la sollicitude, répondait la respectueuse reconnaissance.

Ce milieu scolaire choisi a vu passer des centaines de jeunes filles et d'enfants qui se sont attachées à la Maison comme à « leur Maison ». Si la joie aide à l'épanouissement, on peut dire que cette sphère d'activité un peu fermée fut pour celles qui la fréquentaient un lieu cher dont le souvenir illumine tous les chemins.[44]

École Saint-Louis-de-France

L'École Saint-Louis-de-France fut fondée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour l'instruction des jeunes filles de la classe ouvrière de la paroisse, à la demande de l'abbé Charles Larocque, curé. Les sœurs louèrent la propriété de monsieur Kavanagh sur la rue Cadieux, et y organisèrent une classe française et une classe anglaise où elles reçurent cent douze élèves au cours de l'année ; elles demeuraient à l'Académie Saint-Léon. L'École Saint-Louis passa sous le contrôle des Commissaires, en février 1891.

Le 1er mai 1892, l'ouverture de la rue des Pins nécessita un déménagement : l'École fut transférée sur la rue Roy, puis de nouveau, sur la rue Cadieux. L'inscription de cent cinquante élèves exigea deux nouvelles classes françaises. Le 16 janvier 1895, le Bureau des Commissaires fit fermer une classe moins hygiénique et réduisit le nombre des élèves dans les pièces ; 134 élèves furent remerciées à regret.

Devant le problème, le Bureau des Commissaires résolut enfin d'accorder une indemnité pour ériger une école. C'était

44. AMC, Académie Saint-Urbain.

en mars 1895. Les Sœurs de la Congrégation obtinrent des Sulpiciens un terrain situé au coin nord des rues Cadieux et Roy, près de l'église. Elles signèrent un contrat pour la construction d'une maison en brique de 75 pieds par 50, à trois étages, avec toit français. Les plans et devis furent soumis et approuvés par les Commissaires ; en versant la somme de $22000., la Communauté s'engageait à poursuivre l'entreprise. Le terrain, y compris la maison voisine achetée en 1911, était de cent cinquante pieds, depuis la rue de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue Cadieux, et 109′, de la ruelle à la rue Roy. On reçut quatre cent cinquante élèves, en 1900. L'école connaîtra des heures d'admirable dévouement et de succès.[45]

Académie Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Suivant le désir de l'abbé Salmon, curé de la paroisse de Sainte-Marie-du-Bon-Conseil de Montréal, l'Académie du Bon-Conseil fut ouverte par les Sœurs de la Congrégation, en avril 1891, pour l'instruction des filles irlandaises du quartier Visitation. En 1890, la Fabrique avait acquis pour cette école un terrain situé sur la rue Craig, en face de l'Académie Visitation. Les Sœurs y firent construire à leurs frais une maison de brique à façade de pierre, mesurant 54 pieds par 66, à deux étages et demi, avec un toit français. La pierre angulaire fut bénite en juin 1890 et, le 23 avril 1891, les Sœurs entrèrent dans leur nouvelle résidence. Elles y organisèrent cinq classes anglaises que fréquentèrent 184 élèves. Jusqu'à la fin de l'année, la supérieure de l'Académie Visitation dirigea cette maison qui avait reçu les élèves d'origine irlandaise. Mgr Fabre bénit le couvent le 26 avril ; l'école fut soumise au contrôle de la Commission Scolaire de Montréal. Devenue autonome et

45. AMC, École Saint-Louis-de-France, Montréal.

résidence, l'Académie Notre-Dame-du-Bon-Conseil gardera toujours une amitié pour l'école de langue française d'où lui étaient venues ses premières élèves.[46]

École Sainte-Agnès

En 1892, l'abbé J.-E. Donnelly, curé de la paroisse Saint-Antoine de Montréal, avait demandé des Sœurs de la Congrégation pour l'instruction des filles irlandaises d'une certaine circonscription. Les Sœurs louèrent une maison de pierre de taille sur la rue Saint-Antoine, à raison de six cents dollars par année. L'ancienne résidence de l'Honorable C.S. Rodier appartenait à Me Lemoyne de Martigny. Quatre classes s'y ouvrirent sous le nom de « Académie Sainte-Agnès » ; cent soixante-quinze élèves la fréquentèrent la première année.

L'école Sainte-Agnès fut placée sur la liste des écoles subventionnées de la Commission Scolaire de Montréal. Le 19 avril 1894, le Bureau des Commissaires avertit la supérieure générale que dans les écoles de la Congrégation de Notre-Dame, quatre dollars seraient alloués pour chaque élève. La Communauté fit de nouvelles démarches, en mai 1895, pour obtenir une augmentation de salaire ou une indemnité de logement en faveur des écoles sous contrôle. Il fut décidé, alors, qu'à partir du 1er septembre 1895, les sœurs enseignantes recevraient un salaire de deux cent vingt-cinq dollars par année. Les réparations restaient aux frais des Sœurs de la Congrégation. Pour l'année scolaire 1898-1899, l'École Sainte-Agnès reçut la somme de mille trois cent cinquante dollars : ces chiffres ont l'éloquence des faits d'histoire.

Afin d'assurer un local permanent à l'École Sainte-Agnès,

46. AMC, Académie Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Montréal.

la Communauté acheta un terrain situé dans la paroisse Saint-Antoine, le 29 janvier 1904. La première supérieure, Sœur Sainte-Marie-du-Crucifix, y demeura six ans et éleva la maison à un haut degré de perfection. Les circonstances n'étaient pas favorables, mais les cœurs étaient généreux.

La vieille demeure menaçait ruine. Elle fut déclarée insalubre par le Bureau de santé. Après bien des réclamations, la Commission Scolaire consentit à offrir trois mille dollars pour bâtir une école de filles : ce fut un jour glorieux pour l'Académie Sainte-Agnès. Les travaux commencèrent le 13 juillet 1904. Les Sœurs réussirent à ouvrir cinq classes, le 19 mars 1905 ; le 22 juin, l'école fut bénite. Le 11 octobre, après la première messe, le Saint Sacrement demeura au Couvent.

L'inscription de septembre étant de trois cent cinquante élèves, on organisa huit classes. L'école suivit la marche normale d'une institution de ce genre et connut des succès, mais un jour, la Commission Scolaire la remplaça par l'École Saint Anthony. La vieille demeure a été occupée par les Pères Trinitaires à leur arrivée au Canada ; ils durent l'abandonner à cause de son manque absolu de confort : froid, murs délabrés, insécurité. Ainsi, se termine définitivement l'histoire de cette maison où se déploya un grand et intelligent dévouement.[47]

Sainte-Anne-de-Bellevue

On fait remonter à 1673 les origines de la paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue qui existait déjà en 1685 sous le nom de Mission Saint-Louis. Le 20 septembre 1685, en effet, Mgr de Laval se rendit au bout de l'Île avec M. Dollier de Casson, P.S.S., et M. Rémy, curé de Lachine, pour y fixer les

47. AMC, Académie Sainte-Agnès, Montréal.

limites de ce poste dans la seigneurie de Senneville devenue la propriété de Jacques LeBer depuis 1679. Les Américains détruisirent le fort de Senneville, en 1775. Le curé des Saints-Anges de Lachine était en même temps « missionnaire » et parcourait toute cette partie de l'île jusqu'à Pointe-Claire ; il visitait également l'île Perrot, Soulanges, Vaudreuil et l'Île aux Tourtes.

La chapelle en bois, bâtie en 1687 à la mission Saint-Louis, fut brûlée par les Iroquois. Le plus ancien registre porte la signature de M. de Breslay, P.S.S., qui, de 1703 à 1721, fut le curé-missionnaire desservant la Mission Saint-Louis et les autres postes. Il demeurait habituellement à l'île aux Tourtes, au milieu des Nipissingues que lui-même avait établis dans l'Île. En 1714, il changea le nom de Mission Saint-Louis en celui de Sainte-Anne en reconnaissance d'un secours extraordinaire obtenu de la grande thaumaturge pendant l'hiver de 1713.

La première église en pierre construite en 1836 ne suffit pas longtemps aux besoins de la population. Dès 1858, elle servait d'école ; ce fut la première maison des sœurs, en 1895. Sœur Sainte-Marie-Hubert fut la supérieure-fondatrice. À l'entrée, le vendredi 15 septembre 1895, quatre-vingt-dix-sept élèves s'inscrivirent. Le 17, Mère Saint-Jean-Baptiste, supérieure générale, alla visiter la mission et se réjouit de n'y trouver que le strict nécessaire : « Tout est conforme à la pauvreté, dit-elle, Dieu bénira votre maison et vous prodiguera ses grâces de choix ».

À la première séance de fin d'année, l'abbé Chevrefils, curé, exprima son contentement :

> Vous êtes ici dans une maison bien modeste, je devrais dire pauvre. Vos maîtresses, à l'exemple de leur vénérable Fondatrice,

> l'ont acceptée comme cette sainte Mère avait accepté l'étable où elle commença son apostolat d'enseignement. Si nous jouissons en ce moment d'une agréable surprise, c'est de constater la remarquable transformation qui s'est opérée en vous.

Cent trois élèves furent reçues en 1896. L'année suivante, la maison était déjà trop étroite pour le nombre croissant des étudiantes. La Commission Scolaire assuma la responsabilité et les frais de la construction d'un couvent. La vieille église fut démolie et les travaux débutèrent sur cet emplacement, en mai 1899. Le 23 juillet, Mgr Émard, évêque de Valleyfield, bénit la pierre angulaire ; le 22 février 1900, les Sœurs entrèrent dans la maison. La Congrégation offrit le sixième de sa valeur, soit quinze cents dollars ; le curé y contribua pour la même somme et la Commission déboursa six mille dollars. Plus tard, le 14 novembre 1907, les Commissaires prirent à leur compte la dette entière et donnèrent l'établissement à la Congrégation de Notre-Dame, pour fins d'éducation. De plus, le terrain Gareau qui attenait à celui du couvent fut acheté et payé par la succession du curé défunt. La bénédiction eut lieu le 25 octobre ; le 30, la première messe fut suivie du privilège de garder le Saint Sacrement. Dans un site de beauté, les Filles de Marguerite Bourgeoys peuvent, là aussi, poursuivre leur œuvre auprès d'élèves attachantes, désireuses de préparer leur avenir.[48]

École Notre-Dame-de-Grâce

On était en 1892. Les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang venaient de se transporter de leur étroite et incommode maison dans un monastère situé non loin de là, sur le flanc du Mont-Royal. Elles laissaient vide leur premier pied-à-terre à

---

48. AMC, Sainte-Anne de Bellevue.

Montréal. La maison mère de la Congrégation se trouvait à la Montagne depuis 1880. On eut l'idée d'utiliser le couvent délaissé pour une école qui recevrait les enfants de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, mais la municipalité ne voulut faire aucun déboursé. Alors, la Communauté organisa les classes à ses frais. Mère Sainte-Alphonsine, assistante générale, et Mère Sainte-Sabine, maîtresse générale des études, se chargèrent de l'enseignement : alphabet, grammaire, arithmétique, histoire, de même que tout le programme d'études de l'époque.

Après l'incendie de 1893, les classes furent interrompues et ne reprirent qu'en septembre. Les sœurs de l'École se rendaient chaque soir à Villa-Maria où elles avaient leur résidence. Pendant quatre ans, l'école Notre-Dame-de-Grâce fut ainsi tenue et soutenue aux frais de la Congrégation de Notre-Dame. En 1896, la Commission Scolaire de Montréal réalisant que l'ancien monastère du Précieux-Sang ne pouvait plus être habité, fit construire une maison en face de l'église pour ouvrir deux classes. Deux ans plus tard, elle offrit aux Sœurs un salaire annuel de deux cents dollars.

Après vingt ans, la paroisse avait progressé. En même temps que la paroisse, les deux petites classes du début s'étaient développées : il fallait de nouveaux locaux pour accueillir les jeunes. Les Pères Dominicains avaient remplacé M. Maréchal, curé, si justement fier de sa grande école qui entrait dans une ère de succès. Sœur Saint-Thaddée, qui deviendra supérieure provinciale, s'est dévouée pendant vingt-sept ans pour cette œuvre, pour « son école ». Le titre d'Académie fut substitué à celui d'école paroissiale. Jusque-là, cette institution restait attachée au pensionnat de Villa-Maria ; alors, elle devint autonome.[49]

---

49. AMC, École Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

Sainte-Agnès du Lac Mégantic

Mégantic est situé dans une nature idéalement belle, non loin des Monts Alléghanys. En 1893, Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, avait demandé des Sœurs de la Congrégation pour cette localité. Deux ans plus tard, quatre sœurs s'y rendirent sous la direction de la supérieure-fondatrice, Sœur Saint-Thomas-de-Cantorbéry. Le 13 novembre eut lieu la bénédiction de la maison très modeste, en brique rouge à deux étages surmontés d'une mansarde. On reçut cent quatre-vingt-douze élèves, filles et garçons, et six classes furent organisées.

En 1896, l'inscription s'éleva à deux cent soixante-cinq élèves, et l'on ouvrit une autre classe. À partir de 1897, les Frères du Sacré-Cœur prirent la direction des garçons. La première messe eut lieu le 12 avril 1900 ; jusque-là, les sœurs devaient se rendre à pied à l'église paroissiale située à plus d'un mille. Il faut dire que la délicatesse et la générosité des paroissiens favorisaient les voyageuses. Ce n'est qu'en 1912 que la maison Sainte-Agnès devint un pensionnat proprement dit. Les élèves étaient bien douées de cœur et d'esprit et resteront pour la plupart la gloire de leurs maîtresses, sous le rapport du talent littéraire et musical et, surtout, par leur attachement à leurs convictions chrétiennes et à leur couvent. En ce temps-là, Mégantic avait déjà fourni un bon nombre de vocations religieuses.[50]

École Saint-Eusèbe

En 1897, la nouvelle paroisse Saint-Eusèbe formée d'un démembrement de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul fut canoniquement érigée et confiée à la direction de l'abbé Payette.

50. AMC, École Sainte-Agnès, Mégantic.

Celui-ci demanda au Conseil général de la Communauté de se charger de l'école de la paroisse. C'est ainsi que, le 10 septembre 1897, deux religieuses se dirigeaient vers un autre centre de travail pédagogique et apostolique.

Rien de pauvre, de modeste et d'humble comme l'école Saint-Eusèbe où elles entrent en fonction : quatre classes au rez-de-chaussée de la chapelle qui sert d'église. Ni pupitres, ni tables pour les élèves. On y transporte les bancs de la chapelle, le lundi matin, pour les replacer le samedi soir. Les Sœurs doivent faire quatre voyages quotidiens à l'Académie Bourgeoys. En 1900, seulement, l'École Saint-Eusèbe est mentionnée dans la liste de nominations comme succursale de l'Académie Bourgeoys.

Après six ans d'un travail incessant et fructueux, l'œuvre s'est développée. En 1903, la Commission Scolaire trouvait qu'il était urgent de construire une école. La Communauté voulut assurer une résidence aux Sœurs : la première supérieure locale du nouvel établissement fut autorisée à louer une maison et à s'établir près de l'école. Elle prit le seul logement disponible qui comprenait cinq pièces d'un second étage, au numéro 611, de la rue Fullum ; les huit sœurs qui enseignaient à l'école s'y rendirent. Missionnaires authentiques, auxiliaires du clergé : telles apparaissaient ces pionnières qui posèrent les jalons d'une œuvre importante d'avenir. L'esprit général de l'École a été créé par le dévouement et la compétence de remarquables éducatrices.[51]

Académie Saint-Paul

Avant l'érection de la paroisse de Saint-Léon de Westmount, durant plusieurs années, les enfants catholiques des

51. AMC, École Saint-Eusèbe, Montréal.

deux nationalités qui se partageaient la population, recevaient leur instruction au Mont Sainte-Marie où deux classes leur étaient attribuées. En septembre 1898, il fallait penser à la translation immédiate du demi-pensionnat, car les nombreuses élèves internes réclamaient tous les locaux.

Depuis longtemps, on désirait établir une Académie entre Villa-Maria et le Mont Sainte-Marie. Après maintes délibérations, le choix fut fixé sur une maison en vente, à l'angle des rues Sherbrooke et Green, dans le quartier de Westmount. La maison de Monsieur A. Lallemand fut achetée, modifiée, et « l'Académie Saint-Paul » ouvrit ses portes à la jeunesse étudiante, le 3 octobre 1898. Mgr Paul Bruchési la bénit le jour même et la plaça sous le vocable de son patron. Sœur Saint-Jean-de-Kenty en fut la première supérieure.

L'abbé J.A. Perron fut nommé curé de la paroisse catholique fondée en 1901. Une salle de l'Académie eut l'honneur de servir temporairement au culte religieux : les fidèles s'y rassemblaient pour les offices du dimanche. L'Académie Saint-Paul devint définitivement une résidence et les religieuses n'eurent plus à voyager du Mont Sainte-Marie, après la construction de l'annexe, en février 1901. En octobre, le curé et les Commissaires décidèrent d'aménager une classe au rez-de-chaussée pour les garçons qui n'avaient pas encore communié. Comme il n'y avait pas d'église, on prépara une chapelle au presbytère ; trois élèves, à tour de rôle, allaient y passer une demi-heure devant le Saint Sacrement exposé, à chaque premier vendredi du mois. Dans cette humble salle, eut lieu la première « première Communion » dans la paroisse de Saint-Léon de Westmount, pour trois garçons et trois filles. Ces pages de la vie de la paroisse faisaient partie de l'histoire du couvent. L'Académie marquera toutes les élèves de langue

française et de langue anglaise qui la fréquenteront : ce sera la famille « de Saint-Paul » ! [52]

École normale de Montréal

L'école normale Jacques-Cartier, la doyenne des écoles normales confiées à la Congrégation de Notre-Dame, prend date dans l'histoire, le 3 octobre 1899. Dans l'esprit des gouvernants et dans les espérances de l'Institut, elle existait depuis longtemps, dit-on. Les annales manuscrites conservent une lettre autographe de Mère Sainte-Madeleine, supérieure générale, datée du 15 octobre 1856, dans laquelle il est question de la fondation d'une école normale. Elle refusa, croyant à ce moment-là, que l'œuvre n'était pas compatible avec les règlements de la Communauté.

Des notes manuscrites laissées par Sœur Sainte-Marthe qui s'occupa longtemps de toutes les questions scolaires de la Congrégation de Notre-Dame, révèlent que l'École normale fut créée en 1857, époque de la fondation de l'École normale Laval à Québec, pour les garçons et les filles, et de l'École normale Jacques-Cartier à Montréal. Le Gouvernement attribua un même montant aux deux écoles normales ; Laval ouvrit immédiatement la section des filles. On dit qu'après certaines délibérations à ce sujet, il avait été décidé que la part destinée à la section des filles à Montréal serait mise pendant quelque temps à la disposition du principal, l'abbé Verreau, pour l'aider à construire sa maison. En fait, la situation dura quarante-deux ans !

Pendant ce temps, des débuts de négociations se firent entre le Gouvernement et la Communauté, spécialement en

52. AMC, Académie Saint-Paul, Montréal.

1881 et en 1882, mais aucune décision ne fut prise. Plus tard, le projet de l'École normale des filles fut de nouveau discutée au Conseil de l'Instruction Publique. On désirait l'offrir aux Dames du Sacré-Cœur, mais la majorité voulait la confier à la Congrégation de Notre-Dame, comme à la plus ancienne communauté enseignante à Montréal. Le silence se fit autour de l'idée et ce n'est qu'en 1896, que recommencèrent les pourparlers qui aboutiront enfin, après trois ans, à la fondation de l'école normale si désirée. L'arrêté en Conseil concernant cette institution fut approuvé par le Lieutenant-gouverneur, Sir L.A. Jetté, le 9 juin 1899. Aux termes du rapport, les sœurs de la Congrégation acceptaient de recevoir et de pensionner cent jeunes filles au Couvent de la rue Saint-Jean-Baptiste, moyennant une allocation de quatre mille cinq cents dollars pour le logement, les honoraires de deux professeurs, et cent bourses de douze dollars chacune. L'abbé Verreau fut nommé principal.

Les examens préliminaires furent fixés au 25 août. M. le Principal et M. le professeur Casgrain furent les responsables de l'admission. Deux élèves se présentèrent. Alors, la Communauté demanda à l'Honorable J.-E. Robidoux, secrétaire de la Province de Québec, de donner cinquante bourses de vingt-quatre dollars, payables en trois termes.

Le cas du personnel enseignant souleva des protestations. Le gouvernement de la Province de Québec, par l'intermédiaire de son secrétaire, proposa de faire venir de France des institutrices laïques d'écoles normales pour initier les religieuses au genre d'enseignement de ces institutions. On parlait de créer une autre école normale de filles à Saint-Hyacinthe ; Mgr Maxime Decelles, d'une manière très noble et très ferme revendiqua pour les communautés religieuses du Canada la

compétence en cette matière, et s'appliqua à faire admettre par les intéressés que ce serait faire injure aux religieuses du Québec de confier la formation pédagogique des institutrices des Écoles normales à des laïques d'un autre pays : « À ce compte, conclut-il, je n'accepterai pas d'école normale dans ma ville épiscopale ». Par un arrêté en conseil du 5 octobre 1899, Sœur Saint-Anaclet, maîtresse générale des études, fut nommée directrice de l'École normale de Montréal, section des filles, et neuf religieuses lui furent adjointes. Monsieur Mc Gown, inspecteur, devint le professeur de pédagogie et M. Delahaye, enseigna la diction.

Enfin le 3 octobre 1899, un mardi, douze élèves firent leur entrée ; d'autres se joindront aux premières. À la fin de l'année scolaire, quatorze diplômes furent octroyés. L'École se développa rapidement. Le 29 juin 1901, on décerna quarante et un diplômes. Pendant neuf ans, le nombre des élèves croissait ; les classes se multipliaient dans les murs de la maison mère ; l'église Notre-Dame-de-Pitié servait de chapelle aux normaliennes. La cour où les élèves se récréaient entre les hautes bâtisses qui ne laissaient voir qu'un petit coin du ciel bleu, était l'emplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire.

La maison mère alla s'établir sur la rue Sherbrooke, en juin 1908. L'immeuble devint presque vide. Dans les longs corridors où l'on avait souvent salué le noviciat et la Communauté, ce fut un vrai désert. Les quatre-vingt-quatre élèves qui entrèrent à l'école normale le 10 septembre 1908 ne s'en plaindront pas puisqu'elles acquéraient la chapelle, les jardins de la maison mère, quelques pièces, et une grande liberté d'action et de mouvements. D'ailleurs, à la nouvelle maison mère, on ne les oubliait pas, puisque la joie d'entendre la

première messe de minuit leur fut offerte avec l'hospitalité dans un grand dortoir, pour ce Noël de 1908.

L'œuvre de l'École normale de Montréal connaîtra une merveilleuse expansion à partir de ces dates initiales.[53]

À l'ouverture de l'École normale Jacques-Cartier, en 1857, plusieurs discours avaient été prononcés ; celui de l'abbé Verreau, le principal, donne une idée de l'esprit pédagogique de l'époque. Les fondatrices de l'École normale de Montréal ont dû le méditer et l'adapter à l'heure où elles inauguraient l'œuvre, pour la section des filles.

> Leibnitz a dit : « J'ai toujours cru qu'on réformerait le genre humain si on réformait l'éducation de la jeunesse ». Cette parole profonde confirmée d'ailleurs par l'expérience des siècles, résume nos convictions et nos vues dans l'œuvre importante mais difficile que nous inaugurons aujourd'hui. Certes, nous ne prétendons pas réformer le genre humain ; ce n'est pas à dire que tout soit à refaire dans l'éducation du Bas-Canada : car, jamais, peut-être, elle ne fut plus florissante qu'à cette époque. Ce que nous désirons, humbles ouvriers, c'est de préparer et d'arroser le sol, c'est de travailler aux racines de l'arbre afin qu'il produise des fruits plus abondants. Cette comparaison, Messieurs, est peut-être trop poétique, elle est juste, cependant ; vous le savez, un arbre ne se couvre de feuillage et de fruits qu'autant que les racines en sont saines et nombreuses ; si elles sont faibles, attaquées par des insectes nuisibles, l'arbre se dessèche et ne devient qu'un bois inutile, souvent dangereux pour ceux qui sont dans le voisinage ; de même, on peut dire que dans l'éducation d'un peuple, tout dépend des commencements, de cette première éducation qui se donne sur les bancs de l'école, autour de l'école, sous les yeux de l'instituteur : car les notions et les impressions qu'on reçoit alors ne s'effacent jamais. Et l'on peut dire que l'homme qui est appelé à jeter dans l'âme de vos enfants ces

53. AMC, École normale de Montréal, C.N.D.

impressions et ces notions premières, exerce une influence, trop méprisée peut-être, mais très réelle sur l'avenir d'une nation.

(...) Voilà pourquoi, Messieurs, permettez-moi de vous le faire remarquer, les titres pompeux d'instituteurs, de professeurs, ne me semblent pas valoir le nom plus modeste mais plus significatif de maître d'école. Oui, vous êtes maîtres, puisque vous tenez pour ainsi dire, entre vos mains, le cœur et l'intelligence de ces enfants qui seront bientôt des hommes et qui seront tels que vous les aurez faits. Pour moi, je ne connais pas de plus grande autorité que celle-là. À nos yeux, donc, l'enseignement n'est pas un métier, ce n'est pas même une profession ; c'est quelque chose de plus noble, c'est une vocation supérieure, c'est une mission sainte, *praeceptorem sanctissimum* disait un ancien. Eh bien ! c'est pour développer cette vocation, c'est pour donner les moyens de remplir dignement cette importante mission que nous commençons aujourd'hui l'œuvre que vous voyez et semble attendue avec tant d'impatience.

(...) il importe de vous faire connaître franchement quelle éducation nous désirons et nous devrons donner dans cet établissement. D'abord, cette éducation devra être religieuse : nous ne comprenons pas l'éducation séparée de la religion. C'est une théorie que quelques gouvernements ont essayée, mais qu'ils sont obligés d'abandonner aujourd'hui. « Tout système d'éducation, dans un pays chrétien, doit mettre la religion chrétienne au premier rang des études ; sans la science religieuse, les autres sciences ne peuvent donner ni le bonheur à l'individu, ni à l'État la prospérité » ; ce sont les paroles qui sont à la tête de King's College à Londres, ce sont les principes qu'on s'efforce de suivre dans les écoles normales de la France et de l'Allemagne.

Mais pour nous, la religion est le principe de la tolérance ; nos portes sont donc ouvertes à ceux qui se présentent à nous ; nous n'excluons personne. L'éducation doit être en même temps pratique pour répondre aux besoins de notre population, à la fois agricole, commerçante et industrielle. Mgr de Montréal vient de nous faire remarquer éloquemment qu'il y a au milieu de nous des sources nombreuses de richesses dont nous pourrions

profiter avec un peu plus d'instruction ; il nous faut donc nous mettre en état de le faire facilement et le plus promptement possible (...)

Nous croyons qu'il faut environner les instituteurs de tout le respect qu'ils méritent, afin de leur donner le sentiment de leur position, en évitant toutefois de faire naître en eux des goûts et des besoins qui seraient plus tard aussi funestes à eux-mêmes qu'aux populations au milieu desquelles il leur faudra vivre. Ils habiteront un château, il est vrai ; mais nous voulons qu'en parcourant ces appartements où ont passé naguère des illustrations de notre pays, de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, ils se rappellent qu'on ne fait son chemin dans la vie que par le travail et la vertu, et qu'il faut pour cela s'efforcer de développer toutes les facultés qu'on a reçues du ciel car, dit Montaigne, « ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps que l'on dresse, c'est un homme ». (...)

Si nous sommes obligés de dire à nos élèves, et par eux, à la jeunesse de Montréal : « Avec la vertu, avec la vérité, acquérez la fortune, étudiez les moyens de vous l'assujettir », nous pouvons du moins ajouter : « C'est à cela que vous conduira l'éducation, tandis que rien ne peut suppléer à l'éducation, pas même la richesse », comme vient de le dire si justement, S.E. le général Eyre.[54]

Cette allocution fut chaudement applaudie ; elle précise un ordre que les circonstances ont modifié car la pédagogie, la psychologie, les lettres, les sciences et les arts, la technique sont entrés dans une prodigieuse évolution mais dans la pensée de l'Église, instruction et éducation, peuvent et doivent coexister.

Dans son livre *Chemins de l'avenir*, le Chanoine Lionel Groulx cite une phrase du discours de l'abbé Henri Perreyve, prononcé à l'église Notre-Dame de Paris, devant des artistes musiciens de France :

---

54. Journal de l'Instruction Publique, 1857, p. 62.

> Ô Raphaël ! J'ai vu tes fresques sublimes. Je suis demeuré des heures et des heures entières, comme immobile dans l'admiration et l'extase devant tes pages immortelles du Vatican... devant la virginité de tes madones partout où les nations se les disputent. Mais quand, au sortir de ces spectacles, j'ai rencontré, au premier détour du chemin, l'éclair du génie dans des yeux inspirés... le signe austère et doux d'une pureté courageuse sur les lèvres d'un jeune homme, Raphaël, j'ai compris qu'il y a un plus grand peintre que toi, et j'ai adoré Dieu ! [55]

L'éducateur chrétien de tous les siècles garde le même objectif : former un homme, former un citoyen d'éternité.

FIN DU TOME I

55. Chanoine Lionel GROULX, Chemins de l'avenir, Fides, Montréal & Paris, 1964, p. 97.

Dépôt légal – 4e trimestre 1969.
Bibliothèque nationale du Québec.